PROJET DE TERRITOIRE DU COUSERANS 2016-2026

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Couserans

Château de Rozès - 09190 SAINT LIZIER

Juillet 2016

Approuvé par les communautés de communes de …

SOMMAIRE

Préambule : Pour continuer à préparer unis l'avenir du Couserans P3

Présentation du Couserans : éléments de cadrage P4

Méthodologie d'élaboration du projet : une concertation élargie P8

Feuilles de route proposées par les 6 commissions

Pour un territoire économiquement ouvert, identifié, organisé et tourné vers la qualité P11

Le tourisme au cœur du Couserans : vers un accueil de qualité et une offre reconnue P27

Habiter et vivre mieux, à tous âges, en Couserans P39

Vivre, créer, partager : un projet culturel pour le Couserans P51

Pour un territoire sportif, vecteur d'une image dynamique et positive P63

Un environnement riche, de qualité, à préserver et partager P69

En synthèse : un projet au service de l'activité et de l'emploi durable P73

ANNEXES

- Compositions de la Conférence des Maires et du Conseil de Développement P74
- Liens vers les cartes heuristiques, schémas de synthèse et calendriers prévisionnels 2016-2026 des actions clefs par commission thématique P77
- Liste des fiches actions de la politique de la ville P84

Rappels :

- Bilan qualitatif de 10 ans de politique de développement pour le Pays P87
- Bilan du Plan Opérationnel de Revitalisation de Saint-Girons et du Couserans P109
- 6 pages INSEE n°156 de février 2014 « Pays Couserans, un renouveau récent à confirmer » P121

Pour continuer à préparer unis l'avenir du Couserans

Dans les années 2000, une démarche de développement territorial à l'échelle du Couserans a été impulsée, réunissant l'ensemble des intercommunalités que compte ce territoire via l'Association de Développement du Couserans (ADC) transformée ultérieurement en Syndicat mixte du Pays Couserans.

Un projet fondateur « la charte du Pays Couserans » a été élaboré autour de trois axes de développement consacrant la complémentarité des territoires et des activités : structurer le territoire pour favoriser les initiatives et l'accueil de nouveaux actifs, valoriser les ressources locales pour ancrer le développement sur la qualité et les atouts du territoire, désenclaver et construire de nouveaux partenariats pour développer les échanges. Ce projet a été mis en œuvre à partir de 2002. Il a été complété par la suite par la « charte du Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises » ainsi que par les contrats de Pays impulsés par la Région.

Douze ans plus tard, un bilan global peut être fait : au cours de cette période, des politiques contractuelles avec le Département, la Région, l'Etat et l'Europe ont permis des rattrapages en équipement et services sur l'ensemble du territoire. L'INSEE constatant une augmentation de la population a édité un six pages intitulé « Pays Couserans : un renouveau à confirmer ». Pour autant des fragilités territoriales, économiques et sociales sont encore marquées. **«Profiter de la croissance démographique pour dynamiser l'économie constitue un réel enjeu» (INSEE février 2014).**

Art. L.5741-2 CGCT
Le P.E.T.R. Élabore un projet de territoire pour le compte et en partenariat avec les établissements publics de coopération intercommunale qui le composent.
Le projet de territoire définit les conditions du développement économique, culturel et social dans le périmètre du P.E.T.R. Il précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique qui sont conduites par les E.P.C.I. ou, en leur nom et pour leur compte, par le P.E.T.R.
Le projet est soumis pour avis à la conférence des Maires et au conseil de développement territorial et approuvé par les organes délibérants des E.P.C.I. à fiscalité propre qui composent le P.E.T.R. Sa mise en œuvre fait l'objet d'un rapport annuel.

En 2014, le législateur a souhaité donner un nouvel élan aux territoires structurés en Pays en les transformant en Pôle d' Équilibre Territorial et Rural. Le «Pays Couserans » est devenu de par la volonté de ses élus « P.E.T.R. du Couserans » permettant ainsi de poursuivre et de renforcer la coopération des 8 E.P.C.I afin de continuer, à préparer unis, l'avenir de ce territoire.

Une démarche a été initiée pour écrire un nouveau projet fixant un cap pour les 10 prochaines années. Les élus via la conférence des Maires et la société civile via le Conseil de développement ont été étroitement associés à l'élaboration de ce document. Des commissions mixtes ont été régulièrement réunies durant un semestre pour aboutir à cette nouvelle feuille de route qui est le fruit d'analyses rétrospectives, de débats et d'ambitions partagées :

- un territoire économiquement ouvert, identifié, organisé et tourné vers la qualité
- le tourisme au cœur du Couserans : vers un accueil de qualité et une offre reconnue
- habiter et mieux vivre à tous les âges en Couserans
- vivre, créer et partager un projet culturel pour le Couserans
- un territoire sportif, vecteur d'une image dynamique et positive
- un environnement riche, de qualité, à préserver et partager

Cette feuille de route au service des acteurs publics et privés va leur permettre d'agir ensemble dans l'intérêt du développement de ce territoire et d'en affiner les contours chemin faisant. Initiée depuis plusieurs années dans un bassin de vie d'une grande cohérence, cette coopération territoriale sera renforcée avec le lancement de la démarche du Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle du P.E.T.R. et la fusion des 8 E.P.C.I. à compter du 1er janvier 2017.

Nul doute que cette évolution permettra d'envisager une action collective opérationnelle renforcée pour les prochaines années.

Présentation du Couserans

Données de cadrage

Le Couserans est un territoire de montagne (300m – 2900m d'altitude) de 1638 km² constitué de 18 vallées qui convergent vers Saint-Girons, ville centre et sous-préfecture, situé à 1h du pôle économique toulousain en croissance.

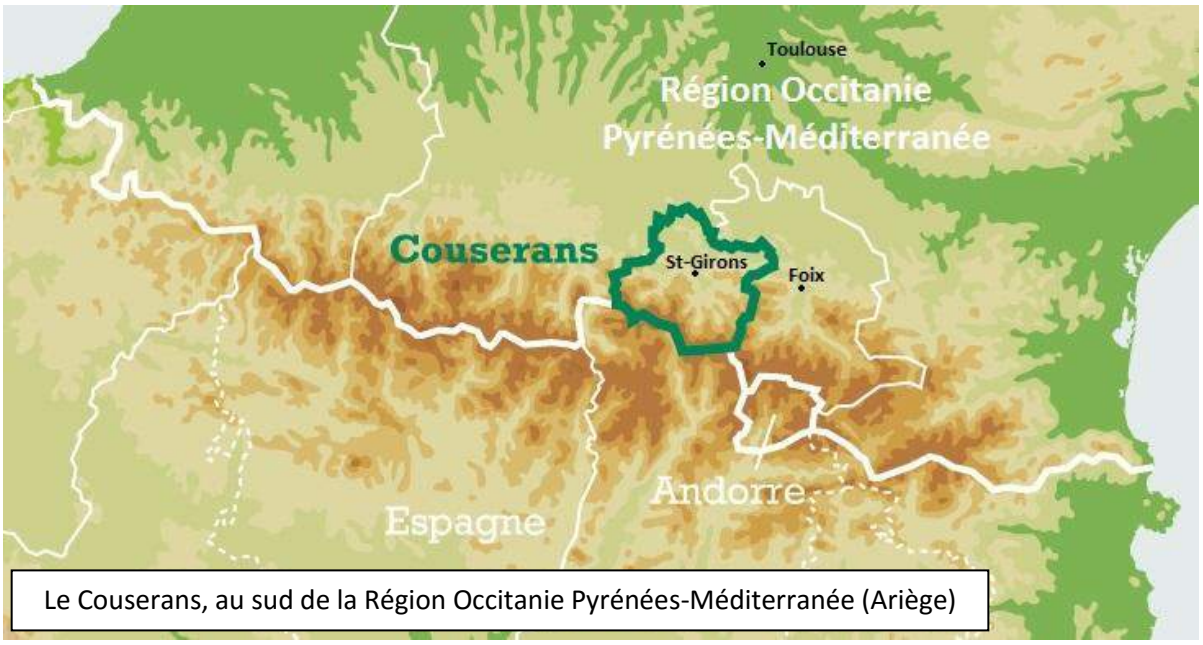

Le Couserans, au sud de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée (Ariège)

Il correspond en grande partie à la zone d'emploi de Saint-Girons qui suit la vallée du Salat positionnée dans la partie centrale des Pyrénées à l'ouest du Département de l'Ariège. Il partage 30 km de frontière sans accès direct avec la Catalogne espagnole.

Structuration du territoire

Zonage en aires urbaines dans sa délimitation 2010

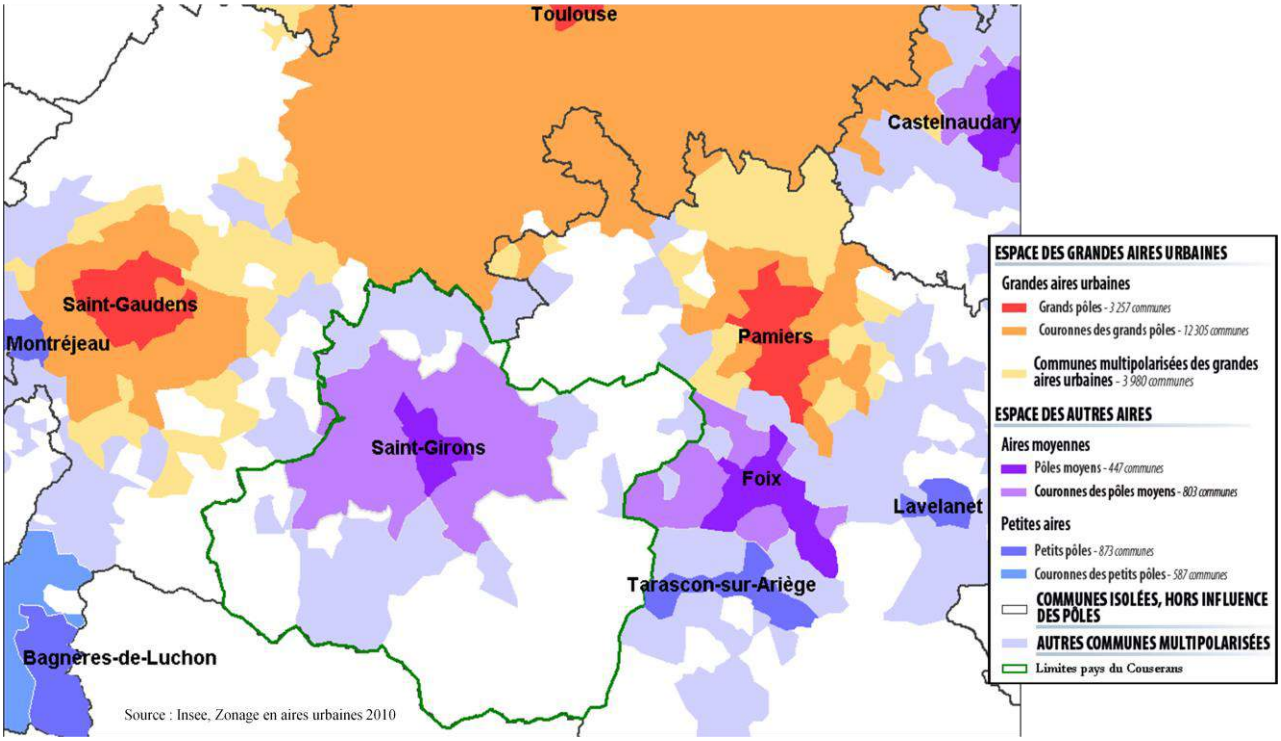

Il est composé de 95 communes regroupées en 8 communautés de communes :

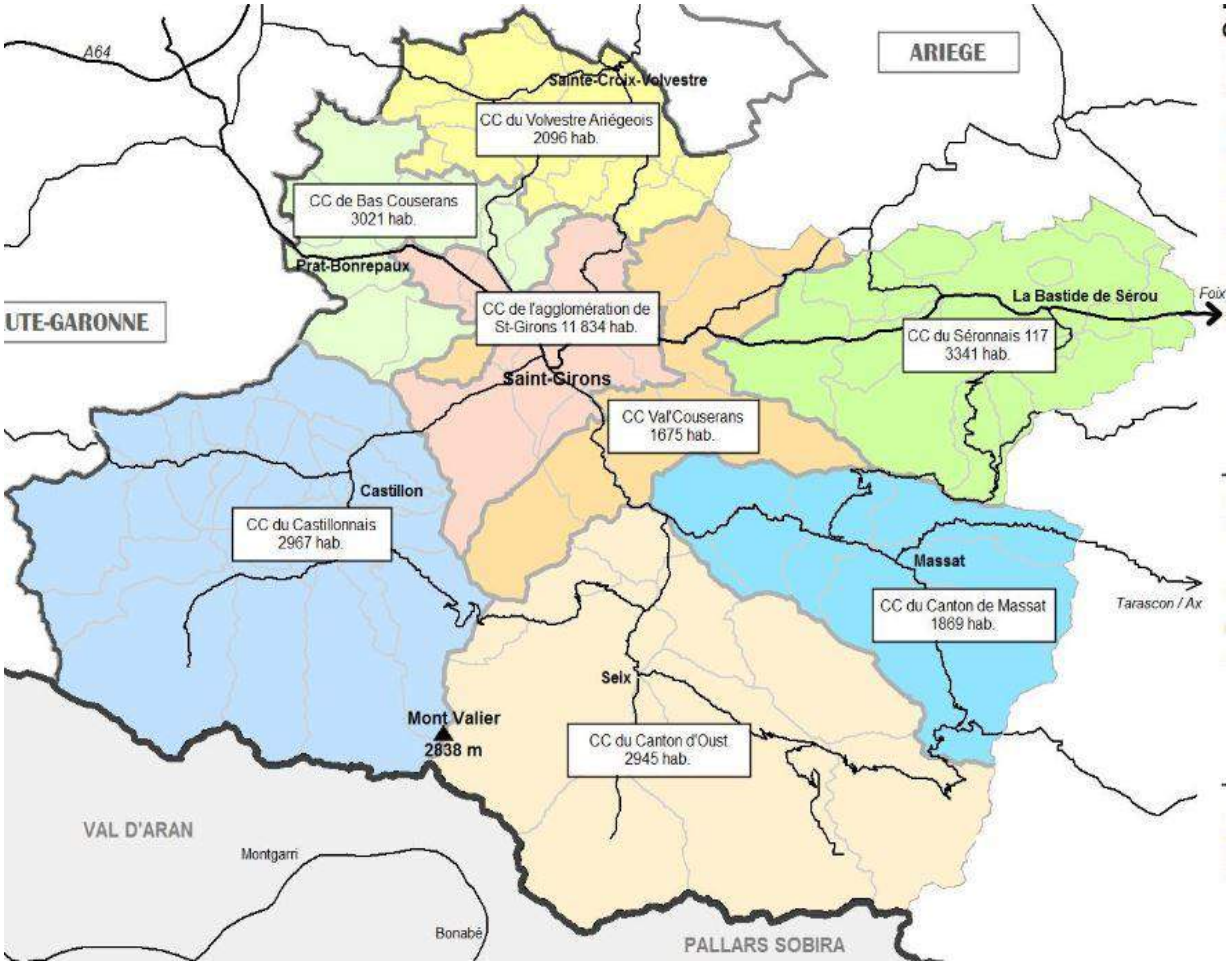

UN RENOUVEAU A CONFIRMER

Entre 1999 et 2010, le Pays Couserans gagne 2 000 habitants pour atteindre 30 700 habitants en 2015. Un renouveau qui n'empêche pas le vieillissement d'un territoire déjà âgé. En lien avec un chômage élevé, le Pays est confronté à la précarité. L'économie, tournée vers le tertiaire non marchand, s'est restructurée. Le début des années 2000 avait marqué le retour à la hausse de l'emploi mais, comme ailleurs, le Pays a subi la crise économique. L'agglomération de Saint-Girons polarise l'offre d'emplois : ceux-ci y sont plus nombreux que les résidants en emploi. Profiter de la croissance démographique pour dynamiser l'économie constitue un réel enjeu.

La croissance annuelle est de +0.6%, largement portée par l'excédent migratoire (+1.3%) plus fort que dans les territoires comparables de la chaine des Pyrénées.

Taux de variation annuel de la population
dû aux soldes naturel et migratoire dans le Pays Couserans

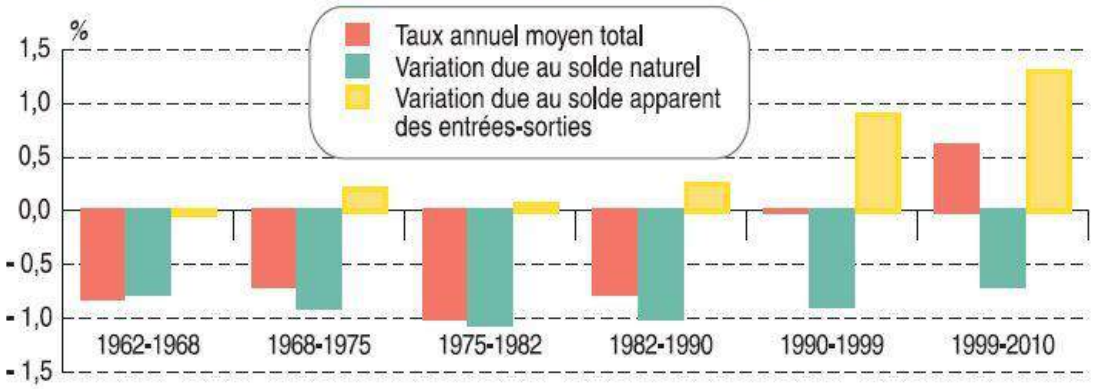

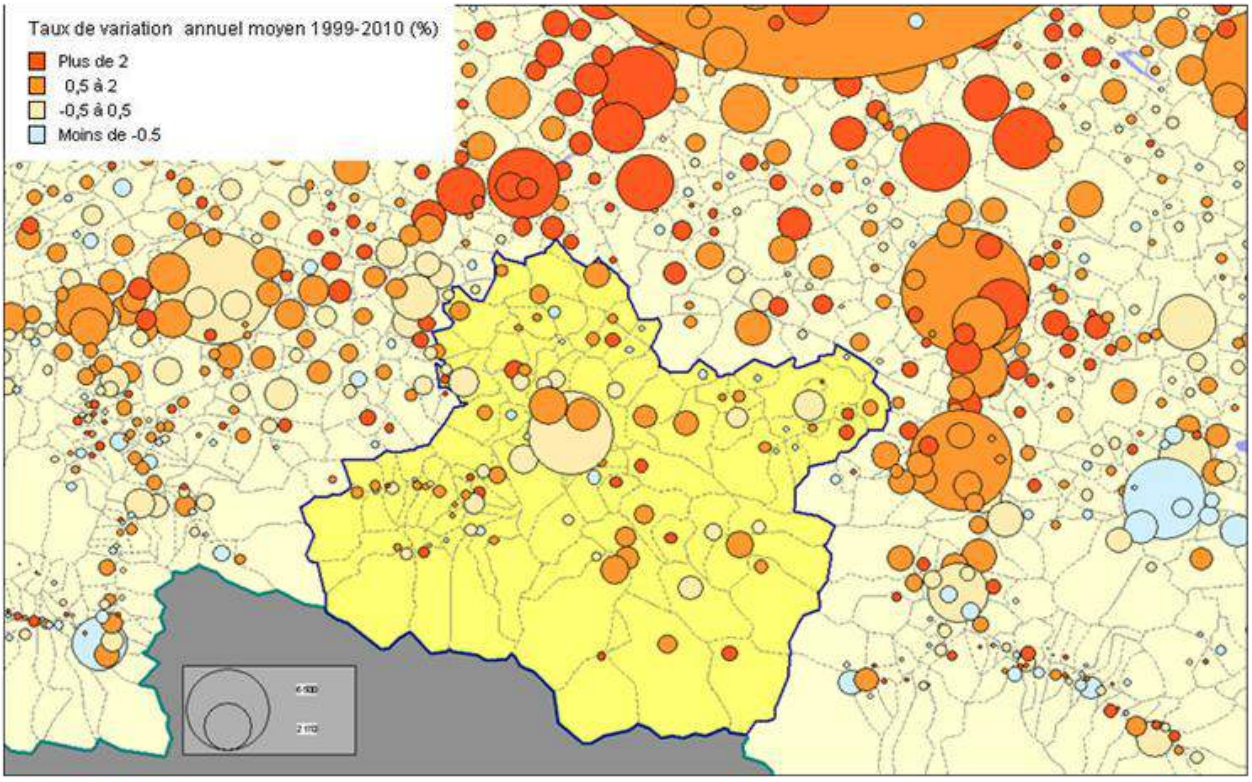

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales

Ces nouveaux arrivants sont plutôt diplômés et rajeunissent le Couserans, ils n'accroissent pas la part des retraités et font mécaniquement baisser l'indice de vieillissement. Celui-ci reste cependant plus élevé que dans les territoires comparables. De plus, même avec des projections d'augmentation de population dans les 25 ans, le vieillissement s'accentuera pour passer d'un habitant sur quatre aujourd'hui à un habitant sur trois.

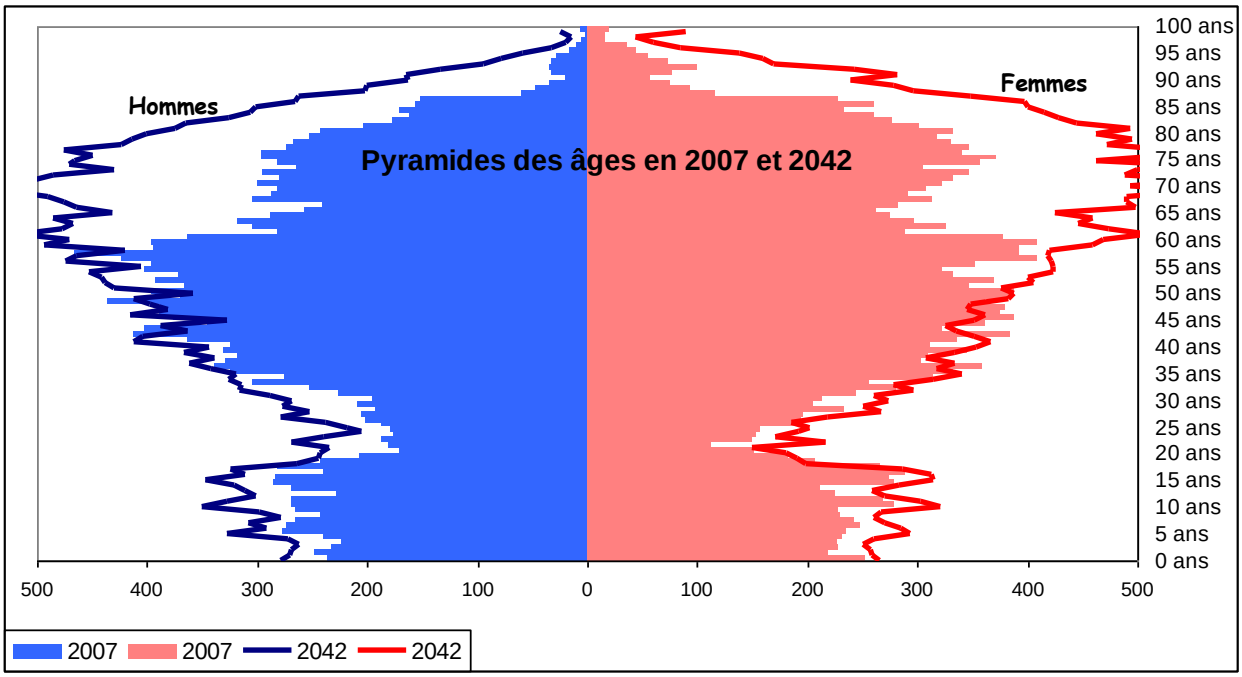

Plus qu'ailleurs la population du Couserans reste rurale avec une très faible densité (18 hab/km²), cependant l'ensemble des vallées connait une croissance de population depuis les années 2000. Conséquence, le nombre de « navetteurs » domicile-travail intra-pays a progressé de 25% depuis 1999 (5000 personnes par jour soit la moitié des emplois du Couserans).

UNE RESTRUCTURATION DE L'ECONOMIE ET UNE SPECIFICITE DANS LA SANTE QUI DEMEURE

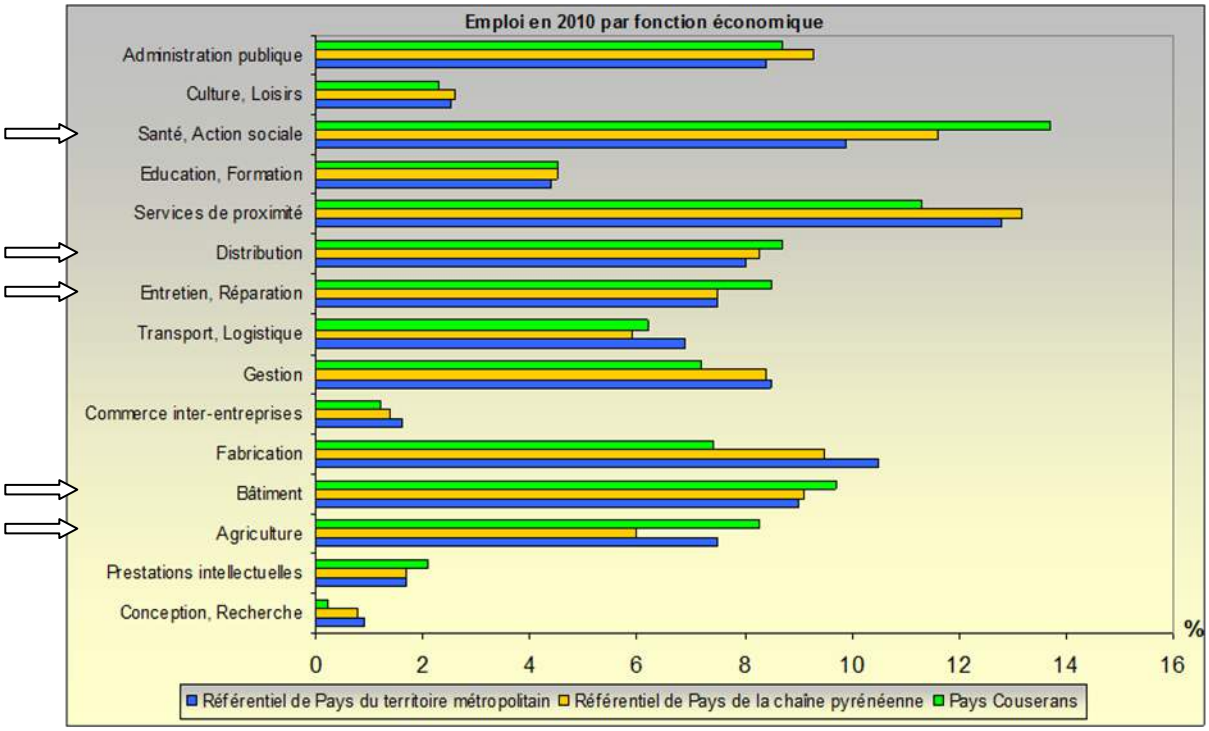

Source : Insee, recensement de la population 2010 *Territoires de référence : cf. 6 pages de l'INSEE n°156 février 2014*

Traits caractéristiques

Vieillissement de la population, faible densité, taux de chômage élevé, faibles revenus,

font que ce territoire porte des fragilités sociales.

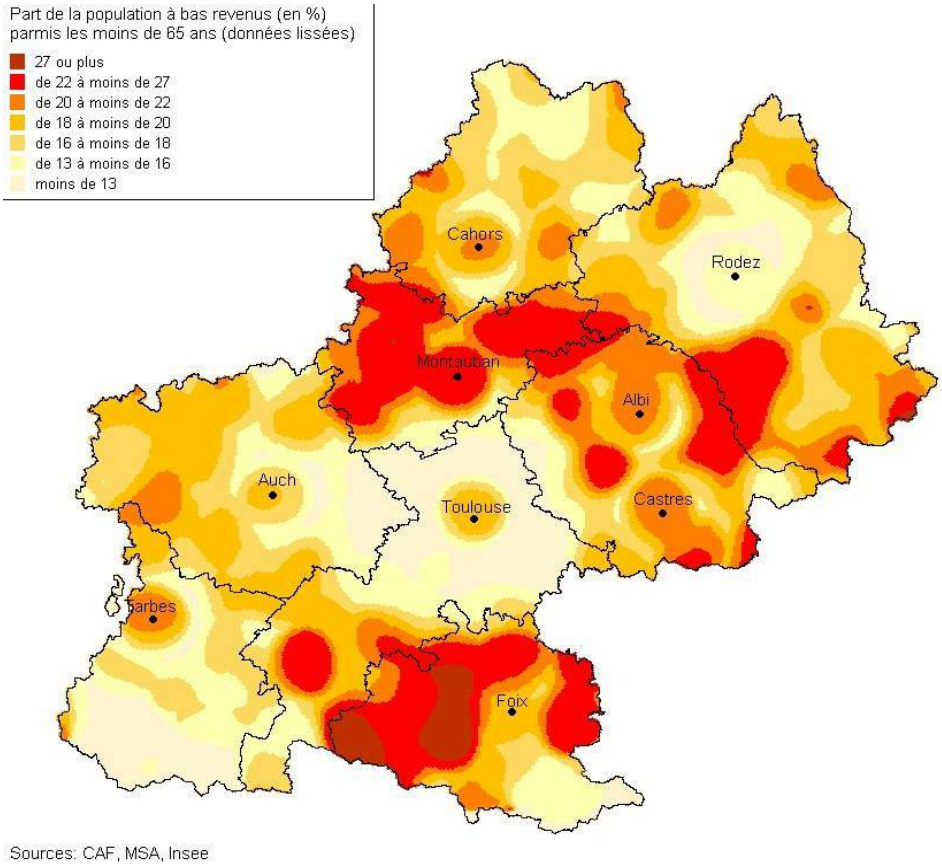

Sources: CAF, MSA, Insee

Et en 2040 ?

Le dynamisme démographique devrait se poursuivre, la population du Couserans pourrait atteindre 39 000 habitants en 2042 si les tendances observées récemment se confirmaient.

METHODOLOGIE

Le projet de territoire Couserans se fonde sur une concertation élargie via le conseil de développement, regroupant les acteurs socio-économique du territoire et la conférence des 95 maires, réunis en 6 commissions mixtes :

5 commissions statutaires du conseil de développement :

Economie, Emploi Formation

Tourisme et patrimoine

Développement social

Culture

Sport

+ 1 commission spécifique animée par le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises (PNR) :

Environnement

Le projet de territoire est essentiellement basé, pour la partie diagnostic, sur une monographie spécialement commandée à l'INSEE par le Pays Couserans en 2013 et sur les enseignements tirés de la période de la charte de Pays et de la charte du Parc naturel. Le projet se voulant homogène dans sa présentation et en partie pré-opérationnel avec l'ensemble des acteurs du territoire, les commissions ont été invitées à suivre la même méthodologie progressive d'élaboration (état des lieux et rappel actions antérieures charte de pays, identification des atouts-faiblesses-opportunités-menaces/Enjeux, orientations et actions clefs indiquant pour chacune la perception de sa situation actuelle (faible/ moyenne/ élevée) et l'ambition souhaitée pour l'avenir (abandon/ harmonisation-amélioration/ renforcement significatif/ réforme) selon un calendrier indicatif.*

En conséquence à l'intérieur de ce cadre une latitude d'interprétation a été laissée à chacune des commissions pour s'adapter et prendre des options, ce que la présentation qui suit s'est efforcée de respecter pour rendre compte fidèlement de l'esprit des débats.

***Une analyse basée sur la comparaison de territoires** (6 pages INSEE n°156 de février 2014)*

Afin de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire, le Pays Couserans est comparé à une sélection de pays aux caractéristiques proches et qui jouent le rôle de zones de référence. Les principaux critères de choix de ces zones de référence sont le nombre d'habitants, l'absence d'un pôle urbain à moins de 30 mn de la commune principale, la présence d'un à trois grands pôles urbains situés entre 30 et 60 mn de la commune principale, la faible part de population vivant dans le périurbain et la forte proportion de la population résidant en zone de montagne. Deux ensembles de pays ont ainsi été sélectionnés : au niveau national, les « pays du territoire métropolitain » comprenant 15 pays, et l'autre propre aux Pyrénées, les « pays de la chaîne pyrénéenne » regroupant 7 pays.

Construire le projet de territoire : une concertation élargie

Méthodologie de projet

Le projet de territoire Couserans se fonde sur une concertation élargie via : le conseil de développement, regroupant les acteurs socio-économique du territoire et la conférence des 95 maires, réunis en 6 commission mixtes (5 commissions statutaires du conseil de développement + 1 commission environnement spécifique animée par le Parc naturel régional).

Loi Maptam a transformé le syndicat de pays en PETR du Couserans

PETR Couserans
= 8 intercommunalités, a mis en place les outils de concertation prévus par la Loi

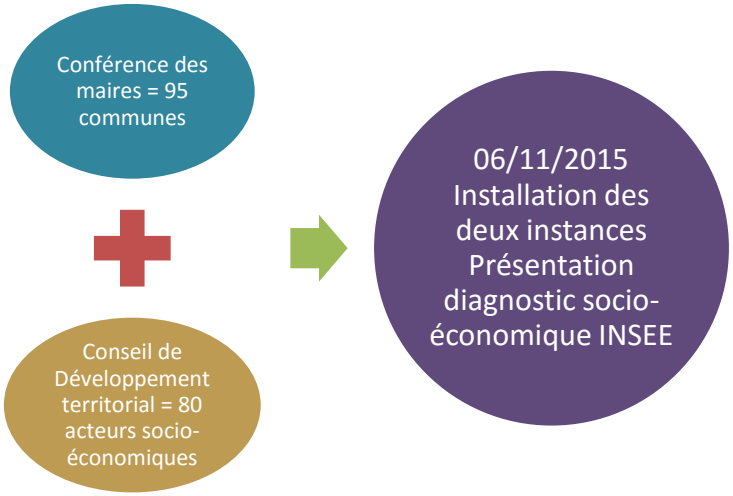

L'organisation du travail pour l'élaboration du projet de territoire : entre commission mixte et séances collectives :

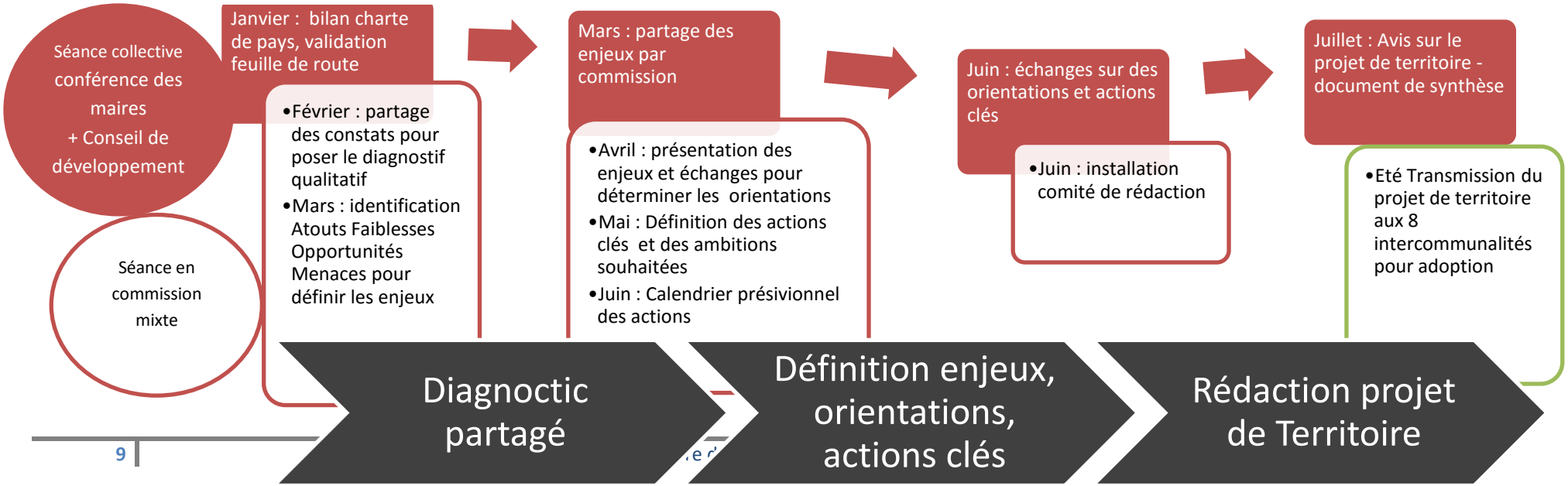

Les feuilles de route proposées par les 6 commissions thématiques :

Eléments de cadrage, enjeux, orientations, actions clefs

Economie, Emploi Formation

Tourisme et patrimoine

Développement social

Culture

Sport

Environnement

Pour un territoire économiquement ouvert, identifié, organisé & tourné vers la qualité

Le Couserans est une **zone d'emploi** de la Région Occitanie et située en zone de revitalisation rurale

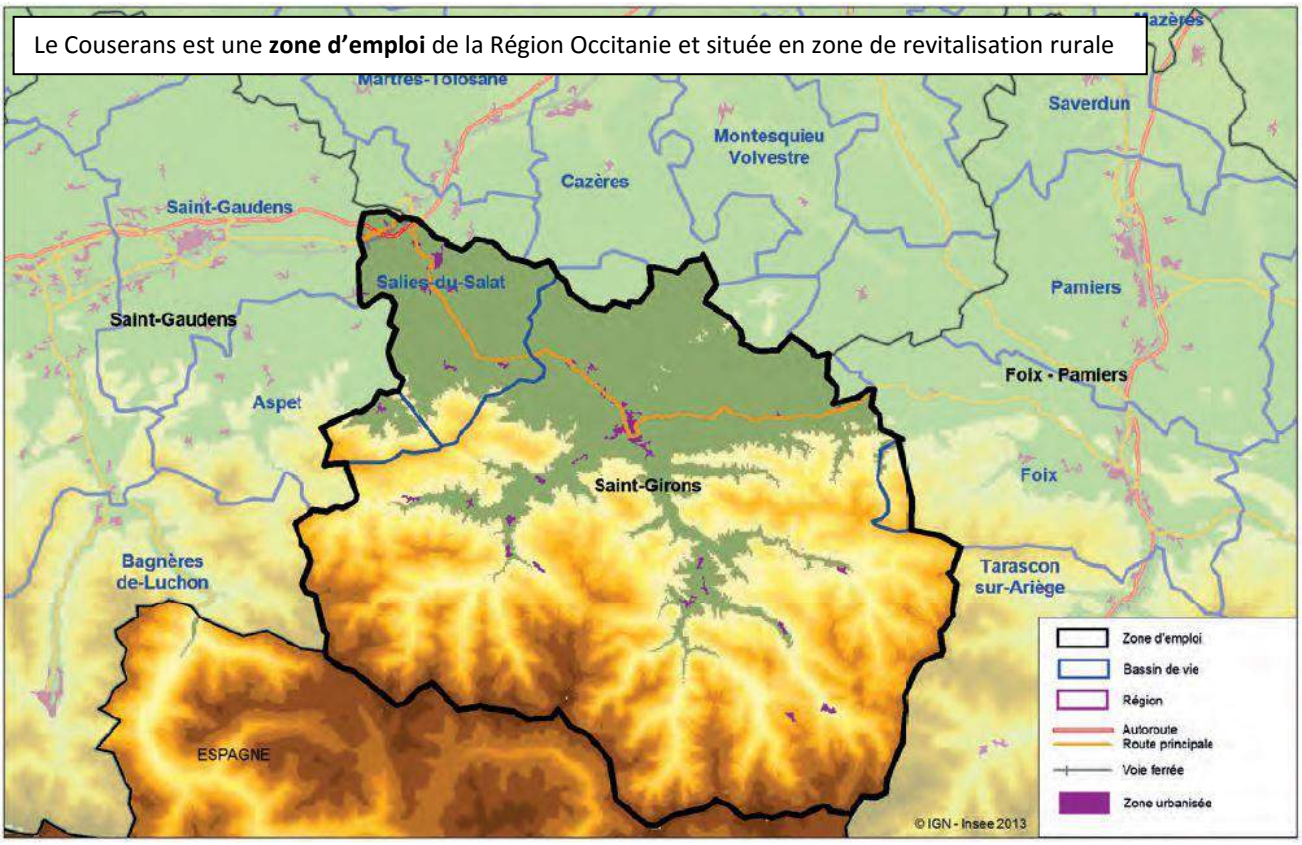

Saint-Girons le cœur de l'emploi pour les Couserannais

Principaux déplacements domicile-travail selon les EPCI* en 2010

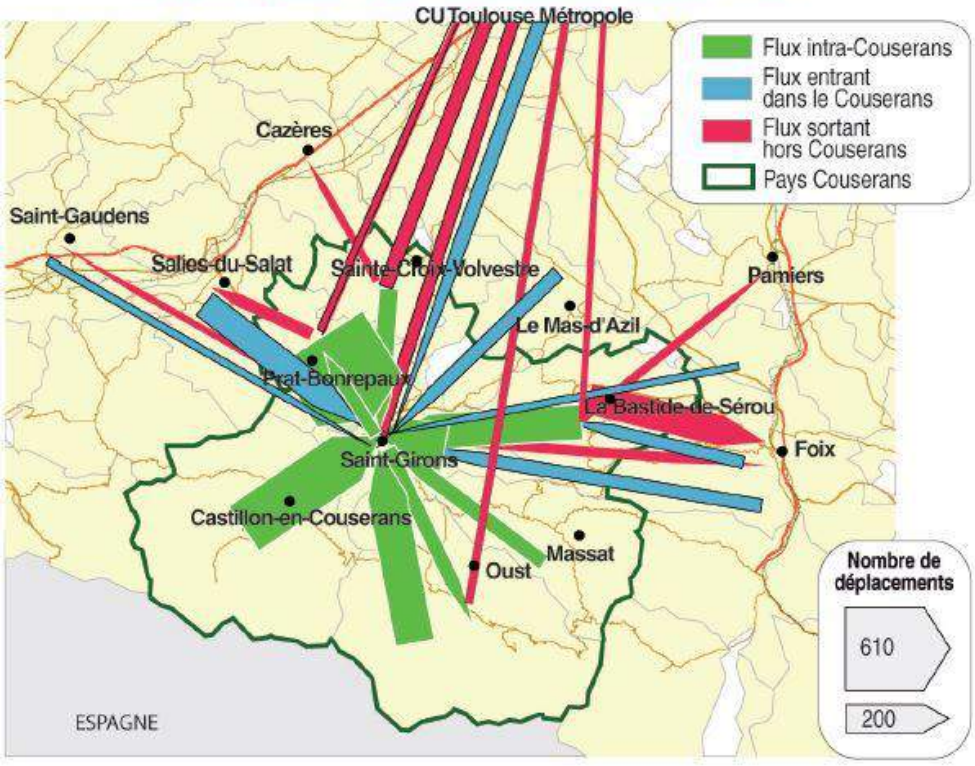

** EPCI : établissement public de coopération intercommunale*

Source : Insee - Recensement de la population 2010

L'agglomération de Saint-Girons polarise l'offre d'emplois (57% des emplois).

Le développement entrepreneurial se manifeste différemment suivant les secteurs géographiques : à une agrégation de TPE / PME autour de Saint-Girons correspondent des initiatives diffuses en piémont et en montagne traduisant notamment une dynamique de petit artisanat ou de tertiaire.

L'emploi progresse depuis 2000 mais reste fragile et vulnérable aux aléas conjoncturels

L'emploi a progressé de 15% depuis les années 2000 pour atteindre plus de 10 700 emplois.

Nombre d'actifs en emploi en 2000		
Salariés	6431	74%
Non salariés	2219	26%
Total	8650	
Nombre d'actifs en emploi en 2015		
Salariés	8114	75%
Non salariés	2651	25%
Total	10765	

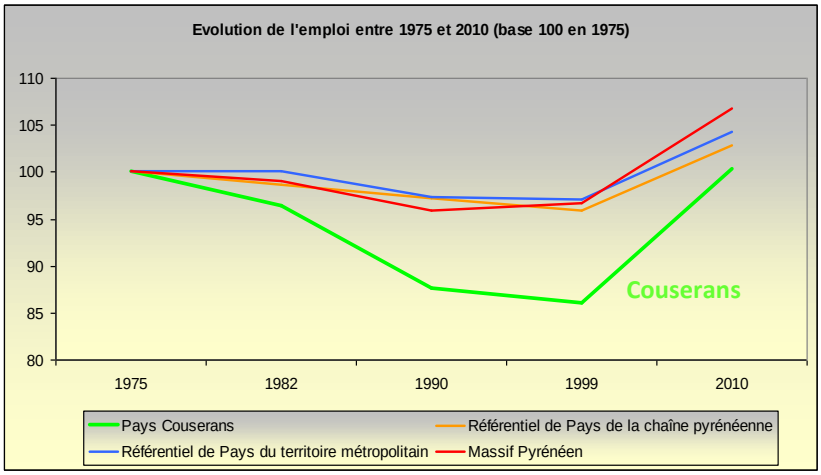

Source : INSEE, 6 pages n°156, février 2014

La progression de l'emploi depuis les années 2000 est tiré par le tertiaire (principalement non marchand) qui a créé 1300 emplois sur la période pour atteindre un total de 7100 emplois.

Aujourd'hui, sept emplois sur dix en Couserans se situent dans le secteur tertiaire.

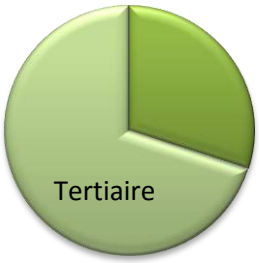

70% en Couserans, 75% au niveau national
78% au niveau Régional

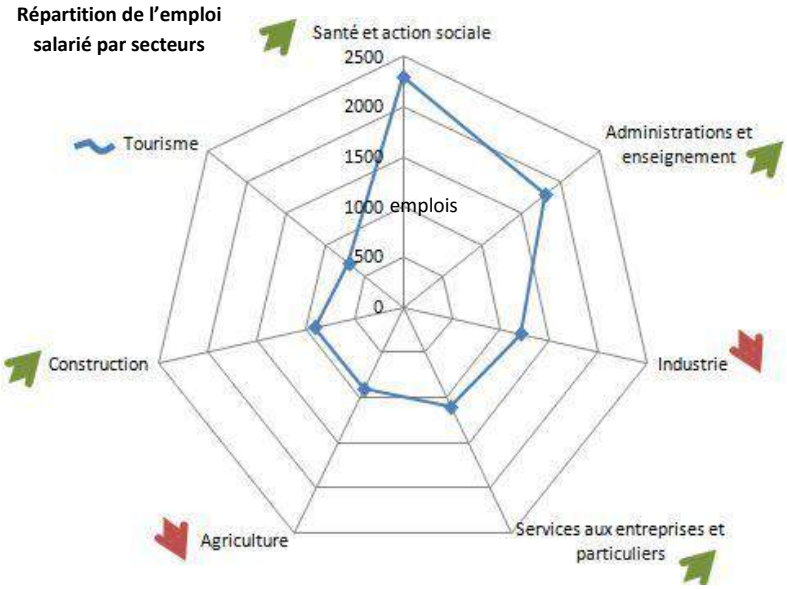

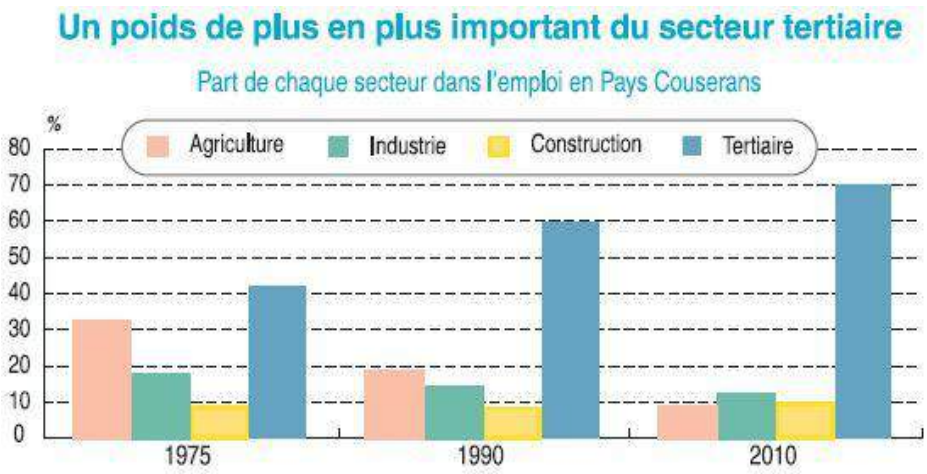

Une évolution positive de l'emploi qui s'essouffle dans le secteur privé

En 2014, la région Midi-Pyrénées demeure faiblement créatrice d'emplois avec une évolution annuelle de l'emploi salarié de +0,2% contre -0,2% au niveau national. Elle fait partie des cinq régions en France métropolitaine pour lesquelles l'emploi progresse. Ainsi, après le ralentissement économique survenu en 2009, la région crée des emplois mais à un rythme qui s'essouffle d'année en année. Avec une évolution de -2,1% de ses effectifs salariés en 2014, le bassin d'emploi de Saint Girons fait partie des bassins qui présentent les diminutions les plus sensibles sur l'année. Sur cinq ans, l'emploi salarié du bassin d'emploi a évolué de -0,1%, en moyenne chaque année, contre +0,6% en Midi-Pyrénées.

Taux de croissance moyen par secteur d'activité sur 5 ans

	Bassin d'emploi de SAINT GIRONS	Midi-Pyrénées
Industrie	+0,0%	+0,9%
Construction	-1,8%	-1,9%
Tertiaire	+0,1%	+0,9%
TOTAL	**-0,1%**	**+0,6%**

Source : Pôle Emploi Midi-Pyrénées, 2014

En 2014, le bassin de Saint-Girons perd une centaine d'emplois privés

Le taux de chômage progresse et atteint 12,7% de la population active en 2015

Une économie présentielle portée par ses résidents et ses visiteurs

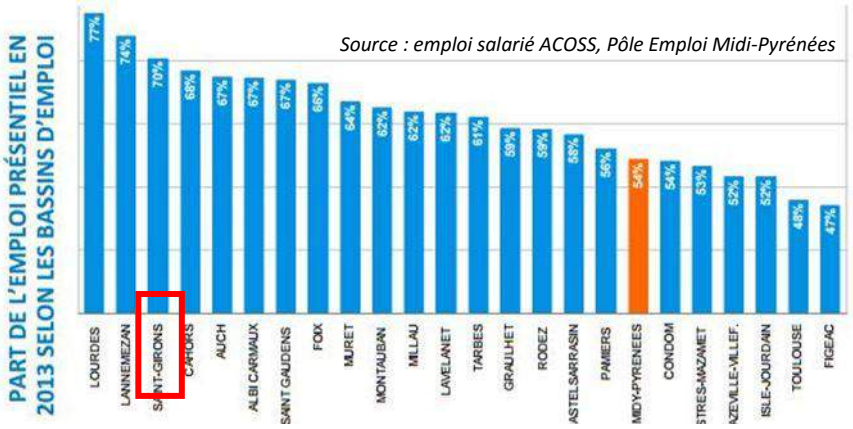

Source : emploi salarié ACOSS, Pôle Emploi Midi-Pyrénées

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et services visant la satisfaction des besoins de personnes (résidentes ou touristes).

A l'inverse, les activités non-présentielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées vers les entreprises.

Un déséquilibre territorial qui s'accentue entre le nord et le sud du territoire entre 1999 et 2010

Dans le Sud du Couserans, de moins en moins d'emplois pour les actifs y résidant

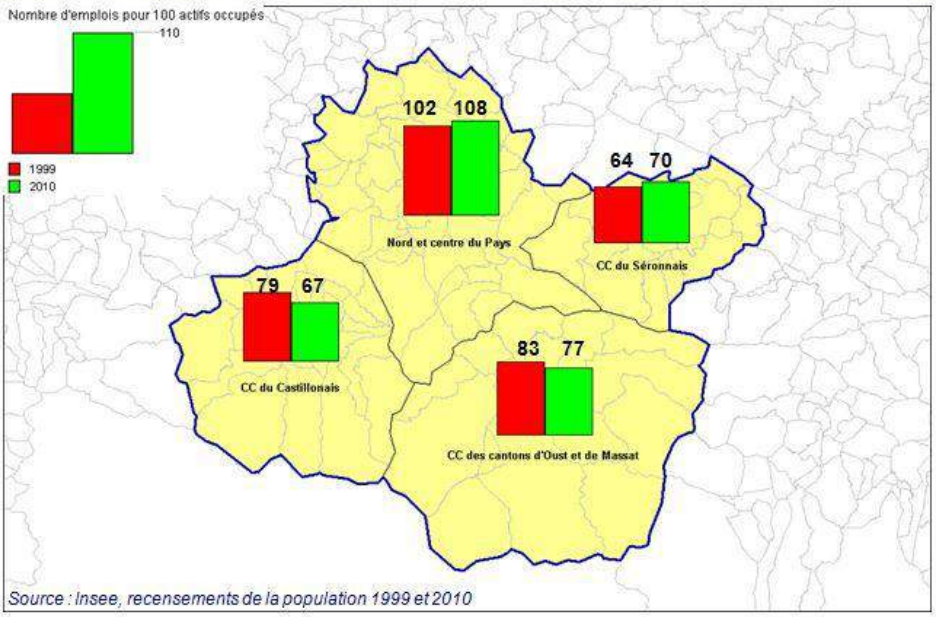

➔ *Ce qui a pour conséquence l'augmentation de 25% en 10 ans des trajets domicile-travail intra-Couserans.*

Le Couserans, un poids faible dans l'économie régionale

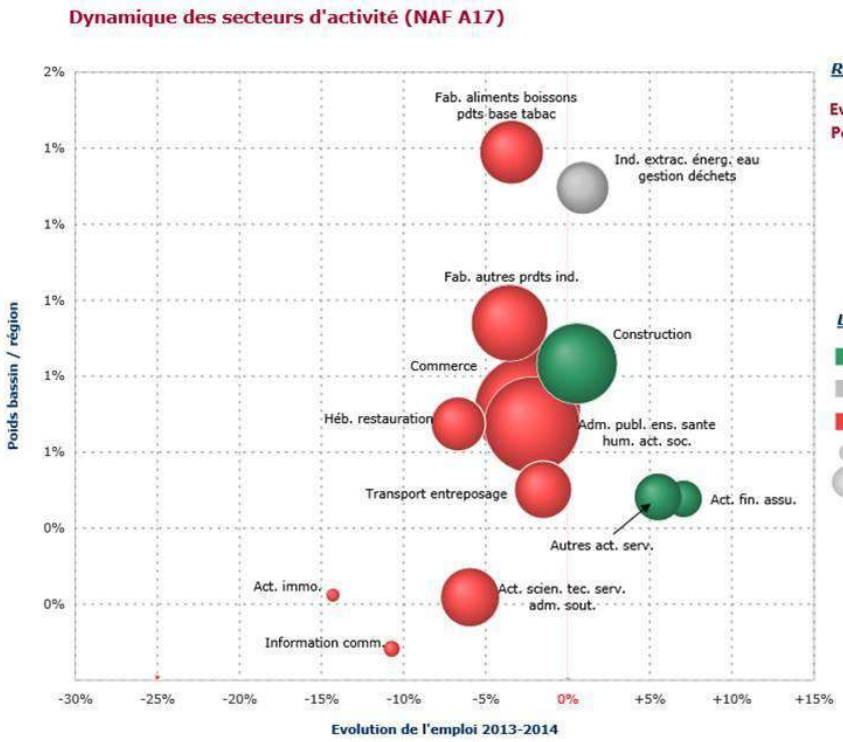

Rappel

Evolution 2013-2014 : -2,1%
Poids du Bassin : 0,6%

Grille de lecture

Le secteur d'activité du commerce du bassin d'emploi représente 0,7% de l'ensemble des salariés du commerce de la région (axe vertical).

Légende

Evolution supérieure à la Région
Evolution comparable à la Région
Evolution inférieure à la Région
La taille des bulles est proportionnelle au poids du secteur dans le bassin

Sur un an, il présente une évolution de -2,4% (axe horizontal), inférieure à celle de la région. Il est par conséquent symbolisé par une bulle de couleur rouge. En raison de son poids important dans le bassin d'emploi (21% des effectifs), ce secteur est signalé par une bulle de grande taille.

Source : Pôle Emploi Midi-Pyrénées, 2014

La construction, un secteur fortement présent

Le secteur de la construction a vu ses effectifs croitre depuis le début des années 2000 et malgré une baisse conjoncturelle liée à la crise, représente près de 10% des emplois du Couserans. Ce secteur d'activité est soutenu par :

- la croissance démographique positive,
- par la forte présence de résidences secondaires (92% des 53 000 lits touristiques)
- et par la typologie structurelle du parc de logement relativement plus ancien dans cette partie centrale des Pyrénées : 49% des résidences principales sont construites avant 1949 contre 37% sur les territoires comparables de l'étude INSEE de 2014.

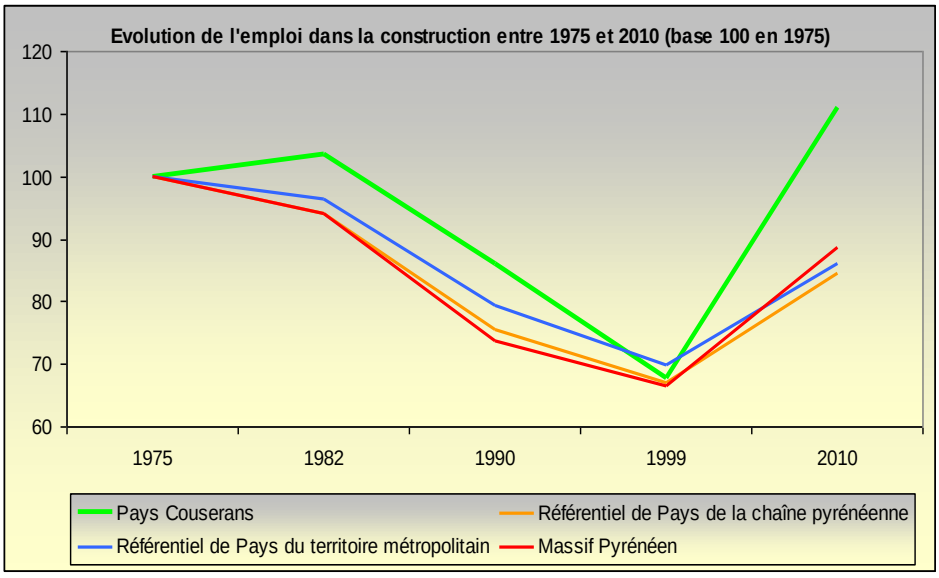

Source : INSEE, portrait de territoire, février 2014

Le poids du secteur de la construction est supérieur dans l'économie Couserannaise que dans l'économie Ariégeoise.

Il s'agit donc d'une particularité territoriale. Par ailleurs, le Couserans dispose d'un Lycée professionnel d'apprentissage des métiers de la construction (Lycée Bergès)

L'industrie, un secteur en recul mais qui résiste

En 2010, l'industrie représente 12 % de l'ensemble des emplois du Couserans avec 1 200 emplois. La proportion de l'emploi industriel dans l'emploi total est moindre que dans les pays comparables de la chaîne pyrénéenne (14 %). Dans les années 2000, le Couserans perdait 2 papeteries soit 10% des emplois industriels (Matussière et Forest à Lédar et Pourlande à Saint-Lizier). L'établissement pourvoyeur du plus grand nombre d'emplois industriels en 2015 est la papèterie de la Moulasse (groupe SWM) avec 280 salariés à Eycheil.

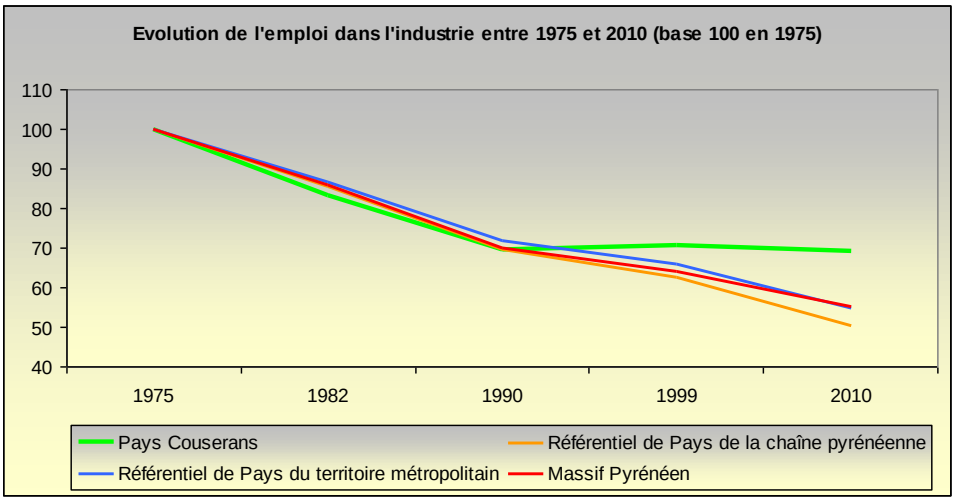

Source : INSEE, portrait de territoire, février 2014

Le secteur industriel peut malgré tout s'appuyer sur un tissu de PME - TPE agroalimentaires familiales diversifiées avec des produits à forte notoriété. Le secteur de l'industrie agroalimentaire représente environ 300 emplois en 2014 contre environ 200 en 2000 soit une progression de 55% sur la période. Le Couserans produit la moitié du tonnage du fromage au lait cru de la chaine Pyrénéenne et génère la moitié du chiffre d'affaire du secteur agroalimentaire de l'Ariège.

L'agriculture: une économie qui pèse en Couserans

Malgré la diminution de 46 % du nombre d'exploitations et de plus de 11 % de la surface agricole utile (SAU) entre 1988 et 2010 (respectivement -15% et -5% depuis 2000), l'agriculture tient encore une place importante dans ce territoire rural, elle représente 8 % des emplois.

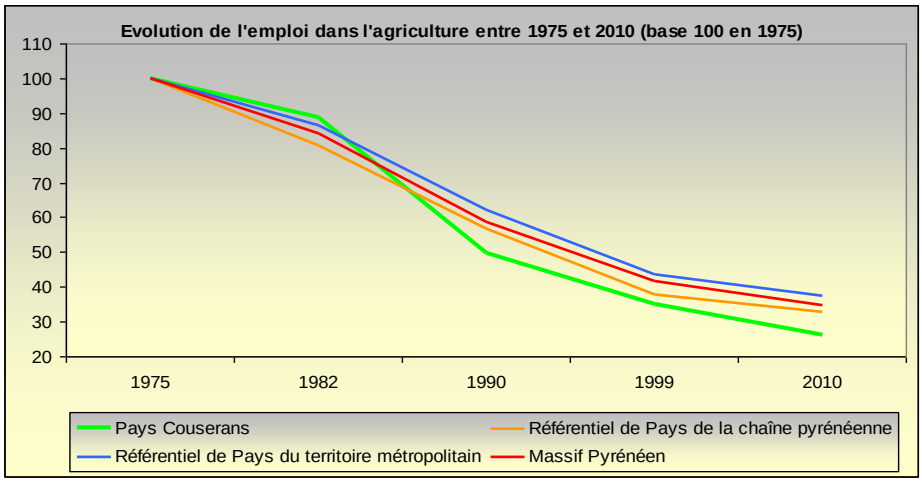

Source : INSEE, portrait de territoire, février 2014

Cette part de l'emploi agricole dans l'emploi total est plus importante que dans les territoires similaires : 2 points de plus que les pays de la chaine Pyrénéenne et 5 points de plus que dans les territoires métropolitains de référence de l'étude INSEE 2014. Cependant, l'agriculture en Couserans a perdu 300 emplois depuis le début des années 2000 soit une baisse de 25% (860 emplois en 2010 contre 1 150 en 2000). Cette baisse semble par ailleurs plus importante que dans d'autres territoires similaires. Parallèlement, de manière individuelle, les exploitations ont globalement connu

une augmentation de leur SAU — autour de 36.8 ha en 2010 en Couserans pour une moyenne nationale de 55 ha, processus à mettre en relation avec la mécanisation d'une agriculture qui privilégie les fonds de vallée et les terrains accessibles. Aujourd'hui, l'élevage est une activité largement sédentarisée, grâce à une disponibilité suffisante en prés.

➔ **Les trois-quarts des exploitations orientés bovins viande ou ovins, caprins et autres herbivores**

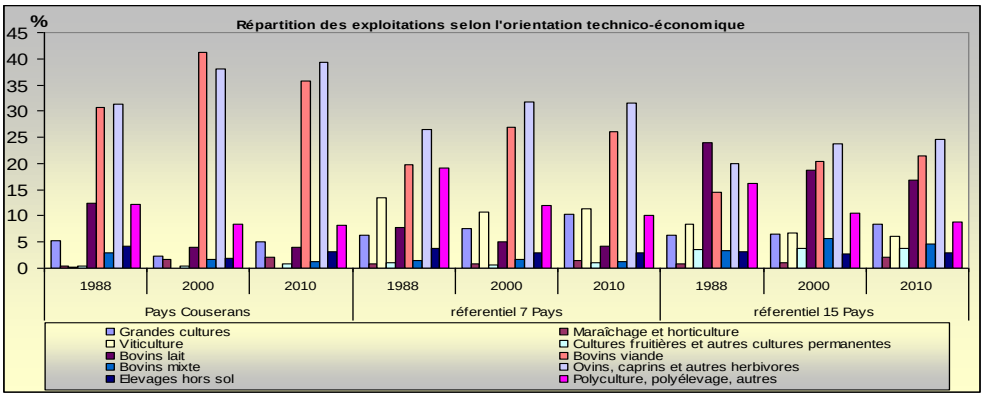

A noter la chute des exploitations bovins lait (13 à 5% en 20 ans) et bovins viandes dans une moindre mesure

Dans le contexte de diminution de la surface agricole utile et de baisse du nombre des exploitations, la forêt couserannaise croît à un rythme de 500 ha/an soit environ 300 000 m3/an.

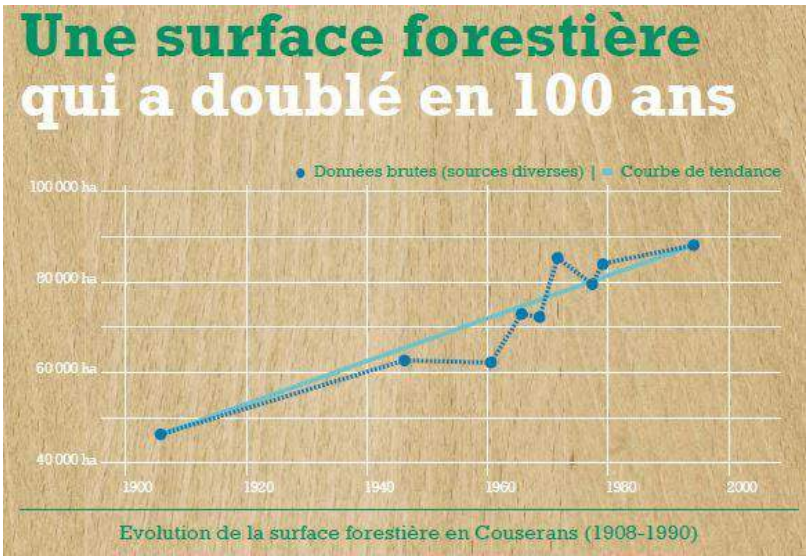

Estimation 2016 : 101 800 ha de forêts

Taux de boisement du Couserans :

1990 : 54%
2007 : 59%
2016 : 61% (estimation)

Depuis le début des années 2000, de nombreuses initiatives ont été prises par les collectivités pour dynamiser le secteur d'activité de la forêt et du bois (réseaux de chaleurs, plateformes de séchages de plaquettes bois, charte forestière, Pôle d'Excellence Rural bois…)

Malgré ces initiatives, seulement 100 000 m3 de bois sont récoltés par an sur les 300 000 m3 de croissance naturelle. 50 % de ces 100 000 m3 entrent dans le circuit de commercialisation et 50% sont autoconsommés en bois de chauffage. Sur les 100 000 m3 commercialisés, plus de 60% des produits sont transformés en dehors du Couserans et les entreprises locales se fournissent en grande partie de bois issus des autres départements. Plusieurs raisons peuvent être évoquées concernant la faible exploitation du bois local : une desserte non optimale, des conditions d'exploitations difficiles notamment liées à la pente (71% de la forêt a une pente > à 30%) et des contraintes de gestion liées à la petite taille et au morcellement de la forêt privée (plus de 15 000 propriétaires et une surface moyenne de propriété inférieure à 2 ha).

La forêt couserannaise reste cependant génératrice d'activité avec plus d'une soixantaine d'entreprises liées au secteur forêt/bois/papier : une vingtaine d'entrepreneurs de travaux forestiers, 8 scieries, 2 papèteries, une quinzaine d'entreprises de 2ème transformation (charpente, meubles)....

Un appareil commercial et artisanal fragile malgré une densité supérieure à la moyenne départementale

Plus de 1300 activités répartis à 63% d'activités commerciales et à 37% d'activités artisanales (activités sans devanture). L'agglomération de Saint-Girons concentre 90% du C.A des activités commerciales du Couserans et la ville de Saint-Girons dispose d'un appareil commercial dimensionné pour une ville de 25 à 30 000 habitants.

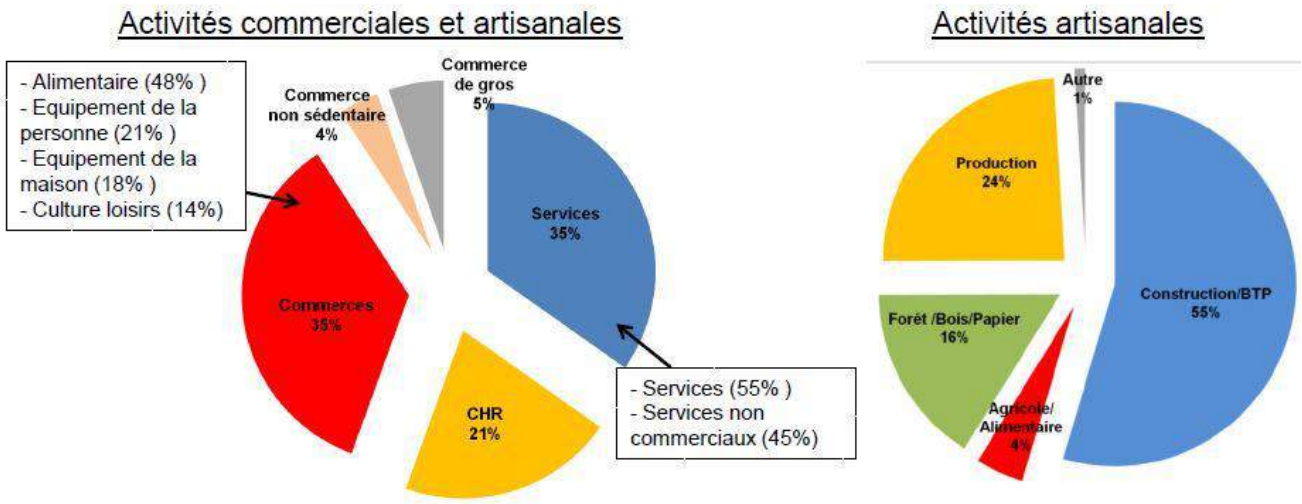

Le secteur artisanal dans l'alimentaire croît sur la période, des unités fondées sur une base agricole structurée se créent comme le « Grenier à jambon », les GAEC de la « Buscalière » et de « La Baure » dans la transformation du lait en yaourts, etc…. Ce secteur continue de se développer et de créer de l'emploi et ces structures s'appuient notamment sur le développement des circuits courts de proximité et sur des outils comme l'abattoir de proximité du Couserans ou la plateforme « Terroirs-Ariège-Pyrénées ». Cette plateforme nait en 2011 afin de sécuriser les débouchés des produits locaux et est organisée en coopérative à l'échelle de l'Ariège. Elle comprend 70 producteurs et artisans fournisseurs, livre à 25 clients réguliers 65 tonnes de produits locaux à la restauration collective chaque année.

Autour de l'abattoir, la filière viande se structure sous différentes formes, d'associations d'éleveurs structurées autour de cahiers des charges de production en passant par la particularité couserannaise des Bouchers-Abatteurs plus nombreux qu'ailleurs.

Une spécificité dans la santé

La santé et l'action sociale comptent plus de 2300 salariés et non salariés, c'est par conséquent le premier secteur d'activité du Couserans. Il représente plus de 21% du total des emplois. Il s'agit là d'une spécificité puisque cette proportion dans l'ensemble des emplois est bien plus importante en Couserans que dans des territoires similaires étudiés par l'INSEE en 2014 (+ 4 à 7 points). Les administrations et l'enseignement comptent quant à eux 1800 emplois, les services aux entreprises et particuliers 1100 emplois.

Le tourisme, un secteur créateur de richesse mais peu pourvoyeur d'emplois

47 % de la richesse produite en Couserans découle du tourisme. Plus précisément, sur 100 euros qui entrent sur le territoire du Couserans, 47 euros proviennent de dépenses touristiques pour seulement 7 euros de la production industrielle et agricole (*source : Acadie, étude exploratoire pour un contrat de revitalisation économique du Couserans, mars 2009).*

Cependant, l'accueil touristique repose essentiellement sur les résidences secondaires (92% des 53 000 lits touristiques du Couserans) et l'hébergement marchand reste peu important.

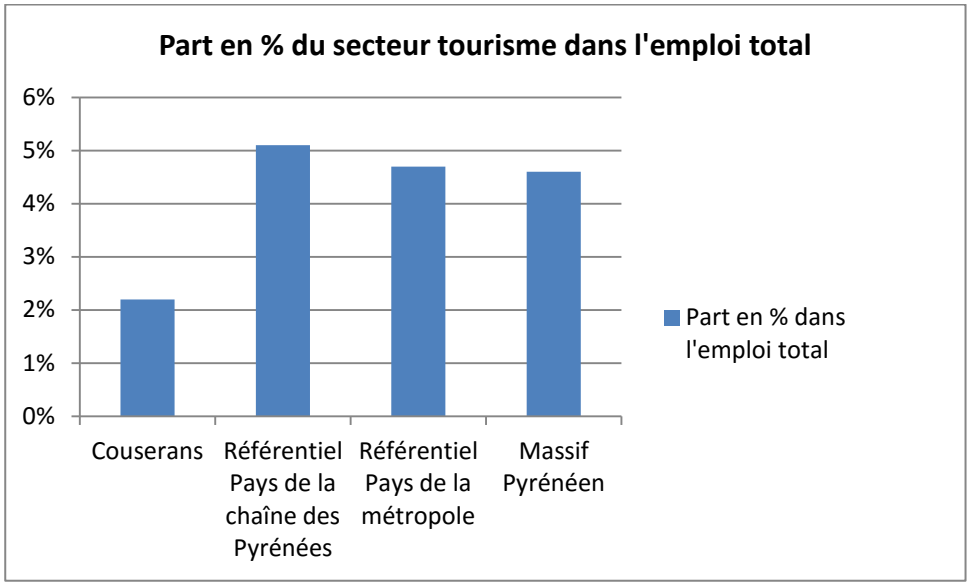

La part de l'emploi total des activités caractéristiques du tourisme est deux fois moins importante que dans les territoires similaires.

Des établissements de petites tailles

Plus de 90% des établissements ont un effectif inférieur à 10 salariés et près de la moitié des établissements ne comptent pas de salarié. 7 établissements seulement à l'échelle de la Zone d'emploi ont plus de 50 salariés et 1 seul établissement a plus de 250 salariés (Papèterie de la Moulasse). En 2005, 2 papèteries figuraient aux premières places des établissements comportant le plus grand nombre de salariés, en 2015, seule subsiste la papèterie SWM de la Moulasse qui reste l'établissement qui emploie le plus grand nombre de Salariés, suivent la construction et le commerce.

L'emploi salarié au 31 décembre 2014

Volume et évolution par secteur

Secteur d'activité (NAF A17/A38b)	Volume en 2014 Etabl.	Volume en 2014 salariés	Evo. annuelle des effectifs en volume	Evo. annuelle des effectifs en %
AGRICULTURE	1	4	+0	+0,0%
INDUSTRIE	95	1 001	-27	-2,6%
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	19	221	+2	+0,9%
Industries extractives	0	0	+0	-
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	14	74	+0	+0,0%
Production et distribution d'eau- assainissement, gestion des déchets et dépollution	5	147	+2	+1,4%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	50	313	-11	-3,4%
Cokéfaction et raffinage	-	-	-	-
Fabrication d'équip. électriques, électroniques, informatiques- fab. de machines	0	0	+0	-
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	-	-	-	-
Fabrication d'équipements électriques	-	-	-	-
Fabrication de machines et équipements n.c.a.	0	0	+0	-
Fabrication de matériels de transport	2	3	-1	-25,0%
Fabrication d'autres produits industriels	24	464	-17	-3,5%
Fabrication de textiles, industries de l'habillement, industrie du cuir et de la chaussure	0	0	+0	-
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	9	348	-11	-3,1%
Industrie chimique	-	-	-	-
Industrie pharmaceutique	-	-	-	-
Fabrication produits en caoutchouc et plastique ainsi que autres produits minéraux non métal.	3	28	-4	-12,5%
Métallurgie et fabrication de produits métal. sauf machines et équipements	4	69	+5	+7,8%
Autres industries manufacturières- réparation et installation de machines et d'équipements	8	19	-7	-26,9%
CONSTRUCTION	102	519	+3	+0,6%
Construction de bâtiments	6	17	+1	+6,3%
Génie civil	7	91	-2	-2,2%
Travaux de construction spécialisés	89	411	+4	+1,0%

TERTIAIRE	**610**	**2 711**	**-67**	**-2,4%**
COMMERCE	**212**	**879**	**-22**	**-2,4%**
SERVICES	**398**	**1 832**	**-45**	**-2,4%**
Transports et entreposage	**19**	**265**	**-4**	**-1,5%**
Hébergement et restauration	**83**	**238**	**-17**	**-6,7%**
Information et communication	**8**	**25**	**-3**	**-10,7%**
Edition, audiovisuel et diffusion	6	11	-1	-8,3%
Télécommunications	1	10	+0	+0,0%
Activités informatiques et services d'information	1	4	-2	-33,3%
Activités financières et d'assurance	**34**	**106**	**+7**	**+7,1%**
Activités immobilières	**14**	**18**	**-3**	**-14,3%**
Activités scientifiques et techniques- services administratifs et de soutien, dont intérim	**73**	**285**	**-18**	**-5,9%**
Activités juridiques, comptables, gestion, architecture, ingénierie, contrôle et analyses techniques	33	119	+0	+0,0%
Recherche-développement scientifique	2	54	+10	+22,7%
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	10	31	+1	+3,3%
Activités de services administratifs et de soutien	28	81	-29	-26,4%
Administrations publiques, enseignement, santé humaine et action sociale	**84**	**723**	**-16**	**-2,2%**
Administration publique	-	-	-	-
Enseignement	4	10	-1	-9,1%
Activités pour la santé humaine	55	210	-19	-8,3%
Hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement	25	503	+4	+0,8%
Autres activités de services	**83**	**172**	**+9**	**+5,5%**
Arts, spectacles et activités récréatives	27	38	+7	+22,6%
Autres activités de services	56	134	+2	+1,5%
Activités des ménages en tant qu'employeurs	-	-	-	-
Activités extra-territoriales	-	-	-	-
ACTIVITÉ INCONNUE	-	-	-	-
TOTAL SUR LE BASSIN D'EMPLOI DE SAINT GIRONS	**808**	**4 235**	**-91**	**-2,1%**

Source : Pôle Emploi Midi-Pyrénées, 2014, effectifs salariés des établissements employeurs du secteur privé ayant au moins 1 salarié au 31/12/14

Les dispositifs d'accompagnement économique :

En 15 ans, de manière coordonnée et conformément à la charte de développement du Pays, les collectivités du Couserans ont investi pour améliorer l'offre de services à la population, l'offre touristique et l'offre aux entreprises. 60 millions d'euros ont en effet été consacrés aux investissements réalisés dans le cadre de l'axe 1 : structuration du territoire pour favoriser les initiatives et l'accueil de nouveaux actifs. Ces investissements ont permis de combler en partie le retard d'équipement dont souffrait le territoire et de soutenir l'activité économique dans un contexte national de glissement du secteur primaire vers le secteur tertiaire. Aujourd'hui selon Philippe Estèbe, le Couserans est caractérisé à 75% par l'économie « présentielle », c'est-à-dire, une économie basée sur « ses » habitants, qu'ils soient jeunes, adultes ou retraités et sur « ses » touristes, générant ainsi des besoins en services, artisanat, commerce, ….

Dans cette période, des dispositifs d'accompagnement ont été mis en place, accompagnement matériels comme immatériels :

Cap Couserans : la pépinière tertiaire située à Saint-Lizier a un rôle de coordination économique sur le territoire et a été créé par le Département de l'Ariège en 2003. Cette pépinière accueille entreprises et structures d'accompagnement (Créer, ADIE, Chambre des métiers…)

Le schéma des infrastructures économiques : réalisé en 2006 montrait que 2 hectares de zones d'activités étaient consommés par an en Couserans et que, s'agissant de l'immobilier d'entreprises, les possibilités d'accueil étaient faibles (conséquence, absence de réactivité pour des projets -les plus fréquents- qui nécessitent un accueil temporaire avant investissement plus durable par l'entreprise elle-même). Il convenait donc d'apporter une réponse à plusieurs niveaux pour anticiper et susciter la demande et répondre aux activités de prospection économique, notamment en lien avec les Agences économiques départementale et régionale.

Dès lors, 3,2 millions d'€ ont été investi dans la modernisation et l'extension des infrastructures économiques depuis 2003 afin de créer les conditions nécessaires à l'accueil d'entreprises, des bâtiments 1er accueil d'entreprise complètent ce dispositif. Par ailleurs, l'unité territoriale du CNRS, unité de recherche, a vu fortement croître ses emplois de haut niveau (40 emplois sur site).

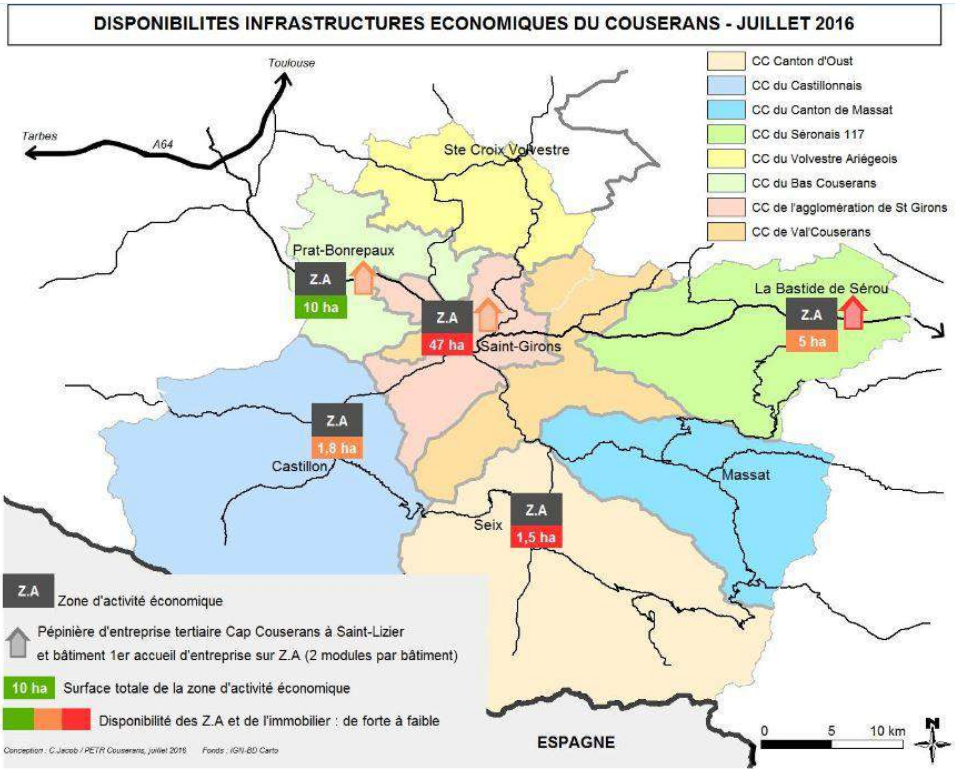

Après des années difficiles, l'**abattoir du Couserans** situé sur la Z.A du Couserans à Lorp-Sentaraille a su s'organiser en SCIC afin d'augmenter son tonnage.

L'abattoir est un outil essentiel dans le paysage agricole du Couserans et de la vallée du Salat.

Le fonds de conversion : la mise en place du fonds de conversion est consécutive à la perte de 10% de l'emploi industriel du Couserans lors de la fermeture de la papèterie de Lédar en 2008. Un plan de revitalisation a dès lors été signé par le Pays Couserans, l'Etat, La Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège. 523 000 € de prêts ont été attribués à une quinzaine d'entreprises. Ce fonds a permis le maintien de 41 emplois industriels et la création nette de 70 emplois en ETP/CDI dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'artisanat de production, du tourisme et de l'industrie. Parallèlement, les collectivités ont participé aux contrats d'appui Régionaux qui ont permis à nombre d'entreprises de bénéficier d'un soutien direct à leurs investissements.

Le projet RIDER : constitution d'un réseau d'innovation d'une trentaine d'entreprises du Couserans dans le cadre du Projet européen RIDER entre 2011 & 2012, accès à l'innovation des TPE du Couserans pour des projets innovants, mise en ligne du site e-vitrine collaboratif : www.couserans-innovation.com

La Gestion Territoriale des Emplois et Compétences : Un accord cadre a été signé en 2012 entre le Pays et l'Etat pour favoriser la mise en place de la « Plateforme Emploi-Formation-Compétences du Couserans ». La vocation de ce service est de développer une démarche de GPEC Territoriale auprès des entreprises en anticipant et ajustant les compétences du territoire au développement des activités et des mutations économiques. Deux thématiques prioritaires sont développées au sein de la plateforme : la construction durable et l'agroalimentaire.

Une soixantaine d'entreprises commerciales et artisanales du Couserans a été aidé, des sessions de formations pour les entreprises ont été organisées *(optimisation des points de vente, démarche de progrès…)*, plus de 40 opérations collectives ont été initiées sur la période. Le Syndicat de Pays a porté l'étude pour une nouvelle OMPCA en 2011 dans le cadre du plan de revitalisation.

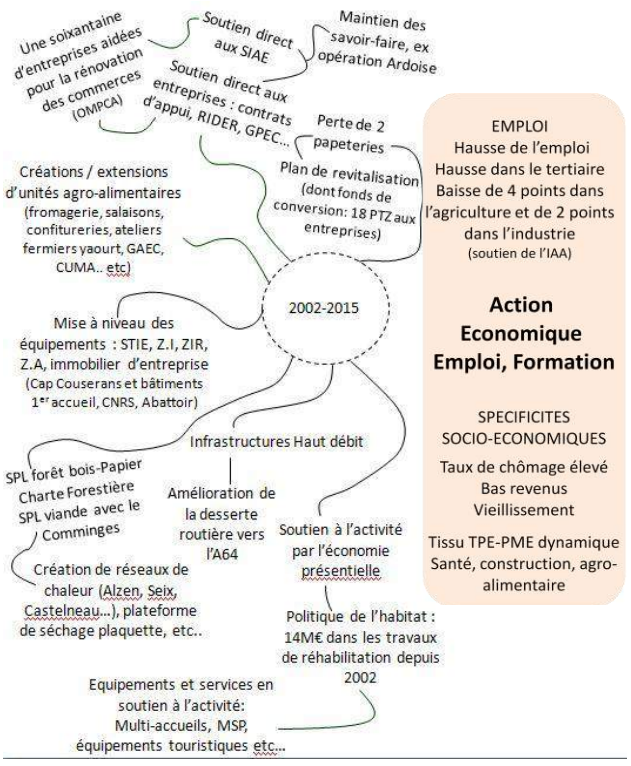

Synthèse du diagnostic

ATOUTS		FAIBLESSES
- Dynamisme démographique et attractivité territoriale récente - Identité culturelle forte - Proximité de l'aire Toulousaine (1h) - Part importante des « retraités » (revenus de transfert et pouvoir d'achat supérieur) - Hausse des emplois depuis 2000 - Présence d'infrastructures économiques : Z.A, Z.I, bâtiment 1er accueil d'entreprises, Pépinière Cap Couserans - 3 Lycées, dont 2 Lycées professionnels	**POPULATION ET TERRITOIRE**	- Manque de notoriété du territoire - Absence réseau autoroutier / ferroviaire - Pas de connexion routière avec l'Espagne - Hausse de la population à bas revenu - Augmentation du nombre de demandeurs d'emploi depuis 2000 (de 1200 à 3000) - Baisse emploi salarié privé depuis 2012 - Moins d'établissements de grandes tailles par rapport aux territoires de références - Taux d'occupation de certaines Z.A - Faiblesse des formations Post-Bac
OPPORTUNITES		**MENACES**
- Proximité de l'aire urbaine Toulousaine - Hausse de la population depuis 1999 - Voie de communication en développement - Frontalier avec la région catalane - Schéma de cohérence territoriale - Territoire en ZRR, présence de QPV sur Saint-Girons		- Crises internationales - Nombreux salariés, agriculteurs, artisans ou commerçants de 50 ans ou plus (près d'1/3 pour les salariés) et moins de jeunes agriculteurs: risque de non transmission - Perte d'attractivité (emploi et population)

ATOUTS		FAIBLESSES
- Tissu de TPE-PME diversifiées : scierie, métallerie, plastique, agro-alimentaire - Savoir-faire et main d'œuvre disponible - - Exonérations et dispositifs particuliers (ex : ZRR, zonage AFR…)	**INDUSTRIE**	- Industrie papetière en recul (~ 300 salariés en 2016 contre ~ 550 en 2000 et perte de 2 papeteries sur 4) - Industrie aéronautique absente sur le territoire (1er secteur industriel régional avec 53 500 salariés) - Absence d'industrie extractive
OPPORTUNITES		**MENACES**
- Plan national de ré-industrialisation - Aéronautique, 1er secteur industriel en Midi-Pyrénées - - Disponibilité de terrains sur Z.A		- Contrôle économique faible (centre de décision hors Couserans, ex : SWM)

ATOUTS		FAIBLESSES
- Filière artisanale forte - Parc de résidences secondaires important - Présence du lycée professionnel des métiers de la construction A.Bergès	**CONSTRUCTION**	- Baisse du nombre d'emplois depuis 2012 - Baisse du nombre de construction neuve
OPPORTUNITES		**MENACES**
- Retour au « Pays » des retraités - Plans national et régional Silver économie / vieillissement de la population - Loi de transition énergétique, TEPCV... - Parc logement relativement ancien - Aides à la rénovation, politique de l'habitat, PTZ… - Développement d'aides aux matériaux (ex : ardoise) - Evolution technologique dans le bâtiment		- Poursuite de la baisse du nombre de construction neuve - Baisse des aides à l'Habitat - Incapacité pour les très petites entreprises (majoritaires en Couserans) à s'adapter à l'évolution des normes, notamment énergétique

ATOUTS	AGRICULTURE-AGROALIMENTAIRE	FAIBLESSES
- Maillage territorial de la filière agroalimentaire (agriculture, abattage et/ou transformation) - Tissu de PME - TPE familiales diversifiées avec produits à forte notoriété, médailles au salon de l'agriculture - Filière Artisanale en développement et s'appuyant sur des savoir-faire dans l'alimentaire (fromage, croustades, confitures, salaisons, millas…) - Hausse du nombre d'emplois dans l'agroalimentaire - Augmentation du tonnage au niveau de l'abattoir - Présence de labels AB, marque Parc, Produit en Couserans, de démarches de valorisation de filières (dont AADEB pour la viande), etc… - Estives de qualité et structurées (associations Foncière Pastorale et Groupements Pastoraux)		- Faible notoriété du territoire - Baisse de l'emploi dans l'agriculture et du nombre d'exploitations bovins lait - Absence de signes officiels de qualité et d'origine propres au territoire (IGP…)
OPPORTUNITES		**MENACES**
- Soutien de la filière agro-alimentaire - Evolution des achats des consommateurs (circuits courts, produits de qualité, …) - Loi pour favoriser le bois local dans les appels d'offres de bâtiment - Label "Identité montagne" de l'Union Européenne		- Risque d'effet domino sur l'approvisionnement des IAA si poursuite de la baisse dans l'agriculture - - nombreux agriculteurs de 50 ans ou plus et moins de jeunes agriculteurs

ATOUTS	TERTIAIRE	FAIBLESSES
- Présence du CHAC avec 1 000 emplois - Forte densité commerciale à St-Girons		- Baisse de l'emploi salarié dans le commerce depuis 2013
OPPORTUNITES		**MENACES**
- Plan régional et National Silver Economie - Schéma de Cohérence territoriale		- Evasion commerciale - Territoire au contrôle économique faible (centre de décision hors Couserans: CHAC)

Des débats constructifs entre élus et socioprofessionnels en commission Action économique, Emploi, Formation

«La structuration plus forte à l'échelle du Couserans offre de nouvelles opportunités. Dans ce cadre, aménagement équilibré et positionnement dans les réseaux d'échanges sont les maîtres mots : s'ouvrir à l'aire toulousaine en consolidant les liens avec la basse vallée du salat et l'A64 mais aussi étudier l'opportunité d'une route transfrontalière et saisonnière sont quelques-uns des points majeurs à porter dans le projet de territoire 2016-2026.

Soutenir l'emploi en consolidant le tissu des entreprises et exploitations agricoles doit également être une priorité du projet de territoire à court terme. Les termes « synergie », « coopérations », « initiatives privées » sont fortement évoqués. Les entreprises appellent notamment à travailler ensemble à des démarches collectives territoriales.

Le projet économique basé sur une consommation locale accrue et sur la valorisation des ressources locales et des savoir-faire notamment dans l'alimentaire est plébiscité (circuits courts de proximité, soutien à la professionnalisation et aux actions collectives de valorisation des productions locales, identification territoriale, commercialisation & communication, énergies renouvelables…).

En somme, le Couserans doit être productif ! »

2016-2026 : « un territoire économiquement ouvert, identifié, organisé & tourné vers la qualité »

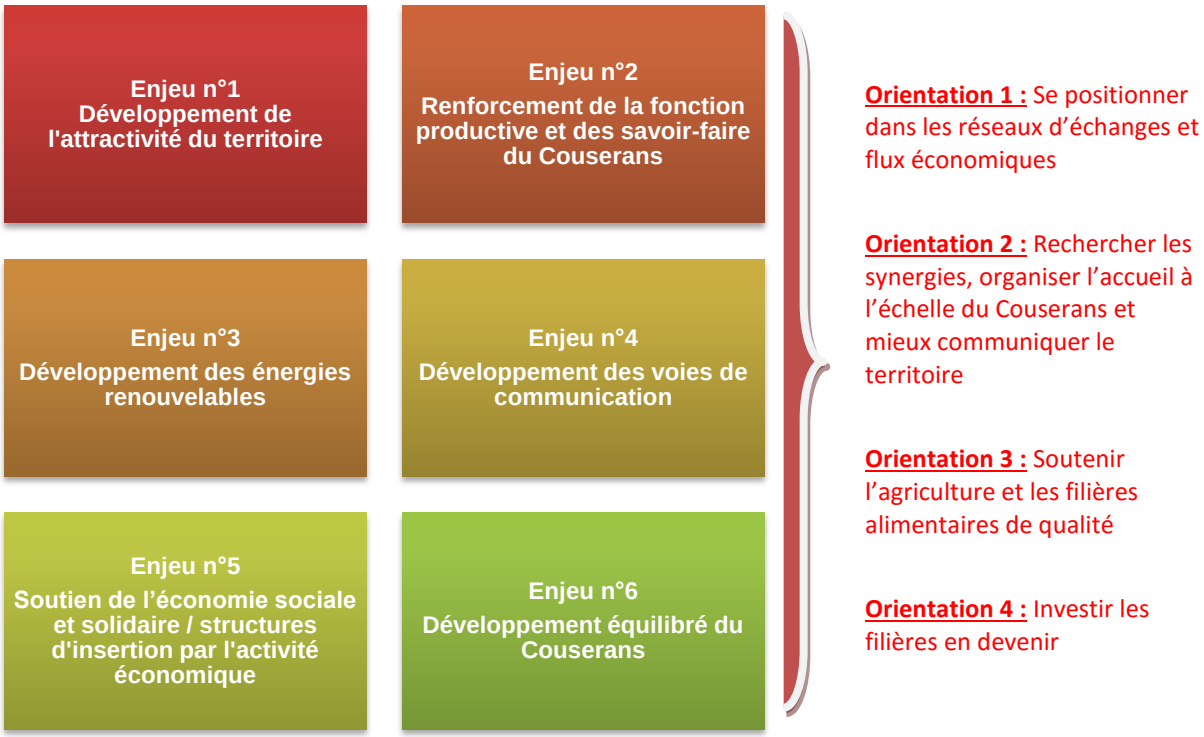

Enjeu n°1 : développement de l'attractivité du territoire

Entre 1999 et 2015, le Pays Couserans gagne 2 000 habitants pour atteindre plus de 30 700 habitants. Cette inversion positive de la courbe démographique est liée exclusivement à l'apport migratoire qui compense désormais un déficit naturel persistant. Cette croissance de la population profite à toutes les vallées. L'attractivité récente en est le moteur et est plus forte en moyenne que dans les territoires similaires. Cependant, sans maintien de l'apport migratoire, le Pays serait confronté de nouveau à une baisse de population. Être en mesure d'accueillir les nouveaux habitants tout en maintenant la population résidante, c'est-à-dire, soutenir l'économie présentielle est un des enjeux du territoire.

Enjeu n°2 : renforcement de la fonction productive et des savoir-faire du Couserans

Le Couserans est un territoire rural et de montagne où les savoir-faire et les productions dans l'alimentaire s'exportent et créent de l'emploi, où la part de l'agriculture dans l'emploi total est supérieure aux territoires comparables mais où la déprise gagne chaque année un peu plus les terres agricoles. Renforcer la fonction productive et les savoir-faire du Couserans devient donc une nécessité et l'un des enjeux du projet de territoire 2016-2026. Cette fonction productive créatrice de valeur doit en effet être maintenue pour garantir au territoire des activités autres que celles liées aux seules fonctions récréative et résidentielle auxquelles un territoire comme le Couserans pourrait se destiner (cadre de vie et proximité de l'agglomération Toulousaine).

Enjeu n°3 : développement des énergies renouvelables

Dans un contexte international de réduction des énergies carbonées, dans un territoire montagnard labélisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » via le PNR des Pyrénées Ariégeoises et où les ressources naturelles sont abondantes autour de l'eau et de la biomasse notamment, développer les énergies renouvelables est l'un des enjeux du projet de territoire 2016-2026. Cet enjeu de développement repose en outre sur la capacité de certaines activités liées aux énergies renouvelables à créer de l'emploi non délocalisable car assis sur les ressources locales pérennes (ex : biomasse).

Enjeu n°4 : développement des voies de communication

Dans un territoire rural où la population croît dans toutes les vallées, positionné sur la frontière franco-espagnol mais sans accès direct à l'Espagne, mal desservi par le transport collectif et où le rail n'existe plus depuis plusieurs décennies, développer les voies de communication internes et externes afin de maintenir un niveau d'activité suffisant dans les vallées est un enjeu majeur du projet de territoire 2016-2026. Cet enjeu opérationnel embrasse notamment les enjeux d'attractivité du territoire et d'aménagement équilibré du Couserans.

Enjeu n°5 : soutien de l'économie sociale et solidaire / structures d'insertion par l'activité économique

En Couserans, les revenus sont plus bas que dans les territoires comparables et le taux de chômage et le taux de bénéficiaires du RSA sont parmi les plus élevés de la Région. Cependant, ce territoire est pourvu de structures organisées d'insertion par l'activité économique, d'un groupement d'économie sociale et solidaire inscrit dans des réseaux régionaux et qui concentrent une part non négligeable de l'emploi local. Soutenir cette économie sociale et solidaire au cœur de la thématique « action économique, emploi, formation » et dans un territoire rural qui comporte de nombreuses fragilités est l'un des enjeux du projet de territoire 2016-2026.

Enjeu n°6 : développement équilibré du Couserans

Le scénario de la fracture territoriale est celui d'une dissociation des intérêts économiques et urbains de l'agglomération de St-Girons de ceux des territoires montagnards. Le piémont cherche les voies de son développement en "tournant le dos" aux hautes vallées, séparant ainsi le destin des deux parties du Couserans. Aménager le Couserans de manière équilibrée est l'un des enjeux du projet de territoire 2016-2026, notamment dans le contexte d'unification des communautés de communes du Couserans en une seule au 1er janvier 2017.

Les orientations et actions clefs

Orientation 1 : Se positionner dans les réseaux d'échanges et flux économiques

Dans le contexte pyrénéen de vallées orientées nord-sud, à une heure de route de la métropole Toulousaine, le Couserans est le seul arrondissement frontalier du massif à ne pas disposer d'un accès direct à l'Espagne. Cet axe Nord-Sud plébiscité se renforce cependant avec les investissements réalisés au nord pour rejoindre l'A64 Toulouse-Bayonne, la connexion Haut-Garonnaise devant cependant être finalisée. Enfin, les infrastructures haut débit installées accélèrent quant à elles le désenclavement numérique et permettent la mise en compétitivité du territoire. Le plan de développement de la fibre optique engagé par le Département consolidera encore le positionnement du Couserans dans les réseaux d'échanges.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 4 et 6

- → *Raccorder le Couserans à l'A64 et engager le projet de pénétrante Nord de Saint-Girons*
- → *Etudier l'opportunité d'une ouverture aux territoires du versant sud (route saisonnière d'altitude) assortie d'un plan de développement commun de la frontière (culturel, touristique, pastoral et environnemental),*
- → *Poursuivre le plan Haut débit / déploiement de la fibre optique porté par le CD09*

Orientation 2 : Rechercher les synergies, organiser l'accueil à l'échelle du Couserans et mieux communiquer le territoire

Dans un contexte global de rapprochement, d'aménagement du territoire et de développement économique (fusion des 8 communautés de communes du Couserans, fusion des offices de tourisme autour de la « Destination Couserans », …) organiser et structurer plus fortement les opérateurs économiques à cette échelle à court terme devient une nécessité stratégique pour une unité d'action et une performance économique accrue.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 5 et 6

- → *Des professionnels organisés et structurés à l'échelle du Couserans*
- → *Des moyens confortés pour l'animation économique du Couserans (transversalité, partenariats collectivités-interprofession-interconsulaire, animation des zones d'activité et bâtiments 1er accueil, professionnalisation accrue des acteurs notamment associatifs…)*
- → *Mise en œuvre d'un plan pluriannuel de marketing territorial (identification territoriale basée sur la qualité, affirmée et promue collectivement)*
- → *La réalisation du Schéma de COhérence Territoriale pour donner corps à cette nouvelle organisation territoriale (notamment à travers d'outils comme le Document d'Aménagement Commercial, les chartes architecturales annexées au DOO du SCOT pour une meilleure qualification du bâti…)*
- → *Une priorité donnée à la consolidation du tissu des entreprises (renforcement de la présence de l'interconsulaire, poursuite de la plateforme de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences en prévision d'une mutualisation RH au service des entreprises, transmission-reprise, soutien aux pôles commerciaux et artisanaux…)*
- → *La monnaie locale à encourager pour dynamiser la consommation locale*

Orientation 3 : Soutenir l'agriculture et les filières alimentaires de qualité

Fort de ses savoir-faire industriels, artisanaux et fermiers dans l'alimentaire (fromages au lait cru, fromages fermiers, salaisons, croustades, confitures, millas, biscuits…), de son tissu de PME - TPE agroalimentaires familiales diversifiées avec des produits à forte notoriété (médailles au salon de l'agriculture), de son poids dans l'économie locale et Pyrénéenne (la moitié du chiffre d'affaire des TPE-PME agroalimentaires de l'Ariège et près de la moitié du tonnage du fromage au lait cru du massif des Pyrénées, avec l'augmentation des emplois dans ce secteur entre 2000 & 2014), avec la présence de labels "AB" et "Label Rouge", "marque Parc" et marque "produit en Couserans" et d'un abattoir géré par la filière en SCIC, le Couserans doit dans les 10 prochaines années collectivement tirer parti de ces avantages acquis afin d'augmenter la création de valeur sur son territoire. Ceci ne sera possible que par un travail collectif de fond visant à créer du lien, des « liaisons locales » entre acteurs du type cluster, transversales, intersectorielles,

interprofessionnelles, et embrassant l'ensemble des filières agricoles (amont-aval, c'est-à-dire du foncier et de l'installation à la commercialisation). Maintenir la fonction productive du Couserans est un des enjeux majeurs du projet de territoire 2016-2026.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 2, 5 et 6

- → *Etudier la faisabilité d'une maison de l'agro-alimentaire afin d'accompagner la création de valeur sur le territoire (point de fixation des initiatives, structures interprofessionnelles et inter-filières de soutien et d'appui aux circuits courts de proximité, actions collectives pour gagner des marchés, montée en compétence dont commercialisation pour certaines filières...),*
- → *Coordonner des actions sur le foncier pour l'installation et la transmission facilitée de Jeunes agriculteurs, action spécifique Lait pour compléter la production locale, soutien aux démarches de labellisation des productions,*
- → *Conforter la filière viande autour de l'abattoir (dont spécificité des bouchers abatteurs en Couserans),*
- → *Développer la notoriété des marchés de plein vent*

Orientation 4 : Investir les filières en devenir

Investir davantage les filières en devenir et innover dans ces filières est pour le Couserans un enjeu de développement territorial pour la prochaine décennie. Innover ici peut n'avoir rien d'innovant ailleurs, cependant, cette démarche qui s'appuie sur les ressources et les compétences locales et qui introduit quelque chose de nouveau dans le fonctionnement du territoire induit une transformation des pratiques qui doit être soutenue. L'innovation est plurielle, diversifiée, ses formes sont multiples et parfois combinées, elle n'est pas que technologique, elle est aussi dans nos territoires ruraux, innovation managériale en ressources humaines et innovation organisationnelle. Elle s'enrichit de démarches intersectorielles mixtes et du renforcement des partenariats locaux et institutionnels. Elle préfigure une part des emplois de demain.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 2, 3 et 6

- → *Poursuivre la GTEC sur la construction durable (transition énergétique et transition numérique – dont BIM) et susciter l'arrivée d'une formation post bac dans ce domaine au Lycée Bergès*
- → *Développer l'économie du vieillissement en organisant une filière « bien vieillir en Couserans » (logement témoin, télésanté, maintien à domicile…)*
- → *Soutenir l'économie numérique en développant notamment les usages (fibre optique, tiers lieu numériques, e-commerce…)*
- → *S'appuyer sur les ressources locales :*
  . en s'engageant dans un plan de développement des énergies renouvelables (eau, biomasse…),
  . en investissant de façon durable le champ des activités extractives dans le respect des équilibres économiques, sociaux et environnementaux,
  . en développant les initiatives et les innovations dans la filière bois

Le tourisme au cœur du Couserans : vers un accueil de qualité et une offre reconnue

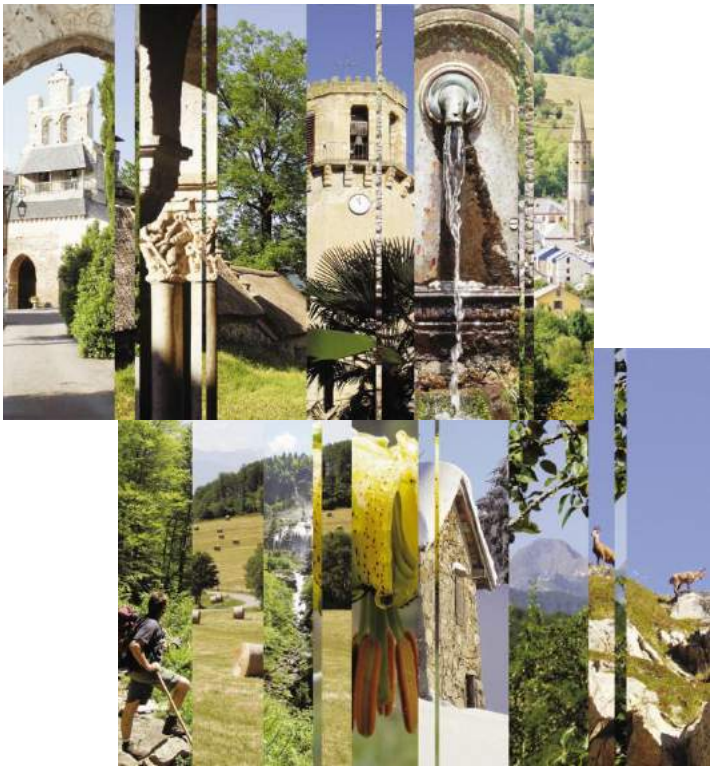

Diagnostic 2002-2015

Un état des lieux des activités touristiques et patrimoniales du territoire a été établi avec les membres de la commission Tourisme & Patrimoines préalablement à l'identification des enjeux et des orientations du projet de territoire.

L'état des lieux prend appui sur différents travaux et études menés depuis les années 2000 : le diagnostic territorial adossé à la Charte du Pays Couserans (2002), les données relevées par les offices de tourisme et l'observatoire départemental (ADT 2004-2015), les rapports d'études présentés au cours des formations-développement menées avec l'ADEPFO (2012-2015), notamment dans le cadre du projet « Destination de Proximité Couserans – Ariège-Pyrénées ».

Un système touristique diffus doté d'un fort potentiel de développement durable

S'il ne constitue pas une destination pyrénéenne de premier plan par la présence de sites à forte notoriété, le Couserans bénéficie malgré tout d'un environnement patrimonial et touristique de grande qualité. Reconnu notamment pour son cadre de vie et de séjour, l'un de ses atouts réside dans la préservation des différents milieux qui le composent, ce que la création du Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises en 2009 est venue confirmer et valoriser.

Le territoire compte ainsi de très beaux équipements touristiques pour lesquels les collectivités locales ont fortement investi. Citons par exemple la station de ski de Guzet, remarquable par la qualité de son intégration paysagère, le golf départemental récemment labellisé Ecogolf, mais également le village thermal d'Aulus-les-Bains et la cascade d'Ars. Remarquons bien évidemment la cité médiévale de Saint-Lizier, capitale historique du Couserans, associée à la Collection Ariège Grands Sites de Midi-Pyrénées et inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle avec l'église romane d'Audressein. Enfin, soulignons l'emblématique massif du Mont Valier, labellisé Forêt d'Exception dans le cadre du projet territorial de l'ONF, dont les reliefs rappellent jusqu'à l'agglomération toulousaine la présence de vallées et d'estives de haute montagne où les randonneurs côtoient les bergers et leurs troupeaux.

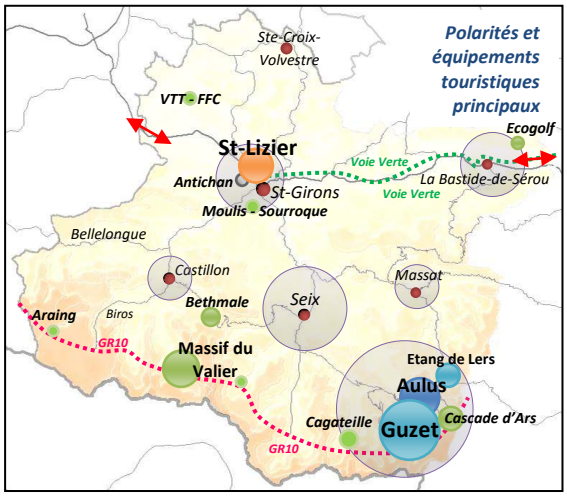

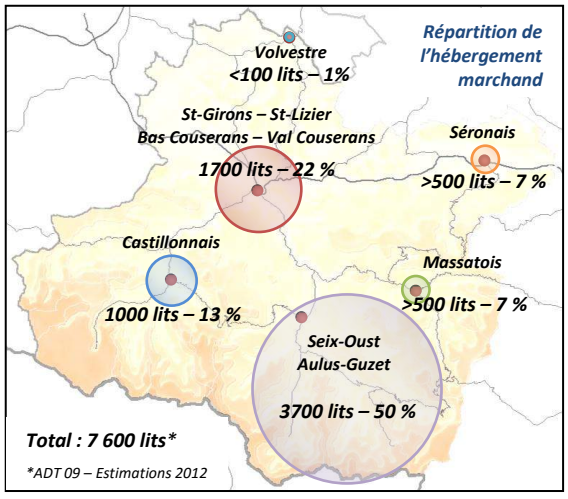

Portée par ces équipements structurants dont le maillage atteste du caractère diffus de l'offre touristique, la destination reste cependant déséquilibrée du point de vue de la distribution géographique de l'hébergement marchand. Ainsi, les vallées de montagne concentrent près de 70 % des lits (50 % pour les seules vallées du Haut-Salat), tandis que l'agglomération de Saint-Girons et les vallées périphériques se répartissent inégalement les 30 % restant.

D'autre part, rappelons qu'une caractéristique transversale marque assurément les visiteurs du Couserans : c'est son « esprit », son « univers », incarné par sa population, ses productions, ses paysages, sa culture multiforme, ses traditions singulières comme par exemple le phénomène des « colporteurs » ou celui des « montreurs d'ours », la vallée de Bethmale, etc. C'est véritablement ce « *cinquième élément* » qui donne son originalité au territoire et à son offre, celui qui lui donne son charme unique et clairement distinctif, ce que le Couserans possède de plus que les autres destinations ariégeoises et pyrénéennes.

Des défis en termes de structuration et de production touristiques

Compte tenu de ces atouts le Couserans est cependant confronté à plusieurs défis concernant l'économie touristique. Alors qu'il dispose d'une offre étoffée sur le marché des destinations rurales et montagnardes, le territoire ne génère pas autant d'activité et d'emploi dans le secteur touristique en comparaison du référentiel Insee des Pays comparables au Couserans, à l'échelle de la chaîne pyrénéenne comme à l'échelle nationale.

Ainsi, la part de l'activité touristique dans l'emploi total sur le territoire n'est que de 2,2 %, contre 5,1 % dans les bassins de vies de référence du massif, et 4,7 % pour les zones de référence nationales. Ce constat résulte notamment d'un déséquilibre très net entre l'hébergement touristique marchand (13 % des lits) et l'hébergement non-marchand (87 % de lits en résidences secondaires). Il provient également d'une disproportion encore plus grande entre la part d'emploi relative aux autres activités caractéristiques du tourisme en Couserans (0,6 %) à celle constatée dans les zones de référence (1,8 % pour les pays de la chaîne pyrénéenne, 1,5 % au niveau national).

Bien que cette faiblesse puisse trouver une part d'explication dans la prédominance du secteur de la santé et des services à la personne, il s'agit bien d'une difficulté que le projet de développement touristique du territoire doit permettre de surmonter à l'avenir.

Les activités caractéristiques du tourisme pèsent moins dans l'emploi total que dans les zones de référence

	Pays Couserans				Référentiel de Pays de la chaîne pyrénéenne	Référentiel de Pays du territoire métropolitain	Massif Pyrénéen
	Effectif salarié	Effectif non salarié	Part en % des non salariés	Part en % dans l'emploi total	Part en % dans l'emploi total	Part en % dans l'emploi total	Part en % dans l'emploi total
Hébergement	105	66	38,5	1,7	3,3	3,1	3,1
Autres activités	49	8	13,8	0,6	1,8	1,5	1,5
Ensemble des activités caractéristiques du tourisme	154	74	32,3	2,2	5,1	4,7	4,6

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation complémentaire au lieu de travail.

Dans les activités caractéristiques du tourisme, 49 établissements génèrent en moyenne 198 postes

	Pays Couserans			
	Nombre d'établissements employeurs	Nombre de postes moyen	Part des postes à temps partiel (en %)	Amplitude saisonnière*
Hébergement	45	149	60,1	1,7
Autres activités	4	49	37,7	2,8
Ensemble des activités caractéristiques du tourisme	49	198	54,6	1,5

Source : Insee, DADS 2010 fichier établissements et fichier postes au lieu de travail.

* nombre de postes moyen du mois où le nombre de postes est maximum rapporté à celui où le nombre de postes est minimum

Zoom sur le tourisme - Diagnostic de territoire INSEE 2013-2014

En termes d'organisation touristique, le Couserans a engagé depuis plusieurs années un certain nombre de mutations nécessaires. Composé jusqu'au 1er janvier 2017 de 8 communautés de communes exerçant la compétence tourisme et de 6 offices de tourisme, le territoire assurait jusqu'à présent la promotion de son offre de manière dispersée. Si cette organisation, souvent adaptée à l'administration des vallées, n'avait pas empêché la coopération à l'échelle du territoire, elle n'avait pas permis jusqu'à présent de franchir un cap en termes de lisibilité et de production de valeur ajoutée économique.

Plus récemment, le territoire a donc amorcé l'unification des organismes d'accueil et de promotion parallèlement à la fusion intercommunale, dans le cadre d'une démarche de « destination touristique de proximité ». Ainsi, à l'instar des communautés de communes, les offices de tourisme ne formeront plus qu'une seule entité couserannaise à partir de 2017.

Dès lors, les enjeux liés à la structuration du Couserans en tant que destination, dotée à terme d'une structure organisée autour d'une stratégie partagée ont été clairement identifiés par les professionnels et les institutions partenaires du développement local. Il s'agit bien de parvenir, au cours des prochaines années, à plus d'activités et plus d'emplois dans les filières locales du tourisme, et à travailler à la satisfaction des clientèles en laissant une excellente impression d'un territoire organisé, accueillant et chaleureux.

Un pic important en été mais aussi en hiver

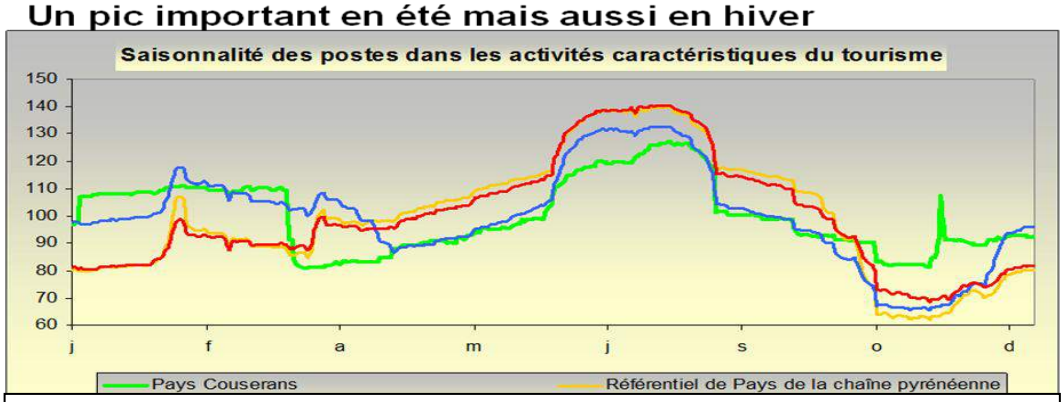

Zoom sur le tourisme - Diagnostic de territoire INSEE 2013-2014

Une destination pyrénéenne « toutes saisons » en devenir

Aujourd'hui reconnu en tant que « destination de proximité », le Couserans est un vaste territoire dont l'offre touristique est à la fois polarisée (stations, Saint-Lizier, Ecogolf, etc.) et diffuse (sites naturels, randonnées, patrimoines, sites et villages touristiques).

Ses principaux atouts concurrentiels, identifiés pour le positionnement stratégique du territoire dans le cadre du projet de destination de proximité (ADT/ADEPFO), se déclinent naturellement derrière 5 « étendards » : Saint-Lizier (patrimoines), Aulus et la Cascade d'Ars (thermalisme, activités de pleine nature), Guzet (montagne hiver & été), le Mont Valier (randonnée, nature sauvage), et enfin l'« univers » du Couserans, son cadre de vie, ses habitants, ses productions, sa culture vivante.

Cet ensemble confère ainsi au territoire un potentiel important pour développer et positionner une offre « toutes saisons », capable de répondre, selon les périodes et les cibles, aux différentes tendances et pratiques touristiques. Ainsi, c'est grâce à l'articulation efficace des spécificités de chaque vallée, de chaque site, à l'échelle du Couserans, que le territoire pourra consolider à terme son tissu économique touristique en générant de nouvelles activités et de nouveaux emplois.

C'est donc ce positionnement toutes saisons qu'il convient d'enrichir à travers la nouvelle organisation des acteurs touristiques, en misant notamment sur les atouts du territoire, comme par exemple, son attractivité sur les périodes d'intersaisons.

Un secteur en constante évolution

Jusqu'aux années 2000, le Couserans a développé son maillage économique et touristique en s'appuyant sur le chapelet de sites et d'activités qui le composait, de manière relativement peu coordonnée.

La création d'un Syndicat de Pays en 2003 a permis d'initier une stratégie de « pays touristique » en mobilisant les acteurs institutionnels et professionnels dans le cadre de programmes de coopération transfrontaliers, en prenant appui sur les spécificités patrimoniales qu'il partage avec ses voisins historiques et culturels que sont le Comminges dans les Pyrénées Haut-Garonnaises, le Val d'Aran et le Pallars en Espagne.

Parallèlement, les politiques de développement territorial et les efforts consentis par les collectivités locales ont permis au Couserans d'accompagner un grand nombre de projet publics et privés au cours des dernières décennies. Ainsi, entre 2002 et 2016, le territoire a connu de nombreuses évolutions dans le secteur touristique.

Indicateurs clefs tourisme & patrimoines

- **Plus de 7 500 lits marchands** en Couserans générant **630 000 nuitées** et **20 M€ de CA** annuels.
- **Importance du parc d'hébergement non-marchand** (près de 90%) et des résidences secondaires, faible densité de lits touristiques (32 lits/km²).
- **100 000 journées skieurs** pour **1,5 M€ de CA** annuels, et **5 M€ de CA de retombées**, et **250 emplois directs** sur le pôle Aulus-Guzet.
- **400 000 visiteurs par an** en Couserans générant notamment **53 000 entrées** dans les sites touristiques.
- **Une saisonnalité été-hiver marquée** : 42% pour l'été, 24% pour l'hiver, mais un **fort potentiel pour le printemps** (18%) **et l'automne** (16%).
- Le tourisme représente **2,2 % de l'emploi du territoire**, en retrait par rapport aux zones de référence.
- **Le Couserans pèse 25 % du volume d'affaires de la centrale de réservation** ariégeoise.
- **11% de la clientèle du Couserans est étrangère (Europe), l'essentiel provenant des régions Occitanie**, Nouvelle Aquitaine, Pays de la Loire, Bretagne.

Un parc d'hébergement en cours de mutation

En matière d'hébergement, le parc s'est significativement recomposé depuis 15 ans, avec un léger recul du nombre de lits marchands, une hôtellerie en crise qui a vu le nombre de structures s'effondrer en Ariège, mais avec un peu plus d'établissements en hôtellerie de plein air et plus récemment un essor sensible de l'offre en résidences de tourisme (Guzet, St-Lizier). Parallèlement, le parc s'est modernisé et qualifié, avec une progression des niveaux de classement au cours de la période.

Néanmoins, la problématique de la forte proportion des lits « non-marchands » induit une particularité non négligeable dans la nature et la dynamique de la fréquentation touristique du territoire.

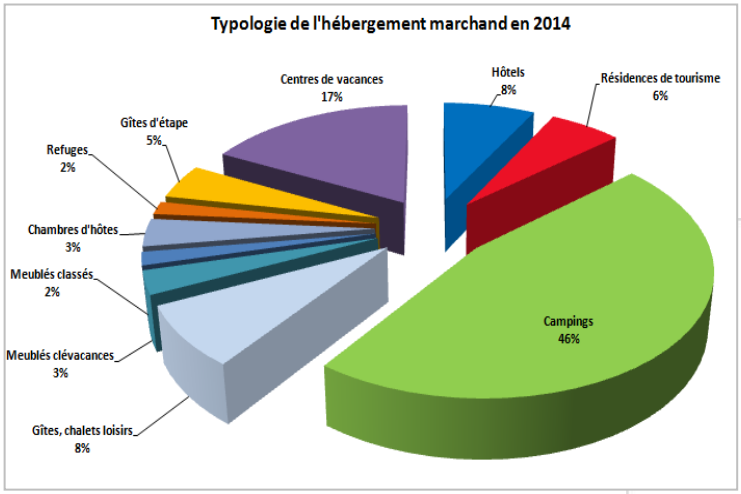

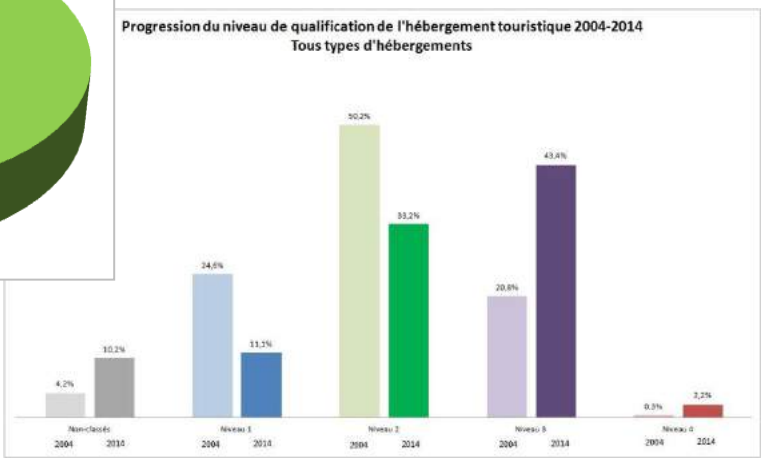

15 années de développement de l'offre

L'offre d'activités s'est quant elle grandement étoffée en 15 ans : de nouveaux équipements pour les APN (parcours aventure, sentiers à thèmes, centre du Valier, etc.), mais également dans le domaine des patrimoines (centres de découverte, musée départemental, maisons du PNR, etc.).

Ainsi, les principaux pôles touristiques du Couserans ont bénéficié de programmes de développement soutenus :

- **Sur la station de Guzet**, d'importants travaux d'urbanisme et de mise à niveau des infrastructures ont été réalisés. Parallèlement à la diversification des activités en station, la délégation des remontées mécaniques a contribué à la pérennisation de la station, tout comme la création de nouveaux lits marchands et l'accueil de nouvelles animations autour de la station.
- **A Aulus-les-Bains,** la gestion par l'intercommunalité depuis 2009 a permis de retrouver une croissance de l'activité thermale et de réaliser de nombreux investissements visant la sécurisation de la ressource et la modernisation des différents équipements. Parallèlement, les activités de loisirs proposées depuis le village ont été développées (parcours acrobatique, station de trail, etc.).

- **Le grand site forestier du Valier** a été conforté par de nouveaux équipements (Centre du Valier, équipements d'accueil, sentiers à thèmes), et s'est affirmé comme un pôle d'activités de montagne pour tous, à travers plusieurs actions engagées en partenariat avec l'ONF (Retrouvance, Forêt d'Exception).
- **La capitale historique du Couserans, Saint-Lizier,** a également bénéficié de programmes de développement touristiques autour, notamment, du Palais des Evêques et du Musée Départemental. Avec la modernisation du musée, l'implantation d'une résidence de tourisme et d'un restaurant gastronomique, la cité est désormais dotée d'un pôle patrimonial favorisant l'émergence de nouvelles activités et dynamiques économiques dans la cité (gain de 4000 visiteurs/an entre 2002 et 2014).

L'offre s'est également étoffée autour de nouveaux équipements et grâce à la valorisation de thématiques propres au territoire :

- **La création de la voie verte entre Foix et Saint-Girons** a fait de l'ancienne voie ferrée un trait d'union ludique et sportif entre la cité comtale et le Couserans, support de nouvelles pratiques et de nouvelles synergies touristiques le long de son itinéraire.
- **Le Golf départemental, devenu Ecogolf,** a entrepris une mutation en phase avec les attentes des clientèles et une ouverture commerciale auprès d'une clientèle tous publics.
- **Le développement de l'offre d'activités de pleine nature et de sentiers de randonnées** (notamment les parcours aventures, les sentiers à thèmes, etc.) a permis d'élargir la gamme d'activités et l'offre de circuits adaptés à tous types de publics (Sourroque, sentiers PMR, circuits VTT, équestres, etc.).

- **Le Parc naturel régional** contribue depuis sa création, à la promotion touristique des productions locales à travers sa marque ; et dans le cadre du réseau des Maisons du Parc, au développement des lieux de découverte thématiques publics et privés (CIP Seix, site de l'étang de Lers, écomusée d'Alzen, Pays des Traces, Maison du Valier, etc.).

- Le développement d'un **réseau de centres d'interprétation des patrimoines du Couserans**, comptant notamment le Château de Seix et le Musée des Colporteurs à Soueix, est venu confirmer la spécificité et la richesse patrimoniales de la destination, en complétant la palette des lieux de visites emblématiques (sites comptant plus de 3000 visiteurs par an).
- **La sauvegarde et la valorisation du patrimoine historique du Couserans** poursuivis depuis les années 2000 avec les recherches et les travaux entrepris sur l'Art roman des Pyrénées Centrales et le Couserans médiéval, contribuent également à un positionnement « culturel » de la destination, complémentaire de l'offre d'activités de pleine nature.

Enfin, une programmation culturelle et évènementielle dynamique ainsi que des initiatives privées dans le domaine du tourisme et des loisirs, ont contribué à accroitre la notoriété du territoire et la satisfaction des visiteurs :

- Le succès grandissant des **Transhumances en Couserans, Autrefois le Couserans, et autres évènements sportifs comme les 1000 pagaies, ainsi que les manifestations culturelles couserannaises**, atteste de l'intérêt du public pour le Couserans d'hier comme d'aujourd'hui.
- **Le développement de sites et prestataires d'activités spécialisés,** comme par exemple le Pays des Traces, le Comptoir, l'Escargot de Barjac, la Ferme des Reptiles, mais également les accompagnateurs (itinérance à dos d'ânes, eaux-vives, sports aventure, découverte-nature, etc.), témoignent du dynamisme et de la capacité des acteurs du territoire à entreprendre dans le secteur du tourisme.

Synthèse du diagnostic

Atouts

- **Une vaste destination, multiforme : à la fois polarisée** (sports d'hiver, Saint-Lizier, Ecogolf, etc.) **et diffuse** (sites naturels, randonnée, patrimoines, sites touristiques).
- **Situation du Couserans, proximité de métropoles** et de grands sites (Toulouse, Bordeaux, Montpellier, Albi, Lourdes, Carcassonne, etc.).
- **Grande diversité et qualité des productions locales** (agroalimentaire, artisanat, artisanat d'art, etc.), les marchés de plein vent dont celui de St-Girons, vecteur de notoriété.
- **Un cadre de vie de grande qualité, un excellent rapport qualité-prix**.
- **Un patrimoine naturel exceptionnel**, des rivières vivantes, etc.
- **Une offre d'activités touristiques riche**: sentiers et sites naturels, activités sportives, sites VTT, cols, voie-verte, belvédères, thermes, etc.
- **Une offre de sports d'hiver singulière au cœur d'une nature sauvage** : Guzet, étang de Lers, itinéraires raquettes.
- **Antichan**, site reconnu pour le vol à voile. **Ecogolf** ouvert sur une pratique touristique du golf. **Des sites singuliers** (Pays des Traces, Escargot de Barjac, etc.)
- **Une culture vivante mêlant tradition et contemporain,** des acteurs culturels fédérés autour d'un projet. **Des manifestations reconnues** : festivals, transhumances & Autrefois, foires, manifestations sportives, etc.
- **Des patrimoines remarquables valorisés** à travers des sites et des projets ambitieux.
- **Progression qualitative du parc d'hébergement**, des résidences de tourisme, des centres et villages vacances structurants.
- **Présence de compétences au service du développement touristique** : OT, CC, PNR, PETR, société civile, etc.

Faiblesses

- **Une destination hétérogène** dont l'identité touristique d'ensemble n'est pas clairement définie et partagée à l'échelle du territoire.
- **Des acteurs du tourisme relativement dispersés jusqu'à présen**t (OT, filières, pôles, privés, etc.). Une communication hétérogène peu coordonnée, notamment sur internet.
- **Enclavement et dessertes (internes & externes) du territoire de faible qualité** (A64), pas d'ouverture vers l'Espagne.
- **Déficit d'image et de signes officiels de qualité** sur les productions locales, difficultés de mise en relation des touristes et des producteurs.
- **Déficit de services et d'équipements adaptés au tourisme** : salle de spectacle, cinémas, animation jeunes, cadre d'accueil des camping-cars, etc.
- **Manque de soin accordé au cadre de séjours** : voirie, architecture, paysages.
- **Signalétique déficiente et peu harmonisée** : routière, randonnée, etc.
- **Réseau de sentiers très dense**, coûteux, harmonisation & sécurisation difficiles. **Un patrimoine naturel sous-valorisé**.
- **Une offre peu adaptée au public des familles** et des jeunes.
- **Des filières APN peu structurées** : cyclotourisme, pêche, parapente, etc.
- **Une offre de visites guidées insuffisante**, des **patrimoines couteux à valoriser** (mines, industrie), un **musée départemental au contenu décevant**.
- **Peu de rebonds commerciaux** liés aux évènements phares, faible consommation touristique, peu d'emplois liés au tourisme (INSEE).
- **Importance des « lits froids »,** problématiques de la densité des résidences secondaires et du foncier.

Opportunités

- **Des équipements structurants récents** : parcours aventure et acrobranche, centre aquatique couvert, station de trail.
- **Des atouts concurrentiels forts** : le PNR (et sa marque), « l'esprit » du Couserans, les transhumances, les métiers d'art, les sites majeurs : Guzet, St-Lizier et les patrimoines, Lers-Ars-Cagateille-Valier, la nature ariégeoise, etc.
- **Un fort potentiel en direction du public de groupes**.
- **Un regain d'énergie pour certaines destinations** du tourisme rural et montagnard, pour le thermalisme (progression des cures).
- **Développement des pratiques hivernales en complément de l'offre polarisée des stations** : randonnées, raquettes, etc.
- **Création d'un office de tourisme intercommunal** à l'échelle du Couserans associé à la future intercommunalité pour structurer, promouvoir, informer, etc.

Menaces

- **Vieillissement et obsolescence d'un certain nombre d'équipements** : hébergement touristique public, hôtellerie privée, stations étang de Lers et Guzet (RM et neige artificielle), thermes d'Aulus, sites de vol libre et d'escalade.
- **Une offre patrimoniale à consolider** au risque de perdre le bénéfice de nombreuses années de développement, de recherches et de travaux de restauration et de sécurisation des sites historiques.
- **Epuisement des ressources bénévoles** investies dans les évènementiels et la vie culturelle, associative et sportive.

Synthèse des débats entre élus et socioprofessionnels de la commission mixte : « la qualité et l'authenticité comme projet touristique de territoire »

Avec pour objectif de donner un nouvel élan au développement d'une économie touristique génératrice d'emplois et de richesses pour le territoire, les membres de la commission ont circonscrit les enjeux et déterminé les orientations ainsi que les actions clefs susceptibles d'y répondre. Ces propositions nécessitent donc la mise en œuvre de moyens et surtout un véritable engagement politique.

Il s'agit donc d'appuyer le projet touristique de territoire sur la recherche de la qualité : la qualité du cadre de vie et des services (soin des bourgs & des paysages), la qualité des équipements et la pérennisation de nos « locomotives » touristiques (infrastructures, stations, etc.), mais aussi la qualité de notre organisation (office de tourisme) et de notre capacité à promouvoir pour vendre (nos prestations comme nos productions locales). Pour cela, il convient de renforcer et de consolider l'existant (matériel & immatériel), mais également de valoriser l'authenticité qui est au cœur de la satisfaction de nos visiteurs. Au-delà d'investissements aussi lourds qu'essentiels, c'est donc la somme des actions proposées, aussi minimes soient-elles, qui donnera au Couserans sa réelle attractivité touristique.

Enfin, la commission rappelle que les champs du tourisme et du patrimoine, malgré leur complémentarité et leur interdépendance, doivent conserver leur autonomie respective (le patrimoine relevant également du domaine de la Culture et des Arts).

2016 – 2026 « Le tourisme au cœur du Couserans : vers un accueil de qualité et une offre reconnue »

La commission « tourisme & patrimoines » a défini et traité les différents enjeux selon l'approche des thématiques et filières caractéristiques du tourisme. Les 8 premiers enjeux portent donc sur les composantes de l'offre (cadre de vie, produits locaux, sports, neige, thermalisme, randonnée, hébergement, évènementiels), tandis que les 2 derniers s'appliquent plus particulièrement à l'organisation locale du tourisme (office du tourisme) et sur la politique patrimoniale (recherche, sauvegarde, valorisation).

Ces 10 enjeux déterminent les 4 grandes orientations proposées par la commission mixte pour mener à bien les différentes actions clés que les membres ont défini et priorisé.

Enjeu n°1 – Ouverture du Couserans, par les infrastructures et les services

Enjeu n°2 – Optimisation de la distribution des produits locaux

Enjeu n°3 – Structuration d'une filière Activités et Sports de Pleine Nature

Enjeu n°4 – Pérennisation de la station de Guzet et de l'offre neige du Couserans

Enjeu n°5 – Consolidation et diversification du pôle thermal

Enjeu n°6 – Qualification et harmonisation de l'offre randonnée

Enjeu n°7 – Modernisation du parc d'hébergement public et soutien à la qualification de l'hébergement privé

Enjeu n°8 – Soutien et structuration de la politique évènementielle

Enjeu n°9 – Organisation de la destination, des filières et des actions de promotion à l'échelle du territoire

Enjeu n°10 – Consolidation des moyens de valorisation et de médiation des patrimoines

Orientation 1 : Améliorer le cadre de séjours et renforcer les synergies entre les filières économiques.

Orientation 2 : Renforcer et investir les locomotives touristiques du Couserans.

Orientation 3 : Organiser la Destination Couserans, en structurant et qualifiant l'offre par filières.

Orientation 4 : Promouvoir pour mieux commercialiser l'offre.

Enjeu n°1 – Ouverture du Couserans, par les infrastructures et les services

Cet enjeu porte sur les risques identifiés par la commission liés à la faiblesse des infrastructures (transports, mobilité interne, accès depuis le Nord comme le Sud) ; à un cadre de vie et de séjours parfois sous valorisé (qualité architecturale, friches, qualité des aires de repos et des stationnements, etc.) ; ainsi qu'à des services ou des équipements déficients (salle de spectacle, animation jeunes adaptés au tourisme).

Enjeu n°2 – Optimisation de la distribution des produits locaux

L'enjeu concernant la thématique « produits du terroir et productions locales » identifie la faible valorisation commerciale de ces productions dans la chaîne de consommation touristique. La commission souhaite que le territoire optimise les canaux de distribution des filières agroalimentaires, artisanales et d'artisanat d'art, qui sont autant de vecteurs de notoriété et d'attractivité touristiques, afin de favoriser les retombées économiques et les emplois induits par la fréquentation touristique dans ces secteurs.

Enjeu n°3 – Structuration d'une filière Activités et Sports de Pleine Nature

Les activités et les sports de pleine nature sont au cœur des activités caractéristiques du tourisme couserannais. La commission propose que la collectivité et l'office de tourisme assurent à l'avenir la fédération et la coordination des acteurs de cette filière, afin de mieux positionner la destination auprès des cibles concernées, et de mieux organiser la veille, l'entretien, le développement des équipements et des produits sur ces thématiques.

Enjeu n°4 – Pérennisation de la station de Guzet et de l'offre neige du Couserans

Compte tenu de la situation, de la fragilité de la station de Guzet, mais également de son rôle de levier pour l'activité économique et l'emploi dans le Couserans, la commission a identifié un enjeu spécifique portant sur la consolidation du produit ski, pivot incontournable d'une activité hivernale de poids pour le territoire. Le maintien et la diversification de l'offre neige du territoire (étang de Lers, sites raquettes) doivent ainsi assurer la pérennisation d'outils de développement parfois vieillissants.

Enjeu n°5 – Consolidation et diversification du pôle thermal

Le pôle thermal d'Aulus-les-Bains figure également parmi les équipements sur lesquels le vieillissement des infrastructures fait peser un risque de déqualification à l'avenir. L'enjeu identifié par la commission est donc celui de la poursuite de la modernisation du centre thermal en parallèle d'une réflexion stratégique sur son développement et sa diversification dans le champ du tourisme.

Enjeu n°6 – Qualification et harmonisation de l'offre randonnée

La commission rappelle que les sentiers de randonnée sont au Couserans ce que les plages sont aux destinations du littoral. La forte densité de sentiers, la grande variété de l'offre et les contraintes pesant sur leur entretien nécessitent pour la commission une harmonisation et une qualification à l'échelle du territoire, permettant de garantir avec lisibilité une offre tous publics, variée, proposant du contenu (patrimoines) et des points de vue. Enfin, cette démarche doit être étendue aux pratiques cyclistes et équestres.

Enjeu n°7 – Modernisation du parc d'hébergement public et soutien à la qualification de l'hébergement privé

Comme de nombreux équipements du territoire, le parc d'hébergement public du Couserans risque la déqualification. En outre, la forte densité des résidences secondaires pèse sur l'offre d'hébergement (qualité, disponibilité, mise en marché). Ces contraintes impliquent pour la commission, la poursuite des opérations de modernisation pour permettre une gestion commerciale efficace génératrice de retombées économiques.

Enjeu n°8 – Soutien et structuration de la politique évènementielle

D'un point de vue « touristique », le Couserans bénéficie d'une offre évènementielle de grande qualité. Cependant ces évènements ne génèrent pas suffisamment d'activité malgré des positionnements saisonniers intéressants. La commission propose ainsi que le territoire se dote de moyens matériels et humains permettant d'accompagner et de structurer une politique évènementielle répondant aux enjeux du secteur touristique.

Enjeu n°9 – Organisation de la destination, des filières et des actions de promotion à l'échelle du territoire

La création d'un office de tourisme intercommunal, répondant au positionnement du Couserans en tant que « destination de proximité », est un critère incontournable du développement touristique. La commission souligne la nécessité de parvenir à la mutualisation des moyens, des actions, des outils et des personnels, à l'échelle du territoire, afin de communiquer enfin d'une seule voix, d'impliquer l'ensemble des professionnels, et de mieux promouvoir l'offre du territoire.

Enjeu n°10 – Consolidation des moyens de valorisation et de médiation des patrimoines

La commission s'est intéressée aux thématiques culturelles et patrimoniales dans leur dimension touristique. Les acteurs ont souligné à ce titre la nécessité de maintenir une politique patrimoniale en tant que telle (recherches scientifiques, médiation auprès des habitants, des scolaires, etc.), bien que les ponts avec le tourisme soient nombreux (sites d'interprétation et musées, sites historiques en espaces naturels, patrimoines immatériels, etc.). Ainsi, malgré les nombreuses actions qui font du Couserans une destination aujourd'hui reconnue pour ses patrimoines, il semble nécessaire de consolider en amont les moyens qui permettent cette médiation touristique (programmes de recherche et de sauvegarde, moyens humains, etc.). En outre, la commission souligne la relative faiblesse de l'offre de découverte du patrimoine naturel. Enfin, c'est grâce à une consolidation de ces moyens que le territoire pourra s'engager dans les années à venir vers des labellisations cohérentes et légitimes dans ce domaine (Pays d'Art et d'Histoire, Géoparcs UNESCO, etc.)

Orientation 1 : Améliorer le cadre de séjours et renforcer les synergies entre les filières économiques

L'attractivité et le développement touristiques impliquent que le territoire porte une attention particulière au cadre de vie qui est aussi le cadre de séjours. Il convient donc d'orienter le projet en direction d'une amélioration des infrastructures, du cadre architectural et paysager des bourgs, mais également vers la résorption des points noirs et l'adaptation des équipements et services à la population. En outre, il convient de valoriser les productions locales dans la chaîne de consommation touristique, qu'il s'agisse des produits de l'agroalimentaire local, de l'artisanat, mais également des métiers d'arts.

Cette orientation répond aux enjeux n°1 et 2

- → *Amélioration des accès au territoire (Nord/Ouest/Toulouse, Sud/Route touristique transfrontalière) et de la mobilité interne (desserte vallées, pôles touristiques, mobilité douce).*
- → *Actions d'embellissement des bourgs et amélioration du cadre de vie (urbanisme, environnement).*
- → *Pôle de l'artisanat et des métiers d'art (mutualisations, réalisation), politique d'accueil des artisans et artisans d'art.*
- → *Dynamisation de la consommation des productions locales (maison de l'agroalimentaire).*

Orientation 2 : Renforcer et investir les locomotives touristiques du Couserans

Le Couserans possède de sérieux atouts distinctifs sur le marché des destinations de montagne toutes saisons. Parmi ces atouts, la commission « tourisme & patrimoines » a identifié des « locomotives », qui sont autant de forces et de leviers de développement pour le territoire, mais dont la pérennisation déterminera sans aucun doute l'avenir touristique du Couserans : Guzet & l'offre neige du Couserans, Aulus & le thermalisme, Saint-Lizier & les patrimoines du Couserans, les sentiers de randonnée, le patrimoine naturel et les activités de pleine nature, puis Antichan et l'Ecogolf d'Unjat. L'orientation centrale proposée par la commission consiste donc à renforcer ces locomotives et à œuvrer pour leur développement matériel et immatériel.
Il s'agit également de doter le territoire des moyens d'accompagner la modernisation, la gestion, et la création dans le secteur de l'hébergement, notamment public. Enfin, l'accompagnement et le soutien aux grands évènements culturels, touristiques et sportifs figure parmi les priorités établies par la commission.

Cette orientation répond aux enjeux n°3, 4, 5, 6, 7, 8, 10

- → *Consolidation de Guzet (produit ski), dynamisation des sites d'accès à la neige.*
- → *Soutien au développement des thermes d'Aulus et de l'offre « bien-être & remise en forme ».*
- → *Développement de Saint-Lizier et de son offre (muséographie, services et commerces, etc.).*
- → *Rationalisation, harmonisation et qualification de l'offre Randonnée.*
- → *Renforcement des moyens de valorisation des patrimoines (animation, labels, sites, etc.)*
- → *Modernisation du parc d'hébergement public, soutien à la modernisation/création.*
- → *Professionnalisation & développement de l'évènementiel en soutien de l'économie touristique.*

Orientation 3 : Organiser la Destination Couserans, en structurant et qualifiant l'offre par filières

La création d'un office de tourisme intercommunal, répondant au positionnement du Couserans en tant que « destination de proximité », est un critère incontournable du développement touristique. La commission souligne la nécessité de parvenir à la mutualisation des moyens, des actions, des outils et des personnels, à l'échelle du territoire, afin de communiquer enfin d'une seule voix, en impliquant notamment l'ensemble des acteurs socioprofessionnels du tourisme.
Ainsi, l'office de tourisme du Couserans sera en mesure d'assurer l'accueil, l'information, la promotion et participer à la production de l'offre en faisant réellement la somme des richesses de la destination.

Cette orientation répond aux enjeux n°3, 8 et 9

- → *Office de tourisme intercommunal du Couserans (fusion des OT & convention d'objectifs CC/OT).*
- → *Fédération et structuration des filières professionnelles (APN, patrimoines, etc.), rôle d'interface entre les filières et la collectivité.*
- → *Qualification de l'offre et accompagnement des professionnels (labellisation de l'hébergement, des activités, des équipements).*

Orientation 4 : Promouvoir pour mieux commercialiser l'offre

Une fois l'offre et l'organisation fédérées, l'attractivité et la valeur ajoutée touristiques se fondent sur la capacité de la destination à communiquer, à promouvoir et à commercialiser son offre. L'orientation proposée par la commission consiste ainsi, en déclinaison des travaux sur la Destination Couserans accompagnés par l'ADEPFO, à doter l'office de tourisme des moyens de diffusion et de communication adaptés (SADI, e-tourisme, etc.), afin de positionner le territoire sur ses atouts concurrentiels, en valorisant ses sites et ses activités « locomotives » (Aulus-Guzet/Montagne, Saint-Lizier/Patrimoines, Valier-Ars, Randonnée/APN, Transhumances/Productions, PNR/Patrimoine naturel). Enfin, une amélioration de la capacité de production et de commercialisation est à engager grâce à l'office de tourisme intercommunal et les actions partenariales auxquelles il participera.

Cette orientation répond principalement à l'enjeu n°9

- → *Déploiement d'une stratégie de communication touristique positionnant le Couserans sur ses atouts (mise en scène du Couserans, campagnes média, stratégie marketing et e-tourisme).*
- → *Mise en œuvre d'un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information à l'échelle de la destination (locaux, accueils, services d'information, site internet/e-tourisme, écrans/bornes/tablettes, etc.).*
- → *Amélioration de la production et de la commercialisation (canaux et marchés cibles à définir).*

Un regain de population grâce aux nouveaux arrivants

Après un fort exode rural beaucoup plus marqué qu'ailleurs et réellement stoppé depuis les années 2000, le Pays Couserans connaît un apport de population grâce à des flux migratoires positifs (entrants moins sortants) contre un déficit naturel marqué (naissances moins décés). Sur la dernière période (1999-2010), le Pays Couserans a en effet gagné 2000 habitants et compte aujourd'hui près de 31 000 habitants.

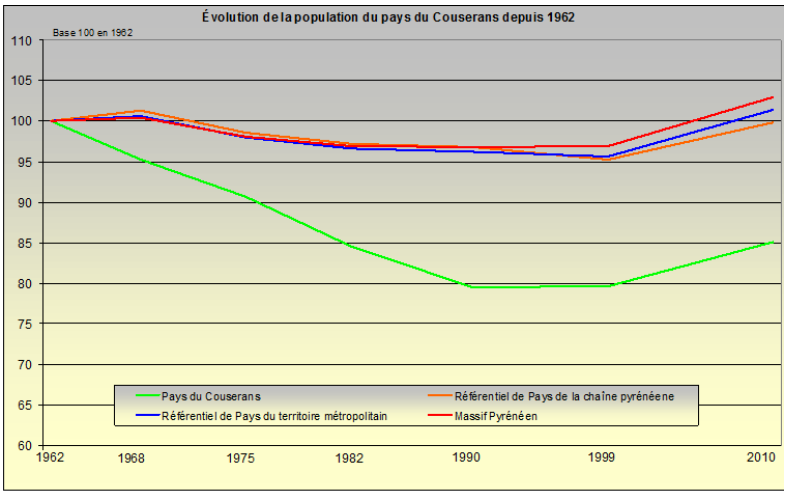

Sources : Insee, Recensements de la population 1962 à 1990 dénombrements - Recensements de la population 1999 et 2010 exploitations principales.

Cette situation nouvelle profite à toutes les zones : l'unité urbaine de St-Girons passe à environ 10 000 hab au sein de l'aire urbaine qui en compte 19 000 et qui croît plus rapidement ainsi que les vallées rurales qui augmentent à 12 000 (plus fort taux des trois zones à +0,8% entre 1999 et 2010).

Évolution de la population

Un indice de vieillissement au dessus des référentiels

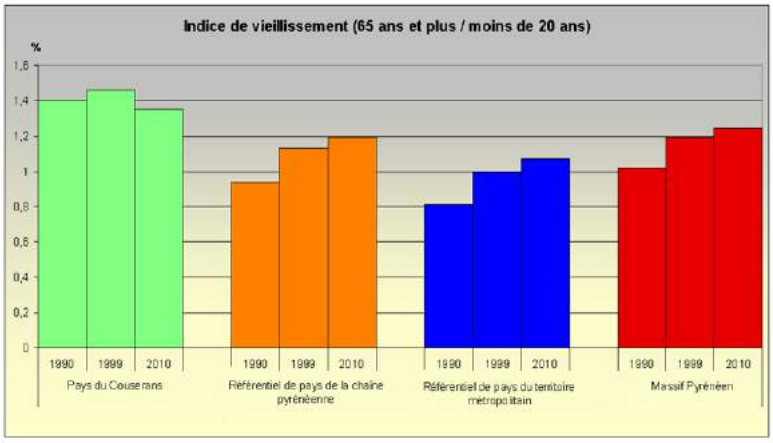

Sources : Insee, Recensement de la population 1999 exploitation légère (Métropole) et exploitation lourde (Dom) - Recensement de la population 1999 exploitation principale (Métropole) et exploitation complémentaire (Dom) - Recensement de la population 2010 exploitation principale

Malgré ce renouveau, le territoire reste marqué par une population vieillissante. En 2010, les personnes âgées de plus de 65 ans ou plus sont significativement plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans : 26% contre 20%.

Même si les populations qui s'installent sont globalement plus jeunes et tendent à abaisser cet indice au cours de la dernière décennie, les plus de 65 ans représenteraient 1 personne sur 3 à l'horizon 2040 contre 1 sur 4 aujourd'hui selon les projections.

Si les comportements observés se confirmaient (fécondité, décès, migrations), et sans événement économique majeur, le population du Couserans serait portée à environ 40 000 habitants en 2040 (9 000 ménages supplémentaires). Les nouveaux arrivant viennent essentiellement de Midi-Pyrénées, et en particulier de l'aire urbaine de Toulouse (ceci est également vrai pour ceux qui quittent le territoire). Ils s'installent essentiellement sur l'agglomération de Saint-Girons (25% dans la ville même) et les bourgs d'équilibre en vallée. Les actifs sont deux fois plus nombreux que les retraités, et globalement plus diplômés. Parmi les actifs, ils sont deux fois plus nombreux à occuper un emploi hors zone, et également deux fois plus à rechercher un emploi, comparativement à la population stable (données RGP2008).

Un bassin de vie de « l'hyper-ruralité »

La très faible densité est une caractéristique majeure du Couserans : 18hab/km² en moyenne, passant au-dessous de 10 dans les hautes vallées. Ceci explique que certaines populations sont éloignées de services, les pôles de proximité étant répartis dans une logique de vallée, en relais du pôle de services intermédiaires de Saint-Girons, qui se présente comme un carrefour au cœur de cet ensemble. Ainsi, la majorité des communes du sud-ouest et du sud-est sont situées à plus de 20 minutes de la gamme intermédiaire (Saint-Girons), et sur l'isochrone + de 15 minutes, cela représente 23% de la population en Couserans, contre 6% pour le référentiel de pays de la chaîne pyrénéenne.

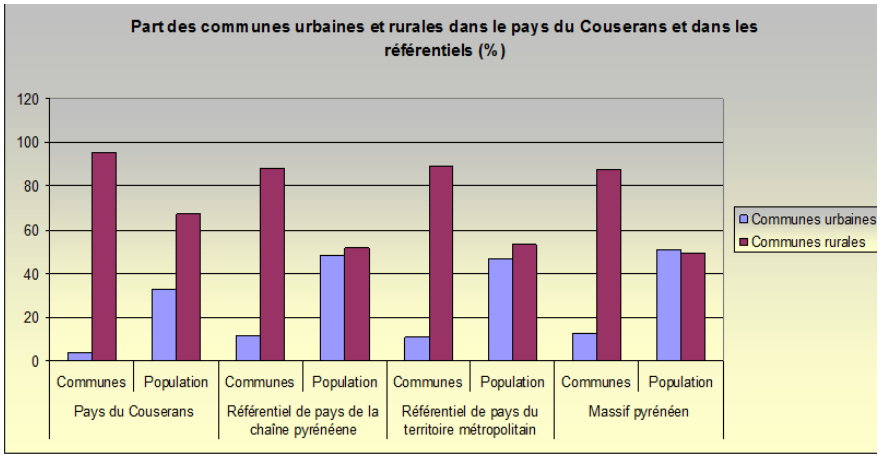

Source : Insee, Recensement de la population 2010 exploitation principale

Définition: une commune appartenant à une unité urbaine est définie comme urbaine. Les autres communes sont classées comme rurales.

Gamme intermédiaire
31 équipements

Police, gendarmerie
Trésorerie
Pompes funèbres
Contrôle technique automobile
Ecole de conduite
Vétérinaire
Blanchisserie, teinturerie
Supermarché
Librairie, papeterie
Magasin de vêtements
Magasin d'équipements du foyer
Magasin de chaussures
Magasin d'électroménager
Magasin de meubles
Magasin d'articles de sports et de loisirs
Droguerie, quincaillerie, bricolage
Horlogerie, bijouterie
Collège
Opticien, lunetier
Orthophoniste
Pédicure, podologue
Laboratoire d'analyses médicales
Ambulance
Personnes âgées : hébergement
Personnes âgées : soins à domicile
Personnes âgées : service d'aide
Garde enfants d'âge préscolaire
Bassin de natation
Athlétisme
Salle ou terrain de sport spécialisé
Roller, skate, vélo bicross ou freestyle

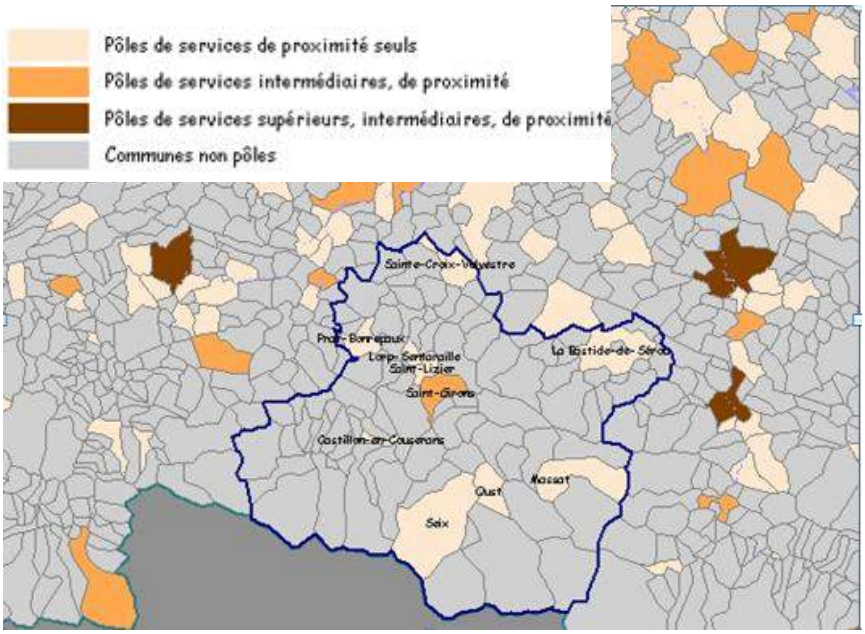

Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire

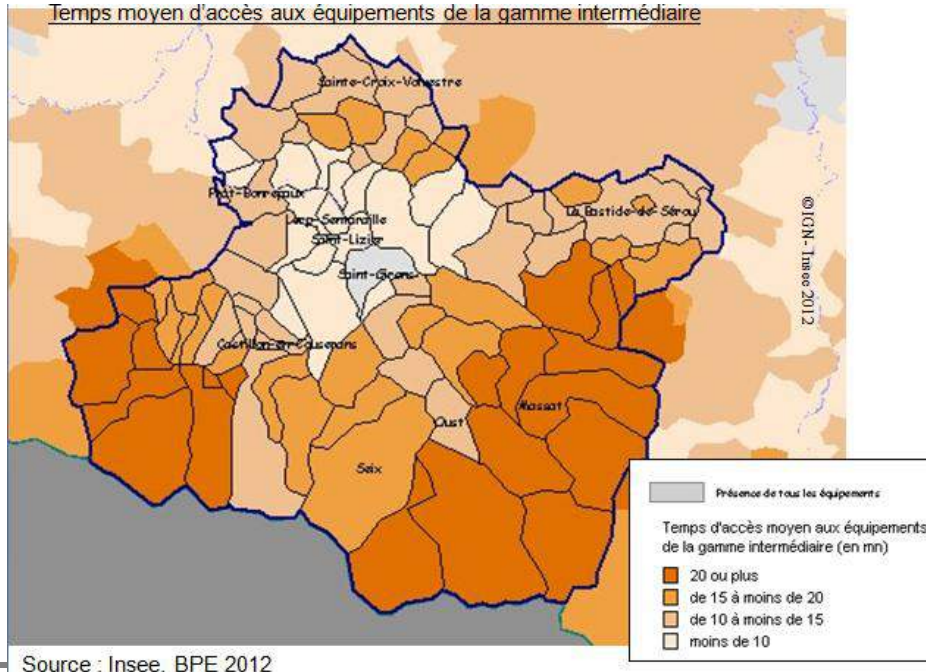

Source : Insee, BPE 2012

Pour remédier à ce problème, un « schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public » est en cours afin de garantir une meilleure coordination et la présence des services au public sur l'ensemble du territoire, par la mise en cohérence des stratégies territoriales des opérateurs publics et privés, des services des collectivités territoriales et de l'État.

Dans ce contexte, la faiblesse des infrastructures et de l'offre de transport limitée à des lignes régulières d'autobus et à la présence de taxis est à remarquer (accès au train à 40 minutes de Saint-Girons). En effet, le transport à la demande qui fut une innovation des années 2000 ne peut aujourd'hui faire face à lui seul à l'évolution des besoins de mobilité et des nouveaux usages, que ce soit dans l' « hyper-ruralité » ou au sein de l'agglomération, avec un pourcentage important de population contrainte par des bas revenus, dont une partie n'a d'autre alternative que de se concentrer sur Saint-Girons pour un accès facilité aux services.

Déplacements domicile-travail

Des déplacements en augmentation

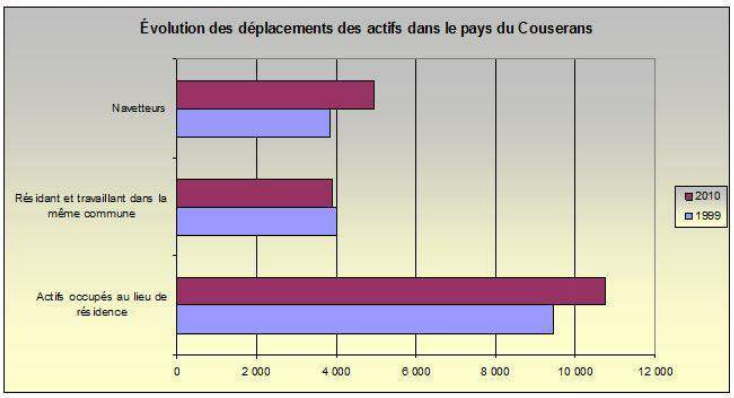

Source : Insee, Recensement de la population 1999 exploitation principale (Métropole) et exploitation complémentaire (Dom) - Recensement de la population 2010 exploitation principale

Les données actuelles montrent des déplacements intra territoire : 57% des emplois sont sur l'aire urbaine de Saint-Girons avec seulement 31 % des résidants actifs. On observe également des déplacements hors Couserans avec plus de sorties que d'entrées et des déplacements en augmentations, notamment au niveau des professions intermédiaires et cadres. Des études en cours permettront de compléter ces données (étude du PNR sur les déplacements/plan climat) mettant également en évidence les besoins des jeunes.

Il faut noter que le territoire du Couserans a été novateur dans les années 2005 en sensibilisant aux énergies renouvelables pour les déplacements via une coopération public-privé locale en partenariat avec l'ADEME (GNV), mais cette opération n'a pas produit tous les effets escomptés à long terme. Quant aux initiatives concernant l'auto-partage elles sont peu développées et peu formalisées, même s'il existe un schéma départemental d'aires de covoiturage qui se traduit sur le terrain.

Sur le plan de la desserte haut débit et des usages du numérique, un plan départemental d'envergure qui se poursuit et se renforce progressivement (haut-débit pour tous, très haut-débit, fibre optique) a permis d'équiper le territoire sur financements publics. Parallèlement les collectivités ont très tôt équipé les établissements scolaires de manière concertée. Avec le développement de la technique, des initiatives ont vu le jour pour accompagner le grand public à l'usage d'internet mais elles restent peu nombreuses et non coordonnées, seuls 4 espaces publics sont répertoriés pour l'accès au numérique : PIJ de Saint-Girons, Education Nationale sur Saint-Lizier, espace jeune sur la Bastide de Sérou et sur la commune de Massat. Des initiatives récentes se font jour dans ce secteur et jouent les partenariats : fab lab en création sur la commune d'Oust, un fab lab au niveau de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, un travail sur le numérique, nouvelles formes de travail au sein du syndicat mixte de la Lèze ou encore une étude de faisabilité d'une déclinaison départementale du plan national des territoires éducatifs numériques. Enfin, en complément des médias traditionnels et des initiatives privées à différentes échelles, l'information et la communication est montée en puissance avec les prises de compétences des intercommunalités. Or, elles apparaissent aujourd'hui morcelées en autant de collectivités éditrices aux yeux de la population qui évolue sur le bassin de vie, peu d'entre elles ayant fait le choix de mutualiser un service professionnel interne (papier, web).

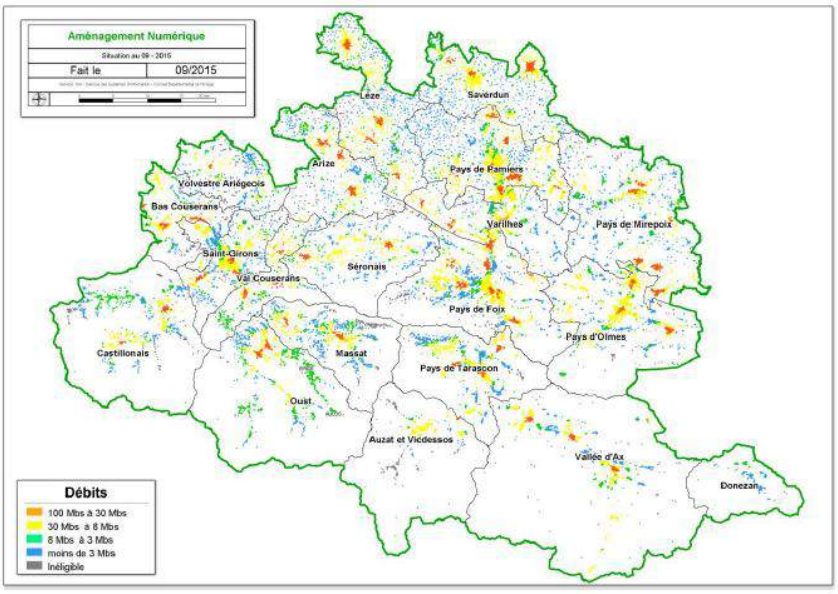

Figure 7 : Niveau de débit sur le département en 2015 (Source : CD09)

Des fragilités sociales et un déficit de logements

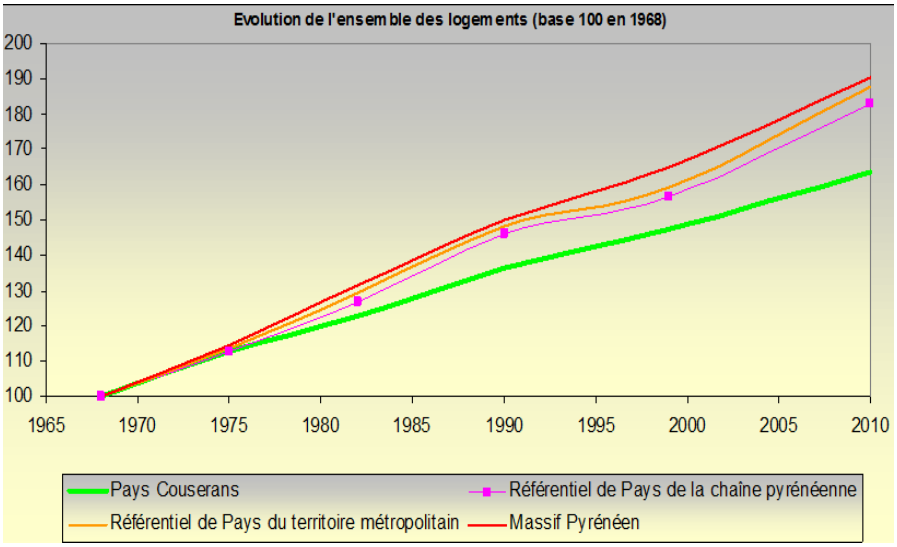

La pauvreté est bien plus prononcée qu'ailleurs. En 2011, une personne de moins de 65 ans sur quatre, vit avec un revenu inférieur au seuil de bas revenus (soit 982 € nets par mois). La pauvreté touche davantage les jeunes adultes : 27% des 25-49 ans ont des bas revenus, contre 21% pour les 50 à 64 ans, avec un phénomène de concentration des précarités sur le centre ville de Saint-Girons. Le taux de chômage plus important qu'ailleurs (cf chapitre économie) et le nombre de chômeurs de longue durée concerne surtout les hommes et les employés, et de manière plus spécifique par rapport au massif, plus des manœuvres et des ouvriers spécialisés.

Le territoire compte beaucoup de ménages composés d'une seule personne : 39% soit 4 points de plus que dans les autres référentiels, avec des évolutions semblables aux autres zones sauf pour les personnes seules de moins de 25 ans et de plus de 65 ans qui progressent moins vite.

Sur le plan des logements, le part de résidences secondaires dans le parc total de logements est plus important que dans les autres référentiels. Il faut noter que depuis 1968, l'immobilier a localement été moins dynamique, malgré des opérations d'amélioration de l'habitat et des constructions HLM depuis une dizaine d'années. Ainsi les résidences principales sont pour 49% construites avant 1949 (contre 37% dans les autres référentiels).

Point de vigilance : un déficit important de logements sociaux sur l'ensemble du territoire (2% contre 6 % pour le référentiel de pays pyrénéens). Sur le volet de l'accompagnement de la grande précarité, le centre d'accueil de jour de Saint-Girons géré par l'association ADES Europe comptabilisé 8000 passages/an, mais côté nuit faute de dispositif local performant, le service d'urgences du centre hospitalier se retrouvent souvent embolisées par des personnes démunies qui trouvent là un ultime recours.

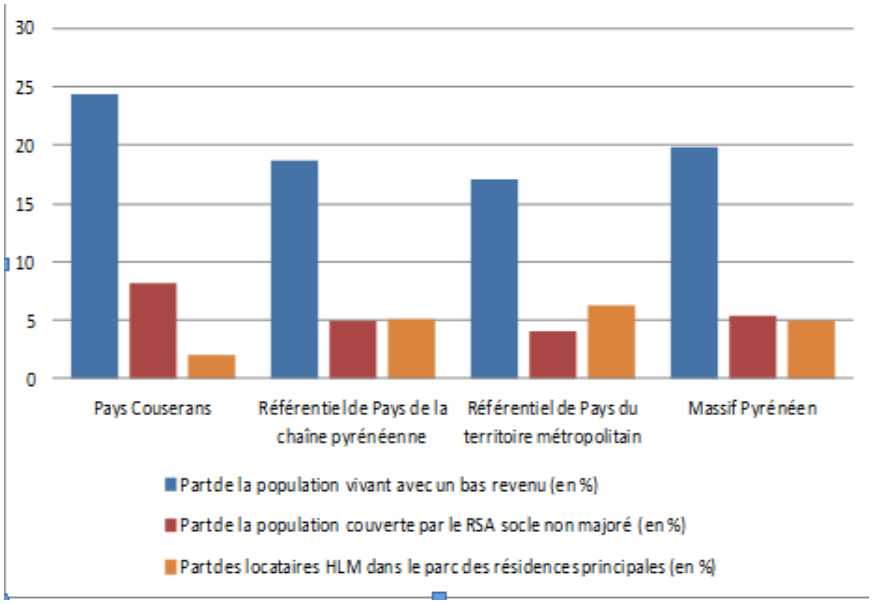

Globalement le Couserans est un territoire au cadre de vie agréable pour les résidants et les nouveaux arrivants, confirmé par son attractivité touristique qui justifie aussi des améliorations urbaines et du patrimoine bâti : 7.5 millions d'euros depuis 2003. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au titre de la politique de la ville qui a affiché des ambitions. L'accessibilité des PMR, les opérations concertées de rénovation façades et les entrées des bourgs sont encore des points d'amélioration.

Petite enfance, enfance et jeunesse : un rattrapage en équipements avec une prise en compte inégale des besoins

En 2012, le territoire compte 6 713 jeunes de 0 à 24 ans, soit 22.6 % de la population. La population jeune est à peu près également repartie sur les différentes communautés des communes, avec un léger déficit sur le territoire d'Oust et du Castillonnais.

Tranche d'âge	En Nbre (Insee 2012)	En %
0-1 ans	481	7
2-5 ans	1148	17
6-10 ans	1477	22
11-14 ans	1238	18
15-17 ans	913	14
18-24 ans	1456	22

Les intercommunalités ont pris des compétences en lien avec les jeunes, sauf Val Couserans. Ainsi 7/8 ont la compétence petite enfance et 6/8 ont une politique éducative locale. Au niveau du périscolaire, seulement 3 communautés de communes ont la compétence (Bas Couserans, Volvestre, Séronais). Cette attention des collectivités auprès des jeunes a permis depuis 10 ans de réaliser de nombreux équipements. En lien avec la petite enfance (0-6 ans) : création de 4 établissements d'accueil qui ont permis d'augmenter très significativement la capacité d'accueil des tout-petits. Il y a également 3 relais assistantes maternelles, 80 assistantes maternelles, une association (Mom en partage) et un réseau d'entraide pour soutenir la parentalité positive.

Au niveau de l'enfance (7 -13 ans), les communes ont organisé à l'échelle intercommunale les temps d'accueils des enfants en extra scolaires, et ont des gestions parfois associatives pour le temps périscolaires (5/8). 35 écoles sont présentes avec un réseau des coordonnateurs enfance jeunesse qui fonctionne bien, permettant de gagner en cohérence entre professionnels et une lisibilité des actions pour les parents.

Les 15-29 ans représentent la plus faible part de population du territoire, en lien avec le départ des jeunes pour se former hors territoire. C'est actuellement la tranche d'âge la moins bien prise en compte, ce qui a été mis en avant par le contrat de politique de la ville. Pour ceux qui sont présents, et dans la perspective d'une amélioration de l'appareil de formation et des prévisions d'activités et de compétences nécessaires, les dispositifs de soutien sont limités (se nourrir, se loger, se déplacer, se divertir,…) y compris les permanences des points infos jeunesses / mission locale limités à Saint-Girons, La Bastide de Sérou et Seix. La commune d'Oust abrite une structure type MJC. (*Source des données : document de travail des coordonateurs enfance-jeunesses du Couserans, 2013).*

Une offre de formation limitée mais une dynamique entrepreneuriale réelle

En terme d'offre de formation initiale, le territoire possède un collège, un collège-lycée général du Couserans, le lycée Aristide Berges, axé sur les métiers du bâtiment, le lycée François Camel sur les métiers de la restauration hôtellerie, une offre de formation en BTS sanitaire et social et les cours pour les préparations infirmiers. Les formations post bac sont donc très peu présentes.

Le territoire compte proportionnellement moins d'employés/ouvriers/cadres/libéraux et plus d'agriculteurs/artisans/commerçants/chefs d'entreprises+10/professions intermédiaires que les autres référentiels.

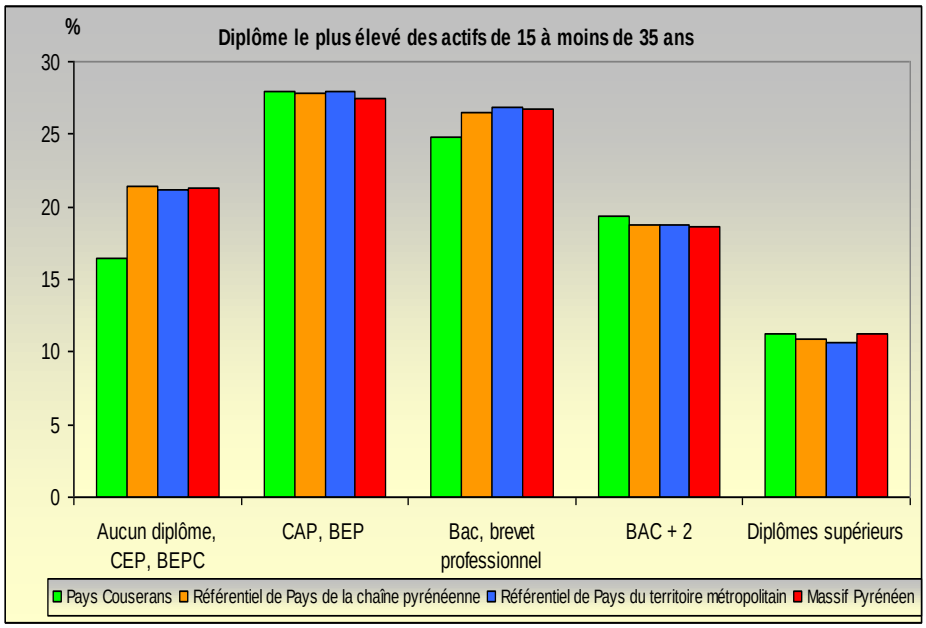

Un signe de relatif dynamisme, le taux d'entrepreneuriat est plus élevé localement, mais elles sont moins pérennes (51% sont actives après 5 ans, contre 54% sur massif). Les non salariés sont donc une spécificité du territoire à associer également au grand nombre de création annuelle d'associations ou micro-entreprises. Quant aux salariés, ils ont un contrat de travail plus stable (82 % en CDI dont fonction publique ; 12% en CDD, 1.2% en contrats aidés). Un point e vigilance sur le taux d'actifs très peu ou pas diplômés plus important qu'ailleurs.

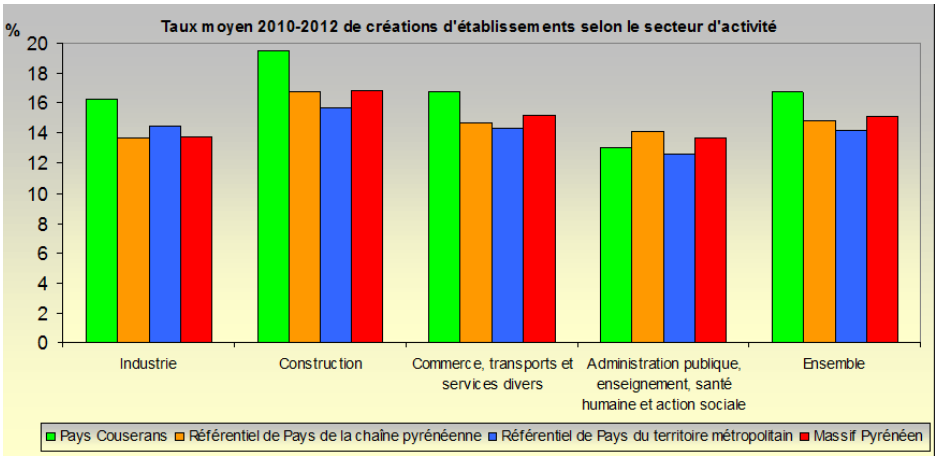

Concernant la formation continue, le territoire compte des partenaires essentiels : Pôle Emploi, Cap Emploi, le GRETA, CFPPA,… La mission locale de Saint-Girons, dont la mission première est l'insertion professionnelle des jeunes, est quant à elle submergée par d'autres demandes (hébergements, ressources..). De manière globale, les acteurs considèrent que l'offre de formation continue est insuffisante ou inadaptée aux publics jeunes et adultes. De plus, ils rencontrent des difficultés pour mobiliser les publics à l'occasion de la mise ne place de formation ou d'actions d'insertions. Il est vrai que la concentration des formations sur d'autres pôles implique des difficultés de mobilité. L'expérience de la plate forme emploi-formation-compétences qui a ponctuellement permis la délocalisation de formations bâtiment sur le territoire a donné de bons résultats et peut être élargie à d'autres domaines. Corollaire général, l'offre d'hébergements adaptés aux formations ou contrats courts et saisonniers n'est pas structurée sur la zone d'emploi.

Une progression de l'économie sociale et solidaire à dominante action sociale

L'ESS se base sur les structures associatives, coopératives, fondations, mutuelles et les organisations qui respectent les 4 valeurs de l'ESS : gouvernance, non lucrativité, utilité sociale ou sociétale du projet, prise en considération de l'aspect environnemental et inscription dans le développement durable. L'ESS est aussi définie par la loi du Juillet 2014. En Ariège, elle représente 754 employeurs, soit 12.8% de l'emploi, et 15 % des employeurs privés[1].

Les structures de l'ESS ont davantage tendance à salarier des femmes et à conserver les séniors. En leur sein, les associations représentent 82% de l'emploi (4000 salariés) de l'ESS en Ariège, et les coopératives 15%.

Sur un total de 5000 emplois, plus de la moitié est dédié à l'action sociale (hébergement médicalisé, maintien à domicile, enfance et jeunesse, aide par le travail, coordination CLIC personnes âgées…). Ce taux devrait même augmenter dans les années à venir avec l'accentuation du vieillissement et les besoins qui lui sont liés (silver économie / maintien à domicile / perte d'autonomie).

Les micro-établissements (moins de 5 salariés) représentent 65 % des établissements, mais seulement 11 % des postes. La répartition de l'emploi se décline sur le département ainsi : 54% dans le privé, 12% dans le public et 34% dans l'ESS, soit 1/3 emploi. Localement, l'ESS représente entre 40 et 50% des emplois privés sur les communautés de communes du Séronais, du Massatois et du Bas Couserans. L'association IRISSE (regroupement solidaire de l'ISCRA et l'ARCI) est le 5ème employeur du Couserans. Les perspectives pour 2020 montrent que plus de 800 postes seraient à pourvoir en Ariège dans l'ESS uniquement pour compenser les départs à la retraite.

Cependant, il faut noter sur le territoire, un manque de visibilité de ces acteurs avec une faible implication pour des projets et actions valorisant l'ESS (professionnalisation, mutualisation, locaux). Egalement, et plus en lien avec le secteur associatif, les emplois restent parfois précaires par un manque de pérennisation des structures.

Des savoir-faire et des besoins de santé qui augmentent

La réduction des Inégalités Sociales de Santé est devenue notamment avec la loi de santé publique de 2004 et la loi HPST de juillet 2009 un enjeu majeur pour les politiques de santé. Parmi les principaux constats tirés du diagnostic réalisé en 2015 entre les acteurs locaux, l'ARS et L'IREPS, on relève un taux de mortalités à tous âges parmi les plus élevés de la région, et une inquiétude des professionnels de santé, du social et du scolaire, sur la santé des jeunes, notamment des jeunes enfants issus de familles en situation difficile ou éloignées des services (programmes de promotion de la santé et des dispositifs de dépistage, repérage et prise en charge des addictions, de la vaccination,…). Autres points saillants, des populations à risque d'isolement avec 1 350 familles monoparentales, une part importante de bénéficiaires de la CMUc répartis de façon inégale sur le territoire, et plus de 400 habitants allocataires de l'AAH en 2010.

Au niveau de l'offre sanitaire et médico-sociale, premier employeur du territoire, le Centre Hospitalier Ariège Couserans (CHAC), établissement de santé à statut départemental qui bénéficie désormais de la politique en faveur des hôpitaux isolés, permet de couvrir le bassin de santé. Cette offre de santé est complétée par un service d'hospitalisation à domicile et un service MAIA géré par l'association EchoSanté, créée dès 2003 pour renforcer et formaliser le partenariat ville-hôpital et qui sur un ensemble de champs a permis de renforcer l'interconnaissance et les coopérations locales entre acteurs (bassin de santé, maison médicale de garde, innovations en télésanté Chac-Ehpad, etc.).

L'offre de soins libérale est en grand déficit de médecins spécialistes dont une part très importante de praticiens âgés de 55 ans et plus. 28 médecins généralistes et 10 chirurgiens dentistes sont présents. Pour faire face à la baisse préoccupante de la démographie médicale, les acteurs se sont organisés, avec le soutien des collectivités qui ont investi dans le programme national des maisons de santé en partenariat avec les professionnels libéraux (4 maisons de santé en fonctionnement et 2 en cours d'étude).

Spécialité du CHAC en département, la santé mentale et la souffrance psycho-sociale sont une problématique majeure de santé publique, avec des conséquences fréquentes et importantes en termes de handicap social qui renvoie à la banalisation de la consommation d'alcool et de produits stupéfiants chez les jeunes, et aux nécessités de prévention de la perte d'autonomie au regard du vieillissement accentué de la population.

L'analyse de ces caractéristiques relatives à l'offre et aux actions en santé, a mis en exergue trois points principaux : des difficultés d'accès aux soins et au dépistage, encore un manque d'information et de coordination des acteurs et actions en santé (lisibilité et redynamisation des dispositifs existants) et enfin le renforcement d'une dimension territoriale pour un parcours de santé intégrant la prise en charge sanitaire et sociale des usagers.

L'ensemble de ces éléments, a fait émerger les axes stratégiques du Contrat Local de Santé du Couserans et du contrat de ville de Saint-Girons signés très récemment.

Des débats constructifs entre élus et socioprofessionnels en commission mixte :

« Il existe un problème majeur sur le territoire : ce sont les transports » ; « Difficulté d'accéder aux services publics notamment du fait de la méconnaissance des TICs, ou l'absence de matériel » ; « Manque de logements corrects et de logements pour les jeunes scolaires ou en formation » ; « Importance de la précarité sociale visible ou non sur l'ensemble du territoire » ; « Comment faciliter la vie des personnes âgées ? »; « Soutenir les structures d'insertions sociales et de l'économie sociale et solidaire » ; « Nécessité de créer un système d'information efficient tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur entres les différents professionnels et autres ».

Synthèse du diagnostic

Thème	*Atouts*	*Faiblesses*
Population	gain de population Couserans = bassin de vie et zone d'emploi, marqué par un sentiment d'appartenance fort à ce territoire	Très Faible densité Solde naturel négatif, population vieillissante et population pauvre
	Opportunités	*Menaces*
	Flux migratoire positifs avec augmentation continue de la population ? Création de la grande interco à l'échelle du Couserans	Diminution de l'attractivité et perte de population accentuant le vieillissement de la population
Famille, enfance, jeunesse	*Atouts*	*Faiblesses*
	Equipements présents pour accueil des jeunes enfants0-6, augmentation de l'offre d'accueil Elaboration Projet Educatif Locaux dans les CC Réseau de coordonnateurs enfance et bonne dynamique professionnelle de ces acteurs au niveau départemental	Ménages avec une seule personne de plus en plus nombreux / 33% de familles monoparentales Peu de réseaux niveau petite enfance et perte des informations pour les parents Permanence Mission locale trop faibles (Seix) Manque de politique en faveur de la jeunesse, pas de services pour les étudiants et peu de valorisation des filières professionnelles Absence d'offre repas bébé et peu de circuits courts de proximité Pas de ludothèque itinérante
	Opportunités	*Menaces*
	Contrat de la ville avec propositions d'actions pour les enfants et les jeunes Création d'une maison des adolescents, jeunes étudiants	Manque de communication sur les offres présentes pas de travail en réseau des différents acteurs de la petite enfance à l'adolescence Manque d'intérêt des jeunes étudiants pour le territoire
Vieillissement et dépendance	*Atouts*	*Faiblesses*
	Présence acteurs CLIC, ACMAD, réseau des EHPAD, portage de repas à domicile , réseau de télésanté	déséquilibre : part des + de 65 ans en hausse (en 2040 1 sur 3 aurait plus de 65 ans). Manque de coordination des acteurs, mutualisation des services Peu de logements adaptés pour le maintien à domicile, pas de foyers logements
	Opportunités	*Menaces*
	Développement de la silver économie (besoin de logements adaptés)	Population isolée et pas de projet intergénérationnel de rencontres
Mobilité, habitat et cadre de vie	*Atouts*	*Faiblesses*
	Accès aux services essentiels couverts et aux services intermédiaires Présence des pôles de proximité en relai de Saint-Girons Cadre de vie et qualité de vie agréable : amélioration des aménagements urbains, programme d'amélioration de l'habitat, valorisation des savoir-faire locaux (ardoise)	Difficulté de mobilité, absence de rails, offres collectives limitée et peu d'alternatives co-voiturage, voiture à partager.TAD plus adapté à tous les besoins et ne dessert pas toutes les communes Des vallées au sud éloignées et des inégalités entre vallées Parc résidentiel ancien et peu rénové, vacances logements importantes sur saint-girons et manque d' offres / besoins (jeunes actifs, foyers logements), hébergement d'urgences faible Pas d'aire de grand passage gens du voyage
	Opportunités	*Menaces*
	Développement des solidarités pour se déplacer Elaboration d'un SCOT avec plan de déplacement et d'accès aux services	Perte d'attractivité des zones éloignées Perte de mixité sociale avec population sans moyen pour se déplacer sur Saint-Girons Augmentation du trafic au sein de l'agglomération et muséification de la partie sud du territoire
Formation, emploi et insertion professionnelle	*Atouts*	*Faiblesses*
	Formation initiale présente générale et deux filières techniques BTP et hôtellerie Un groupement d'insertion par l'activité	Faiblesse de formations post-bac Manque de formations continues avec concentration des offres sur Foix, Pamiers

	économique : IRISSE	Taux de chômage important 13% Part des 18-25 ans peu insérés importante
	Opportunités	*Menaces*
	Arrivée de jeunes étudiants avec nouvelles compétences / formations post-bac Plate forme avec délocalisation de formations	Pas d'ouvertures aux nouvelles compétences et pertes d'emplois Difficultés des non salariés face aux RSI / pérennisation des établissements
Santé prévention	*Atouts*	*Faiblesses*
	Ville Hôpital en réseau avec le CHAC, expertise en gérontologie Développement des soins spécialisés avec les réseaux incluant des expériences de télésanté	Une population très fragile en regard des indicateurs santé Difficulté financière au niveau de l'hôpital, démographie médicale en baisse sur le territoire
	Opportunités	*Menaces*
	Mise en place d'un contrat local de santé avec axes de travails sur l'accès, la coordination, le parcours territorial du patient Création de Maisons de santé pluridisciplinaires	Fermeture de services au niveau de l'hôpital et non renouvellement de professionnels en ville (médecins généralistes, dentistes…) Baisse de la qualité des soins
Précarité et lutte contre les exclusions	*Atouts*	*Faiblesses*
	Présence d'acteurs impliqués à des degrés divers (secours populaire / catholique / croix rouge / Ades Europe / APAJH / chantiers d'insertion,…), accueil de jour renforcé avec politique de la ville	Manque accueil de nuit Précarité des acteurs par manque de perspectives au niveau financier Pas d'aire de grand passage pour les gens du voyage
	Opportunités	*Menaces*
	Développement de la mixité sociale des hébergements en liaison avec l'insertion sociale et professionnelle et la création d'hébergement d'accueil d'urgence	Perte des structures associatives Aggravation des situations de la population en difficulté
TIC Accès	*Atouts*	*Faiblesses*
	Un aménagement départemental bien engagé établissement scolaires équipés	Des Zones non couvertes peu d'espaces publics du numérique Peu de pratique des TIC par la population âgée
	Opportunités	*Menaces*
	Phase 2 du plan départemental montée en puissance Conscience de l'obligation de la montée en compétence TIC de la population	Moins de financements publics pour se substituer aux aménagements normalement assurés par les opérateurs
ESS	*Atouts*	*Faiblesses*
	Secteur porteur d'emplois, nombreux acteurs présents source d'innovation sociétale	Acteurs précaires sous statut associatif manque de reconnaissance de l'ess et peu lisible (parfois assimilée à une œuvre caritative)
	Opportunités	*Menaces*
	Reconnaissance institutionnelle de l'ESS (chambre régionale, Loi 2014)	

« 2016-2026 : habiter et vivre mieux, à tous les âges, en Couserans »

Les orientations et actions clefs

Orientation 1 : Faciliter l'accès aux services pour tous et en tous lieux

La géographie physique et la faible densité du Couserans qui gagne des habitants dans toutes les vallées (pays des 18 vallées) pose la question d'un aménagement équilibré du territoire entre ville centre, bourgs d'équilibre et espace rural diffus, recherchant les synergies avec les territoires voisins. Dans ce contexte, la présence de services complémentaires entre proximité et centralité incluant une offre complète de mobilité est une condition sine qua non au maintien, à l'accueil et à la sédentarisation des populations sur le bassin de vie, notamment les jeunes actifs. Le vieillissement marqué du Couserans annonce un gisement d'emploi important et une adaptation nécessaire des services sanitaires, sociaux et de l'habitat à cette perspective, à l'instar des innovations à conduire par la politique de la ville.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 2,3,4

- → *Réaliser le schéma de cohérence territoriale (SCoT) en discussion avec les SCoT voisins, pour plus de cohésion avec une attention à porter au niveau des services aux publics (cohérence avec Schéma départemental des services aux publics)*
- → *Concevoir une offre complémentaire de services de mobilité*
- → *Finaliser le plan départemental de desserte haut-débit dans toutes les communes et le compléter par des espaces d'accès et des services d'accompagnement au TICs,*
- → *Mettre en œuvre le Contrat Local de Santé du Couserans*
- → *Elaborer un projet global et complet petite enfance, enfance et jeunesse*
- → *Mettre en application les innovations du Contrat de la politique de la ville*
- → *Créer 80 logements « jeunes actifs » (logements d'usage souple à loyer modéré) en réponse aux besoins (contrats courts, saisonnalité, apprentissage, formation,…)*
- → *Aménager un appartement témoin, vitrine évolutive sur le thème du maintien à domicile « vieillissement et handicap », en préfiguration du développement de la filière silver économie*

Orientation 2 : Renforcer les solidarités sociales et économiques sur le Couserans

L'Economie sociale et solidaire qui historiquement regroupe les associations, les coopératives, les mutuelles et les fondations, est désormais ouverte à toutes les entreprises qui respectent les 4 grandes valeurs de l'ESS (finalité sociale ou sociétale, gouvernance, non lucrativité, ancrage territorial et respect de l'environnement), depuis la loi ESS de juillet 2014. En Ariège, ces organisations pèsent plus de 12.7 % de l'emploi, et en Couserans, sur certains territoires, comme le Séronais, ou Massatois, jusqu'au quart des emplois. L'ESS est source d'innovations sociales et dessine les futures formes de travail (espace partagé, coopératives…). Elle génère également de nouveaux champs d'activités par une vision globale des problématiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité et collaborative, monnaie locale complémentaire). En Couserans, le maillage de l'ESS passe aussi par le secteur de l'insertion sociale par l'activité (IRISSE, 5ème employeur local) qui répond aux situations de grandes fragilités sociales et se déploie au sein d'un tissu associatif important.

Cette orientation répond aux enjeux n°2,3

- → *Sensibiliser et former à l'ESS tous les publics (jeunes, entrepreneurs, élus)*
- → *Etudier la faisabilité de création d'espaces de travail partagés et de projets de coopératives d'activités et d'emplois*
- → *Se former sur l'élaboration de clauses sociales dans les marchés publics et soutenir les structures d'insertion économique*
- → *Soutenir la monnaie locale en étudiant, par exemple, les possibilités de subventions auprès des associations…*
- → *Etudier la faisabilité d'un projet alimentaire de qualité en circuits courts de proximité : producteurs, cuisine centrale, restauration collective, portage de repas*
- → *Conduire une réflexion sur la mise en place d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)*
- → *Créer un accueil d'urgences sociales de nuit*

Orientation 3 : Améliorer la communication et la coordination des acteurs

Depuis 10 ans, les outils d'information se sont développés au travers des différents supports des collectivités locales permettant à la population de mieux suivre l'actualité des territoires. Aujourd'hui, dans la perspective d'une seule communauté des communes, il devient nécessaire de rassembler cette information au sein du bassin de vie. En effet, les TICs sont devenus un outil essentiel d'information et d'échange, autant pour le citoyen que pour les professionnels. La période précédente a permis d'instaurer un dialogue territorial et une mise en réseau des acteurs qui a donne des résultats positifs. La mise en œuvre du nouveau projet de territoire demande d'aller plus loin dans cette structuration pour renforcer l'action collective, et imaginer des offres nouvelles et complémentaires.

Cette orientation répond aux enjeux n°1, 2,3 et 4

- → *Concevoir un système d'information numérique complet avec des fonctionnalités pour les professionnels et une information globale pour le grand public*
- → *Consolider la formalisation de réseaux professionnels dans un souci de synergie et d'efficacité opérationnelle, au plus près des besoins*

Vivre, créer, partager : un projet culturel pour le Couserans

Feuille de route CULTURE

L'état de lieux partagé avec les membres de la commission culture prend comme point de repère principal le diagnostic réalisé par le cabinet *Tertius* en 2003.
Il s'articule autour de 3 grands thèmes : la structuration, le maillage territorial, la valorisation par la qualité. La forte interaction entre les actions de terrain ou entre les logiques des projets culturels, crée une interdépendance entre les thèmes dont l'évolution ne peut être comprise qu'au regard l'un de l'autre.

5 grands domaines d'activités :

- **la diffusion** (spectacle vivant, cinéma et exposition – nombreuses structures en Couserans dont certaines professionnelles – acteurs à dimension locale ou territoriale.)
- **la lecture publique** (25 bibliothèques et médiathèques, 5 réseaux de lectures intercommunaux.)
- **la formation** (école de musique … emplois en partie publics.)
- **la sensibilisation et la médiation** (activité très structurée en direction de l'enfance et de la jeunesse – acteurs professionnels spécialisés.)
- **la création et l'expérimentation artistique** (une spécificité couserannaise (4 structures professionnelles spécialisées – fléchage de financements extraterritoriaux.)

Une structuration des propositions et une organisation de l'accès à la culture pour les habitants.

→ **L'organisation du territoire:**

Le diagnostic 2003 faisait état de politiques culturelles naissantes au sein des diverses Communautés de Communes, avec des compétences *Culture* partielles, des niveaux différents selon les intercommunalités, et une absence de compétence dans certain cas. Si l'évolution des compétences a peu changé, les actions culturelles structurantes ont, via le PETR, bénéficié d'une implication collective sur l'ensemble du bassin couseranais :

- La création en 2007 du *ZAC* (Publication trimestrielle de communication culturelle). Un outil de visibilité et de mutualisation qui a joué un rôle important. Le ZAC a peu évolué par manque de moyens professionnels (outils et moyens humains) et l'absence d'une communication diversifiée et spécialisée est aujourd'hui un constat.
- La création en 2010 de l'Agence de développement de l'économie culturelle du Couserans. Cette structure, dont l'originalité est d'être co-administrée par des représentants des 8 EPCI ainsi que par des représentants des acteurs culturels a permis d'engager une politique culturelle de territoire. (Cette création a été accompagnée par l'ADEPFO).
- La mise en Place à Partir de 2008 des premiers projets culturels coopératifs a permis un travail de construction partagé avec les acteurs du territoire. Cette démarche est à l'origine du projet culturel de territoire.

→ **Les acteurs de la culture :**

- la vie culturelle du territoire est toujours essentiellement portée par des structures associatives. Cependant le paysage qui compose ce secteur d'activité a considérablement évolué : l'évolution générale des pratiques dans ce secteur d'activité, en matière d'organisation, d'administration, de sécurité et de responsabilité juridique a favorisé la mobilisation de compétences nouvelles et plus spécifiques. Une logique qui a logiquement entrainé une professionnalisation des pratiques et des opérateurs. La distinction est donc plus fortement apparue entre acteurs en mesure de porter une action ponctuelle, acteurs de l'animation locale et acteurs menant une action plus structurée et territoriale. De même une « spécialisation » des fonctions s'impose progressivement entre diffusion, formation, médiation, création et expérimentation artistique.
- Dans le cadre du Programme territorial soutenu par le Conseil Régional Midi-Pyrénées de 2004 à 2011, un accompagnement mené par le Cabinet *Phosphoros* a permit de repérer un certain nombre d'acteurs culturels structurants en capacité d'amener des compétences professionnelles et spécifiques au sein du Projet Culturel de Territoire. Une logique qui a amené ces derniers à territorialiser leur action soit directement ou le plus souvent par le biais de coréalisation. Sur cette base, une lisibilité et une valorisation de pôles de compétence territoriaux s'et mise en place.
- Un maillage territorial visant à créer de l'interaction entre les vallées est ainsi crée. Le développement de coopération entre pôles de compétence et relais culturels de vallées se développe.

→ **Les actions de sensibilisation :**

On constatait en 2003 que les programmes d'éducation artistique sur le territoire étaient peu importants et d''inégales qualités. Si quelques initiatives existaient au sein de diverses associations ou collectivités, il n'y avait pas de cohérence territoriale. Dans ce domaine la situation a considérablement évoluée :

- Une coopération entre les acteurs de la formation musicale s'est développée permettant ainsi de diversifier et de qualifier les apprentissages. Une logique fortement encouragée par la mise en place du *schéma départemental d'enseignement artistique* impulsé en 2007 par le Conseil Général.
- L'action de l'école de musique de Saint-Girons s'est fortement territorialisé depuis 2007. De nombreuses actions de proximité dans les vallées sont menées (ateliers de sensibilisation, de formation, action transversales associées à des programmes de diffusion…). Le rôle moteur joué par l'école de musique de Saint-Girons au sein du projet culturel de territoire, a nourri cette logique et a amené une réflexion autour de la structuration d'un pôle d'enseignement artistique à l'échelle du Couserans
- Une première mise en place de parcours d'éducation artistique et culturel tout au long de la vie. Une première étape dans une démarche qui doit s'étoffer et se développer. Si plusieurs éléments composent ces parcours, sont particulièrement repérés les programmes de croisements des projets éducatifs locaux (PEL) et du projet culturel de territoire depuis 2014. (Projets au sein des services jeunesses en péri ou extra scolaire.) Nous relevons également les Parcours d'éducation artistique et culturel PEL en milieu scolaire (Maternelles, primaires, collèges et lycée) en collaboration avec l'éducation nationale ou les programmes de formation professionnelle pour les référents jeune public du Couserans.
- Dans le cadre de la politique de la ville menée sur les quartiers prioritaires de Saint-Girons, 3 fiches-action existent depuis 2015. Elles relèvent de l'enjeu « mixité sociale par les activités culturelles, sportives et associatives » : action 12 : Pôle jeunesse et culture / Action 13 : politique culturelle de territoire et politique de la ville / Action 14 : résidence de territoire cœur de ville.

Le maillage territorial : une prise en compte territoriale et une situation des acteurs qui a considérablement évolués.

→ **La lecture publique :**

- En 2003 la situation des réseaux lecture était jugée insuffisante et sans coordination avec un territoire couseranais couvert par 12 bibliothèques et médiathèques. Nous comptons en 2015 : 25 équipements de lecture publique dont 7 médiathèques, 14 bibliothèques de village, 4 points d'échange de livre.
- Ce maillage est jugé satisfaisant même si la médiathèque de Saint-Girons mérite une modernisation. 6 médiathèques et 11 bibliothèques fonctionnent dans le cadre d'un réseau intercommunal. Un développement qui est soutenu par *le schéma départemental de lecture publique en Ariège*. Une activité qui implique 27 personnes salariées et 70 personnes bénévoles.

→ **L'équipement culturel :**

La quasi absence d'infrastructure de diffusion et de répétition artistique était relevé par le diagnostic 2003. Malgré l'apparition d'espaces spécifiques les besoins ne sont toujours pas satisfaits.

- Sont très majoritairement utilisées des salles des fêtes communales, sans équipement scénique particulier. Si ces espaces répondent à une demande de proximité, ils ne répondent que très peu a une exigence qualitative imposée par une qualification des offres.
- La salle municipale *Max Linder* est ponctuellement utilisée en dehors de la programmation de cinéma : peu de dates sont disponibles et cet espace manque de modularité de cet espace. Cet espace ne répond que très peu au besoin d'équipement de centralité du Couserans et à la nécessité de trouver une adéquation imposée par l'évolution des usages et des attentes.
- Pour cette raison une étude de programmation pour la création d'un pôle culturel a été menée en 2005. Un projet qui n'a pas abouti à la création d'un équipement de centralité adapté aux besoins du territoire en matière de diffusion et de formation artistique.
- En 2015 est créé le théâtre de verdure de Tourtouse dans le cadre d'un projet intercommunal. L'association *Remp'Art* assume la programmation artistique de ce lieu.
- Malgré la présence d'équipes artistiques professionnelle en Couserans, une absence d'infrastructure d'accueil était constatée en 2003. Une situation qui rendait peu présente la création contemporaine sur le territoire. En 10 ans, se sont développés des espaces aménagés de recherche et de création artistique relevant toutes d'initiatives privées. (*Art'Cade* et les *Bazis* à Sainte-Croix-Volvestre, *l'œil du souffleur* à Massat, le *« 52 »* à Prat Bonrepaux). Les qualités des outils et des projets de ces lieux, ainsi que les compétences qu'ils mobilisent, rendent le territoire attractif pour de nombreux partenaires artistiques et culturels et sont souvent repérés par les institutions. (Ex. *Art'Cade* en configuration de labellisation SMAC par la DRAC.) Ils permettent l'accueil régulier d'équipes artistiques en démarche de création. Une offre de création contemporaine existe désormais sur le territoire, rendant ce dernier producteur d'une offre contribuant à un réseau national. Le constat demeure cependant qu'il n'existe pas en Couserans d'équipement de diffusion en capacité de travailler avec ces espaces de création.
- Le Couserans est doté d'un cinéma communal à Saint-Girons (1 salle unique - 8 projections par semaine) qui a été numérisé en 2013. Une programmation complémentaire est assurée par le réseau itinérant *Ariège Image* (programmation dans les vallées) ainsi que par le *réseau Ciné 9* (Programmation régulière à Saint-Girons).

Une valorisation des acteurs et des projets par la qualité

Valoriser des ressources locales pour ancrer le développement sur les qualités et les atouts du territoire
En 2003, le constat était fait que l'offre culturelle était très largement festivalière et donc concentrée sur la période d'été. Sans remettre en question l'apport des festivals, une volonté s'est affirmée de développer une offre en direction des résidents tout au long de l'année. C'est aujourd'hui le cas.

→ **La création et la conduite d'un projet culturel pour le territoire :**

Le projet culturel de territoire a vocation à sensibiliser la population à une meilleure appropriation des qualités de son territoire, a permettre à tous les habitants d'accéder à une offre qualifiée, de contribuer à l'accompagnement et à la structuration des actions, à l'articulation des compétences. En 2003, les premiers projets de territoire émergent, certains d'entre eux prennent une forme mutualisées et coordonnées en 2009. Ils sont pilotés dans le cadre d'une politique culturelle de territoire depuis 2011.

- La création de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans (ADECC) en 2010 facilite ce pilotage en dotant le projet d'une instance de gouvernance partagée ainsi que d'un support juridique apte à formaliser des partenariats. L'action de l'ADECC a permis de répondre à cinq objectifs : la construction et pilotage d'une politique culturelle couserannaise, le soutien une culture vivante et en invention permanente, l'exploration de nouvelles perspectives d'action, la mise en réseau des acteurs autour d'un projet commun et la coordination d'une saison culturelle couserannaise. Depuis 2014, l'ADECC porte le programme *Résidence de territoire* en Couserans et dans le cadre de la politique de la ville à Saint-Girons en partenariat avec la DRAC Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées. L'ADECC est à l'initiative d'un projet de territoire global rendu visible par une saison culturelle. Son projet culturel s'appuie sur des acteurs « pôles de compétence » reconnus pour leurs pratiques professionnelles spécifiques ainsi que pour leur capacité à s'impliquer sur l'ensemble du territoire.

  En tant qu'opérateur d'une politique de développement local, elle structure une proposition émanant de ces compétences. Enfin, elle développe et rend lisible une identité culturelle (la couleur) du territoire.
- La l'émergence puis la conduite du projet culturel de territoire a fait l'objet de conventions avec le Conseil Régional Midi-Pyrénées en 2004, 2008 et 2011. Elle a permit la signature d'une *Convention Culture Territoire* entre la DRAC et le PETR du Couserans en 2015.

→ **Le soutien à la synergie associative :**

En 2003, on constatait une hétérogénéité des dynamiques culturelles selon les Communautés de Communes et une absence de centralité dans le rapport à ces dernières. Aujourd'hui une hétérogénéité persistante est toujours constatée malgré les apports du projet culturel de territoire et une fonction de la centralité reste à construire. Des évolutions sont cependant à relever :

- L'offre d'une partie des acteurs s'est élargie à l'échelle du département. (*Art'Cade, Bethmalais, Théâtrales en Couserans, Autres Directions*…) permettant au Couserans d'être repéré comme producteur de culture.
- Le SOLIMA ariégeois (schémas d'orientation de développement des lieux de musiques actuelles porté par le Conseil Départemental et la DRAC depuis 2014 est une contribution importante à cette synergie et à une mise en réseau.
- L'ADECC, en tant qu'outil de rééquilibrage de l'offre a contribué à un maillage territorial efficace et qu'une qualification de l'offre culturelle en Couserans.
- Le développement des pratiques partenariales et de coproduction est considérable en Couserans. Nous constatons beaucoup moins de pratiques isolées et une économie de la culture qui repose en partie sur des coréalisations entre structures couseranaises ou avec des partenaires départementaux ou régionaux. L'évolution des conceptions et des pratiques est considérable sur le territoire.

→ **L'ouverture et la coopération :**

Promouvoir l'ouverture et la coopération pour faciliter de nouveaux partenariats, désenclaver le Couserans et faciliter et développer les échanges. Quelques grands constats sont à faire :

- Le développement des pratiques de coproduction a facilité le développement de partenariats avec le Département et la Région ainsi que le travail en réseau : Grainerie, (Balma), Usine, (Tournefeuille), COMDT (Toulouse), Estive (Foix), CIMP (Pyrénées-Orientales), BBB (Toulouse), Avant-Mardi (Toulouse)…
- Une faible coopération transfrontalière (peu fréquente et ponctuelle) demeure; essentiellement dans le domaine du patrimoine immatériel.
- Des projets de coopération inter-Pays sont apparus (Réseau Culturel Midi-Pyrénées / Réseau ADMP CMC) : Assises de la culture (2014), Ateliers culture et territoire en Midi-Pyrénées (2011), participation ateliers ADMP…

Principales évolutions du Paysage et des pratiques culturelles en Couserans depuis 2002 :

- Une qualification des pratiques : une distinction entre action culturelle et animation.
- Une professionnalisation du secteur : une spécialisation et une complémentarité des fonctions.
- Un emploi fragile : un équilibre à trouver pour la pérennisation, la territorialisation et la délégation de service.
- Une territorialisation des projets : une interaction entre proximité et centralité à développer.
- Un aménagement culturel à trouver : les espaces indispensables pour un service culturel à la population et la poursuite de la dynamique culturelle dans un bassin 30 000 habitants.

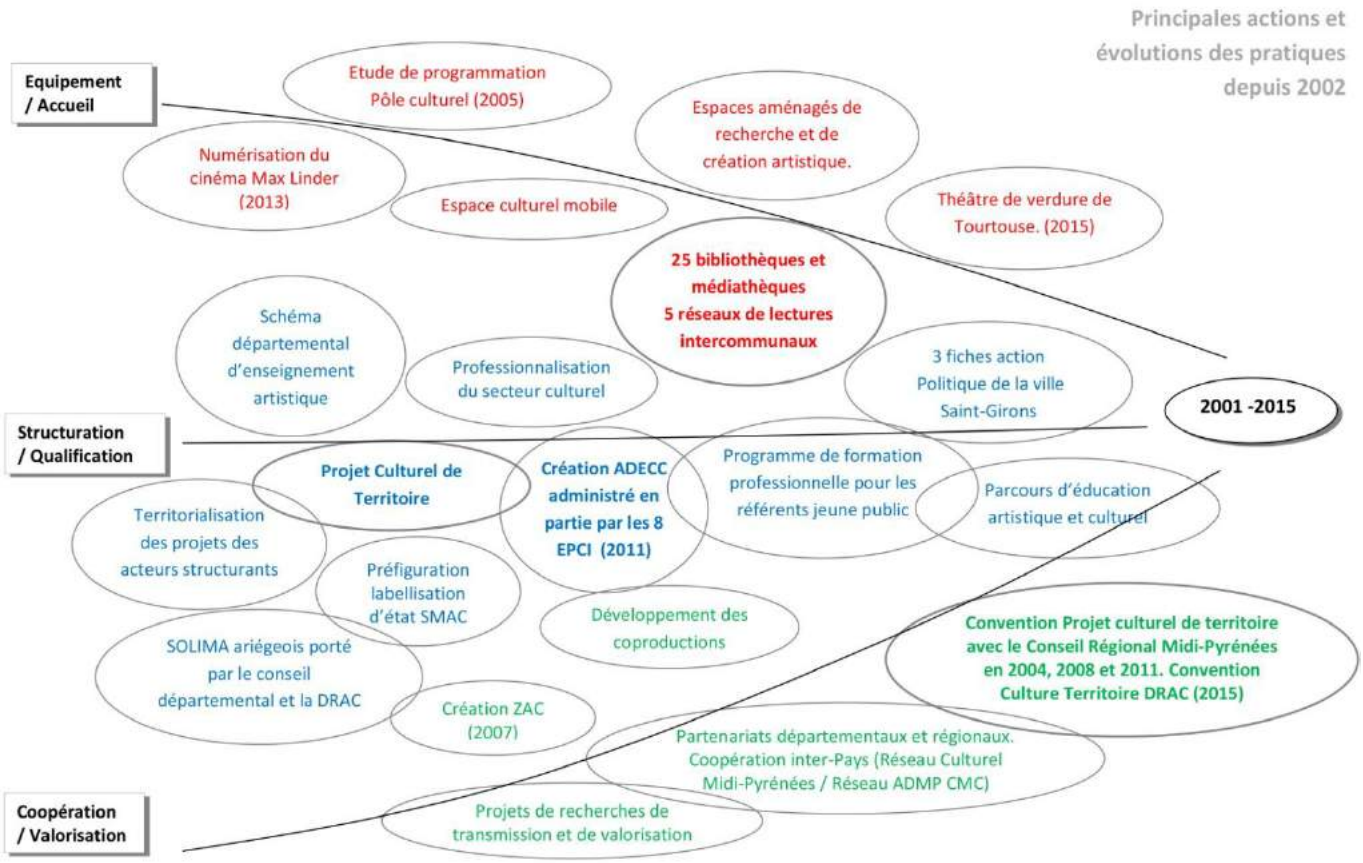

Synthèse du diagnostic

ATOUTS	FAIBLESSES
L'offre culturelle – Une offre culturelle et artistique importante et en partie structurée. – Une distinction plus claire et plus assumée entre action culturelle et animation. – Des parcours d'éducation artistique et culturel tout au long de la vie. – Un riche patrimoine matériel et immatériel, en partie valorisé. – Réseau Ariège Image dans les vallées **Les acteurs** – Une vie culturelle portée par de nombreux acteurs associatifs dont le professionnalisme s'est renforcé fortement (compétences associatives, savoir-faire, emplois….) – Une structure de coordination qui pilote un projet culturel de territoire. Administrée en partie par les 8 Communautés de Communes. (ADECC) – Des acteurs structurants repérés et implication au sein du Projet Culturel de Territoire. Valorisation de pôles de compétence territoriaux. **Les outils et les pratiques** – Développement d'espaces aménagés de recherche et de création artistique. (Initiatives privées.) – Présence d'outils de médiation et de transmission. – Des pratiques transversales (jeunesse, social, tourisme, patrimoine...) – Une pratique de la mutualisation et de la mise en réseau. Plus de propositions complémentaires, moins isolés, moins concurrentes. **Le territoire** – Un maillage territorial visant à créer de l'interaction entre les vallées. – Développement en cours d'une visibilité et interaction centralité / vallée. (entre une centralité et une proximité) – 25 bibliothèques et médiathèques. 5 réseaux de lectures intercommunaux opérationnels.	**L'offre culturelle** – Une difficulté à trouver une adéquation imposée par l'évolution des usages et des attentes : absence d'un équipement culturel de centralité adapté aux besoins du territoire en matière de diffusion et de formation artistique. pas de cinéma multisalle. **Les acteurs** – Une grande hétérogénéité des acteurs dans leur offre, leur fonction, leur situation. Organisation des *différences* rendues plus complexe. – Une fragilité financière et en moyens humains des acteurs. **Les outils et les pratiques** – Des besoins récurrents en technique et en ingénierie**.** – Des stratégies de développement aujourd'hui limitées faute d'outils adaptés et d'une orientation territoriale affirmées. – Une absence de compétence culturelle large des collectivités locales afin de reconnaître, soutenir et orienter le champ culturel. Des compétences culture partielles et différentes selon les Communautés de Communes. Absence de compétence dans certain cas. – Des outils de communication inadaptés au développement des moyens de communication. – Un équilibre qui reste à trouver dans le champ du patrimoine entre valorisation culturelle et valorisation touristique**.** **Le territoire** – Une seule école de musique publique, communale, malgré une forte demande dans tout le territoire. Une absence de locaux adaptés à l'enseignement artistique. Pas de pôle d'enseignement artistique du Couserans pas de cinéma multisalle. – Des niveaux différents entre bibliothèques, médiathèques, réseaux. Compétence municipale, intercommunale... Absence de coordination des réseaux de lecture et des médiathèques à l'échelle des territoires. – Un équilibre à trouver entre centralité et actions locales, entre équipements centraux et équipements locaux. Absence d'un schéma territorial d'aménagement culturel. (Rapport *Tertius* non actualisé).

OPPORTUNITES	MENACES
L'offre et le territoire – La diversité des offres et des attentes artistiques (notamment jeunesse). – Une population stabilisée qui devrait croître d'ici 20 ans. – Un service culturel à la population de bon niveau et attractif pour les personnes et les entreprises extérieures désireuses de venir s'installer dans le Couserans. Le fonctionnement et l'organisation – L'autofinancement des structures peut être proportionnel aux possibilités techniques et à la capacité d'accueil du public. – La création de la Communauté de Communes du Couserans en 2017 est une opportunité nouvelle et essentielle. – Des partenariats et conventionnements avec les institutions culturelles du Département et de la Région. Une interaction avec des partenaires du département et la région. – Une implication et un soutien de partenaires départementaux, régionaux et nationaux proportionnels à l'ambition affiché des territoires. Convention Culture territoire Drac (2015)	**L'offre et le territoire** – Des pratiques culturelles qui se spécialisent (administration, technique, gestion, pratiques...) Une communication qui se diversifie t se spécialise. – Vieillissement de la population plus marqué qu'ailleurs et les + de 65 ans représenteront 1 habitant sur 3 en 2040 contre 1/4 aujourd'hui – Un territoire aux moyens relativement limités. Un niveau de vie plutôt faible : 24,3% de la population vit avec un bas revenu contre 19.8% à l'échelle du massif (unité de consommation) Le fonctionnement et l'organisation – Une prise en compte insuffisante de l'enjeux culturels au sein de certains territoires ruraux. – Des financements publics qui se spécialisent (programme spécifiques). peu de prise en compte du fonctionnement (mise en œuvre de la politique culturelle de territoire.) (Région, état, Europe) – La nouvelle région est très vaste et seule une action concertée et lisible au sein des territoires peut être repérée.

Les débats entre élus et socioprofessionnels de la commission « développement culturel » :

La mise en œuvre d'une politique culturelle est un des leviers majeurs du développement du territoire.
Elle correspond d'abord à un besoin fort de la population, désireuse de vivre dans un territoire riche en propositions culturelles, de pouvoir pratiquer des activités nombreuses et variées, de partager des émotions et des connaissances. Et ce avec un égal accès à la culture pour tous et tout au long de la vie.
En ce sens, elle est un gage d'égalité, et s'adresse à tous les publics, quels que soient leurs moyens et leurs âges.
Elle affirme une identité du territoire, à travers les nombreux acteurs et créateurs résidants ou invités.
Elle participe activement à l'économie locale, par le nombre d'emplois qualifiés et les retombées des productions artistiques.
Dans le Couserans, le paysage et les pratiques culturelles ont considérablement évolué depuis 2002. Ces évolutions portent sur la qualification et la professionnalisation des pratiques, la prise en compte de l'échelle territoriale Couserans, qui permet une interaction entre proximité et centralité, et une reconnaissance par nos partenaires départementaux, régionaux. La création en 2010 de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle en a été l'outil initiateur. La signature de Conventions Culturelles pluriannuelles entre le PETR et la DRAC en 2015 et entre l'ADECC et le Conseil Départemental en 2016 démontre les avancées de la politique culturelle du Couserans.
Le projet de territoire et la création de la future intercommunalité du Couserans sont l'occasion, avec la prise d'une compétence culture, d'une nouvelle ambition.

Les caractéristiques d'une politique culturelle de territoire

Une dimension sociétale

- ✓ Un principe d'égalité entre les citoyens, qui se traduit par le droit pour chacun à un égal accès à la culture.
- ✓ La culture contribue à la qualité de la vie sur un espace territorial, en créant du lien, des lieux d'échanges, de partage.
- ✓ Un gage de liberté et de créativité, deux droits fondamentaux de notre démocratie.

Une dimension culturelle

- ✓ La culture comme levier du développement local.
- ✓ Le champ culturel déterminé doit être défini et assumé par le territoire.
- ✓ Le territoire est créateur de culture : ambition, qualité, originalité.
- ✓ Le territoire comme récepteur de propositions culturelles intégrées à un projet spécifique (en opposition à une consommation)

Une dimension territoriale

- ✓ Le Couserans est l'échelon territorial pour une dynamique de développement culturel.
  Une juste articulation entre l'échelon territorial (intercommunal) et l'échelon local (communal).
- ✓ Une prise en compte du respect des droits sociaux des créateurs dans les pratiques professionnelles soutenus par les collectivités publiques.
- ✓ Une prise en compte de la différence entre pratiques professionnelles et pratiques amateurs.
- ✓ Une prise en compte de la distinction entre animation et projet culturel.

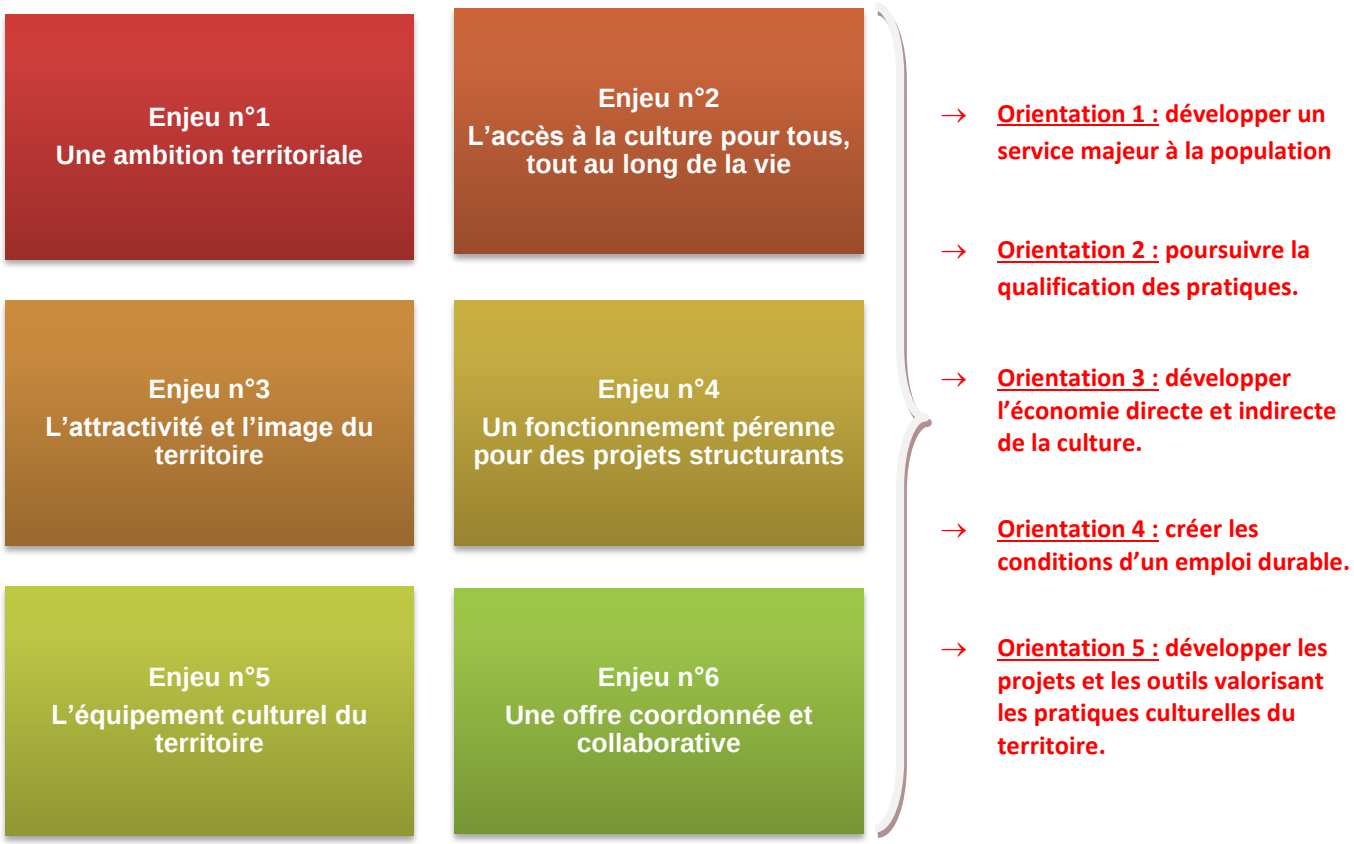

Enjeu N°1 : une ambition territoriale

La notion d'ambition renvoie au positionnement choisi et assumé par le territoire ; à sa politique culturelle. Une condition indispensable aux orientations et stratégies structurelles des différents acteurs de la culture. Il s'agit aussi d'un repère qui détermine un degré d'implication pour les partenaires institutionnels et privés. Pour les habitants, c'est un ingrédient important de lisibilité et de reconnaissance. L'ambition affirmée dans le projet de territoire 2002-2012, confortée par les conventions signées avec le Conseil Régional puis avec la DRAC eu un rôle moteur et a permis de positionner le territoire comme producteur de culture qualifié.

Enjeu N°2 : l'accès à la culture pour tous, tout au long de la vie

L'offre culturelle s'adressant en priorité aux habitants du territoire, elle contribue à la reconnaissance de ce dernier en tant que bassin de vie de qualité. Ceci implique que chacun, quel que soit son âge, son lieu de résidence ou sa catégorie socioprofessionnelle doit pouvoir rencontrer une offre de qualité. En intégrant les principes d'égalité et d'éducation citoyenne, les dimensions de cette offre sont la médiation et la sensibilisation artistique, la formation, la diffusion et la création. Un travail important a été impulsé dans ce domaine (maillage territorial, parcours de vie…). Travail qui demande à être développé et conforté.

Enjeu N°3 : l'attractivité et l'image du territoire

L'attractivité du territoire se nourrit des différentes dimensions des enjeux N°1 et N°2 en permettant au Couserans de produire une identité culturelle de territoire qui s'appuie sur une culture vivante et créative. Cette attractivité s'adresse aux nouveaux arrivants potentiels ou aux résidants qui peuvent y trouver un motif d'attachement supplémentaire. Elle s'adresse également aux divers acteurs extraterritoriaux qui trouvent en Couserans des partenaires et un cadre d'action générant une plus-value pour leurs projets. Si cette attractivité passe par des projets porteurs de sens, par la qualité d'une offre et d'un environnement, elle est perçue par le biais d'outils de communication adaptés. Une stratégie est ici à poursuivre et des outils de communication sont à développer.

Enjeu N°4 : un fonctionnement pérenne pour des projets structurants

Si un important travail de repérage, de qualification et de structuration a été réalisé, la question demeure de la pérennité des structures sur lesquelles le développement culturel du territoire repose. La question d'un emploi durable se pose dans un champ d'action où les pratiques se sont professionnalisées. Il s'agit de créer les conditions d'une projection tout autant que de consolider des acquis. Cet important enjeu s'adresse aux employeurs culturels. Il s'adresse également aux collectivités.

Enjeu N°5 : l'équipement culturel du territoire

La question de l'aménagement culturel du territoire est récurrente en Couserans. Elle intègre la gestion et la coordination d'équipements publics existants (médiathèques…), la prise en compte d'équipements clés pour le Couserans nées d'initiatives privés (espaces de création professionnels, quelques espaces de diffusions dans les vallées), un positionnement face à l'absence d'équipements adaptés à une offre et des pratiques qui ont évoluées (espace de diffusion, espace de formation de centralité). Le respect d'un maillage territorial en zone de montagne ainsi que l'articulation des fonctions de ces outils, nécessitent une coordination territoriale.

Enjeu N°6 : une offre coordonnée et collaborative

La poursuite de l'articulation des compétences et des fonctions reste un objectif clé pour un développement culturel équilibré du Couserans. Une mise en complémentarité qui structure l'offre du territoire et qui organise sa mise en réseau avec de nouveaux partenaires. Un des effets importants de cet enjeu est l'incitation et la structuration de programmes de coproduction, voire de mutualisation. Le projet culturel de territoire du Couserans a été un outil majeur de cette stratégie qui demande à être encouragée et développée. L'offre culturelle et le paysage des acteurs sont évolutifs. Une coordination et une mise en collaboration permet une qualification des projets et des pratiques économiquement adaptées.

La qualité de vie et de services pour les habitants.

Orientation 1 : développer un service majeur à la population

Il s'agit ici d'organiser l'implication de la collectivité de créer et coordonner des équipements et des services adaptés au bassin de vie couserannais, de renforcer le maillage territorial pour une offre de proximité et une interaction entre les vallées. Après un important travail de structuration, les offres et des pratiques culturelles demandent à être durablement consolidées.

Cette orientation répond aux enjeux n° 1, 2, 4 et 5.

- → *EPCI dotée de la compétence culture intégrant les enjeux culturels fondamentaux. Une construction alimentée par une prise en compte des dimensions sociétales, culturelles et territoriales :*
  - *Une collectivité dotée d'une compétence culture basée sur la reprise de ces fondamentaux. (La culture est un axe fort du projet de développement du PETR et il faut garder cette priorité.)*
  - *Le bassin couserannais est le bon échelon territorial pour une politique de développement culturel. (cohérence démographique, historique, sociologique, géographique.)*
  - *Une juste articulation est à trouver entre l'échelon territorial (intercommunal) et l'échelon local (communal). (Rmq. Certains projets pouvant relever des deux.)*
  - *Une prise en compte du respect des droits sociaux des créateurs dans les pratiques professionnelles soutenus par les collectivités publiques.*
  - *Une prise en compte claire de la différence entre animation et action culturelle.*
  - *Une prise en compte claire de la différence entre pratiques professionnelles et pratiques amateurs.*
- → *Mise en place d'un réseau de lecture publique à l'échelle du Couserans (en lien étroit avec le schéma départemental)*
  - *Adoption d'une compétence de lecture publique (gestion des lieux et personnels) dans le cadre d'une compétence culture globale. (Mise en lien des projets et dynamiques)*
- → *Etendre la compétence « enseignement musical » à l'ensemble du territoire.*
- → *Consolider une saison artistique au centre du projet culturel de territoire. La saison culturelle est l'outil de pilotage d'une politique culturelle de territoire, de coordination des différents acteurs et partenaires, de cohérence et de qualification des projets de valorisation et de visibilité d'une proposition au sein du Couserans et à l'extérieur. Elle donne à des acteurs isolés, les moyens d'une ambition et d'une reconnaissance.*
  - *Une saison culturelle en tant que levier du développement local comme outil de visibilité, de mutualisation, de fédération, de capitalisation. La saison est l'illustration des choix en matière d'ambition culturelle pour le Couserans.*
- → *Création / coordination des équipements culturels de territoire / Développement des outils d'itinérance*

  Les actions qui en découlent doivent créer, structurer et organiser les outils d'une ambition culturelle pour le Couserans : créer les équipements inexistants ou inadaptés, structurer ceux qui existent en leur donnant une fonction territoriale, organiser une articulation des fonctions.
  - *Création d'un pôle d'enseignement artistique de centralité adapté aux besoins et aux normes (musique + spectacle vivant + arts plastiques) en lien avec des antennes de proximité pour mieux toucher toutes les populations d'un territoire plus large. Dimension intergénérationnelle à privilégier.*
  - *Création d'un espace de diffusion artistique de centralité (Musique + spectacle vivant + arts plastiques). Un équipement essentiel à la pérennité d'une offre qualitative et reconnue. Dimension intergénérationnelle à privilégier. Interaction avec espaces de formation, de ressources, de création et de diffusion de proximité. Outil de travail pour la diffusion, de lisibilité pour les acteurs et pour le territoire, de mise en lien avec les acteurs du territoire et acteurs extraterritoriaux. Un lieu de vie en lien avec l'économie sociale et solidaire.*
  - *Renforcement des outils d'itinérance en tant qu'espaces de médiation, de création, de diffusion et de lien entre les différents espaces du territoire. Inscription dans un schéma de coordination des équipements culturels. (Exemple : pérennisation de l'Espace culturel mobile – Le bus).*

Orientation 2 : poursuivre la qualification des pratiques.

S'appuyer sur les acteurs structurants pouvant flécher des moyens extraterritoriaux, consolider et coordonner les outils et les fonctions territoriales pour continuer à générer une plus-value couserannaise qui fait son intérêt. Certains critères fondamentaux doivent être pris en compte : la qualité de l'offre culturelle et l'identité artistique comme préalables, une action prioritairement en direction des habitants tout au long de l'année, une action culturelle génératrice de sens pour une mise en lien forte.

Cette orientation répond aux enjeux n° 1, 3 et 4.

- → *Renforcement de programmes de coordination et de mutualisation des structures culturelles. (Une action qui répond également à l'orientation : pérennisation du fonctionnement des structures à vocation territoriale)*
- → *Création d'un schéma de coordination des équipements culturels de territoire et de leurs fonctions (création, expérimentation, diffusion centralité / diffusion de proximité, équipement publics / équipements privées). Mise en place de convention de fonctionnement avec les structures concernées.*
- → *création d'un espace ressources et information sur le statut des artistes avec la mise en place d'un lieu d'échange. (une partie des ingrédients nécessaires existent déjà sur le territoire de façon informelle et éparse).*
- → *Consolidation du projet de l'Agence de développement de l'économie culturelle du Couserans. L'ADECC est le principal moyen de coordination d'une politique culturelle de territoire. Elle garantit le maillage territorial ainsi que l'articulation des fonctions entre les acteurs. Elle est le garant d'une cohérence territoriale pour les divers partenaires publics et privés.*
- → *Développement du fonctionnement de l'ADECC (moyens humains) pour une réponse adaptée aux besoins et attentes exprimés.*
  (Ces deux derniers points contribuent à développer un service majeur à la population et à consolider une saison artistique au centre du projet culturel de territoire)

Un secteur créateur d'activités et d'emplois directs et indirects.

Orientation 3 : développer l'économie directe et indirecte de la culture.

Les conséquences de ce champ d'actions sont autant liées à l'organisation territoriale qu'à son attractivité pour des acteurs partenaires ou des institutions. Sont en jeux, le développement de projets créant du lien entre le Couserans et d'autres territoires (notamment la métropole toulousaine), mais également le développement de pratiques économiques basées sur la coproduction.

Une dynamique qui stimule les retombées économiques liées à des pratiques spécifiques de qualité, la valorisation d'une image positive et dynamique du territoire, la consolidation de moyens de production extraterritoriaux importants, le développement des retombées pour des prestataires tout au long de l'année (restauration, services divers).

Cette orientation répond aux enjeux n° 3, 4 et 6.

- → *Développement de projets de coopération départementaux, régionaux, européens (dont le transfrontalier). (Conventions avec partenaires et programmes extraterritoriaux). Appui sur un réseau d'acteurs couserannais en mesure de porter cette ambition. Articulation du local et du global. Une offre culturelle qui rayonne au-delà du Couserans et qui accueille.*
- → *Développer des projets et des espaces en lien avec l'économie sociale et solidaire locale. Développer des retombées pour des prestataires tout au long de l'année (restauration, services divers).*
- → *Développer et valoriser les actions interdisciplinaires qui créent du lien et de la plus-value en termes de sens et d'image. Eviter l'appauvrissement en matière de créativité et donc de fonctionnement en respectant les enjeux liées à chaque discipline.*
- → *Soutenir des espaces de création professionnels performants qui attirent des partenaires et équipes de création tout au long de l'année.*

Orientation 4 : créer les conditions d'un emploi durable.

Une orientation clef pour garantir l'efficience d'une politique culturelle de territoire. Il s'agit d'assoir une présence durable d'acteurs culturels structurants ayant une double vocation : nourrir un maillage plus large d'opérateurs culturels de proximité, garantir l'interaction avec un paysage départemental et régional. La pérennisation du fonctionnement des structures à vocation territoriale est une condition du maintien et du développement de l'accessibilité à la culture tout au long de la vie.

Cette orientation répond à tous les enjeux.

- → *Prise en compte par l'intercommunalité du soutien au fonctionnement d'acteurs à dimension territoriale. (Soutenir et accompagner un noyau d'emplois culturels qualifiés et durables pour un effet levier).*
- → *Inventaire des emplois, des fonctions et des besoins.*
  - *Programme de mutualisation de fonctions et d'emplois. (hypothèse : groupement d'employeurs.)*
- → *Programme de formation des acteurs de la culture en lien avec les organismes spécialisés. Objectif : qualification des pratiques et valorisation de l'emploi culturel.*
- → *Encourager le statut professionnel des artistes et contribuer a son respect.*

Reconnaissance d'un espace de vie, de créativité, de dynamisme.

Orientation 5 : développer les projets et les outils valorisant les pratiques culturelles du territoire.

Sont posés ici les outils de l'organisation et de la valorisation territoriale, de la mise en lien entre les opérateurs et les habitants mais également de la promotion d'une image positive et dynamique du territoire (Une visibilité du territoire qui inclut la culture contemporaine comme élément identitaire.)

Cette orientation répond aux enjeux n° 4 et 6.

- → Développer des projets spécifiques et qualifiants qui soient attrayants pour les partenaires extérieurs. (Coréalisation)
- → Valoriser l'ensemble des festivals.
- → *Création d'emploi de communication culturelle a vocation territoriale.*
- → *Création d'un espace numérique dédié à la communication culturelle / plate-forme d'échange entre acteurs, avec les différents partenaires professionnels et les différents réseaux / espace de valorisation des spécificités d'une offre couserannaise / espace de valorisation des créateurs locaux. Outil de communication et de mise en réseau extérieure au territoire.*
- → *Affichage numérique et espaces d'affichages dédiés à la communication culturelle sur axes routiers stratégiques.*
- → *Conventions d'objectifs entre les offices du tourisme et collectivités permettant d'intégrer les spécificités et enjeux de la proposition culturelle couserannaise. / développement d'outils adaptés.*
  - *Programme de coproductions entre opérateurs touristiques et culturels sur des projets spécifiques. (ex. projet « Garçon la note »)*

20% des Couseranais titulaires d'une licence sportive

Le Couserans comprend une centaine de clubs pour 6 000 licenciés sur les 35 000 licenciés du département de l'Ariège. 3900 de ces 6000 licenciés sont affiliés à l'Office municipal des sports de saint Girons (OMSEP). Un club sur deux est domicilié sur l'agglomération de Saint-Girons.

Les Sports dénombrant le plus de licenciés à l'OMSEP sont le football, le rugby, le handball, le tennis ainsi que le judo & sports associés au judo.

Ce classement diffère pour les jeunes à l'OMSEP : 1)Foot 2)Handball 3)Judo & sports associés 4)Tennis 5)Rugby

Le nombre de clubs pour 1000 habitants est inférieur au reste de l'Ariège mais est supérieur à la moyenne nationale (3.4 clubs pour 1000 habitants en Couserans contre 2,6 pour 1000 en France). Au sein de ces clubs évoluent des équipes de niveau Départemental, Régional, Pré-national, et de niveau National et International pour certains sports individuels comme la boxe française.

Des sports de pleine nature diversifiés principalement dans les vallées : Cyclotourisme, Rando , Escalade , spéléo, VTT , Parapente , pêche, Canoë Kayak …

Des supports nouveaux : station de Trail à Aulus, des pratiques sportives estivales qui se développent à la station d'altitude de Guzet, …

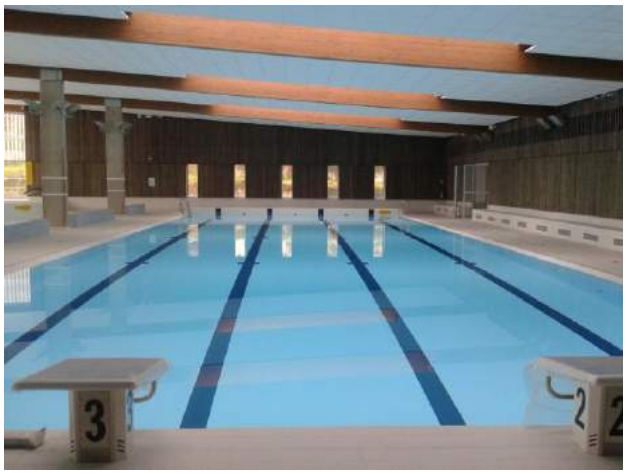

Un niveau d'équipements intermédiaire :

20% des équipements sportifs Ariégeois avec des disparités territoriales (notamment vieillissement / absence d'équipements dans les vallées) avec des disparités d'emploi, d'accès et de modalité d'utilisation. 37% de la totalité des équipements présents en Couserans sont sur Saint-Girons.

Une station de Ski Alpin et un club de Ski Alpin drainant l'ensemble du Couserans

Le club comprend plus de 300 adhérents et nécessite la présence de 38 encadrants dont 32 moniteurs. Le club forme les enfants à la pratique du ski et du snowboard en compétition. Des médailles sont ramenées en Couserans chaque année.

Départ de la finale 2016 poussins en Andorre, remportée par un licencié de l'école de snow de Guzet

Le Golf de l'Ariège à La Bastide de Sérou avec 330 adhérents et 7500 parcours par an

Des événements sportifs dépassant le Couserans :

Le tournoi international de foot jeune, les 1000 pagaies, le meeting régional d'athlétisme, le marathon de Ousaillès, le rayonnement du Sporting, celui des Cyclosportive (Casartelli, Ronde de l'Isard…), le Couserans ne manque pas d'évènements sportifs.

Et le tourisme sportif se développe avec la présence de stages de haut-niveau, la route des cols et les cols Pyrénéens très prisés des Cyclotouristes…

A noter : une émission de radio dédiée au sport en Couserans, le "forum des sports" le lundi soir sur Radio Couserans, vectrice d'une image dynamique tant en interne qu'en externe

Synthèse du diagnostic

ATOUTS	DEVELOPPEMENT DU SPORT	FAIBLESSES
- Des habitants « sportifs » malgré la structure de la population et du territoire (culture sportive) - Des retraités disponibles et créateurs de lien social dans les clubs	**Population**	- Une population plus âgée qu'ailleurs - Seulement 18 habitants au km² - Un niveau de vie faible et un taux élevé de chômage
- Un territoire rural et de montagne favorable aux sports de pleine nature	**Territoire**	- Un territoire rural et de montagne, vaste et à faible densité (mobilité et accessibilité géographique)
- Un nombre de clubs sportifs > à la moyenne nationale - Une offre diversifiée en activités - Dynamisme du sport scolaire - Des pratiquants de loisirs et compétitions - Présence d'un organisme comme l'OMSEP	**Activités clubs**	- Une vie associative qui repose quais exclusivement sur le bénévolat - Avec problématique du renouvellement du bénévolat - Le coût de la formation des encadrants - Financement des déplacements compétitions
- Un niveau d'équipement conforme au niveau ariégeois - Une piscine couverte essentielle à l'apprentissage de la natation (5000 élèves)	**Equipements**	- Des équipements vieillissants notamment dans les vallées - Des disparités d'emploi, d'accès et de modalité d'utilisation
- Des manifestations qui dépassent le seul Couserans - L'accueil de stages de préparation	**Evènementiels Tourisme sportif**	- Quelques manques en infrastructures d'accueil pour avoir un panel complet permettant l'accueil de stage (ex : renforcement musculaire) - Organisation
OPPORTUNITES		**MENACES**
- L'augmentation de la population due à un solde migratoire positif (avec l'arrivée de jeunes ménages actifs) - Proximité de l'aire urbaine toulousaine - Des équipes sportives qui reviennent chaque année en stage de préparation - Sports Outdoor « à la mode » : randonnée, running, trail et développement du sport « santé » - Un territoire de montagne favorable au développement d'une image dynamique		- La surcharge administrative de plus en plus forte dans la gestion des clubs - La baisse du bénévolat et la mutation de la société (individualisme, effet « garderie ») - *Possiblement à transformer en atout* - La baisse des fonds publics

Des débats riches en commission et des priorités ciblées

« LA JEUNESSE, enfants, adolescents et jeunes adultes sont la cible prioritaire du plan de renforcement du sport ; l'offre est insuffisante avec des freins multiples; il y a peu d'alternative offertes pour l'épanouissement des jeunes ; les adultes et seniors auront obligatoirement des retombées positives. »

« LES CLUBS existants ou recomposés sont la cible des actions proposées. C'est là que se trouvent ensemble les jeunes, les adultes, les bénévoles, les techniciens, le savoir faire, les équipements, le matériel, l'information, la planification ; les pratiquants isolés tireront rapidement bénéfice du renforcement des clubs et des structures, particulièrement pour les sports de pleine nature. »

2016-2026 : « pour un territoire sportif, vecteur d'une image dynamique et positive »

Enjeu n°1
de l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre

Enjeu n°2
d'attractivité du territoire

Orientation 1 : faire valoir le sport comme vecteur de développement personnel, économique et social notamment pour les jeunes

Orientation 2 : Renforcer l'offre sportive et penser le sport à l'échelle du Couserans à partir des clubs

Enjeu n°1 de l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre

Cet enjeu de l'accessibilité au sport pour le plus grand nombre couvre plusieurs enjeux, notamment celui plus générique de l'aménagement du territoire, du juste équilibre entre proximité - accessibilité aux sports pour tous – équipement et capacité d'encadrement. Il fait également écho à celui de la vie des clubs comme lieu de vie, de lien social, de vivre ensemble, vecteur de valeurs humanistes, de bien être et de développement personnel. Il met également au cœur des débats, l'enjeu plus général de la mobilité en Couserans.

Enjeu n°2 d'attractivité du territoire

Le sport s'il est organisé, s'il est communiqué positivement à l'extérieur comme à l'intérieur de son territoire, s'il est structuré pour accueillir, peut être vecteur d'attractivité et de développement économique. C'est là l'un des enjeux du projet de territoire 2016-2026 qui place le développement du sport comme thématique économique d'avenir.

Les orientations et actions clefs

Orientation 1 : Faire valoir le sport comme vecteur de développement personnel, économique et social notamment pour les jeunes

Le sport a un rôle reconnu dans divers domaines, il a un rôle significatif en termes de bien-être des habitants, il est facteur d'intégration sociale (relation aux autres), d'autonomisation des individus, de confiance en soi, de valorisation de soi-même et de sa santé et a indéniablement un impact positif sur la société dans son ensemble (cf. « charte pour une politique départementale concertée » de décembre 2014). De par sa faible « saisonnalité », le sport génère de l'activité économique soutenue tout au long de l'année en rapport avec la vie des clubs, à travers les compétitions nombreuses qu'il est en capacité de d'accueillir et grâce aux stages qu'il engendre sur son territoire. Autre facteur de développement économique, le sport renvoie à l'extérieur une image positive de vitalité, il bonifie en outre la propre image que les résidents et les jeunes du pays se font de leur territoire, la « fierté d'être d'ici ». C'est pourquoi, faire « des sports » un enjeu de développement territorial et faire valoir le Couserans comme « destination sportive » font partie des objectifs du projet du Couserans 2016-2026.

- → *Réaliser un **plan sport enfance jeunesse éducation** avec des échéances variables : immédiatement via un « Plan Natation » en utilisant les aides dédiées, la création de « sections sportives de collège » est très structurante et possible à moyen terme, et enfin une coordination entre le sport et le système éducatif extra scolaire doit être envisagée pour les catégories les plus jeunes, avec une coordination « multisports » ; des manifestations multisports pour les jeunes peuvent être envisagées à l'échelle du Couserans.*
- → *Garantir la prise en compte des **stages sportifs** comme action de tourisme sportif à potentiel économique certain, avec une implication globale de l'office de tourisme et un référent au sein du futur office de tourisme du Couserans ; un intéressement en retour sur les équipements des clubs et envisagé.*
- → *Reconnaître et aider le **sport image du Couserans** pour des actions rares ou exceptionnelles, élément de fierté par le succès, en soutenant les clubs quand ils s'engagent dans des évènements attractif pour l'extérieur, mais également en soutenant les déplacements exceptionnels du type sélection nationale ou finale : on ne peut pas priver un jeune de sa réussite pour des raisons financières.*

Orientation 2 : Renforcer l'offre sportive et penser le sport à l'échelle du Couserans à partir des clubs

Bien que le diagnostic réalisé confère au Couserans un bon niveau de licenciés, la pratique est jugée insuffisante pour les jeunes et les adolescents alors même que le sport offre aux jeunes les valeurs fondamentales du vivre ensemble (loyauté et éthique, respect de la règle, des autres, de l'environnement, de soi-même et de sa santé). Ceci pose la question de l'accessibilité aux clubs et lieux de pratique. De plus, l'indicateur élevé du nombre de clubs cache une fragilité sinon un éparpillement qui pourraient à terme être préjudiciables à la pérennisation de l'offre sportive. Dans le mouvement des fusions des intercommunalités, les questions du plein emploi des équipements et de l'harmonisation de leur accès à l'échelle du Couserans ainsi que les questions d'affectation de moyens ciblés (notamment à la formation) et de la mutualisation des moyens et des bénévoles, sinon de clubs de même discipline, sont aujourd'hui posées afin de renforcer l'offre sportive pour les 10 prochaines années. Les actions des divers intervenants « compétents » dans le sport : l'état, le CNDS, la région, le conseil départemental, les collectivités locales, les mécénats divers doivent également être préservées et valorisées. Structuration, coordination, mutualisation, accessibilité à l'échelle du Couserans sont les perspectives encourageantes développées par les acteurs dans le projet de territoire.

- → *Constituer un **office intercommunal des sports du Couserans** (OICSC) avec une composition mixte chargé de mettre en place les actions et de faire vivre un schéma intercommunal des politiques sportives.*
- → *Tendre vers la **mutualisation, le plein emploi, la réciprocité et la gratuité des installations** et équipements du Couserans ; l'urgence concerne les salles polyvalentes ; l'ouverture des installations scolaires doit se poursuivre. A moyen terme, il sera recherché une égalité dans l'accessibilité géographique au sport pour tous les jeunes du Couserans avec des moyens de transports adaptés. La remise en état et la reconversion*

des installations sportives pourra être mise en œuvre après un audit sur la vétusté et la construction d'installations neuves pourra être envisagée à plus long terme.

→ *Aider à la **formation des entraîneurs bénévoles aux diplômes fédéraux.** En effet, la qualité est le facteur essentiel de l'efficacité ; cette aide ciblée est la plus urgente et les effets seront rapidement visibles : « on a le droit d'être bon quand on est couserannais ». Par ailleurs, le niveau social moyen en Couserans demeure un frein à l'engagement bénévole ; on peut envisager des prestations bénévoles mutualisées pour plusieurs clubs ou des sports voisins ainsi qu'une aide au fonctionnement des bénévoles. Le recrutement et la fidélisation des bénévoles doit prendre en compte les freins suivants : disponibilité, éloignement, frais insensibles… .*

→ *Rechercher un **fonctionnement pérenne des clubs** (subventions, autres ressources...)*

Un environnement riche, de qualité, à préserver et partager

Feuille de route Environnement

Le Couserans un territoire d'une grande richesse naturelle :

Paysages

Faune

Flore

Forêt

Eau

Énergies renouvelables

Patrimoine géologique

Maîtrise de Déchets

Des milieux naturels d'une grande diversité au niveau des paysages (ouverts, semi-ouverts, lisières …) de la faune, de la flore des activités (agriculture, pastoralisme, tourisme, chasse, pêche, sport de nature …).

Un grand potentiel forestier qui demande à être valorisé.

Des ressources en eau superficielles et souterraines de bonne qualité, en quantité en montagne mais dont les étiages peuvent être sévères dans les zones de piémont et de plaine.

Un territoire pionnier dans le domaine des énergies renouvelables avec un réseau hydroélectrique développé, à moderniser, à contenir (protection des cours d'eau labellisés ou en cours de labellisation...), à diversifier (biomasse...).

Un patrimoine géologique varié et peu exploité.

L'approche environnement :

Forts de leur connaissance des thématiques liées à l'environnement et du Couserans, des membres de la société civile, des techniciens et des élus ont travaillé en commission avec pour objectif de déterminer les enjeux, les orientations et actions essentielles pour préserver la richesse environnementale de notre territoire, sa qualité, corriger ses faiblesses, en faire un atout majeur et une vitrine de notre dynamisme. Ce dernier point à conduit à aborder de manière transversale des thèmes tels que l'agriculture, le pastoralisme, le patrimoine géologique Ils n'ont pas été repris à ce niveau car traités par ailleurs.

Enjeu n°1
Les espaces naturels, la biodiversité, la chasse

Enjeu n°2
La forêt, la filière bois

Enjeu n°3
L'eau, les rivières

Enjeu n°4
Les paysages, la gestion de l'espace

Enjeu n°5
Energie, climat

Enjeu n°6
Les déchets

Orientation 1 : Préserver et valoriser les espaces et le patrimoine naturel, la biodiversité

Orientation 2 : Développer la gestion de la forêt et valoriser ses produits

Orientation 3 : Maîtriser et encadrer l'utilisation de la ressource eau et valoriser ses atouts

Orientation 4 : Gérer l'espace et les paysages

Orientation 5 : Développer et optimiser les énergies renouvelables, s'adapter aux changements climatiques

Orientation 6 : Améliorer la gestion des déchets, leur collecte, valoriser leur traitement

Orientation 1 : Préserver et valoriser les espaces et le patrimoine naturel, la biodiversité

Afin de préserver et de valoriser le patrimoine naturel (touristique, cynégétique, pédagogique…), de maintenir la diversité des milieux (ouverts, semi-ouverts, lisières…), de maîtriser l'impact des activités de pleine nature (ex. : le ski de fond ou les randos en raquettes), de gérer la présence ou arrivée de grands prédateurs, de préserver l'état sanitaire de la faune autant sauvage que domestique (ex : pestivirose…), de maintenir les conditions d'une chasse et d'une pêche populaires et démocratiques, de pérenniser les accès aux territoire de chasse, de pêche et de valoriser la venaison du grand gibier, des actions doivent être entreprises pour :

- → *Favoriser une préservation et une valorisation concertées du patrimoine et des richesses naturelles,*
- → *Préserver et valoriser les milieux naturels ; maintenir les équilibres dans et entre les espaces forestiers, agricoles et pastoraux,*
- → *Renforcer la cohérence entre les actions mises en œuvre pour la protection de certaines espèces emblématiques mais sensibles du Couserans (ex. gypaète, desman, chiroptères…) et la maîtrise des autres impacts sur ces populations,*
- → *Identifier et surveiller les risques sanitaires impactant les espèces,*
- → *Préserver l'ensemble des composantes de l'activité chasse : diversité des modes de chasse, préservation des populations des espèces à chasser, accès aux territoires et à leur aménagement ; maintenir l'impact économique, culturel et social de la chasse sur le territoire,*
- → *Valoriser le maillage du territoire par les associations de chasse ; développer les partenariats avec les propriétaires, les agriculteurs, les éleveurs et les forestiers ; contribuer à l'éducation à l'environnement ; prendre appui sur l'expertise de la Fédération Départementale des Chasseurs.*

Orientation 2 : Développer la gestion de la forêt et valoriser ses produits

Préserver le patrimoine forestier, développer une conscience forestière locale, améliorer la mobilisation de la ressource forestière nécessite de :

- → *Sensibiliser les propriétaires et gestionnaires à une gestion durable de la forêt (ressource, paysages, biodiversité, etc.),*
- → *Soutenir le renouvellement des peuplements forestiers dégradés suivant des modalités compatibles avec une gestion durable des forêts,*
- → *Appuyer la vigilance sur l'évolution sanitaire des peuplements forestiers, notamment vis à vis du changement climatique et des pathologies en développement,*
- → *Soutenir l'amélioration de la desserte forestière (création et amélioration de l'existant) et lever les difficultés liées aux voiries communales partagées (Ex. de solution : définition de voirie stratégique dont l'entretien est assuré à une échelle supra-communale),*
- → *Soutenir l'installation et le maintien d'entreprises d'exploitation forestière (bûcherons - débardeurs) et de transport de bois locales,*
- → *Développer la « mobilisation alternative » (dont câble, traction animale) à des fins de limitation de l'impact des exploitations traditionnelles sur les milieux, d'accroissement de la mobilisation des ressources en milieu montagnard, en asseyant une activité d'exploitation alternative locale,*
- → *Limiter les surfaces forestières (et autres) soumises aux incendies,*
- → *Améliorer la lutte contre le travail illégal / clandestin dans le cadre de la modernisation de la filière,*
- → *Contenir la pression du gibier (essentiellement cerf) sur la régénération.*

Orientation 3 : Maîtriser et encadrer l'utilisation de la ressource eau et valoriser ses atouts

Cette orientation et les actions ci-dessous doivent permettre la conservation de la bonne qualité des masses d'eau superficielles et souterraines, la maîtrise de la qualité des milieux, de leur diversité, de la ressource sur le plan qualitatif, de valorisation des potentiels touristiques, halieutiques, de fiabiliser l'utilisation de l'eau en période d'étiage :

- → *Préserver la qualité des milieux aquatiques (rivières, ZH...) et leur diversité,*
- → *Engager ou soutenir un schéma directeur d'investissement sur la collecte et le traitement des eaux usées,*
- → *Inciter aux économies d'eau et à la qualité des eaux injectées dans le réseau d'assainissement,*
- → *Sensibiliser aux bonnes pratiques (habitants, élus, acteurs économiques, gestionnaires de l'espace…) pour la maîtrise de la ressource sur le plan qualitatif,*

- → *Travailler spécifiquement sur l'évolution des pratiques agricoles impactantes et s'appuyer sur l'agriculture bio comme levier pour la qualité de l'eau,*
- → *Permettre le rétablissement de la continuité écologique sur les axes principaux mais aussi, et surtout, sur les affluents,*
- → *Entamer une démarche de labellisation des dernières rivières préservées en ''rivière sauvage'', les protéger de toute perturbation hydromorphologique pour assurer la sauvegarde des dernières ''eaux libres'' (Arac, Alet, Salat amont, amont prise d'eau du Ribérot notamment),*
- → *Mieux anticiper les périodes de tension sur la ressource (étiage, événements climatiques exceptionnels…),*
- → *Développer et encadrer les activités de tourisme et de loisirs liées aux rivières (pêche, canoë, canyonisme…),*
- → *Assurer l'optimisation environnementale des tronçons en débit réservé du parc hydroélectrique (concessions et autorisations),*
- → *Assurer la mise en conformité des centrales du Lez à l'aval du plan d'eau de Castillon.*

Orientation 4 : Gérer l'espace et les paysages

La gestion de l'espace et des paysages passe par le maintien des pratiques valorisant l'espace (agriculture, pastoralisme, gestion forestière…) et la lutte contre la banalisation des paysages (formes et organisation de l'habitat, diminution de la mosaïque paysagère, artificialisation des espaces). Il conviendra donc d'intégrer dans le projet de territoire ces quelques orientations clés :

- → *Préserver et valoriser les traits identitaires des paysages et du cadre de vie,*
- → *Sauvegarder, restaurer et/ou réhabiliter le patrimoine bâti de façon cohérente,*
- → *Restaurer le patrimoine culturel (ex. granges, villages…) et revaloriser les métiers de la construction traditionnelle (pierre, ardoise…),*
- → *Préserver les terres agricoles et maîtriser les phénomènes d'artificialisation.*

Orientation 5 : Développer et optimiser les énergies renouvelables, s'adapter aux changements climatiques

Développer et optimiser les énergies renouvelables demande, en Couserans, une meilleure valorisation de la richesse hydroélectrique (amélioration des rendements), la maîtrise de l'implantation de nouvelles centrales et une augmentation des productions ainsi que la diversification des filières (biomasse, développement de la méthanisation…) ce qui peut se traduire par :

- → *Promouvoir les économies d'énergie (bâtiment, activités économiques, éclairage public…),*
- → *Accroître la production en énergies renouvelables, notamment à partir de la biomasse (bois-énergie, méthanisation…) dans le cadre d'une gestion durable et pérenne de la ressource,*
- → *Accélérer la rénovation thermique des bâtiments,*
- → *Mobilité : réduire les consommations d'énergies fossiles « au km parcouru »,*
- → *Adapter le territoire au changement climatique (périodes de chaleur, événements climatiques…) : adaptation des activités et des systèmes de production agricoles et forestiers, de l'habitat et de la construction…*

Orientation 6 : Améliorer la gestion des déchets, leur collecte, valoriser leur traitement

La gestion des déchets occupe une place stratégique dans la protection de notre environnement, bien structurée sur le territoire, elle est en recherche constante d'amélioration afin de maîtriser les coûts de collecte et de traitement, de sensibiliser aux gestes de tri, d'organiser des filières pour des types de déchets particuliers (ex : BTP …), d'entrer dans des démarches d'économie circulaire il convient donc de :

- → *Sensibiliser au geste de tri,*
- → *Passer à l'extension des consignes de tri,*
- → *Augmenter le nombre de colonnes de tri pour les rapprocher de l'utilisateur final,*
- → *Déplacer les points de tri vers nouveaux usagers,*
- → *Garder le niveau de service de collecte actuel tout en optimisant les circuits (guidage, éco conduite,…),*
- → *Prévenir, réduire les quantités de déchets ultimes (sensibilisation, action conteneurisation, territoire zéro déchet, zéro gaspi...), réutiliser (ressourcerie), recycler, valoriser,*
- → *Instaurer une part incitative favorisant le geste vertueux,*
- → *Traiter les bio-déchets par le compostage individuel/collectif/méthanisation,*
- → *Engager une concertation avec le BTP pour qu'il traite ses propres déchets et utilise la partie noble des déchets inertes déposés au SICTOM,*

- → *Développer une filière de recyclage du plâtre,*
- → *Accompagner les manifestations éco responsables,*
- → *Avoir un pouvoir de décision au sein du syndicat de traitement pour maîtriser les coûts (traitement/transfert),*
- → *Privilégier l'économie circulaire des déchets et les exutoires locaux (ex. ce qui est actuellement fait pour le papier, pourrait être étendu aux déchets verts et au bois).*

En synthèse : un projet au service de l'activité et de l'emploi durable

La stratégie de développement du Couserans se renforce par des orientations qui s'actualisent et qui lui donnent corps, en réaffirmant ses principes fondamentaux : structuration et conditions de l'accueil, mise en valeur des ressources et savoir-faire, recherche d'ouverture et de partenariats nouveaux. Ces axes transversaux à même de fédérer tous les acteurs font progresser le territoire, avec un nécessaire équilibre entre les 3 piliers économique, social et environnemental du développement durable.

Fait assez original pour être remarqué, la quasi correspondance localement entre le périmètre du bassin de vie et de la zone d'emploi (les zones d'emploi « domicile-travail » étant d'ordinaire plus vastes) facilite le dialogue territorial et les correspondances entre acteurs et actions, public et privé.

De manière transversale, l'ensemble des commissions ont en effet insisté sur les conditions d'un emploi durable : avec des projections d'augmentation lente mais continue de la population qui diffuse sur tout le territoire, les besoins et les potentialités de création d'activité augmentent.

C'est ainsi que face à un taux de chômage et de précarité important, nombreuses sont les actions à coproduire, actions amples et nouvelles jouant les convergences entre partenaires : émergence de la silver économie liée aux besoins du vieillissement, renforcement de la chaîne de valeur au sein des filières d'activités et spécifiquement du système agro-alimentaire local, levée des obstacles principaux d'accès à l'emploi, à la formation et à l'installation, volonté de s'engager plus fortement sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire,… sont autant d'exemples significatifs, où chacun peut apporter sa pierre à l'édifice.

En définitive, sous l'égide du « renouveau à confirmer » le projet de territoire propose les éléments d'une feuille de route globale et déclinée par secteur au sein du bassin de vie, pour que chacun puisse s'épanouir et répondre aux aspirations légitimes qui se font jour tout au long d'un parcours de vie en Couserans.

Annexe 1 : Compositions de la Conférence des maires & du Conseil de développement

Membres de la conférence des maires

Communes	Maires	
AIGUES JUNTES	SOULA	Gilles
ALEU	VIDAL	André
ALLIERES	PUECH	Denis
ALOS	TORTET	Alain
ALZEN	ROUCH	André
ANTRAS	WOIRY	Marc
ARGEIN	LOURDE	Denis
ARRIEN EN BETHMALE	PONS	Gérard
ARROUT	VIGNAU	Christiane
AUCAZEIN	GESLIN	Claude
AUDRESSEIN	GIROTTO	Oscar
AUGIREIN	DAFFIS	Charles
AULUS-LES-BAINS	VEYSSIERE	Michel
BAGERT	DUBOIS	Jean-Claude
BALACET	DUBURCQ	Antoine
BALAGUERES	ANDRIEU	Henri
BARJAC	ARTAUD	Daniel
BEDEILLE	BOISVERT	Jean
BETCHAT	GALY	Patrick
BETHMALE	DOMENC	Sylvie
BIERT	SUTRA	Yves
BONAC-IRAZEIN	NENY	Nadine
BORDES/LEZ	LAFFONT	Patrick
BOUSSENAC	SOULA	Marie-Christine
BUZAN	OCHANDORENA	Yvon
CADARCET	JOLIBERT	Germain
CASTELNAU-DURBAN	CHARLES	Monique
CASTILLON	TIMBART	Patrick
CAUMONT	MERIC	Jean-Jacques
CAZAVET	OSMOND	Geneviève
CERIZOLS	LAGERLE	Serge
CESCAU	ROUDIL	Robert
CLERMONT	MIROUSE	Alex
CONTRAZY	LONG-TORRELL	Aline
COUFLENS	RICHL	Henri
DURBAN / ARIZE	EYCHENNE	Pierre
ENCOURTIECH	DEDIEU	Jean-Claude
ENGOMER	TOULZA	Rémy
ERCE	CARRERE	Christian
ERP	DEGA	Jean-Claude
ESPLAS-DE-SEROU	VELTER	François
EYCHEIL	VIGNEAU	Jean-Noël
FABAS	BAVARD	Simon
GAJAN	BOUTONNIER	Monique
GALEY	DANDURAND	Patricia
ILLARTEIN	BOURGEON	Alain
LA BASTIDE -DU- SALAT	COLIN	Michèle
LA BASTIDE DU SEROU	METGE	Alain
LACAVE	BOUSSION	Jean
LACOURT	COUSIN	Max
LARBONT	EYCHENNE	Jean-Louis
LASSERRE	BARI	Alain
LE PORT	MORALES	Noëlle
LESCURE	PERIGAUD	Maryse
LORP SENTARAILLE	LAMARY	Bernard
MASSAT	GALY-GASPARROU	Léon-Pierre
MAUVEZIN DE -PRAT	CAU	Alain
MAUVEZIN -DE- STE-CROIX	RESPAUD	Francis
MERCENAC	COUMES	Raymond
MERIGON	GROS	Yvan
MONTAGAGNE	LEVI	Alain
MONTARDIT	COUZINET	Eric
MONTEGUT EN COUSERANS	CLASTRES	René
MONTELS	RESPAUD	Thierry
MONTESQUIEU AVANTES	FERT	Jocelyne
MONTGAUCH	ORTET	Elisabeth
MONTJOIE EN COUSERANS	BUSCA	Ginette
MONTSERON	PONS	Alain
MOULIS	GALEY	Aimé
NESCUS	AMARDEILH	Geneviève
ORGIBET	THIRION	Robert
OUST	BEUSTE	Nejma
PRAT BONREPAUX	CECILE	Emmanuel
RIMONT	BONNEL	Frédéric
RIVERENERT	MEYNARD	Richard
SAINTE-CROIX -VOLVESTRE	DOUSSAIN	Jean
SAINT-GIRONS	MURILLO	François
SAINT-JEAN- DU -CASTILLONNAIS	TOUGNE	Gerard
SAINT-LARY	DUBUC	Gérard
SAINT-LIZIER	DEDIEU	Etienne
SALSEIN	PUJOL	Francis
SEIX	TEQUI	Christine
SENTEIN	SEUBE	Marc Henri
SENTENAC D'OUST	PUJOL	René
SENTENAC DE SEROU	TEYCHENNE	Roland
SOR	GENCE	Aline
SOUEIX	BONTE	Christiane
SOULAN	ICART	Michel
SUZAN	FAURE	Gabriel
TAURIGNAN-CASTET	FALGUIE	Jean-Paul
TAURIGNAN-VIEUX	BERNERE	Magalie
TOURTOUSE	DESCOINS	André
UCHENTEIN	BERNIE	Roland
USTOU	SERVAT	Alain
VILLENEUVE	DEMAZOIN	Rémy

Commission ACTION ECONOMIQUE, EMPLOI FORMATION	Commission TOURISME PATRIMOINE	Commission CULTURE	Commission SPORT	Commission DEVELOPPEMENT SOCIAL
CHEVALIER Sylvie (hébergement)	AMIEL Stéphane (hébergement)	BOURGES Philippe (Bethmalais)	BERGER Michel (sports aériens)	ARGUIMBAUD André (Habitat/économie sociale et solidaire)
CRESPO Martine (commerce/monnaie complémentaire locale)	BANQUET Didier (thermalisme)	DANIGO Nicolas (théâtre/spectacle vivant)	LE HIR Jean Claude (sports plein air nature)	AUGADE Emily (economie sociale solidaire)
DENIS FARGE Pierre (commerce/ énergies nouvelles)	CAUSSE Jean-Louis (patrimoine)	DEGEILH Michel (mémoire collective)	SERVAT Jean Luc (sports plein air nature)	BORDES Nathanaël (jeunesse)
EL BEKKALI Khalid (communication)	CAZES Jean Paul (OT)	GAU Pierre (musique)	CHANDIVERT Arnauld (cyclisme)	CAZALE Sylvie (jeunesse
GOUAZE Christophe (élevage agroalimentaire)	CAZES Philippe (activités pleine nature)	IVOIRE Jane (arts platiques)	DELAY Marc (athlétisme)	CHARLES Marianne (economie sociale solidaire)
JOUGLA Bernard (agroalimentaire)	DESCOINS David (restauration/Loisirs)	LARIVE Michel (théâtre)	DELSOL Christelle (sports de raquette)	CHARTIER Geneviève (handicap)
LATOUR Patrick (commerce)	DOUGNAC Michel (commerce/activités pleine nature)	LOUBES Michel (musique)	DENAT Jean Luc (Activités Pleine nature)	GRILLON Sophie (personnes âgées)
LEMASSON David (agroalimentaire)	FENDLER Florence (hébergement)	MAGNY Véronique (arts plastiques)	DURIEU Eric (sports collectifs)	OUNDJIAN Michel (action sociale solidarité)
LEMASSON Didier (agroalimentaire)	FONTVIEILLE Paul (restauration)	MAURAN Jacqueline (spectacle vivant)	FERRE Nicolas (sports de combat)	PAULY Sylvie (enfance)
LEROUX Alain (construction)	MIROUSE Denis (archéologie)	MIAILHE Coline (arts visuels)	HERNANDEZ Manuel (sports de glisse)	POUCHES Henri (enfance/précarité)
LOMPEDE Simon (élevage)	MORERE Jean-Michel (hébergement)	PARIOT Christian (musique)	JEVREMOVIC Nathalie (gymnastique)	RASTRELLI Jean-Luc (santé)
MIROUZE Jean Luc (agroalimentaire)	PELLET Thierry (activités pleine nature)	PIMONT Patricia (musique)	LAGARDE Sophie (sports scolaires)	ROBERT Sébastien (mobilité)
NOCQUE Jean (agroalimentaire)	REY DELQUE Monique (patrimoine)	POVEDA Florence (théâtre spectacle vivant)	LOMPEDE Didier (sports collectifs)	ROUAIX Didier (précarité)
RIBES Jean François (commerce)	SASTRE Sylvain (tourisme)	SKINS Kate (jeunesse et culture)	MONTARIOL Georges (cyclisme)	RUIZ Rachel (personnes âgées)
ROUAIX Patrick (construction)	SUBRA Daniel (patrimoine)	VELASCO Georges (musique et danse)	SEGUY Pierre (sports plein air nature)	SAJUS Philippe (santé)
VUILLIER Michel (Bois)	TESSIER Laurent (hébergement)	VERGE Alain (musique)	SERVANT Roger (tennis)	VICQ Jean-Louis (santé)

Liens vers les cartes heuristiques (diagnostics)

Annexe 2 : Schémas de synthèse

& Calendriers prévisionnels 2016-2026 des actions clefs par commission thématique

LIENS VERS LES CARTES MENTALES

Ces cartes mentales ou heuristiques ont été utilisées comme support de travail pour la réalisation des diagnostics partagés

Economie, emploi, formation : https://mm.tt/630677590?t=YT9WdYDvfb

Tourisme patrimoine : https://mm.tt/641895398?t=PrGDKMkjpr

Culture : https://mm.tt/635528876?t=1AfI8iznww

Sport : https://mm.tt/631150395?t=NmT05D5X9k

Développement social : https://mm.tt/631189998?t=YyW0cOtyne

ACTION ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION

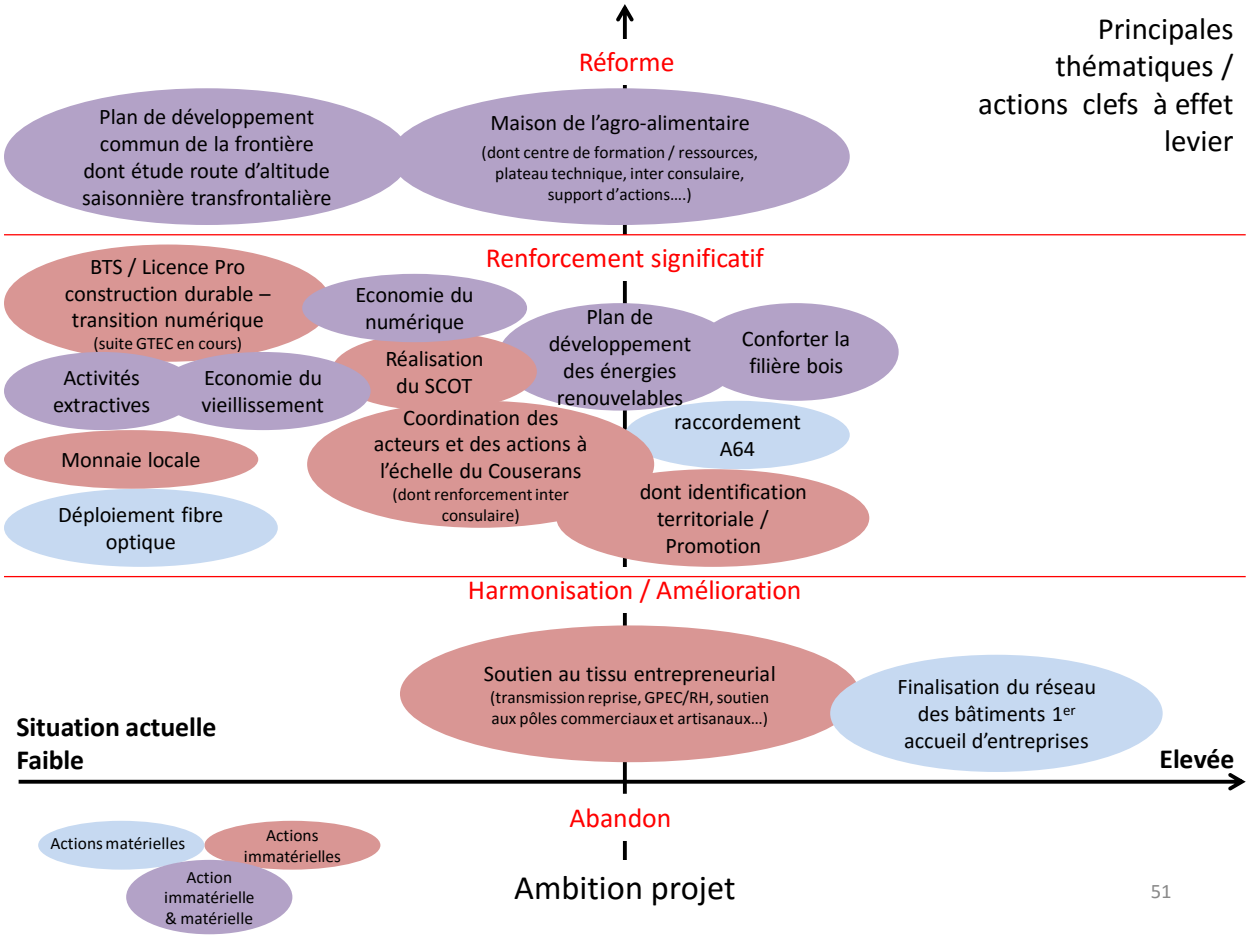

51

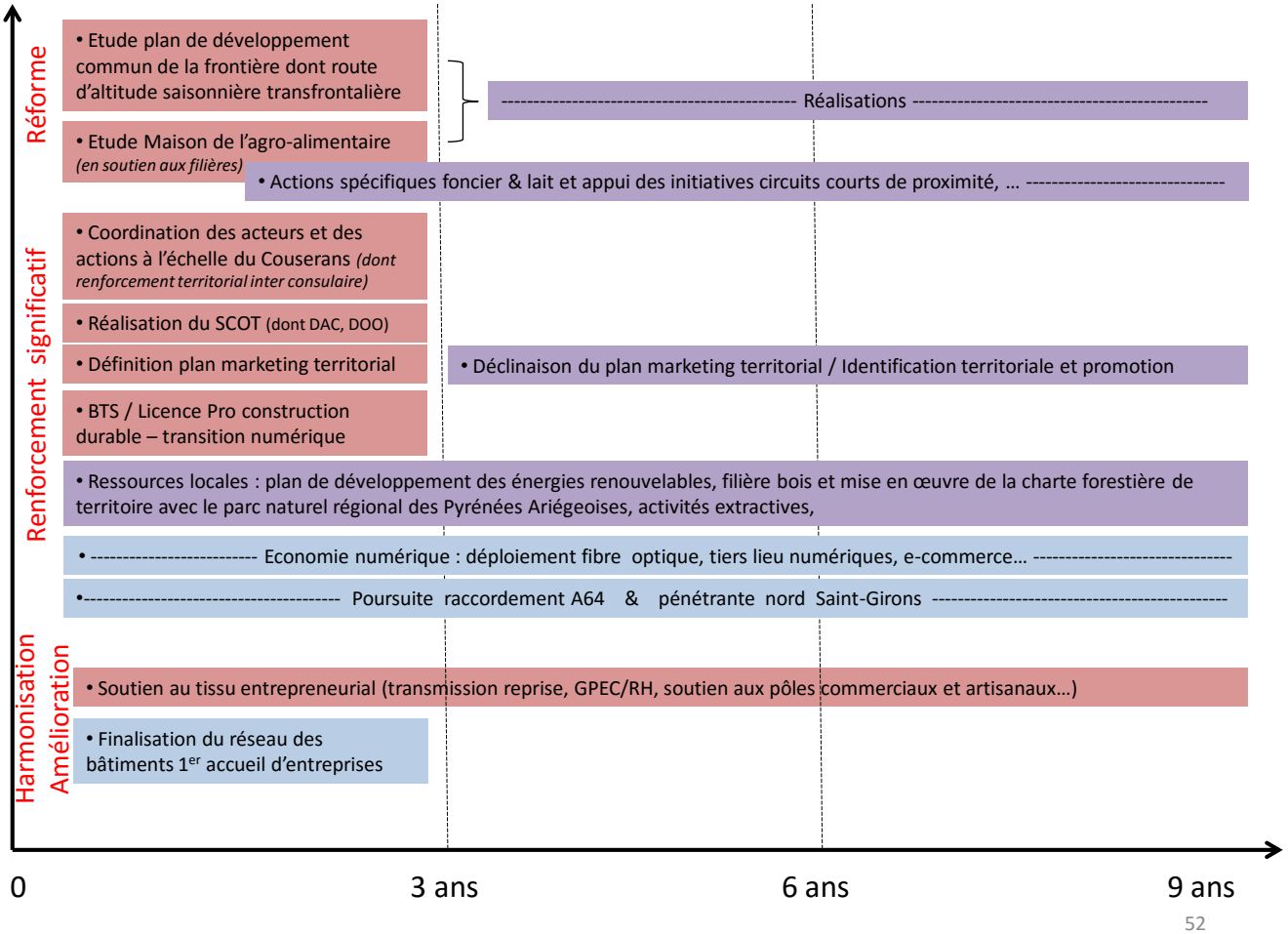

52

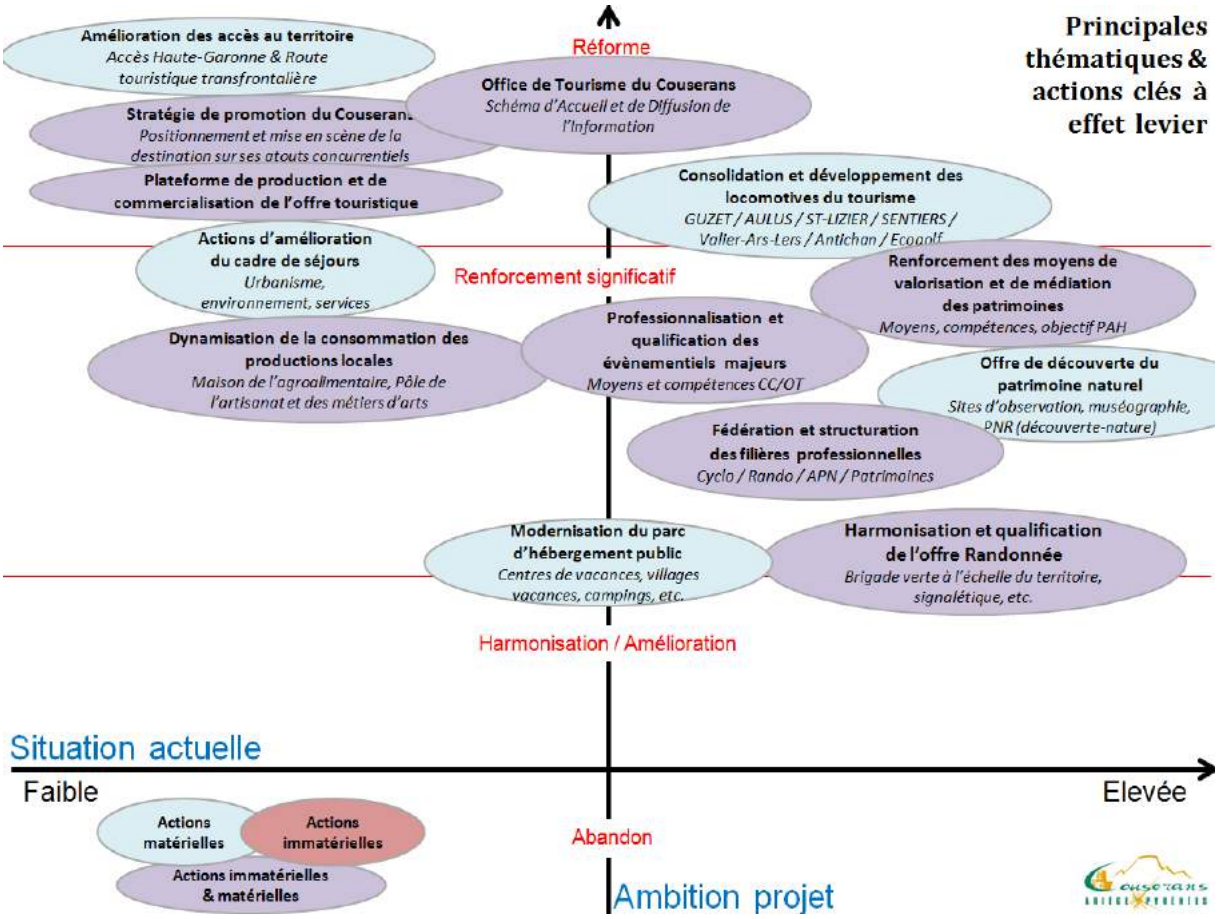
Principales thématiques & actions clés à effet levier
Réforme
Amélioration des accès au territoire
Accès Haute-Garonne & Route touristique transfrontalière
Office de Tourisme du Couserans
Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information
Stratégie de promotion du Couseran.
Positionnement et mise en scène de la destination sur ses atouts concurrentiels
Plateforme de production et de commercialisation de l'offre touristique
Consolidation et développement des locomotives du tourisme
GUZET / AULUS / ST-LIZIER / SENTIERS / Valler-Ars-Lers / Antichan / Ecogolf
Actions d'amélioration du cadre de séjours
Urbanisme, environnement, services
Renforcement significatif
Renforcement des moyens de valorisation et de médiation des patrimoines
Moyens, compétences, objectif PAH
Professionnalisation et qualification des évènementiels majeurs
Moyens et compétences CC/OT
Dynamisation de la consommation des productions locales
Maison de l'agroalimentaire, Pôle de l'artisanat et des métiers d'arts
Offre de découverte du patrimoine naturel
Sites d'observation, muséographie, PNR (découverte-nature)
Fédération et structuration des filières professionnelles
Cyclo / Rando / APN / Patrimoines
Modernisation du parc d'hébergement public
Centres de vacances, villages vacances, campings, etc.
Harmonisation et qualification de l'offre Randonnée
Brigade verte à l'échelle du territoire, signalétique, etc.
Harmonisation / Amélioration
Situation actuelle
Faible
Elevée
Actions matérielles
Actions immatérielles
Actions immatérielles & matérielles
Abandon
Ambition projet

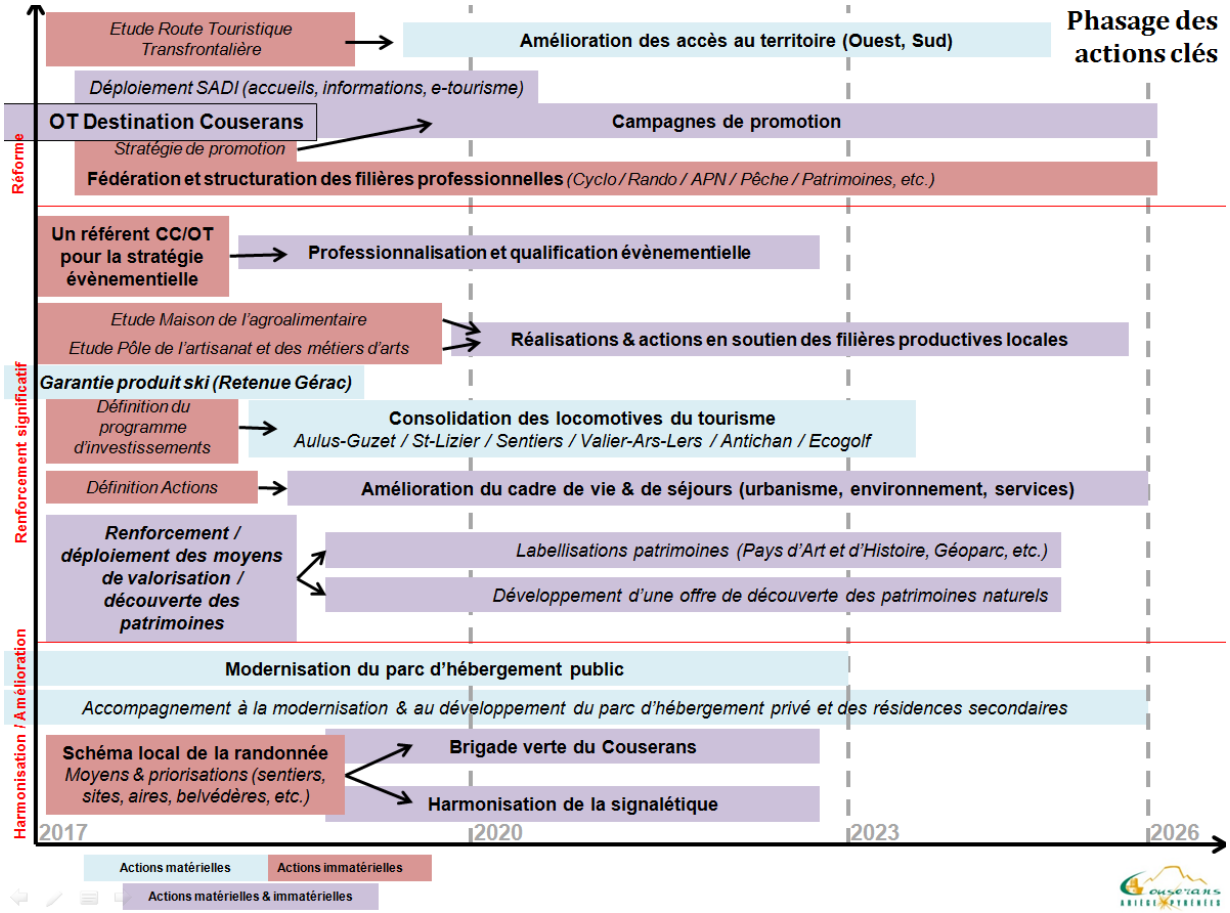
Phasage des actions clés
Réforme
Renforcement significatif
Harmonisation / Amélioration
Etude Route Touristique Transfrontalière
Amélioration des accès au territoire (Ouest, Sud)
Déploiement SADI (accueils, informations, e-tourisme)
OT Destination Couserans
Stratégie de promotion
Campagnes de promotion
Fédération et structuration des filières professionnelles (Cyclo / Rando / APN / Pêche / Patrimoines, etc.)
Un référent CC/OT pour la stratégie évènementielle
Professionnalisation et qualification évènementielle
Etude Maison de l'agroalimentaire
Etude Pôle de l'artisanat et des métiers d'arts
Réalisations & actions en soutien des filières productives locales
Garantie produit ski (Retenue Gérac)
Définition du programme d'investissements
Consolidation des locomotives du tourisme
Aulus-Guzet / St-Lizier / Sentiers / Valier-Ars-Lers / Antichan / Ecogolf
Définition Actions
Amélioration du cadre de vie & de séjours (urbanisme, environnement, services)
Renforcement / déploiement des moyens de valorisation / découverte des patrimoines
Labellisations patrimoines (Pays d'Art et d'Histoire, Géoparc, etc.)
Développement d'une offre de découverte des patrimoines naturels
Modernisation du parc d'hébergement public
Accompagnement à la modernisation & au développement du parc d'hébergement privé et des résidences secondaires
Schéma local de la randonnée
Moyens & priorisations (sentiers, sites, aires, belvédères, etc.)
Brigade verte du Couserans
Harmonisation de la signalétique
2017
2020
2023
2026
Actions matérielles
Actions immatérielles
Actions matérielles & immatérielles

DEVELOPPEMENT SOCIAL

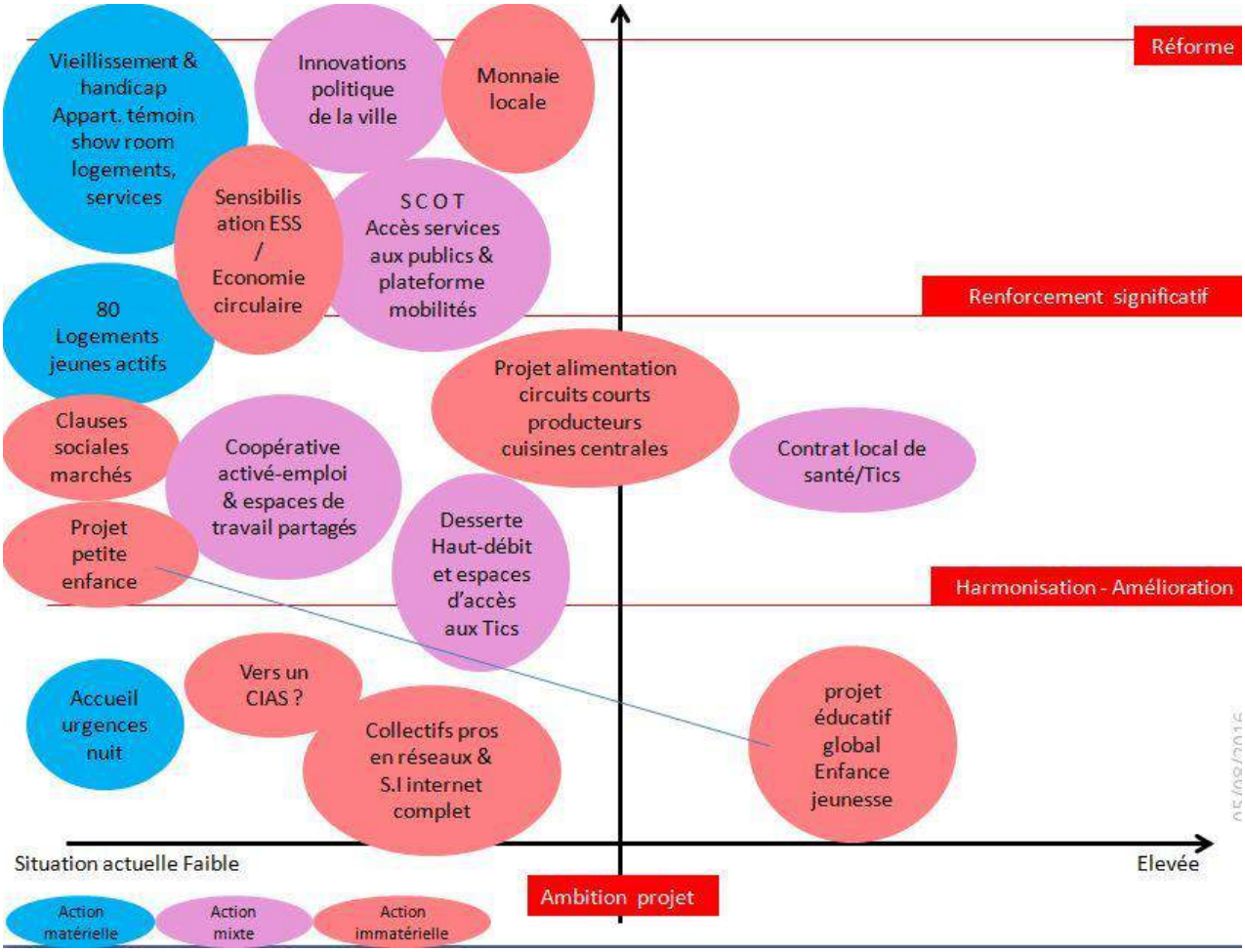

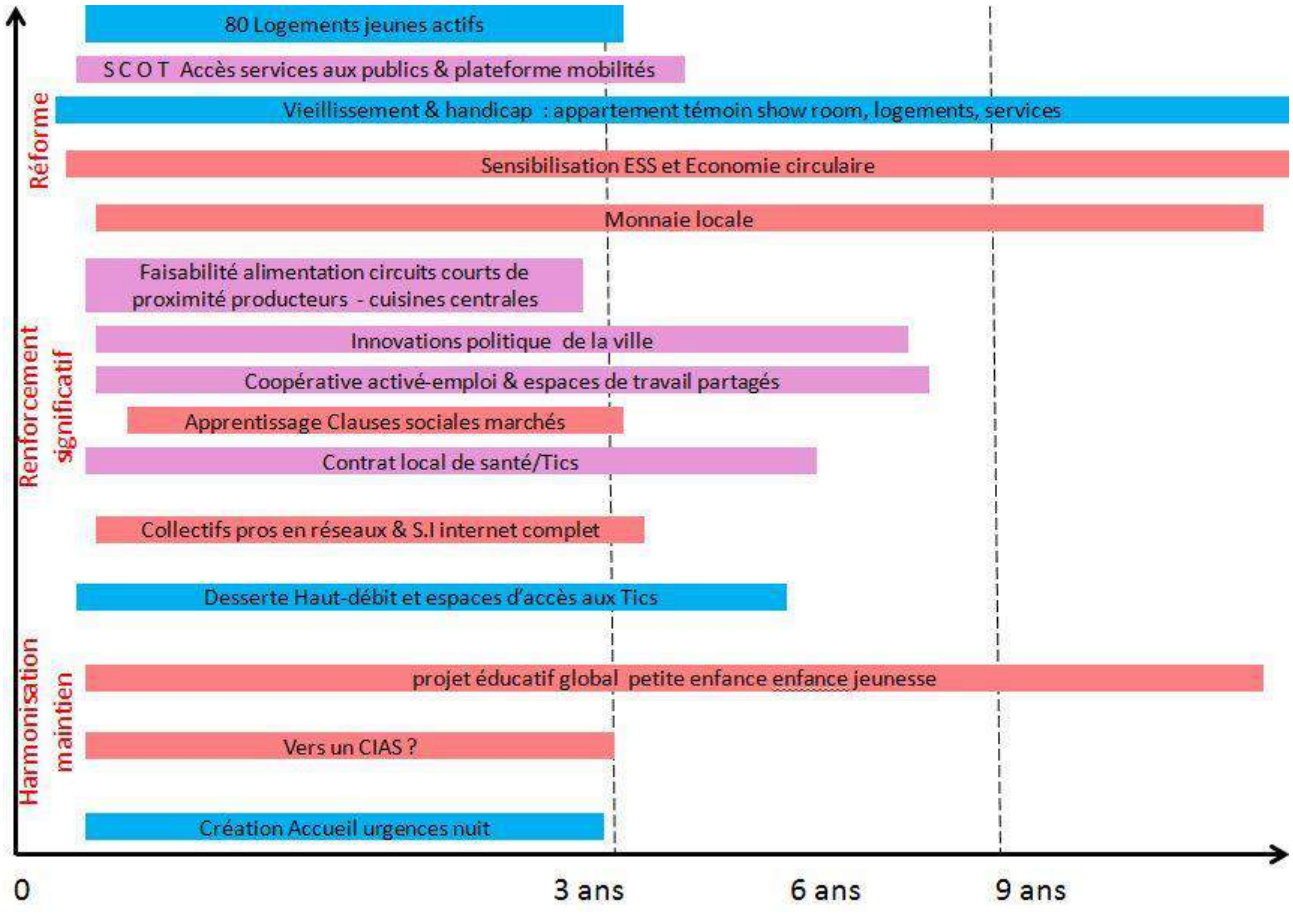

CULTURE

Principales thématiques
Actions clefs à effet levier

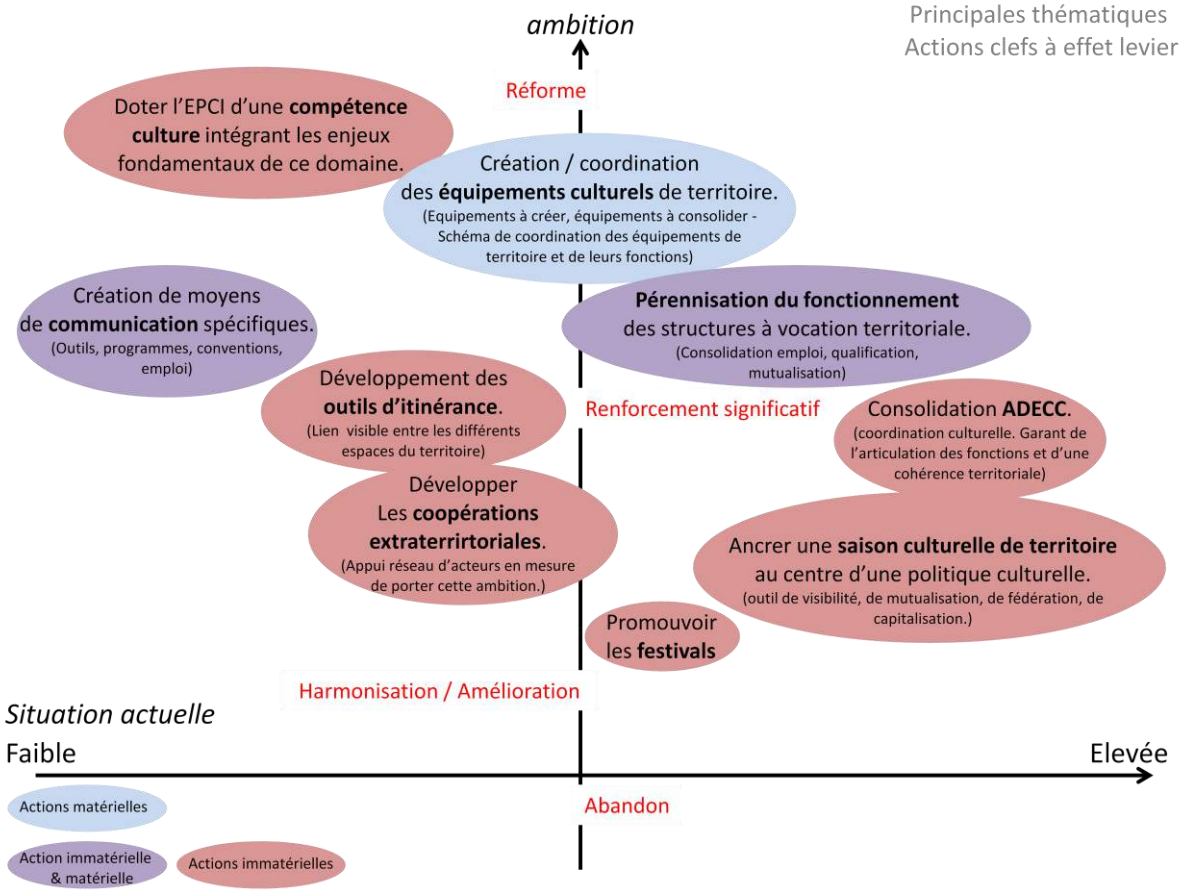

Chronogramme des actions culturelles

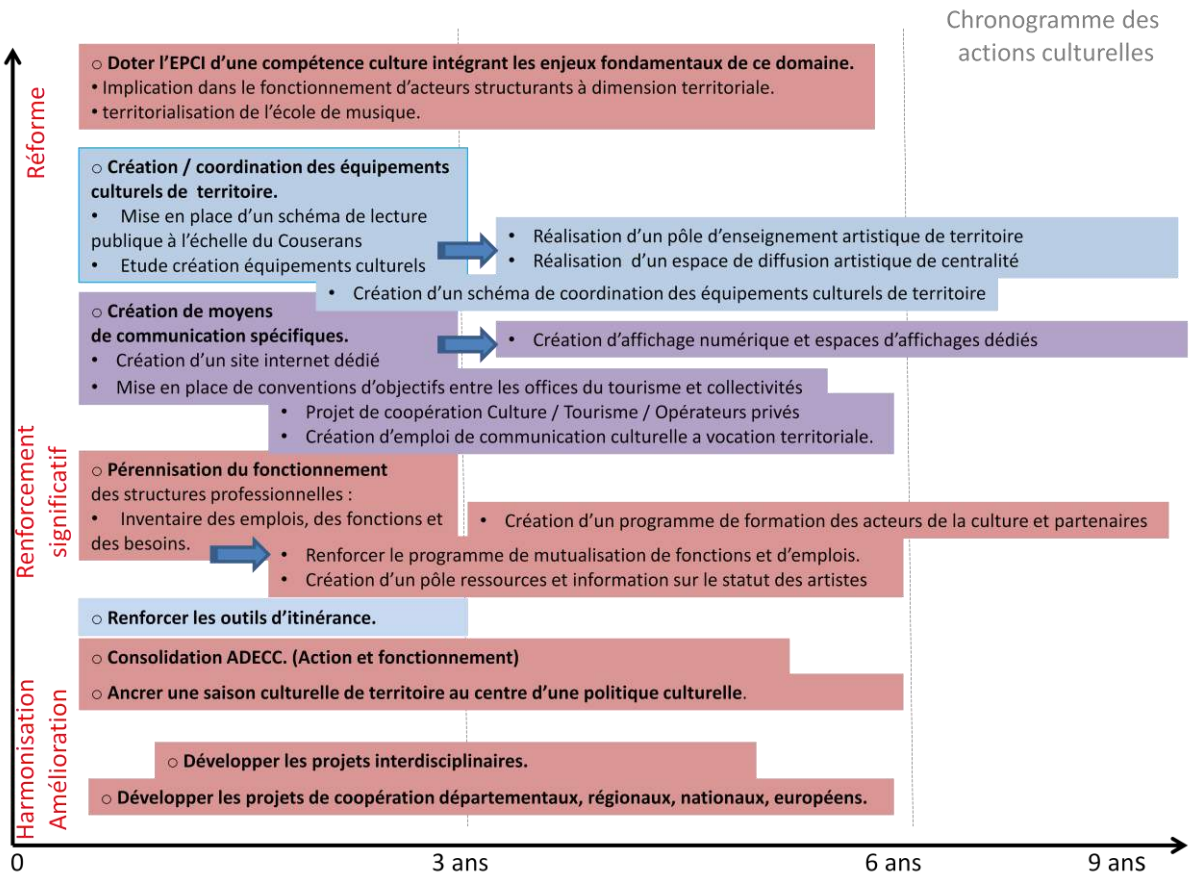

SPORT

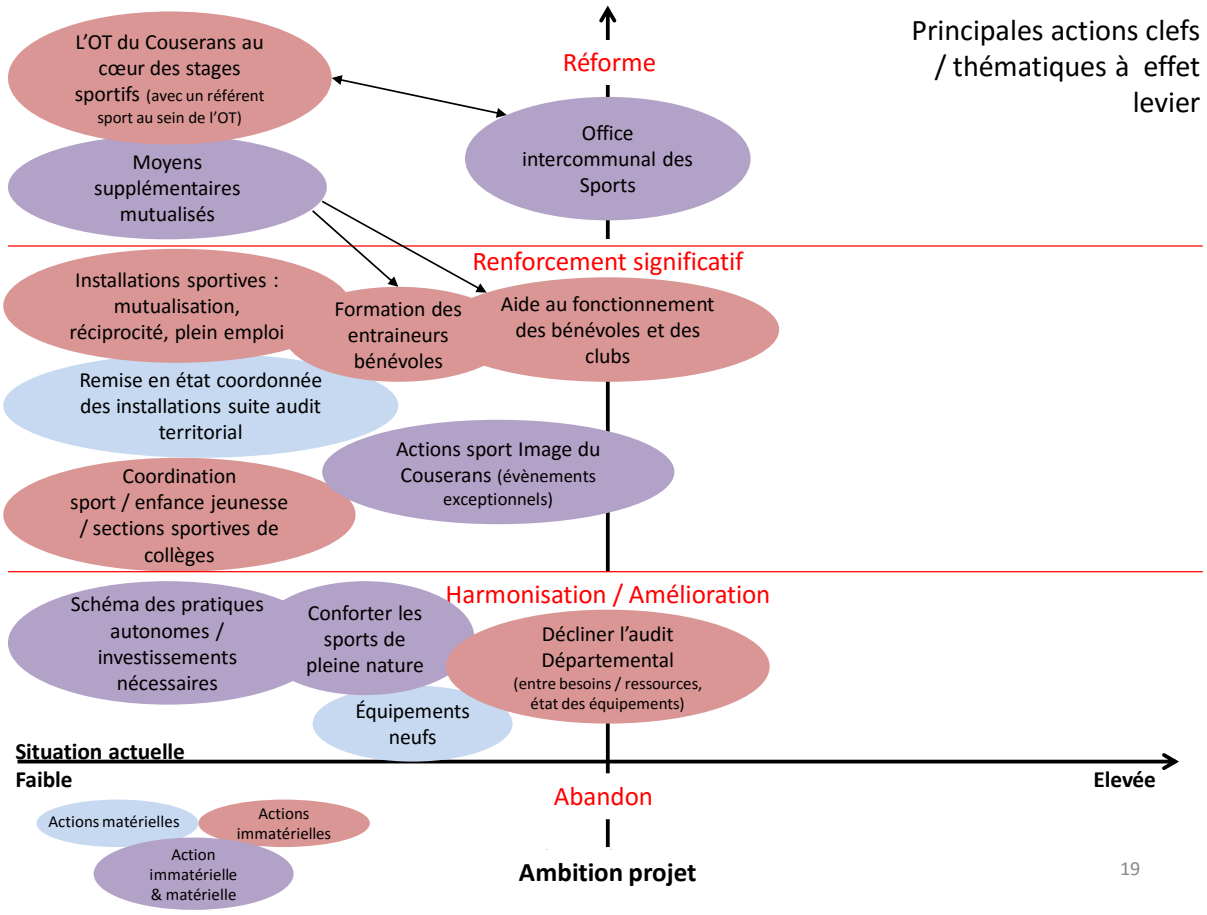
Principales actions clefs / thématiques à effet levier
Réforme
L'OT du Couserans au cœur des stages sportifs (avec un référent sport au sein de l'OT)
Office intercommunal des Sports
Moyens supplémentaires mutualisés
Renforcement significatif
Installations sportives : mutualisation, réciprocité, plein emploi
Formation des entraineurs bénévoles
Aide au fonctionnement des bénévoles et des clubs
Remise en état coordonnée des installations suite audit territorial
Actions sport Image du Couserans (évènements exceptionnels)
Coordination sport / enfance jeunesse / sections sportives de collèges
Harmonisation / Amélioration
Schéma des pratiques autonomes / investissements nécessaires
Conforter les sports de pleine nature
Décliner l'audit Départemental (entre besoins / ressources, état des équipements)
Équipements neufs
Situation actuelle
Faible
Elevée
Abandon
Actions matérielles
Actions immatérielles
Action immatérielle & matérielle
Ambition projet

19

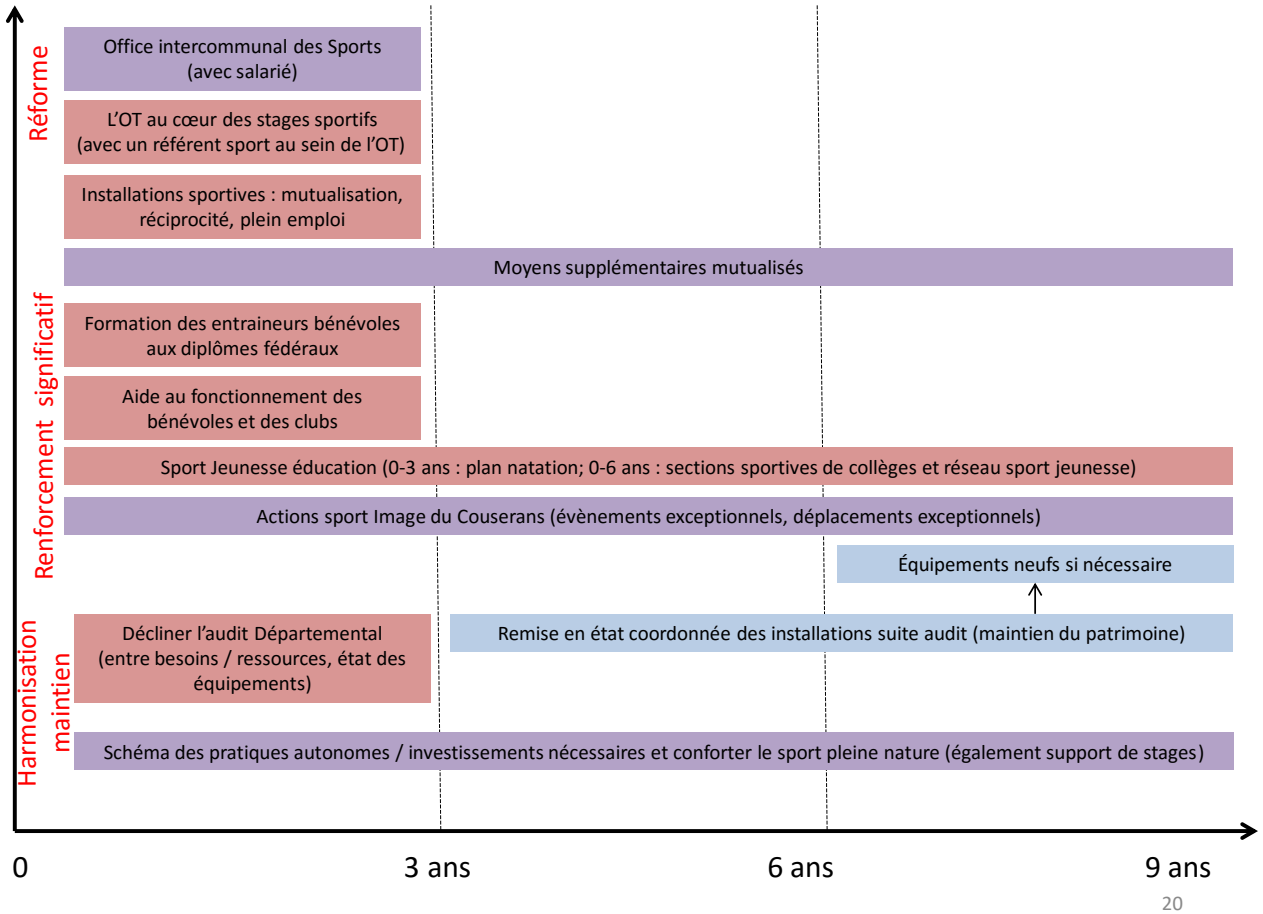
Réforme
Office intercommunal des Sports (avec salarié)
L'OT au cœur des stages sportifs (avec un référent sport au sein de l'OT)
Installations sportives : mutualisation, réciprocité, plein emploi
Moyens supplémentaires mutualisés
Renforcement significatif
Formation des entraineurs bénévoles aux diplômes fédéraux
Aide au fonctionnement des bénévoles et des clubs
Sport Jeunesse éducation (0-3 ans : plan natation; 0-6 ans : sections sportives de collèges et réseau sport jeunesse)
Actions sport Image du Couserans (évènements exceptionnels, déplacements exceptionnels)
Équipements neufs si nécessaire
Harmonisation maintien
Décliner l'audit Départemental (entre besoins / ressources, état des équipements)
Remise en état coordonnée des installations suite audit (maintien du patrimoine)
Schéma des pratiques autonomes / investissements nécessaires et conforter le sport pleine nature (également support de stages)
0
3 ans
6 ans
9 ans

20

Annexe 3 : Liste des fiches actions de la politique de la ville

1- FICHES ACTIONS COHÉSION SOCIALE - SANTÉ

- Action 1 « Pôle de santé »
- Action 2 « Maison de Santé »
- Action 3 « Transférer le CSAPA et CJC (Addictions) »
- Action 4 « Programme de promotion de la santé et PNNS »
- Action 5 « Contrat Local de Santé Couserans »
- Action 6 « Pôle administratif de santé et lieu d'écoute et d'accueil en cœur de ville »
- Action 7 « Lutte contre l'illettrisme français, langue d'intégration»
- Action 8 « Mettre en œuvre un Conseil Local de santé »
- Action 9 « Mise en œuvre du dispositif MONALISA et encourager l'intergénérationnel»
- Action 10 « Dépistage de la fragilité des personnes âgées à domicile » - ÉDUCATION, JEUNESSE, CULTURE, SPORTS, ASSOCIATIONS
- Action 12 « Pôle Jeunesse, Culture et Sports »
- Action 13 « Politique Culturelle de Territoire et Politique de la Ville»
- Action 14 « Résidence de Territoire cœur de ville »
- Action 20 « PEDT et Soutien aux écoles »
- Action 21 « Cuisine centrale » -PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
- Action 22 « Renforcer le travail de rue »
- Action 23 « Vidéo Protection »
- Action 24 « Violences intrafamiliales et sexistes »

2- FICHES ACTIONS CADRE DE VIE ET RENOUVELLEMENT URBAIN

- Action 25 « Améliorer la mobilité des personnes et des marchandises qui entrent, sortent et circulent dans le cœur de ville »
- Action 26 « Apporter une réponse adéquate à la demande de stationnement »
- Action 27 « Maison du Projet, rue de la République »
- Action 28 « Îlot des Jacobins, Maison des artistes et des métiers d'art »
- Action 29 « Palais des Vicomtes »
- Action 30 « Revitaliser l'îlot St-Valier »
- Action 31 « Ramener la nature en ville »
- Action 32 « Embellir et mettre en qualité le centre-ville »
- Action 33 « Embellir le centre-ville »
- Action 34 « Favoriser l'orientation spatiale des personnes circulant sur le domaine public..moyennant l'installation d'une signalétique »
- Action 35 « Affichage : structurer et promouvoir la communication... »
- Action 36 « Renforcer l'opération façades»
- Action 37 « Doter les berges du Salat d'espaces et d'aménagements publics »
- Action 38 « Étude de faisabilité d'une opération Habitat participatif »
- Action 39 « Étude de faisabilité d'un Eco quartier »
- Action 40 « Mise en œuvre d'un programme OPAH RU »
- Action 41 « RHI THIRORI »
- Action 42 « Plate forme lutte habitat indigne » Contrat de Ville de Saint-Girons « Cœur de Ville » -

3- FICHES ACTIONS DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

- Action 43 " Personnaliser l'accompagnement des demandeurs d'emploi identifiés dans le cadre de la Politique de la Ville" (Pôle emploi)
- Action 44 "Communiquer sur les services de Pôle emploi adaptés aux demandeurs d'emploi et aux entreprises du quartier prioritaire avec les acteurs de terrain du champ de l'insertion et du social" (Pôle Emploi)
- Action 45 « Créer un logement témoin adapté aux personnes âgées et à mobilité réduite. Un lieu ressource et vitrine » (proposée par la Plate Forme Emploi- Formation-Compétences du Pays Couserans)
- Action 46 «Valoriser l'offre en locaux marchands »
- Action 47 « Assurer aux jeunes du QP l'accès à la Garantie Jeunes » (DIRRECTE)
- Action 48 « Aide créations activités aux demandeurs emploi du QP » (DIRRECTE)
- Action 49 « Parrainage départemental retour à l'emploi QP »(DIRRECTE)
- Action 50 « Chantier insertion en lien direct avec rénovations urbaines QP »(DIRRECTE)
- Action 51 « Clauses insertion marchés publics » (IRISSE)
- Action 52 « Contrats Uniques d'Insertion QP »(DIRRECTE)

Les actions suivantes seront construites avec les partenaires concernés au cours du second semestre 2015

→ Action 11 « Forum associatif en centre-ville »
→ Action 15 « Parentalité » - Action 16 « Actions jeunes »
→ Action 17 « Places hébergement urgences jeunes » - Action 18 « Orientation »
→ Action 19 « CME/Junior Association/Service Civique »

Annexe 4 : Bilan qualitatif des contractualisations 2003-2013 du Pays Couserans

Rétrospective :

Février 1995	**vote de la loi LOADT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et de Développement du Territoire)** créant les Pays en les désignant comme des territoires présentant une « cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale, à l'échelle d'un bassin de vie ou d'emploi » afin d'exprimer « la communauté d'intérêts économiques, culturels et sociaux de ses membres » et de permettre l'étude et la réalisation de projets de développement.
1996	**Création de l'Association de Développement du Couserans (ADC), puis consolidation à travers la création du Syndicat Mixte du Pays Couserans en 2003 (Loi LOADDT) transformé en Pôle d'Equilibre Territorial du Couserans en 2015 (Loi MAPTAM)**
1999	Le COUSERANS est retenu à l'appel à projet "Pays Emergents" par la DATAR et vote de la LOADDT (Loi d'Orientation pour l'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) consolidant les Pays
2000	Réalisation du DIAGNOSTIC TERRITORIAL et de la Plaquette "Vers le pays Couserans" (synthèse du diagnostic territorial comme support à l'élaboration de la Charte)
2001	Préfiguration du Syndicat Mixte de Pays (statuts) et création officielle du Conseil de Développement
2002	Adoption de la CHARTE DE PAYS par les collectivités locales
2002-2003 : Validation de la Charte par la CRADT et RECONNAISSANCE officielle du PAYS COUSERANS puis création du Syndicat Mixte de Pays	
2003-2007	CONTRACTUALISATIONS PAYS & PÔLE TOURISTIQUE
2008-2013	CONTRACTUALISATIONS PAYS & PÔLE TOURISTIQUE + PLAN DE REVITALISATION
2014-2015	**Loi MAPTAM : TRANSFORMATION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS COUSERANS en POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL (PETR)**
2015	**SCOT : ARRETES PREFECTORAUX DE TRANSFERT DE COMPETENCE SCOT AU PETR DU COUSERANS et VALIDATION DU PERIMETRE SCOT**

2003 -2013,

Les scénarios évités

2003 -2013,
Le scénario de la fracture territoriale évité

Un des scénarios établis au début des années 2000 au moment de la rédaction de la charte de développement du Pays Couserans, envisageait le risque de la fracture territoriale entre le piémont et la montagne.

Dans cette organisation économique et territoriale dissociée, l'économie du Couserans se repliait sur la partie la plus favorable du territoire, notamment l'agglomération située dans le piémont. La rupture de la complémentarité plaine/montagne devait alors induire une occupation et une économie largement saisonnières avec pour corollaire la précarité de l'emploi : stagnation des activités traditionnelles, déprise foncière, manque de qualification et de compétitivité, bourgs en perte de vitesse, carences d'initiatives de la population active, enfrichement des zones de montagne,...

Les solidarités infra territoriales bâties au sein du Syndicat de Pays semblent avoir pour l'heure permis d'éviter ce scénario. En effet, les politiques et investissements publics mis en œuvre depuis 10 ans ont permis l'accueil de nouveaux actifs sur l'ensemble du Couserans et pas seulement sur le piémont /agglomération de Saint-Girons.

Politiques initiatrices ou accompagnatrices, la population a en effet augmenté de 2000 habitants (+6,8%) sur l'ensemble du Couserans, soit +200 habitants par an, sous l'effet principal d'un solde migratoire positif (+1,3% l'an). C'est d'ailleurs le sens donné au « 6 pages de l'INSEE » de 2014 intitulé « Pays Couserans : un renouveau récent à confirmer »

SCENARIO 1

LA FRACTURE TERRITORIALE

CONTEXTE

- Saint-Girons tourné vers l'extérieur
- Efforts quasi exclusivement concentrés sur la 2x2 voies en direction de Toulouse
- Carence d'initiative en montagne
- Repli sur les activités traditionnelles
- Echec du transfrontalier

CONSEQUENCE

- Dépendance économique externe du piémont
- Perte du rôle central de Saint-Girons
- Dépeuplement de la montagne
- Marginalisation sociale
- Enfrichement (industrie/agriculture)

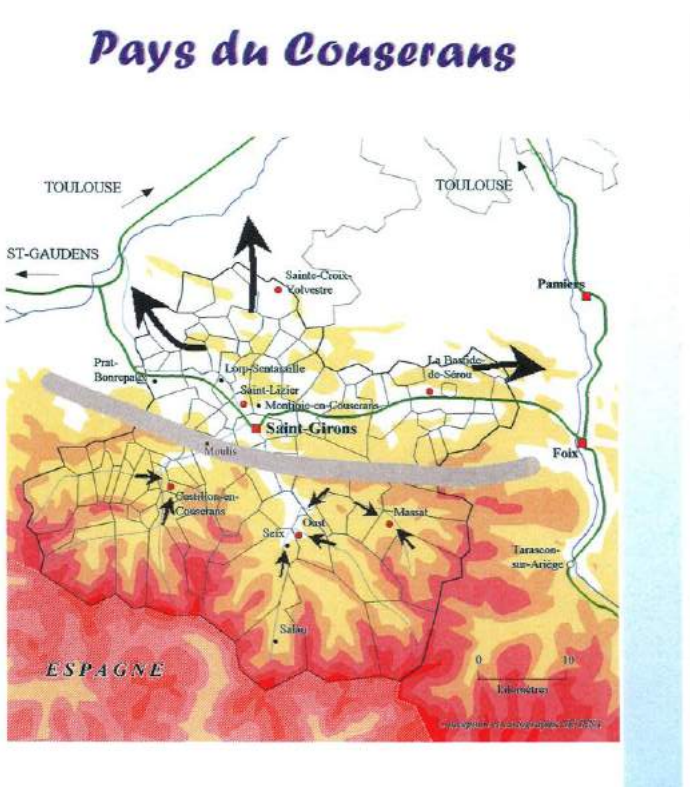

2003 -2013,
Le scénario de l'espace musée évité

Ce scénario basé sur l'hypothèse d'une demande urbaine forte pour des espaces préservés et d'un affaiblissement des vocations productives du territoire n'est pas définitivement écarté.

Dans ce scénario, l'espace rural et particulièrement la partie montagnarde, glisserait vers un "espace musée" prenant seulement un sens en réponse à des demandes urbaines de simple préservation d'un espace de récréation. Un cadre de vie rural faiblement modernisé, l'isolement lui-même, deviendraient les valeurs prégnantes de la zone dans une gestion prise en main uniquement par des groupes d'intérêts économiques extérieurs au territoire dont la plus value locale suivrait la même destination.

Le glissement vers cette fonction principalement récréative de l'espace rural tient autant de la volonté politique locale de le contrer, que de facteurs sociaux externes de consommation des espaces. Le Couserans, à environ 1 heure de l'agglomération toulousaine n'est pas à l'abri d'évoluer vers ce type de scénario.

Le pendant est la mise en œuvre d'une politique publique volontariste de maintien des populations et des activités dans les bourgs d'équilibres de la zone de montagne (notamment via le SCOT), confortant ainsi par la même occasion la cohésion piémont – vallées évoquée précédemment.

SCENARIO 2

L'ESPACE MUSÉE

CONTEXTE

- Demande urbaine forte pour des espaces préservés
- Affaiblissement des vocations productives
- Isolement
- Déprise foncière

CONSEQUENCE

- Gestion patrimoniale de l'espace
- Occupation et économie saisonnières
- Précarité de l'emploi
- Peuplement résidentiel
- Vieillissement de la population

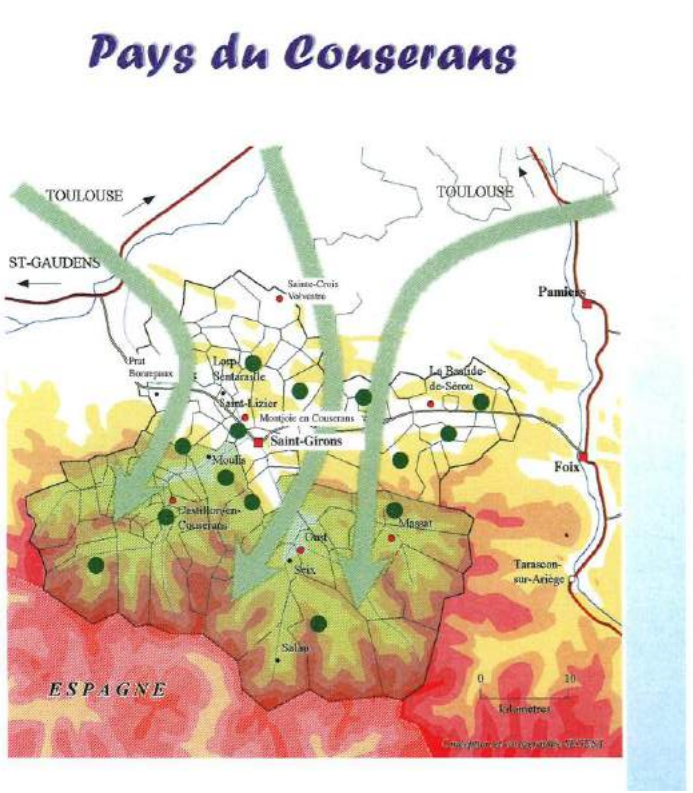

2003 -2013,

Une stratégie de développement équilibré engagée

via des contrats de Pays « équipementiers »

Conformément aux objectifs fixés dans la charte de développement durable du pays avec comme appui financier, les contractualisations Pays 2003-2007 & 2008-2013.

2003 -2013, Une stratégie de développement équilibré engagée

Vers une politique de ***l'ORGANISATION DU TERRITOIRE***

Objectifs stratégiques 2020

Axe stratégique n°1 de la charte de Pays:

STRUCTURER LE TERRITOIRE

POUR FAVORISER LES INITIATIVES ET L'ACCUEIL DE NOUVEAUX ACTIFS

Après une longue période de dépopulation, le Couserans retrouve une évolution démographique positive depuis 1999 grâce à un solde migratoire positif sur l'ensemble du territoire, y compris dans les villages les plus isolés. Cette observation incite d'une part à considérer les motifs de l'attractivité (réflexions sur les activités des immigrants), et d'autre part de faire de l'attraction et de la fixation de nouvelles populations et des entreprises un enjeu majeur. Or, il apparaît impossible d'envisager un quelconque résultat dans l'ambition de relever le défi démographique qui se présente à un Couserans vieillissant, sans une maîtrise de l'articulation des facteurs déterminants pour attirer et fixer la population active. La satisfaction des besoins doit être appréhendée dans une conception globale « activités / habitat / services / loisirs », qui pour être opérationnelle doit être coordonnée et programmée à l'échelle des intercommunalités et du pays. Cela impliquera une approche territoriale (renforcement de la cohésion du territoire et réduction des disparités), combinée à un traitement spécifique de l'économie et de l'emploi (structuration d'une offre compétitive et consolidation de l'emploi), et au cadre de vie par le développement de la capacité d'accueil et de l'offre de services aux populations (habitat, services, animations de loisirs).

La recherche de coopérations internes au territoire, qu'elles soient publiques ou privées, sera un facteur déterminant pour l'atteinte d'une masse critique suffisante, problème récurrent dans les territoires de montagne. Le principe de constitution de partenariats au sein de filières d'activité (économique, culturelle,…), ou entre secteurs différents (économie et social, ou touristique et culturel par exemple), doit contribuer à peaufiner l'organisation et à consolider la structuration en élargissant les possibilités d'action.

CONTENU DE L'AXE STRATEGIQUE N°1 DE LA CHARTE DE PAYS

1.1 : RENFORCER LA COHESION DU TERRITOIRE

1.2 : RECHERCHER UNE OFFRE ECONOMIQUE COMPETITIVE ET CONSOLIDER L'EMPLOI

1.2 : DEVELOPPER LA CAPACITE D'ACCUEIL ET L'OFFRE DE SERVICES AUX POPULATIONS

RENFORCER LA COHESION DU TERRITOIRE

Faire exister le Pays Couserans demande que les initiatives déjà engagées sur le territoire se fédèrent, notamment à travers les actions conjointes des EPCI et forces vives mais aussi en termes de projets fédérateurs. Le développement du Couserans, en tant que territoire autonome et non complètement satellite de pôles extérieurs, passe alors par un recentrage sur des problématiques de redistribution et de coopération entre ses unités territoriales. Ceci inclut le rôle actif de l'agglomération de Saint-Girons associée aux bourgs d'équilibre existants & une coordination des démarches prospectives en amont (définition de schémas par exemple).

- mise en place d'une gouvernance à l'échelle du Couserans, bassin de vie, zone d'emploi et espace « vécu »
- mise en place d'une ingénierie de Pays avec mutualisation des services et des moyens (services habitat, culture, développement local, tourisme, patrimoine, emplois & compétences…) et mise en œuvre d'outils renforçant la cohésion du territoire :

. schéma des infrastructures économiques organisant l'implantation des zones d'activités en Couserans,
. office culturelle de pays devenue opérationnelle en 2012 (ADECC),
. site Internet et extranet du pays, des collectivités et des associations du Couserans pour informer
. études de faisabilité et de programmation pour la réalisation d'une piscine couverte de centralité
. étude habitat-urbanisme préfigurant la politique habitat à l'échelle du Couserans,
. préfiguration image touristique Couserans-Ariège-Pyrénées
. installation d'un système de télésanté entre les 8 EPHAD du Couserans, le CHAC et le CHU de Toulouse
. Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)

Indicateurs clefs de la période :

1€ investi dans l'ingénierie rapporte directement 2 € au territoire

Plus value directe de l'ingénierie de Pays hors OPAH et projets « classiques financés dans le cadre du contrat de Pays » (rend compte de ce que le Pays a été en capacité d'aller chercher en subventions)

Montant des investissements entre 2003 & 2013 / cet objectif : 2,6 M€ soit 260 K€ / an *(études, actions, site internet, conseil de développement, ingénierie, …)*

Perspectives 2014-2020 :

Réalisation du SCOT

Conforter l'ingénierie et en particulier l'ingénierie touristique (e-tourisme, office de Pays…).

RECHERCHER UNE OFFRE ECONOMIQUE COMPETITIVE ET CONSOLIDER L'EMPLOI

Sites économiques structurants :

Le développement entrepreneurial se manifeste différemment suivant les secteurs géographiques : à une agrégation de TPE / PME autour de Saint-Girons correspondent des initiatives diffuses en piémont et en montagne traduisant notamment une dynamique de petit artisanat ou de tertiaire. Le schéma des infrastructures économiques réalisé en 2006 par le pays Couserans montrait que 2 hectares de zones d'activités étaient consommés par an en Couserans et que, s'agissant de l'immobilier d'entreprises, les possibilités d'accueil étaient faibles (conséquence, absence de réactivité pour des projets qui nécessitent un accueil temporaire avant investissement plus durable par l'entreprise elle-même). Il convenait donc d'apporter une réponse à plusieurs niveaux pour anticiper et susciter la demande et répondre aux activités de prospection économique, notamment en lien avec les Agences économiques départementale et régionale.

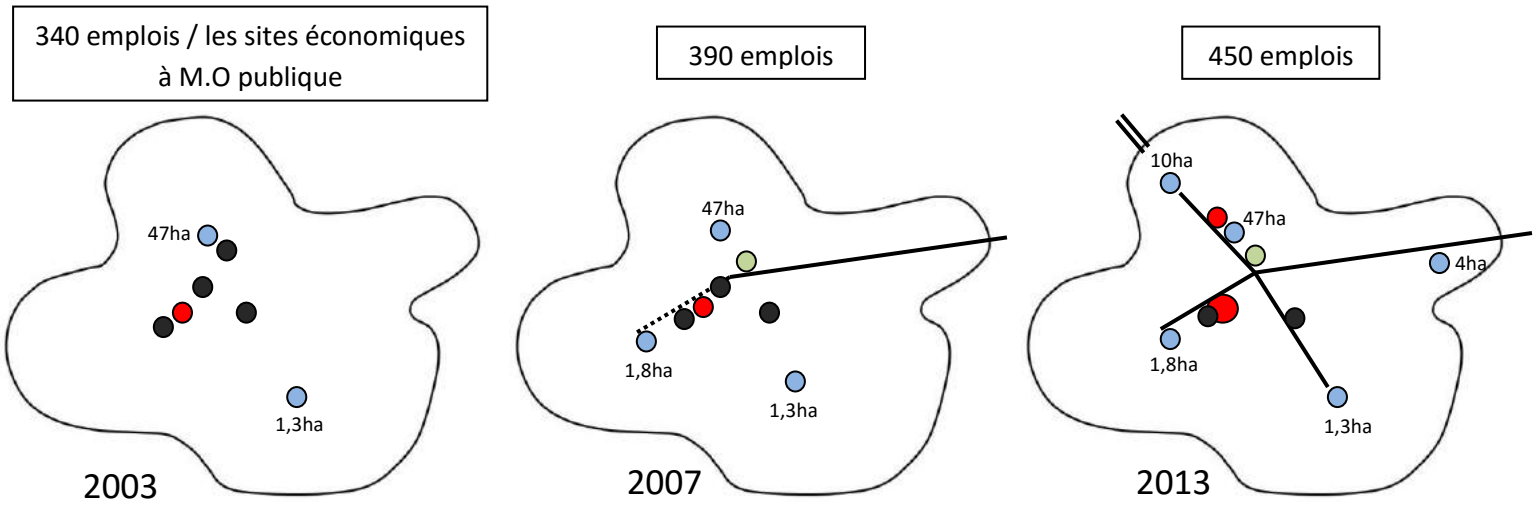

- Papèteries
- Zones d'activités
- Pépinière d'entreprises tertiaires « Cap Couserans »
- Développement de l'unité mixte du CNRS de Moulis (quadruplement du nombre d'emplois en 10 ans, 40 ETP en 2013)
- Déploiement haut débit & fibre optique initié par le Conseil Départemental de l'Ariège

Indicateurs clefs de la période :

Fort recul de l'emploi entre 1975 et 1990 (-12%), stabilisation jusqu'au début de années 2000 (-2%) et hausse de l'emploi de plus de 20% jusqu'à une stagnation liée à la crise de 2008.

Une recomposition sectorielle caractérisée par une économie présentielle (25 emplois pour 100 hab) tirée par le tertiaire non marchand (+16% entre 1998 et 2010), une moindre baisse des emplois industriels et des emplois agricoles (1 emploi sur 3 en 1975 contre 1 sur 12 aujourd'hui) que dans les pays de référence malgré la fermeture de deux papèteries sur la période.

3,2 millions d'€ ont été investi dans le développement des infrastructures économiques depuis 2003
14,8 millions d'€ en prenant en compte le développement du réseau haut débit et de l'unité territoriale du CNRS
Soutenant 120 emplois sur la période

Perspectives 2014-2020 :

Finalisation du réseau des bâtiments 1er accueil d'entreprises

Reconversion du site de Lédar

Dispositifs d'accompagnement économique :

Cap Couserans : la pépinière tertiaire située à Saint-Lizier a un rôle de coordination économique sur le territoire. La complémentarité et la transversalité inter sectorielle doit encore pouvoir s'approfondir notamment en lien avec l'action GTEC portée par le Pays.

Fonds de conversion : la mise en place du fonds de conversion est consécutive à la perte de 10% de l'emploi industriel du Couserans lors de la fermeture de la papèterie de Lédar en 2008. Un plan de revitalisation a dès lors été signé par le Pays Couserans, l'Etat, La Région Midi-Pyrénées et le Département de l'Ariège. Ce plan a misé sur des actions à court et moyen terme et a accéléré certaines opérations du contrat de pays Couserans 2007-2013. 523 000 € de prêts ont été attribués à une quinzaine d'entreprises. Ce fonds a permis le maintien de 41 emplois industriels (CCM, Transports Innocent) et la création nette de 70 emplois en ETP/CDI dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'artisanat de production, du tourisme et de l'industrie.

Projet RIDER : constitution d'un réseau d'innovation d'une trentaine d'entreprises du Couserans dans le cadre du Projet européen RIDER entre 2011 & 2012, accès à l'innovation des TPE du Couserans pour des projets innovants, mise en place des soirées de l'innovation & réseau des ambassadeurs de l'innovation puis mise en ligne du site e-vitrine collaboratif : www.couserans-innovation.com

Gestion Territoriale des emplois et compétences :
Dans le prolongement d'une mission AFPA Transition réalisée dans le cadre du plan de revitalisation, le Pays Couserans en partenariat avec l'Etat, via l'Unité Territoriale de l'Ariège de la DIRECCTE Midi-Pyrénées, a créé une GPEC Territoriale. Un Accord cadre de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) a été signé en 2012 entre le Pays et l'Etat en ce sens pour favoriser la mise en place de la « Plateforme Emploi-Formation-Compétences du Couserans ». La vocation de ce service est de développer une démarche de GPEC Territoriale auprès des entreprises en anticipant et ajustant les compétences du territoire au développement des activités et des mutations économiques avec pour objectif à terme, de mutualiser une fonction de responsable RH efficiente auprès et par les entreprises elles-mêmes.

Innovation filière : l'étude sur une nouvelle filière économique GNV / méthane en Couserans a confirmé la faisabilité d'un projet d'injection du biogaz combustible / carburant dans le réseau du gaz naturel à partir des déchets agricoles et agroalimentaires locaux.

Soutien aux structures d'insertion par l'activité économique
Les entreprises d'insertion par l'activité économique ont investi 585 k€ dans la création et l'adaptation des outils de production et des équipements ces dix dernières années. Les principaux bénéficiaires des subventions sont l'ISCRA, IRISSE, PROMMATA, CASTA …

Création de plus de 80 emplois et soutien de plus de 130 emplois
(dont 80 emplois dans les structures d'insertion par l'activité économique)

Perspectives 2014-2020 :

Fonds de conversion

Nouvelles filières BTS, notamment construction durable

Mobilité pour un meilleur accès à l'emploi

Hébergement pour travailleurs / saisonniers

Unité de méthanisation / biogaz

Sites touristiques structurants :

Selon Philippe Estèbe, Géographe consulté dans le cadre du plan de revitalisation, près de la moitié de la richesse qui entre dans le territoire provient des dépenses touristiques. Dans un territoire rural et montagnard en mutation économique, la stratégie du Pays est triple : d'une part s'appuyer sur les sites touristiques « structurants » en tant que points de fixation et de diffusion (ex : Cité de Saint-Lizier & pôle touristique station d'altitude de Guzet & thermes d'Aulus), de constituer un pôle d'activités « pleine nature et découverte » et enfin de tendre vers une gouvernance territoriale concernant la mise en tourisme du Couserans.

Indicateurs clefs :

400 000 visiteurs par an en Couserans

53 000 lits touristiques dont près de 90 % en résidences secondaires et seulement 500 lits hôteliers

Faiblesse de la part de l'emploi touristique dans l'emploi total (2 fois inférieur aux zones de références – cf. étude INSEE)

Perspectives 2014-2020 :

Soutenir l'hébergement touristique

Réaliser un office de Tourisme d'Intérêt Régional de niveau 3***

Conforter le Grand Site Midi-Pyrénées

Poursuivre la diversification du pôle Aulus-Guzet

Cité de Saint-Lizier :
Midi-Pyrénées dispose de nombreux sites à fort "capital image" qui référencent la région vis-à-vis des clientèles nationales et internationales. La cité de Saint-Lizier, en tant que grand site a fait l'objet de nombreux travaux (Palais des Evêques et notre dame de la Sède - 5,5 M€) qui ont permis la restauration du patrimoine et l'ouverture d'un musée. La dynamique de restauration s'est cependant heurtée à des arrêts de chantiers ne permettant pas une mise en tourisme complète du site.

Golf départemental de l'Ariège :
Outil sportif et touristique, propriété du Conseil Général, le Golf Club de l'Ariège a réussi au fil des ans à s'imposer comme une infrastructure incontournable générant près d'une quinzaine d'emplois. Le parcours draine chaque année plus de 7 000 visiteurs. Il a fait l'objet de phases de modernisation d'1,7 M€ depuis 2003. Une animation spécifique autour du concept « d'éco-golf » a été développée depuis 2012.

Plateforme aéronautique d'Antichan :
Peu d'investissements ces dix dernières années sur la plateforme aéronautique créée en 1948 et gérée par la CCI de l'Ariège. La plateforme a dans le même temps perdu le bénéfice dynamisant du Centre vol à voile Pyrénées (CVVP - formation des cadres de vol à voile) et de l'UCPA (1er Club européen de loisirs actifs) qui accueillaient périodiquement près de 300 stagiaires pour 1500 heures de vol. Une étude de repositionnement a été réalisée en 2012 dans le cadre du plan de revitalisation.

Station d'altitude Guzet / thermes d'Aulus :
Depuis 2003, 7 M€ ont été consacré à la modernisation de la station d'altitude de Guzet (nouvelles remontées mécaniques et nouvelles pistes, neige de culture, diversification toutes saisons) et aux thermes d'Aulus (espace bien-être, cabines d'illutations…). La gestion de la station de ski de Guzet a été déléguée ; l'activité hivernale de la station génère 200 emplois directs sur site et les thermes (10 ETP) ont été repris en régie par la communauté de communes du canton d'Oust faisant progresser le nombre de curiste jusqu'à atteindre en 2014 sa capacité maximum dans la configuration actuelle (plus de 600 curistes).

14 millions d'euros ont été consacrés aux investissements dans les sites touristiques structurants du Couserans depuis 2003
Soutien de plus de 100 emplois via la réalisation des investissements sur la période

DEVELOPPER LA CAPACITE D'ACCUEIL ET L'OFFRE DE SERVICES AUX POPULATIONS

Meilleure prise en compte des besoins, accès équitable aux équipements et aux services, et accueil de nouveaux actifs :

La dynamique démographique récente du territoire, essentiellement due aux flux migratoires, doit être soutenue par sa capacité à générer et soutenir sa propre attractivité. Parallèlement à ce renouveau démographique suscitant une plus grande qualification des services, le thème spécifique du vieillissement structurel de la population incite au renforcement de services personnalisés dans le domaine du confort au quotidien. Afin de consolider la croissance démographique, un effort constant de mobilisation du foncier doit permettre une remise à niveau du déficit de logements, premier écueil à l'installation sur une zone dont le parc est à re-qualifier. Concernant les actifs, les services à la personne, notamment en direction de la petite enfance mais aussi des adolescents, sont à développer pour satisfaire des attentes déjà existantes, mais aussi celles à venir qui découleraient d'une attractivité continue.

2 illustrations : la petite enfance et le déploiement d'outils de santé favorisant l'aménagement équilibré du Couserans

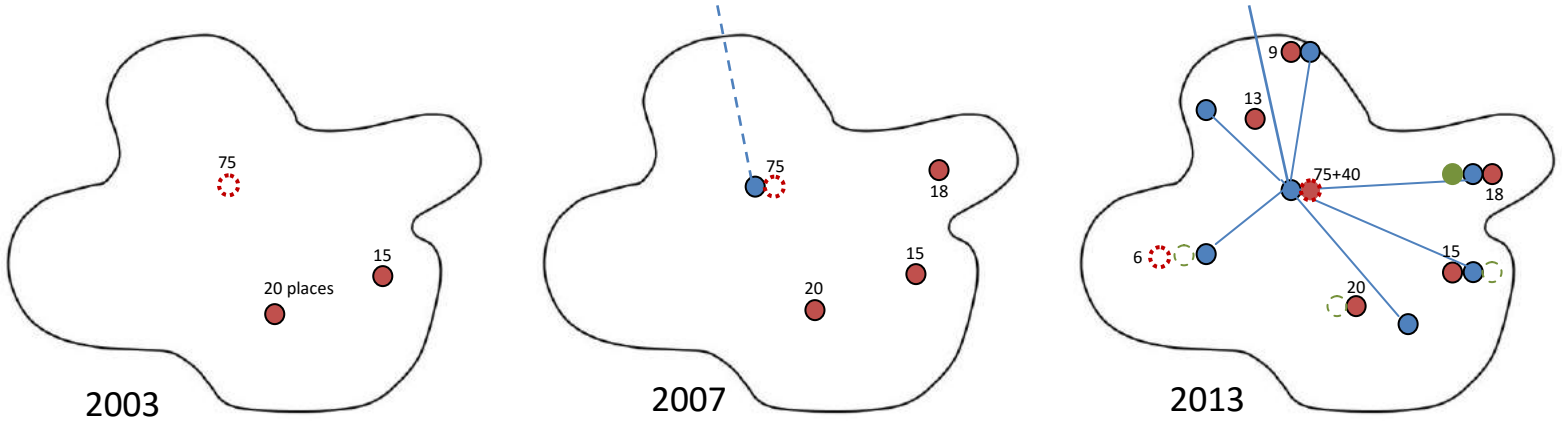

- Structures petite enfance de type Multi-accueil : en 10 ans, la réalisation de 4 établissements petite enfance a permis d'augmenter de plus de 200% la capacité d'accueil en structure (de 35 à 115 places) (*crèche familiale*)
- Déploiement TéléSanté (RESATER) facilite le maintien à domicile & place le CHAC au cœur du dispositif santé du Couserans
- Projets maisons de santé 2013

Cette période a également vu la création du SYCOSERP pour la gestion du transport à la demande (T.A.D) sur certaines collectivités, du réseau des Centres locaux d'information et de coordination (CLIC) destinés aux personnes de plus de 60 ans (aujourd'hui organisé à l'échelle du Couserans), la structuration d'Echosanté, la création de cuisines centrales pour le portage de repas à domicile (Volvestre, Séronais), l'étude d'un équipement structurant : la piscine couverte du Couserans dont la construction a démarré en 2014,…

10,7 millions d'euros ont été consacrés aux investissements dans les structures de services depuis 2003
(hors investissement pôle aquatique couvert) **soutenant 125 emplois sur la période**

Indicateur clef de la période :

La population a augmenté sur l'ensemble du Pays de + 0.6% l'an soit + 2000 habitants *(solde migratoire : + 1,3% l'an). Les +65 ans représentent 25% de la population en 2013 ; 33% en 2040*

En 5 ans, les nouveaux arrivants, (dont la ½ est actif et le ¼ retraité) représentent 15% des 30 000 habitants du Couserans.

Le nombre de « navetteurs » intra pays (5000 / 10 000 emplois) a progressé de 25% en 10 ans.

Perspectives 2014-2020 :

Petite enfance & structuration offre adolescents

Mobilité et transports

Maintien des activités dans les bourgs d'équilibre (dont Pb[q] transmission reprise)

Accompagner le vieillissement de la population

Développement du logement

Support essentiel d'une politique d'accueil, l'encouragement à la rénovation du parc privé et à la remise sur le marché de logements vacants et insalubres est l'une des priorités du Couserans. **Pour ce faire, le Syndicat de Pays s'est doté d'une animation spécifique et est l'interlocuteur privilégié de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)**. Plus de 230 logements à loyers conventionnés ont été mis sur le marché depuis 2003 dans le cadre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat.

D'un autre côté, les communes du Couserans via la rénovation de leur patrimoine ont remis sur le marché plus de 65 logements conventionnés sur la période. Enfin, l'office HLM a construit 49 logements individuels BBC à Lorp-Sentaraille dont les derniers ont été livrés en 2013.

En Outre, plus de 200 propriétaires occupants ont dans le même temps été aidés pour la rénovation énergétique de leur logement via le programme habitat.

Mise sur le marché de logements conventionnés en 10 ans :

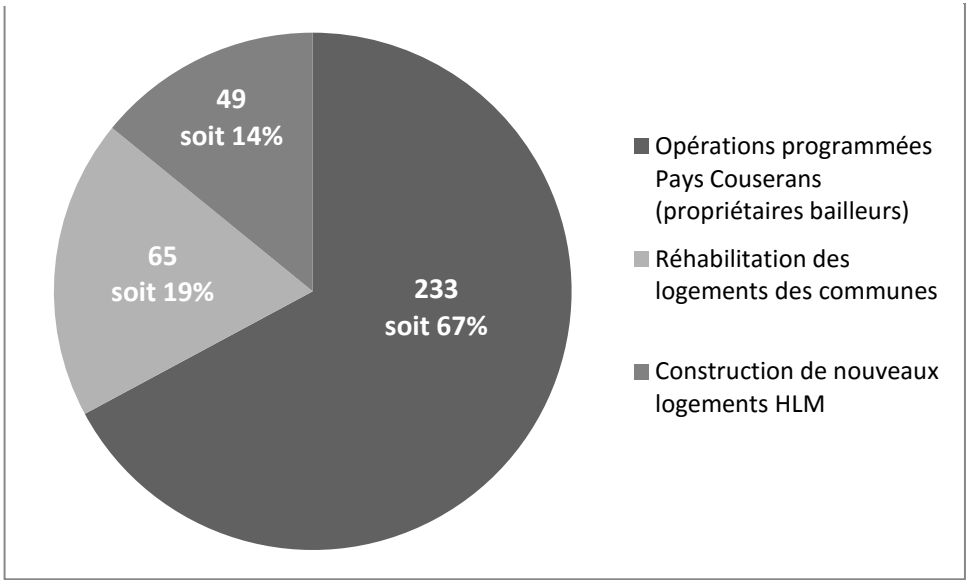

<u>Projections 2040 :</u>

Les 65 ans et plus, qui représentent aujourd'hui 1 personne sur 4, représenteraient en 2040, 1 personne sur 3.

D'ici 2040, le Couserans compterait 6000 ménages de plus, soit plusieurs milliers de logements de plus à mobiliser (habitations / établissements d'accueil…)

<u>Perspectives 2014-2020 :</u>

Anticipation mobilité et adaptation des transports

Adaptation des logements au vieillissement de la population

Maintien des activités dans les bourgs d'équilibre (dont problématique de la transmission reprise des entreprises)

14 millions d'euros ont été investis dans les travaux de réhabilitation de logements conventionnés depuis 2003 *(hors HLM et travaux propriétaires occupants)* générant ainsi 1,4 M€ de travaux par an pour les entreprises du bâtiment du territoire et un soutien direct de 420 emplois

Aménagement des espaces publics et mise en accessibilité :

Le cadre et la qualité de vie sont les atouts maîtres du Couserans, territoire rural et montagnard touristiquement attractif et depuis quelques années, objet des nouvelles aspirations au « retour à la campagne ». Ces atouts doivent être valorisés par une politique de mise en valeur du patrimoine bâti et urbain. Les projets urbains de requalification sont nombreux et variés: requalification des entrées et traversées de communes, aménagements de places, et d'espaces publics caractérisés (reconquête d'îlots, …).

- Aménagements urbains / mise en accessibilité
- Valorisation des espaces publics (places…)
- Espaces associatifs et culturels

2007

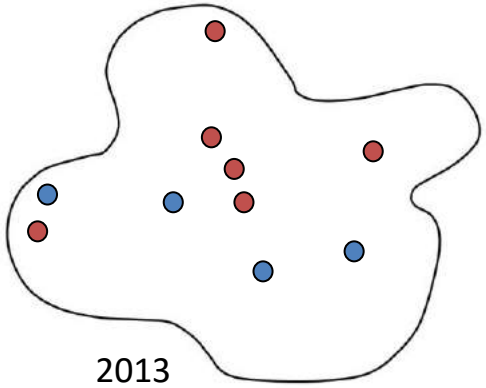

2013

Rue commerçante St-Girons avant travaux

La même rue commerçante St-Girons après travaux

7,5 millions d'euros ont été consacrés aux aménagements urbains et espaces publics depuis 2003
Soutenant plus de 60 emplois sur la période

Indicateur clef de la période :

Amélioration de l'accessibilité PMR de plus d'une centaine de seuils de commerces

Soutien à plus de 60 emplois via les travaux d'aménagement urbain.

Perspectives 2014-2020 :

Adaptation des espaces publics au vieillissement de la population

Améliorer les entrées de bourgs

Mettre en œuvre l'axe 2 de l'étude de faisabilité OMPCA (adapter et moderniser les aménagements urbains)

Améliorer les liaisons urbaines entre espaces marchands

Développement culturel

Conformément aux axes défendus dans sa charte de développement durable, le Pays Couserans innove dès le début des années 2000 en plaçant la culture au cœur de sa politique de développement local. Il s'engage alors dans un Projet Culturel de Territoire promu par la Région Midi-Pyrénées.

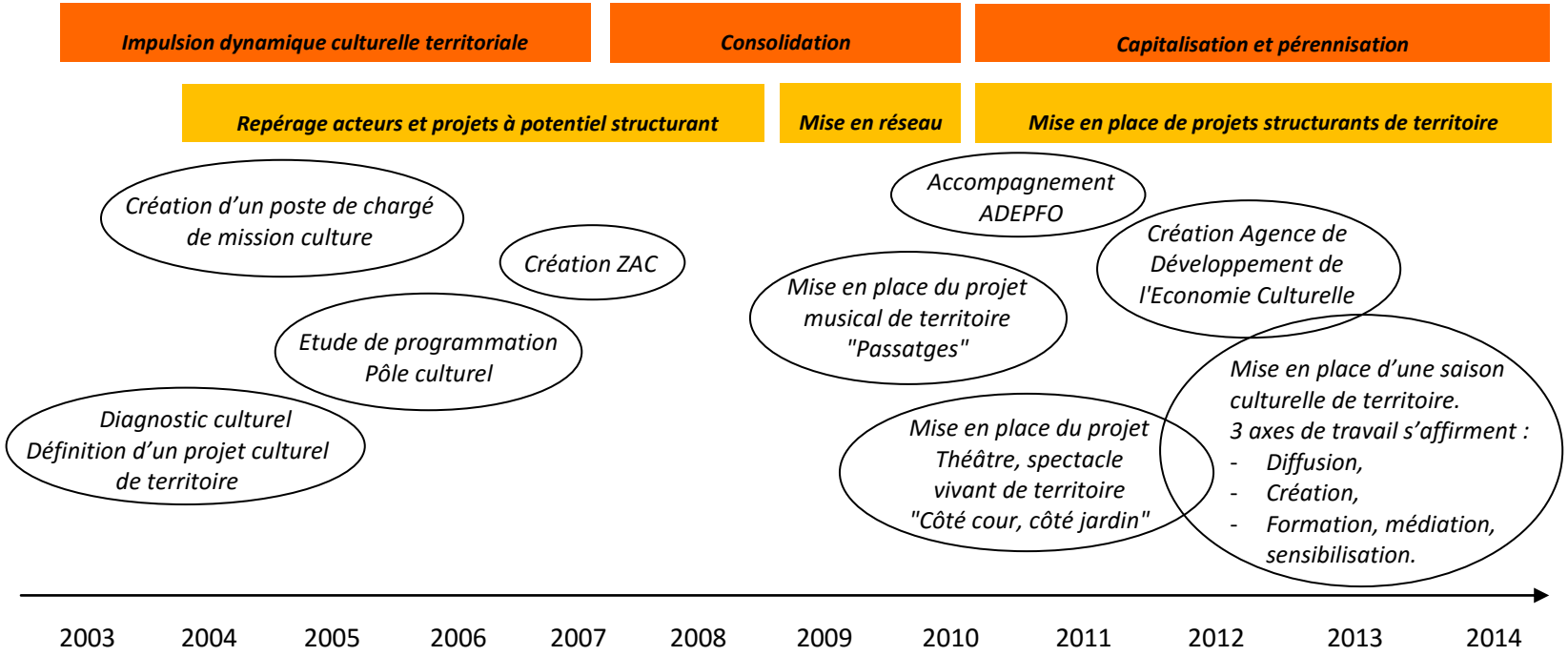

Indicateurs clefs de la période :

Emergence et soutien des acteurs repérés comme structurant

Création de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans

Mise en place d'une saison culturelle couserannaise

Maillage territorial de l'offre par la reconnaissance et l'implication de relais culturels de vallée.

Construction d'une politique culturelle de territoire : d'une structuration territoriale à la mise en place de saisons culturelles et d'une agence culturelle

Le territoire, avec le soutien de ses partenaires, a construit progressivement une véritable politique culturelle, aujourd'hui reconnue et identifiée. Celle-ci permet de répondre aux besoins du bassin couserannais, mais répond également à la nécessité de proposer une vision et des perspectives aux habitants et aux acteurs. La structuration d'une politique culturelle assumée est aujourd'hui un atout pour le Couserans. Le territoire a fait de la culture un des leviers de sa politique de développement local. Avec les Projets Culturels de Territoire, avec la création de l'Agence de Développement de l'Economie Culturelle du Couserans, il a développé un potentiel culturel qui repose sur ses forces vives.

Durant la première phase, le Pays Couserans impulse et développe une dynamique culturelle (2004 - 2007), notamment avec la mise en place d'une convention de partenariat avec le Conseil Régional visant à structurer les politiques publiques de la culture.

Seconde phase ; le Pays consolide (2008 - 2010) : l'évaluation des effets du dispositif régional sur le paysage culturel local, menée par le cabinet Création en 2007, a conduit le Pays à renforcer son action. L'axe majeur qui exprime la volonté du Pays Couserans d'optimiser la qualité et de professionnaliser sa proposition culturelle repose sur une attention accrue à la mise en réseau des acteurs (complémentarité & mutualisation).

Troisième phase de son projet ; le Pays capitalise et pérennise (2011 – 2013) sur la base du travail réalisé, le territoire est en mesure de créer les outils nécessaires au fonctionnement d'une politique culturelle de territoire :

- Création et opérationnalisation de l'agence de développement de l'économie culturelle du Couserans (suite à une Mission ADEPFO en 2010 et à la création de la structure en 2011).
- Mise en place d'une saison culturelle couserannaise
- Soutien à la territorialisation et mutualisation de l'action des acteurs structurants
- Mise en place de projets collaboratifs avec acteurs repérés comme relais culturels de vallées afin de soutenir un maillage efficace du territoire ainsi qu'une appropriation de proximité.
- Mise en lien politique culturelle et projets éducatifs locaux

Trois phases qui ont permis :
D'éviter l'écueil de logiques qui s'ignorent l'une l'autre et ne permettent donc aucune capitalisation.
De préférer une logique de complémentarité à une logique de hiérarchisation des propositions culturelles.
De mettre en place de nouveaux schémas économiques pour soutenir les actions et les structures.

Principales conséquences pour le Couserans

- → Identification d'une politique culturelle couserannaise,
- → Saint-Girons se dote d'une double fonction : carrefour culturel couserannais et espace de mise en lien avec un paysage régional. Formalisation d'un aller-retour entre Saint-Girons les vallées.
- → maillage territorial efficace ainsi qu'une qualification de l'offre culturelle.
- → Attractivité du territoire pour de nouveaux partenaires.
- → Développement d'une culture vivante et en invention permanente,
- → Mise en réseau des acteurs autour d'un projet commun,
- → Mise en place d'une saison culturelle couserannaise.
- → L'exploration de nouvelles pistes d'économie culturelle : mutualisation, coproduction, implication de nouveaux partenaires.

Perspectives 2014-2020 :

Soutenir le développement d'une proposition culturelle couserannaise porteuse d'identité pour le territoire et créatrice de lien social.

Développer les axes de travail qui accompagneront les couserannais tout un long de leur parcours de vie.

Inscrire de manière plus forte la dynamique culturelle dans l'écosystème couserannais par le développement d'interactions avec les champs sociaux, économiques, touristiques, patrimoniaux du territoire.

Accompagner la mise en place ou l'évolution d'outils liés à cette action (équipements culturels, supports de communication, …)

Bibliothèques – médiathèques et schéma de lecture :

2,4 millions d'euros ont été investi dans la création de bibliothèques-médiathèques depuis 2003 **soutenant 40 emplois sur la période de part les investissements réalisés et créant une dizaine de part le service rendu au cœur des vallées**.

2003 -2013, Une stratégie de développement équilibré engagée

Pour une politique de **l'AUTHENTICITE ET DES SPECIFICITES DU COUSERANS**

Certaines de ces compétences ont été transférées au Parc Naturel Régional par convention en 2008. Par conséquent, aucune action n'a été inscrite dans les objectifs 2.1 & 2.2 de la convention territoriale 2008-2013 du Pays Couserans.

Axe stratégique n°2 :

VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES POUR ANCRER LE DEVELOPPEMENT SUR LES QUALITES ET LES ATOUTS DU TERRITOIRE

L'atout "Pyrénées" qualifie naturellement le Couserans, territoire porteur d'une culture vivante et de savoir-faire spécifiques. Il est le résultat combiné d'une longue relation entre l'homme et son espace montagnard. La grande diversité patrimoniale (espace naturel, agricole et forestier, savoir-faire, architecture,…) fait l'identité du Pays. Ses spécificités doivent être préservées et mises en avant, car elles participent au maintien de la cohésion sociale et constitue un des fondements du développement actuel et des nouvelles potentialités du territoire. En mutation économique, le Couserans se caractérise néanmoins toujours par un positionnement sur des créneaux alternatifs, des logiques de qualité et une originalité qui s'appuie sur la spécificité et l'authenticité de la montagne pyrénéenne (secteur d'activité forêt, bois papier, production bovine et ovine viande, tradition fromagère, thermalisme, tourisme nature et montagne,…). S'orienter vers le développement durable, c'est vouloir et faire que les ressources locales demeurent des moteurs du territoire. Cette orientation implique une conciliation des impératifs économiques et une préservation de la source de l'attractivité et du développement. Elle induit également un effort de prospective significatif qui doit intégrer la multifonctionnalité des économies et des espaces, autant pour les acteurs locaux que pour les populations urbaines.

CONTENU DE L'AXE STRATEGIQUE N°2 DE LA CHARTE DE PAYS

Objectifs stratégiques 2020

2.1 : MAITRISER L'EVOLUTION DES ESPACES ET VALORISER LEUR DIVERSITE PATRIMONIALE

2.2 : SENSIBILISER LA POPULATION A UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES QUALITES DE SON TERRITOIRE

2.3 : APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS ET DES SAVOIR FAIRE LOCAUX SUR LA QUALITE

MAITRISER L'EVOLUTION DES ESPACES ET SENSIBILISER LA POPULATION A UNE MEILLEURE APPROPRIATION DES QUALITES DE SON TERRITOIRE

Les espaces naturels, les paysages, la forêt, l'eau, ainsi que la qualité du patrimoine bâti font la richesse de ce territoire qui a subi la déprise rurale et agricole. Cette importante ressource est facteur d'attractivité, face aux attentes locales et extérieures liées aux nouveaux modes de vie (civilisation urbaine, société tertiaire). Une meilleure appropriation des qualités de son territoire implique un investissement public et associatif fort dans l'animation et les propositions de réflexion.

Gestion coordonnée et dynamique des espaces :

Entretien des cours d'eau : depuis les années 2000, dans le cadre d'une démarche coordonnée des collectivités locales (communautés de communes, SYCOSERP), de l'Agence de l'Eau, du Conseil général de l'Ariège et du Conseil Régional, les cours d'eau du Couserans ont vu leur état s'améliorer (qualité et protection des biens et personnes).

Filière bois : le syndicat de pays a réalisé entre 2005 & 2007 l'étude pour la mise en œuvre d'une charte forestière de territoire. Celle-ci a été signée en 2007 par l'ensemble des acteurs de la forêt, l'Etat et les collectivités avec un volet d'actions opérationnelles. En 2008, la charte forestière du Pays Couserans a été transférée au Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeois (PNR).

Energies renouvelables : de nombreuses actions dans le domaine de l'énergie bois ont été menées dans le cadre du Contrat de Pays : plateformes de séchage de plaquettes forestières (Ercé, la Bastide de Sérou…), réseaux de chaleur (Alzen, Castelnau-Durban…), aménagement d'une unité de production bois-énergie (CUMA de la Quère).

Valorisation du bâti : une ZPPAUP a été réalisée à Alzen. L'opération ardoise, initiée par l'association de développement du Pays Couserans (ADC) à la fin des années 1990, se poursuit aujourd'hui sur les cantons d'Oust et de Castillon via le PNR. La rénovation du petit patrimoine bâti est financée dans le cadre du Contrat de Pays, puis, à partir de 2008 via le PNR. A noter que les chartes architecturales intercommunales initiées en 2006 n'ont malheureusement pas vu le jour.

Connaissance et préservation des milieux : L'association des naturalistes d'Ariège a investi plus de 200 000 € dans des programmes de travaux et de sensibilisation dans les écoles du Couserans ; des sentiers de découvertes du milieu ont été mis en place (Val'Couserans, Volvestre Ariégeois), un documentaire sur l'eau a été réalisé dans le cadre du programme européen LEADER.

Indicateur clef de la période :

Une forêt qui est passée de 95 000 ha en 2003 à 100 000 ha en 2013 (+500 ha / an)

100% des cours d'eau entretenus en 2013

Perspectives 2014-2020 :

Prise en compte des enjeux dans le SCOT (trame verte et bleu, maîtrise de la consommation des espaces…)

Pleine mise en œuvre de la charte forestière du Couserans par le PNR

De 2003 à 2008, 8 millions d'euros ont été consacrés à ces thématiques dans le cadre de la convention territoriale du Pays Couserans *(hors entretien des cours d'eau)*

APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES PRODUITS ET SAVOIR-FAIRE LOCAUX SUR LA QUALITE

La dynamisation de secteurs d'activités et le développement des produits revêtent, à l'instar des démarches agricoles, un rôle de première importance car ils inscrivent les pratiques individuelles et aléatoires dans un projet collectif plus sécurisé et mieux stabilisé dans le temps au bénéfice de chacun (exemple de l'identification du produit croustade au début des années 2000). Pour les activités, le label « bistrot de pays » a associé des établissements souvent isolés autour d'une charte et plus généralement l'Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA) permet encore de moderniser les prestations individuelles et de faire progresser les pratiques collectives pour qualifier des pôles de services performants avec le soutien des chambres consulaires.

OMPCA de 2000 à 2009, les interventions menées ont permis en partie :

- d'adapter l'offre commerciale aux consommateurs,
- d'accroître l'attractivité des fonctions marchandes des centres-bourgs,
- de développer l'activité commerciale de ces derniers,
- de limiter l'évasion commerciale constatée.

Une soixantaine d'entreprises commerciales et artisanales du Couserans a été aidé, des sessions de formations à destination des entreprises ont été organisées *(optimisation des points de vente, démarche de progrès…)*, plus de 40 opérations collectives ont été initiées sur la période. Le Syndicat de Pays a porté l'étude pour une nouvelle OMPCA en 2011 dans le cadre du plan de revitalisation et a obtenu les financements FISAC pour la réalisation de la 1ère tranche.

Soutien à une agriculture de qualité :
Cette compétence a été transférée au Parc Naturel Régional par convention en 2008. Par conséquent, aucune action n'a été inscrite dans l'objectif 2.3 « soutien à une agriculture de qualité » de la convention territoriale du Pays depuis cette date.

Néanmoins, il est intéressant de noter sur la période 2003-2007, l'aide à la réalisation des ateliers de transformation des GAEC La Baure à Lescure et de la Buscallière à Castelnau-Durban, du Grenier à Jambon à Rimont… également le soutien à l'abattoir de proximité de Saint-Girons, les extensions de fromageries, le soutien aux démarches de valorisation de la viande bovine par l'AADEB. A noter cependant en 2010 la fermeture d'une fromagerie à Saint-Lizier.

1,7 millions d'euros ont été investi via le contrat de Pays dans le soutien à une agriculture de qualité jusqu'en 2008
2,1 millions d'euros ont été investi dans les opérations de modernisation du commerce et de l'artisanat soutenant une trentaine d'emplois et en créant une dizaine

Indicateur clef de la période :

Une centaine d'entreprises aidées (toutes coopérations confondues)

Perspectives 2014-2020 :

Tendre vers une véritable protection des productions fromagères au lait cru type AOC ou IGP

Adaptation de l'hôtellerie et maintien des petits commerces, notamment dans les vallées

Enjeux de l'E-commerce pour le Couserans

Réalisation de l'OMPCA 3

Structuration et développement de l'offre touristique

Si à côté des équipements structurants de montagne (station d'altitude de Guzet et thermes d'Aulus) et du grand site Midi-Pyrénées, le territoire est déjà, dans les faits, soumis à des pratiques itinérantes associant les activités de pleine nature et la découverte du patrimoine naturel ou bâti, l'ambition vise à enrichir, développer et qualifier ces usages en confortant le maillage des éléments d'accueil et des supports de la découverte itinérante en créant un véritable pôle d'activités touristiques « pleine nature » et « découverte ». A terme, l'objectif est de donner à l'ensemble du territoire et non plus à quelques sites, la dimension de destination touristique et de loisirs mariant les activités de pleine nature et les activités à caractère culturel répondant aux exigences de qualité de la clientèle. Cela passe par la mise en place de nouveaux produits et d'animations, une amélioration de la qualité de l'existant & la collaboration accrue entre sites et entre prestataires.

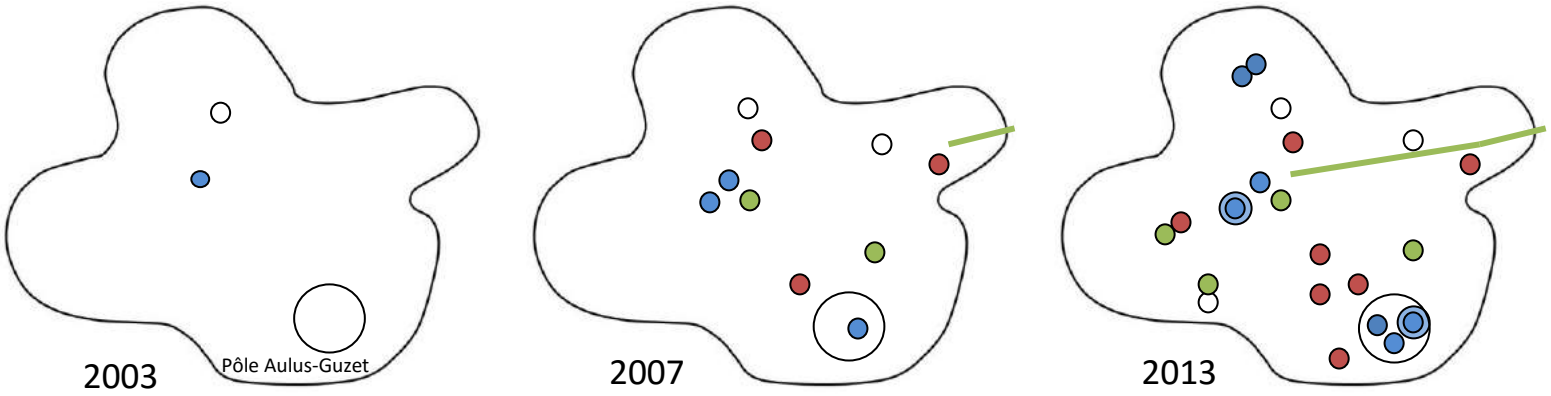

- Réseau des centres d'interprétation du patrimoine (vallées du Haut Salat, écomusée d'Alzen, Pays des traces, …)
- Acrobranche, parcours aventure, sites VTT (dont labélisé FFC), site parapente, …
- Sentiers d'interprétation de dimension intercommunale,
- Autres produits touristiques : fermes des reptiles, centre d'accueil du Ribérot, …
- Voie verte

Également réalisé dans cette période : création des chemins pyrénéens de l'art roman, programme Retrouvance & cabanes de montagne, sentiers d randonnée (GR, PDR, Tour de pays…), + programme en cours : « les itinéraires tourisme et patrimoine au départ de St-Lizier, grand site Midi-Pyrénées »…

12 millions d'euros ont été consacrés au développement de l'offre touristique depuis 2003 soutenant plus de 120 emplois directs et indirects

Indicateurs clefs :

400 000 visiteurs par an en Couserans

53 000 lits touristiques dont plus de 92 % en résidences secondaires et seulement 500 lits hôteliers (Faiblesse du nombre de lits marchands)

Faiblesse de la part de l'emploi touristique dans l'emploi total (2 fois inférieur aux zones de références – cf. étude INSEE)

Plus d'une quinzaine d'équipements de loisirs créés

Perspectives 2014-2020 :

Soutenir l'hébergement touristique de qualité

Créer un office de Tourisme de Pays en lien avec la plateforme e-tourisme et la destination ADT Couserans-Ariège-Pyrénées

Poursuivre la diversification de l'offre touristique dont l'offre patrimoine

2003 -2013, Une stratégie de développement équilibré engagée

Pour une politique de DEVELOPPEMENT OUVERT SUR LES TERRITOIRES VOISINS

Axe stratégique n°3 :

NOUVEAUX PARTENARIATS ET DESENCLAVEMENT DU COUSERANS POUR FACILITER ET DEVELOPPER LES ECHANGES, Y COMPRIS TRANSFRONTALIERS

Est-il concevable pour le Couserans, d'envisager son avenir sans perspective au delà de son périmètre ? L'objectif du pays n'est pas de générer un développement autarcique. Au contraire, il permet à un territoire d'être à niveau dans une forme de compétition avec l'extérieur, mais aussi en terme de partenariats avec ses voisins. La réalisation d'infrastructures de communication et une promotion claire sont importantes pour servir la stratégie et l'ambition du pays. Or, le Couserans est un territoire laissé à l'écart des grands flux. L'Autoroute 64 au nord, et dans le contexte pyrénéen de vallées orientées nord-sud, la Route Nationale 20 à l'est et l'axe du Val d'Aran à l'ouest, sont des flux bordant sans irrigation ni impact direct sur le développement local. Ainsi, cette absence de flux confine à l'enclavement du territoire. Ce phénomène est d'autant plus frappant lorsqu'on se trouve en hautes vallées avec des investissements touristiques lourds (station de ski de Guzet, station thermale d'Aulus les bains,…), avec un réseau de desserte finale de faible niveau. Dans ce contexte la Route Départementale 117, le seul axe polarisant de St Girons, alimente davantage les flux au nord en direction du pôle toulousain ou de piémont vers Foix ou St Gaudens. Il n'existe pas d'axe polarisant en liaison avec une desserte des hautes vallées, qui viendrait ouvrir à terme sur le transfrontalier. Les divers équipements de communication, dont font parties les infrastructures liées aux NTIC, notamment à haut débit, présentent quant à eux une forte possibilité de contribution au désenclavement et à la mise en compétitivité du territoire et de ses acteurs. L'indispensable recentrage de réciprocité interne au territoire, doit être complété par un rapprochement avec les pays proches y compris les bassins économiques transfrontaliers et leurs pôles (St Girons et Viella ne sont-elles pas aujourd'hui des villes jumelées, ainsi que le Comminges avec le Val d'Aran ?). Cela soulève la question des infrastructures routières devant relier les potentiels d'une économie patrimoniale à l'échelle de plusieurs systèmes pyrénéens de vallées.

COMPOSITION DE L'AXE STRATEGIQUE N°3 :

Objectifs stratégiques 2020

3.1 : NOUVELLES SOLIDARITES ET COOPERATIONS Y COMPRIS TRANSFRONTALIERES

3.2 : DESENCLAVEMENT Y COMPRIS FRONTALIER DU TERRITOIRE ET POSITIONNEMENT DANS LES RESEAUX D'ECHANGES ET LES FLUX ECONOMIQUES

3.3 : PROMOTION DU TERRITOIRE

L'un des objectifs du pays est en outre de nouer de nouveaux partenariats avec ses voisins du sud. Ceci passe dans un premier temps par une valorisation touristique de nos atouts culturels et naturels qui peuvent inciter les clientèles touristiques de chacun des territoires à pousser la porte et découvrir un nouvel espace à la fois lointain puisqu'il s'agit d'un autre pays de langue étrangère, et à la fois proche puisque la mise en réseau et la collaboration sont identifiées par le visiteur autour d'un produit touristique cohérent et complet. Cette valorisation permet également d'offrir une visibilité ainsi qu'une lisibilité des Pyrénées centrales à plus grande échelle et pousse à des renvois de clientèles touristiques. C'est ce qui a été fait au travers de programmes comme :

- *le programme ADEP qui a préfiguré le réseau des centres d'interprétation du patrimoine du Couserans dont la valorisation du château de Seix en tant que point de fixation*

adep North East South West INTERREG IIIC

- *Couserans, Comminges, Val d'Aran, point de rencontre, point de départ (coopération touristique de proximité) et création du produit touristique* ***« les chemins Pyrénéens de l'Art Roman »*** *toujours actif :*

Couserans Comminges Val d'Aran

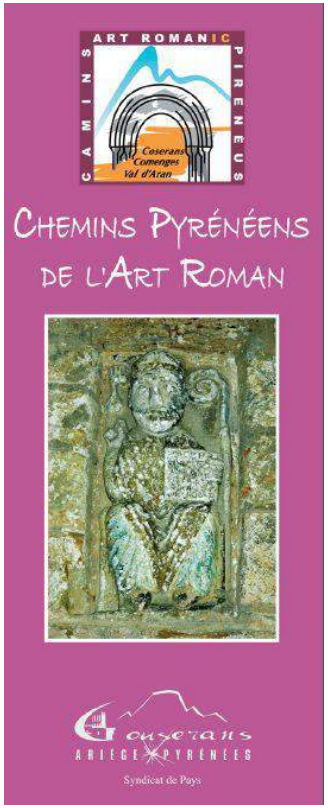

- *Le réseau PATRIM porté par la Communauté de Communes du Canton d'Oust (suite d'ADEP)*

Annexe 5 : Plan opérationnel de revitalisation de Saint-Girons et du Couserans

[BILAN]

[Comité de pilotage du 31 mai 2013]

A la suite de la fermeture de l'Usine de Lédar causée par la mise en liquidation du groupe Matussière et Forest, un plan opérationnel de revitalisation d'un montant d'objectif de 30 millions d'euros a été signé le 24 juin 2009 à Saint-Girons par François MURILLO, Président du Syndicat de Pays, Jean-François VALETTE, Préfet de l'Ariège, Martin MALVY, Président du Conseil Régional Midi-Pyrénées, Augustin BONREPAUX, Président du Conseil Général de l'Ariège et André ROUCH, président du Parc naturel régional.

Ce plan a misé sur des actions très concrètes à court et moyen terme et a accéléré certaines opérations du contrat de pays Couserans 2007-2013.

A son terme, environ 90% des 30 millions d'euros ont été engagés.

Du point de vue de l'engagement des actions :

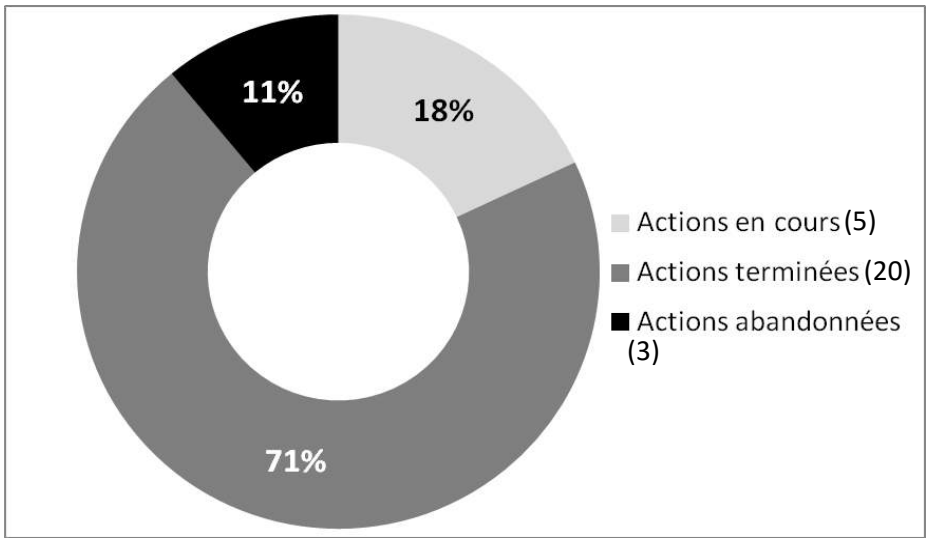

Hors dispositifs pluriannuels en cours jusque fin décembre 2013 (fonds de conversion, FNRT, accompagnement des entreprises par Ariège Expansion, actions logements réalisées par le Syndicat de Pays…) et hors volet agricole.

Engagement financier par axe du plan de revitalisation :

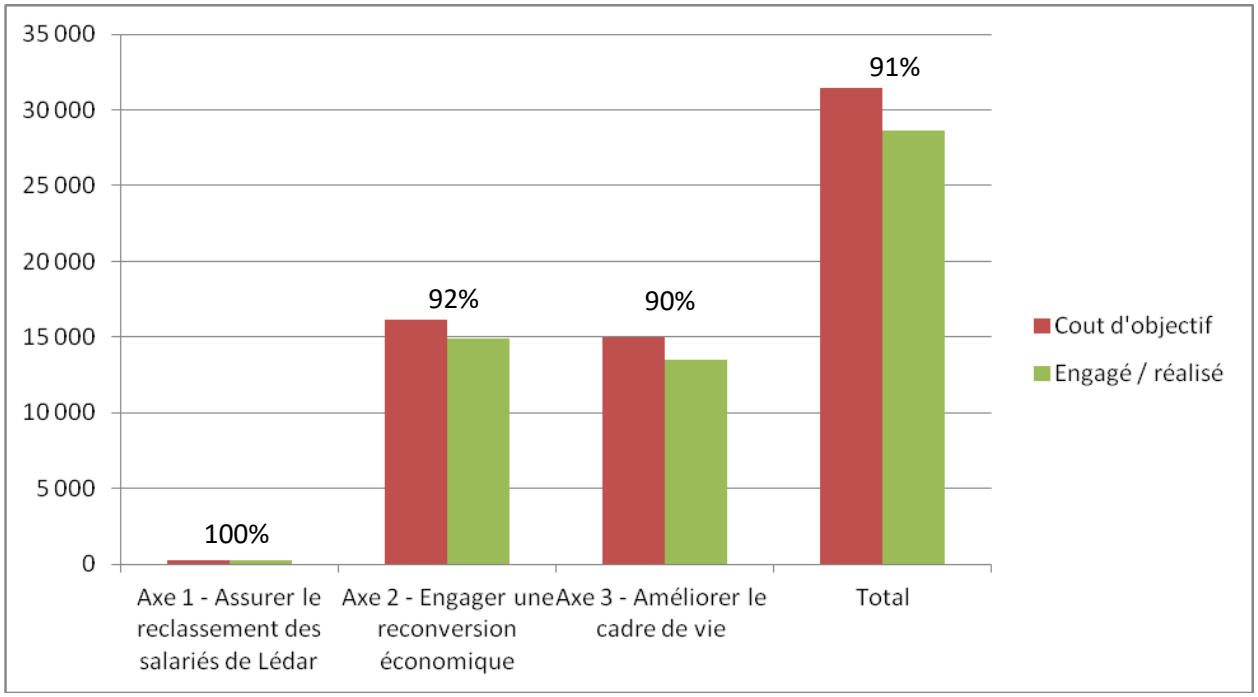

Engagement financier par grande thématique :

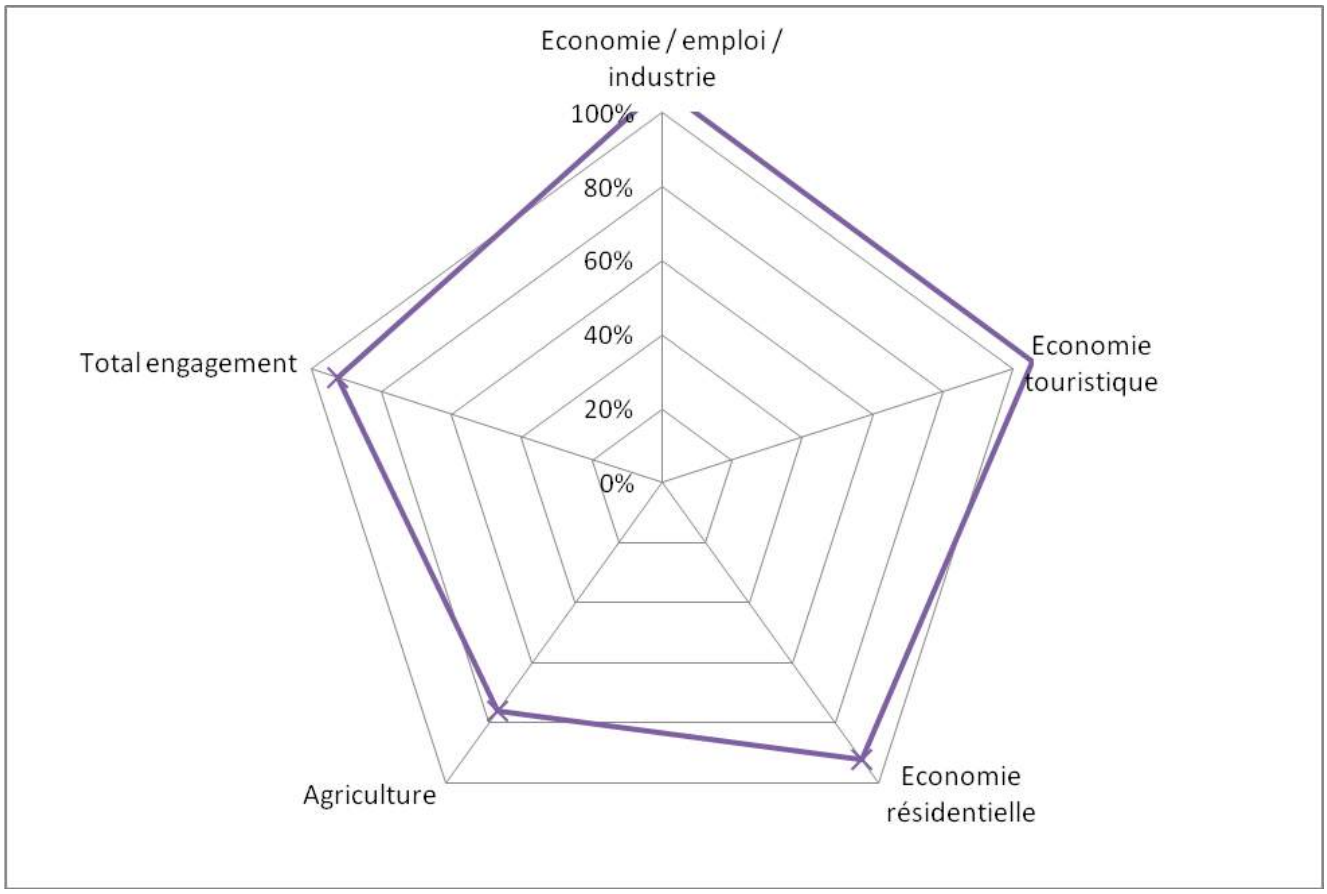

Engagement financier par partenaires financeurs et maîtres d'ouvrage locaux :

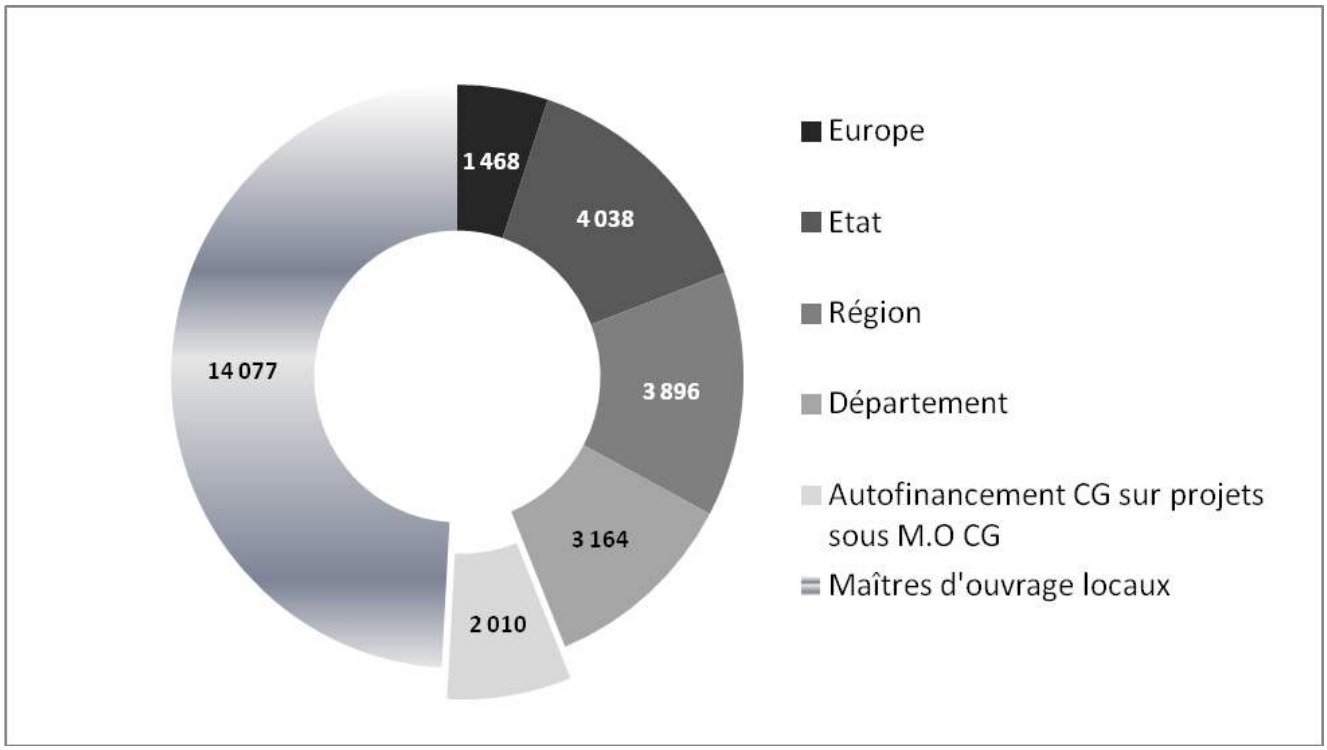

Globalement, quand le territoire investit 1 € dans un projet, les partenaires financeurs investissent 1€ dans ce projet *(rapport de 49 pour le territoire / 51 pour les partenaires, hors projet M.O CG)*

AXE 1. Répondre à la fermeture de la papeterie de Lédar

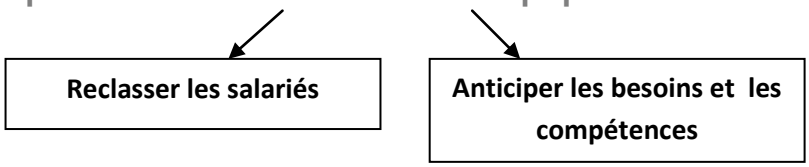

Taux de d'engagement : 100%

Reclassement des anciens salariés de LEDAR
(M.O : Etat)
Accompagnement des 117 salariés qui ont adhéré à la cellule de reclassement.

Bilan :
Accompagnement des 117 salariés qui ont adhéré à la cellule de reclassement. A la sortie du dispositif en septembre 2010, 11 personnes étaient toujours en recherche d'emploi

Anticipation des besoins et des compétences / Etat – AFPA
Afin d'assurer le reclassement des anciens salariés de LEDAR mais aussi d'anticiper les besoins de compétences pouvant s'exprimer sur le Couserans, il semble pertinent de mobiliser une mission d'impulsion d'une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences à l'échelle du territoire.

Bilan :
Suite à diagnostic : potentiel de création de 170 ETP dont 63% dans le domaine médico-social. Poursuite de la démarche via le Service Public de l'Emploi Local (dont étude préalable plateforme territoriale emploi-formation) et recherche prolongement par la création d'un BTS

Prolongement :
Signature en août 2012 d'un Accord cadre de Développement de l'Emploi et des Compétences (ADEC) entre le Syndicat Mixte du Pays Couserans et l'Etat. La vocation de ce service sera de développer une démarche de GPEC Territoriale auprès des entreprises afin d'anticiper et d'ajuster les compétences du Couserans au développement des activités et des mutations économiques (objectif à terme : mutualisation d'une fonction de Responsable RH auprès et par les entreprises elles-mêmes)

AXE 2. Engager une reconversion économique

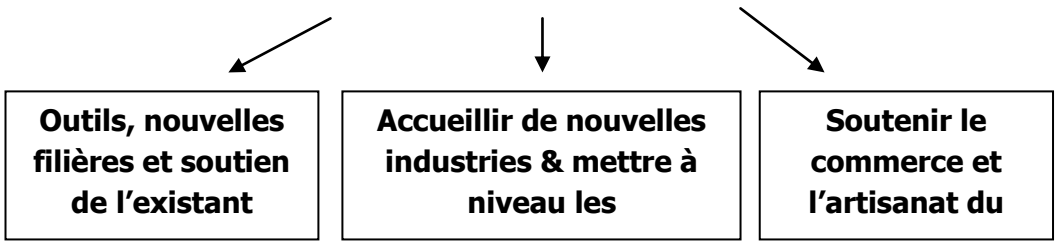

Taux d'engagement : 87%

Prorogation de la période de compensation de la taxe professionnelle

Bilan : *réalisée*

Modification du zonage AFR

Bilan : *Modifié par décret du 27 juillet 2009 ; le zonage prend fin en 2013*

Accompagnement des entreprises par un soutien endogène et exogène

(M.O : Ariège Expansion)

Action d'animation et de coordination permettant un travail à la fois vers les entreprises et vers le territoire afin d'accompagner leurs projets et de mettre en relation les besoins exprimés avec les outils existants capables d'y répondre efficacement

Bilan :

30 projets d'entreprise accompagnés au travers de la création / du développement / de la restructuration
Dynamisation de la filière bois (implantation du CRITT sur le territoire) avec 2 journées innovation « Traitement des bois de Pays » et « Collage »
Mise en œuvre d'un protocole d'accord et participation au montage du projet de « pôle bois » sur Lédar entre la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons et l'investisseur/ Etude de marché sur les granulés.
Accueil et accompagnement de 9 porteurs de projet ainsi que participation à l'élaboration des outils de communication pour la ZIR du Pitarlet
Réflexion en cours sur une plateforme logistique en liaison avec le secteur agroalimentaire
Suivi régulier et accompagnement des travaux d'Objectif Couserans

Fonds de conversion pour la création de nouveaux emplois

Financement : Etat, Région, Département à hauteur de 150 000 € chacun pour un total de 450 000 €+30 000 € de LFO (M.O : Syndicat Mixte du Pays Couserans) ; Prestataire : Ariège Initiative

L'objectif de la mission confiée à INITIATIVE ARIEGE consiste à susciter la création de 150 emplois nouveaux, à temps plein et à durée indéterminée sur le Pays Couserans grâce à l'attribution de prêts à taux nul d'une durée de 5 ans aux entreprises et structures agréées DDTEFP s'engageant à créer des emplois dans les trois ans. Les emplois créés seront la conséquence de projets de création d'entreprises, de reprise ou de développement d'entreprises existantes. Les secteurs d'activités éligibles sont l'industrie, les services à l'industrie, l'artisanat de production, le tourisme, et les services aux personnes (structures agréées DDTEFP). A titre dérogatoire, pourront être éligibles les projets de maintien d'emplois industriels qui, faute d'intervention du fonds, aboutiraient à une suppression d'emploi. Un avenant au contrat ouvrant le fonds à de nouvelles activités (ex : activités de commerce ou de services aux particuliers dont le C.A est < à 800 000 € et apportant une plus-value touristique à l'échelle du territoire) a été validé par le comité de pilotage du 15/10/12.

Bilan :

Depuis le début de l'action, 523 000 € de prêts ont été attribués à une quinzaine d'entreprises.

Ce fonds a permis le maintien de 41 emplois industriels (CCM, Transports Innocent) et la création nette de 74 emplois en ETP/CDI dans les domaines de l'agroalimentaire, de l'artisanat de production, du tourisme et de l'industrie (cf. tableau joint).

Pôle économique bois / Syndicat de Pays

Le Pays Couserans s'est doté en 2007 d'une charte forestière de territoire traçant les perspectives de valorisation du patrimoine forestier local et ciblée sur des efforts de mobilisation de la ressource, d'amélioration des structures foncières, d'intervention sur les milieux boisés... Sur ces diverses thématiques, un certain nombre de fiches actions ont été traduites en conventions partenariales et le Parc est chargé depuis 2009 de la poursuite de la mise en œuvre de cette charte.

Bilan : *Action non activée*
Le programme européen RIDER innovation TPE terminé depuis juin 2012
Action non sollicitée dans ce cadre par le Parc en complément du PER Bois

Circuit économique territorial méthanisation

(M.O : Syndicat de Pays)

En se positionnant comme premier territoire rural à s'engager dans une alternative au tout gazole en 2007, le Pays Couserans est à même d'étudier la faisabilité d'un circuit économique territorial de production de biocarburant, c'est-à-dire de gaz méthane à partir de déchets.

Bilan :

la restitution finale de l'étude sur une nouvelle filière économique en Couserans s'est tenue fin 2011 confirmant la faisabilité d'un projet d'injection du biogaz combustible / carburant dans le réseau du gaz naturel à partir des déchets agricoles et agroalimentaires locaux. Dans le cadre du projet Européen « RIDER innovation TPE », le travail s'est poursuivi en 2012 sur le potentiel particulier de la zone agricole du Séronais. 2012 a permis de rechercher les partenariats et les sites potentiels sur le Bas-Salat à proximité du réseau de transport de gaz. 2013 verra la constitution d'une association des partenaires pour finaliser les études techniques et créer la société d'investissement et de gestion de l'unité de méthanisation à construire en 2014-2015.

Etude Pôle Papier recyclé

(M.O : Syndicat de Pays)

Etudier une action volontariste des collectivités d'ancrage de l'activité papetière à St-Girons, par l'étude d'un « Pôle Papier Recyclé » à une échelle régionale voire interrégionale

Bilan :

Action abandonnée

Projet éco-environnemental

(M.O : CNRS / PNR sur politique eau)

Capitaliser les capacités de recherche et de savoir-faire pour un pôle « environnemental » en Couserans.

Bilan :

Le Métatron à Caumont est opérationnel. À Moulis, les travaux de modernisation du laboratoire, de construction des hébergements / serre / volière et la réalisation en 2012 d'un nouveau projet permettant d'accueillir une équipe de scientifiques de renommée mondiale sont terminés.

En 10 ans, le nombre d'emplois sur le site du CNRS de Moulis est passé de 10 à 40 ETP

Etude politique de l'eau terminée, les résultats de l'action sont disponibles sur le site Internet du PNR

Remise à niveau de la zone industrielle du Couserans à Lorp-Sentaraille

(M.O : communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons).

L'Etude « diagnostic du territoire » menée par le cabinet ACADIE fait apparaître la nécessité d'une remise à niveau de la ZI de Lorp. Il est important de répondre aux questions liées à la signalétique, aux espaces publics et de voirie de qualité, à la gestion cohérente des espaces et des bâtiments.

Bilan :

Remise à niveau de la zone en 2010 pour un montant de 255 K€ sur un montant prévisionnel de 500 K€ (aménagement d'un point repos, sécurisation, signalétique…)

Aménagement et promotion de la Zone d'activité d'intérêt Régional de Prat-Bonrepaux
(M.O : communauté de communes de Bas Couserans)
A l'échelle du Pays Couserans et encore plus au niveau des communautés de communes de St Girons et de Bas Couserans, il existe un manque de zones d'activités de qualité pour accueillir des projets d'implantation d'entreprises ou de développement d'entreprises existantes en regard du potentiel de demandes existantes ou futures.

Bilan :

La ZIR est opérationnelle depuis le 4ème T 2012 et propose 27 lots de 1350m² à 7000 m² sur 10ha Sa commercialisation est en cours. Outre la mise en place d'une commission économie ad hoc, une campagne de promotion de la Z.I.R a démarré fin 2012 (identité visuelle, charte graphique, plan communication / cible entreprises régionales…) . La Z.I.R sera officiellement inaugurée le 08 juin 2013

Reconversion économique du site de Lédar
(M.O : communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons)
Il s'agit dans un premier temps de lancer une étude sur le foncier et l'immobilier du site des Papèteries de Lédar et ce avant la fin 2009 afin d'étudier la faisabilité de la réindustrialisation du site ou de parties du site.

Bilan :

L'étude d'un montant de 39 K€ réalisée fin 2009 a démontré la faisabilité technique et financière de la reconversion économique du site. La communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons a fait l'acquisition en 2010 du site de Lédar. Des négociations sont en cours sur la venue d'une unité industrielle.

Bâtiments d'immobilier d'entreprises

Comme indiqué dans le schéma territorial des infrastructures économiques du Pays Couserans, l'immobilier d'entreprise est une priorité pour l'accueil de nouvelles activités en Couserans. Dans ce cadre, 3 collectivités du Couserans souhaitent implanter sur leurs zones d'activité respectives un Bâtiments 1er accueil d'entreprise. Ces bâtiments ont fait l'objet d'un dépôt au titre du PER en octobre 2010. N'ayant pas obtenu ce label, les dossiers de demande de subvention ont été déposés en mars 2012 dans le cadre de la convention territoriale.

Bilan :

Bâtiment 1er accueil du Séronais en cours de construction
Bâtiment 1er accueil de Bas Couserans dans l'attente d'un retour de programmation du FEDER (90K€)

Etude pour une nouvelle Opération de Modernisation des Pôles Commerciaux et Artisanaux (OMPCA)
(M.O : Syndicat de Pays)
Le maintien du tissu commercial et artisanal existant constitue une priorité, indépendamment du chantier engagé par ailleurs sur la diversification économique. Dans un contexte de fragilisation accentué des petites structures locales, il est indispensable de pouvoir poursuivre l'OMPCA qui vient de s'achever, tant pour le volet urbain de Saint-Girons que pour le volet rural qui concernait l'ensemble du Couserans.

Bilan :

L'étude a démarré en décembre 2010 (cabinet AID Observatoire) par un diagnostic commercial du Pays (diagnostic disponible sur le site Internet du Pays). La seconde partie de l'étude s'est attachée à définir avec les élus, les associations de commerçants, les OT et le conseil de développement, les axes stratégiques et les opérations à mettre en œuvre dans les futurs programmes d'actions pluriannuels. Le comité de pilotage final de l'étude s'est tenu en septembre 2011 au Syndicat de Pays et le dossier « FISAC » a été officiellement déposé à la DIRRECTE en décembre 2011 & déclaré complet en juillet 2012.

Attente du FISAC pour le lancement des nombreuses opérations prévues.

Les projets de développement agricole

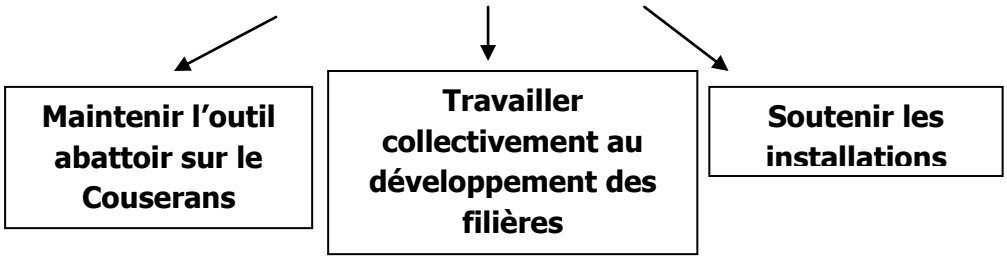

Développement de l'abattoir du Couserans :

(M.O : communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons)

Maintenir un abattoir de proximité à St Girons est une affaire collective et partenariale avec la nécessité d'obtenir des engagements forts donc contractuels auprès de l'aval et de l'amont de la filière et surtout d'élargir le champ d'action de ce partenariat.

Bilan :

Accompagnement du repositionnement réalisé par la CACG en 2010. Cet accompagnement a abouti à la création d'une SCIC en 2011 (société coopérative d'intérêt collectif) impliquant collectivités, consulaires, éleveurs, grossistes et bouchers. Agrément de la SCIC-SA d'abattage et de transformation du Couserans en mars 2011. Gestion de l'abattoir prise en main par la SCIC en avril 2011. Le bilan à n+1 fait apparaître un volume d'approvisionnement au-delà des objectifs fixés (> à 1600T).

Piloté par le Conseil Général de l'Ariège, le comité technique du volet agricole du plan de revitalisation s'est réunit régulièrement au Syndicat de Pays avec une feuille de route précise élaborée en partenariat avec les chefs de file (Chambre d'agriculture, AADEB, Civam Bio, ADEAR, Conseil Général et fédération pastorale, PNR). Le montant des actions (fonctionnement + investissement) ayant démarré ou étant d'ores et déjà soldées représentent 75% du montant total du volet agricole.

Les projets de développement touristique

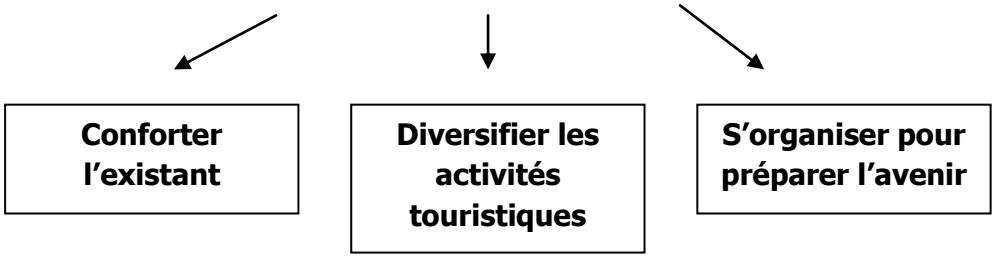

Développement du site du Palais des Evêques à Saint-Lizier, collection Ariège Grand Site Midi-Pyrénées
(M.O : Conseil Général de l'Ariège)
Volonté de faire du site patrimonial et emblématique du Couserans un site majeur pour le développement culturel, économique et touristique du territoire.

Bilan :

Restructuration du Musée : aménagements & installation muséographique achevés, musée inauguré en avril 2011. Restauration de Notre Dame de la Sède achevée.

Aménagement de la Voie Verte « Foix - Saint Girons »

(M.O : Conseil Général de l'Ariège)

Faisant le constat d'une fréquentation croissante de la « randonnée récréative », afin de répondre à la demande clientèle concernant la découverte de l'environnement, le Conseil Général de l'Ariège a souhaité mettre en place un nouveau concept d'aménagement : la « Voie Verte ».

Bilan :

2e tranche : Aménagement du tronçon Gare de Rimont à Saint-Girons réalisé
3e tranche : Aménagement du tronçon Gare de Rimont à La Bastide de Sérou réalisé
La voie verte a été inaugurée les 17 & 18 mai

Diversification des activités à Guzet (luge, VTT, espace ludique)

(M.O : communauté de communes du Canton d'Oust)

Faisant suite au plan de modernisation engagé sur le domaine skiable (remontées mécaniques, enneigement artificiel, pistes…), les acteurs locaux souhaitent mettre en œuvre un plan d'investissement évalué à 1,8 M€ dans le cadre de la politique de diversification. Ce plan vise à asseoir les activités estivales sur les atouts dont dispose la station : cadre naturel préservé et présence d'infrastructures liées aux activités hivernales.

Bilan :

Ouverture VTT, espace ludique et Luge pour la saison d'été 2013
(il s'agira d'un produit touristique qui fera référence au niveau national)
+++ *Campagne de communication en cours de réalisation afin de promouvoir l'ensemble des nouvelles activités du pôle Aulus/Guzet*

Rapprochement des offices de tourisme de Saint-Girons et de Saint-Lizier

L'organisation territoriale des offices de tourisme est à améliorer pour, d'une part assurer la mise en place d'offices professionnalisés et pérennes, d'autre part intégrer la totalité du Couserans dans le réseau départemental d'organisation touristique. La réflexion est à entamer autour des offices de tourisme de Saint-Girons, Saint-Lizier et Sainte-Croix.

Bilan :

Création de l'office de tourisme communautaire Saint-Girons – Saint-Lizier début 2011, après prise de compétence « Tourisme » par la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons
Conventionnement avec le Conseil Général et l'ADT en mai 2011
En 2013, l'office de tourisme du Biros a intégré celui du Castillonnais pour n'en former qu'un seul

Mise en place d'une plateforme e-tourisme à l'échelle du Pays

(M.O : Syndicat de Pays)

En ce qui concerne la capacité des prestataires touristiques à communiquer et à être présents efficacement sur le net, le Couserans est assez éloigné des « bonnes pratiques » dans ce domaine. L'équipement mis en place sur le département permet d'envisager une structuration ambitieuse du e-tourisme sur le Pays Couserans. Les objectifs seront d'améliorer la lisibilité et de faciliter la réservation de séjours en Couserans, en somme « professionnaliser la destination et augmenter les temps de séjour »

Bilan :

En lien avec l'ADT et le groupement des offices de tourisme du Couserans, définition des besoins en termes d'outils Internet, de formation, de fonctionnement & de promotion/communication. Le cahier des charges a

été validé par l'ensemble des partenaires à l'automne 2011. Le dossier de demande de subvention a été déposé en mars 2012 dans le cadre du Contrat de Pays. L'audition des cabinets s'est tenue en avril 2013.

AXE 3. Les projets de développement de l'économie résidentielle

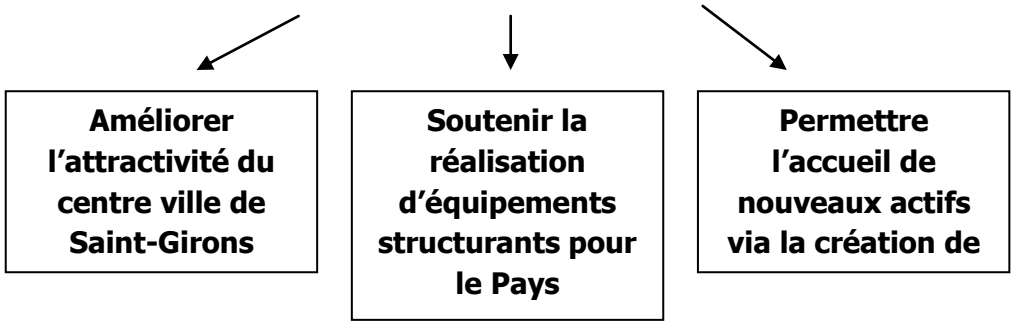

Taux d'engagement : 90%

Aménagements urbains sur la commune de Saint-Girons :
(M.O : commune de Saint-Girons)
Le cœur de la ville situé autour de l'église de Saint-Girons sur la rive droite de la rivière SALAT et le quartier Villefranche sur la rive gauche concentre la quasi-totalité de l'activité commerciale de la capitale du « Couserans ». Peu de projets n'ont été initiés depuis 1995, il apparaît donc aujourd'hui nécessaire de relancer la revitalisation du centre ville pour la mise en œuvre d'un véritable projet d'aménagement urbain.

Bilan :
1ère tranche (place Verdun) & 2ème tranche de travaux (rue Pierre Mazaud & rue du Marché) terminées
3ème tranche (rue Joseph Pujol) en cours
4ème tranche (rue Gambetta) déposée en contrat de Pays pour instruction financière en mars 2013

Actions en matière de logements :
(M.O : Syndicat Mixte du Pays Couserans et communes du Couserans)
Plus de 120 logements à loyers conventionnés ont été mis sur le marché depuis 2009, soit dans le cadre du Programme d'Intérêt Général porté par le Pays et les communautés de communes à destination des bailleurs sociaux privés, soit via les investissements réalisés par les communes (création/réhabilitation de logements publics). Plus de 200 propriétaires occupants ont dans le même temps été aidé pour la rénovation de leur logement.

Développer le réseau de lecture :
(M.O : CdC ou communes)
Développement insuffisant des structures de lecture en Couserans. Schéma Départemental de lecture publique de compétence Conseil Général démarré en 1997 sur le département. Les objectifs sont de réaménager la bibliothèque-centre de Saint Girons et d'accélérer la création de la bibliothèque-centre du canton de St Lizier à Lorp Sentaraille.

Bilan :

Bibliothèque de Lorp-Sentaraille, permis de construire accordé, ouverture fin 2014

Conforter le LEP Camel (restauration) et le lycée du Couserans en incitant à la création de BTS (dont BTS « service médico-social ») *(M.O : Région Midi-Pyrénées et rectorat d'académie) :*
Objectifs : prendre appui sur l'existence en Couserans de 3 lycées, 2 collèges et 1 pôle de recherche CNRS. Absence de BTS en Couserans à la différence de Foix, Pamiers et Mirepoix. prendre appui sur la

compétence restauration en collèges du Conseil Général et sur sa politique « produits locaux » ainsi que sur la compétence hospitalière (CHAC) et l'accompagnement des personnes âgées (EPHAD).

Création d'un centre nautique couvert

(M.O : communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons)

Le territoire du Pays du Couserans, fort d'une population de 30 000 habitants répartis sur 95 communes, n'est équipé d'aucune piscine couverte. Cet équipement vise avant tout à renforcer l'attractivité du territoire tout en constituant un atout pour son développement touristique. Compte tenu de ces éléments, le Syndicat Mixte du Pays du Couserans a engagé ces dernières années des études pour pourvoir le territoire d'un centre aquatique.

Bilan :

Etudes de faisabilité & de programmation de l'équipement portées par le Pays terminées en 2011. La maîtrise d'ouvrage de l'équipement cofinancé à 8 communautés de communes a été transférée à la communauté de communes de l'agglomération de Saint-Girons qui a procédé au recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (A.M.O) fin 2011. Le concours d'architectes a été lancé au printemps 2012, le jury d'attribution s'est réuni à l'automne 2012 et a sélectionné le projet et par voie de conséquence, désigné le maître d'œuvre de l'opération. Le 1er semestre 2013 sera consacré à la réalisation des APS / APD, puis, autorisations d'urbanisme, réalisation des D.C.E / appel d'offres… & choix des entreprises à l'automne. Présentation du projet à la foire exposition de l'Ariège qui se tiendra en mai 2013. Ouverture programmée au printemps 2015.

Accélérer la réalisation de l'aménagement Saint-Girons et Saint-Martory

(M.O : Conseil Général de l'Ariège)

La RD 117 constitue la liaison privilégiée entre le Couserans, l'agglomération de Toulouse et celles de Tarbes et de Pau via A64. Cet itinéraire traverse plusieurs agglomérations qui constituent de fait un frein à l'écoulement du trafic avec les incidences induites sur la sécurité des usagers et des riverains de cet axe. Sur la partie ariégeoise de celui-ci deux aménagements ont déjà été actés pour favoriser la fluidité du trafic et la sécurité. Le projet de déviation de l'agglomération de Prat Bonrepaux constitue le prolongement naturel vers l'Ouest de l'aménagement déjà réalisé du créneau de dépassement CAUMONT/ PRAT.

Faire évoluer l'assise territoriale intercommunale sur les cantons de Saint-Girons et de Saint-Lizier

(M.O : communautés de communes)

Les enjeux de développement économique et touristique de la ville de Saint-Girons dépassent largement les limites administratives de la commune. Le plan de développement pose la nécessité d'inscrire une partie de ces projets dans un cadre géographique plus large regroupant les cantons de Saint-Girons et de Saint-Lizier.

Bilan :*Etude en cours en 2013*

Mise en place du réseau Ariège télécom dans le Couserans

(M.O : Conseil Général de l'Ariège)

Le projet de couverture numérique du département de l'Ariège est devenu réalité en 2008. Dans le Couserans, la fibre optique arrive par La Bastide de Sérou, traverse Saint Girons en desservant les zones

d'activités et les principaux établissements publics et privés. Son tracé se poursuit en deux branches, l'une à l'Ouest jusqu'à Prat-Bonrepaux et l'autre au Sud vers Castillon

Bilan : *Couverture numérique réalisée (dont dorsales fibre optique)*

Etude de développement de la plateforme aéronautique d'Antichan

(M.O : Chambre de Commerce et d'Industrie)

La plate forme aéronautique d'Antichan, aujourd'hui spécialisée sur les activités d'aviation de loisir et tout particulièrement de vol à voile enregistre une baisse continue de sa fréquentation. Dans ce contexte, il devient de plus en plus difficile pour l'aéroclub de maintenir ses objectifs sur la base de ses seuls adhérents. L'objectif est ici de réaliser une étude de positionnement du site.

Bilan :

La CCI a proposé de conduire une étude de positionnement pour le développement de la plate-forme d'Antichan, ayant été réalisée par un cabinet expert indépendant, et financée par la CCI, ainsi que par le Pays Couserans, par le Conseil Général et par l'Etat dans le cadre du Plan opérationnel de revitalisation du Couserans.

Ces financeurs ont été associés dans un Comité de Pilotage ayant permis de définir conjointement le cahier des charges de l'étude et de suivre le déroulement de cette dernière. Dans le cadre de cette étude, les différents usagers de plateforme d'Antichan ainsi que l'ensemble des acteurs locaux et départementaux concernés ont été consultés, ainsi que le Conseil Régional.

Les conclusions de ces travaux ont été présentées en avril 2012, ayant mis en évidence le potentiel de développement de cet équipement autour des activités historiques d'aviation légère de loisirs, pouvant le cas échéant être combinées à d'autres activités connexes (activités de loisirs, activités immobilières, énergie, …).

Par ailleurs, il a été mis en évidence la nécessité de procéder à certains investissements à court et moyen terme pour pouvoir soutenir une telle ambition de développement, en particulier au niveau de la piste, de plusieurs hangars très dégradés, ainsi qu'au niveau du restaurant et de l'aérocamping.

Il est également signalé la nécessité de renforcer les moyens humains pour pouvoir soutenir le déploiement d'un tel projet de redynamisation de la plateforme.

La CCI a de son côté indiqué au Comité de Pilotage de l'étude qu'elle souhaitait proposer un changement de gouvernance concernant cet équipement dont elle est propriétaire, sur le modèle du Syndicat Mixte de l'aérodrome d'intérêt départemental de Pamiers-les-Pujols. La CCI réunira le 25 juin 2013 les acteurs concernés pour recueillir leur position sur ce projet de nouvelle gouvernance.

Annexe 6 : Le 6 pages INSEE n°156 de février 2014 : « Pays Couserans, un renouveau confirmer »

Liens vers le site de l'INSEE :

http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=7&ref_id=20748

6pages de l'Insee — Numéro 156 : février 2014

Pays Couserans : un renouveau récent à confirmer

Entre 1999 et 2010, le Pays Couserans gagne 2 000 habitants, grâce à un fort afflux migratoire, pour atteindre 30 000 habitants. Un renouveau qui n'empêche pas le vieillissement d'un territoire déjà âgé. En lien avec un chômage élevé, le Pays est confronté à la précarité. L'économie, tournée vers le tertiaire non marchand, s'est restructurée. Le début des années 2000 avait marqué le retour à la hausse de l'emploi mais, comme ailleurs, le Pays a subi la crise économique. L'agglomération de Saint-Girons polarise l'offre d'emplois : ceux-ci y sont plus nombreux que les résidants en emploi. Profiter de la croissance démographique pour dynamiser l'économie constitue un réel enjeu.

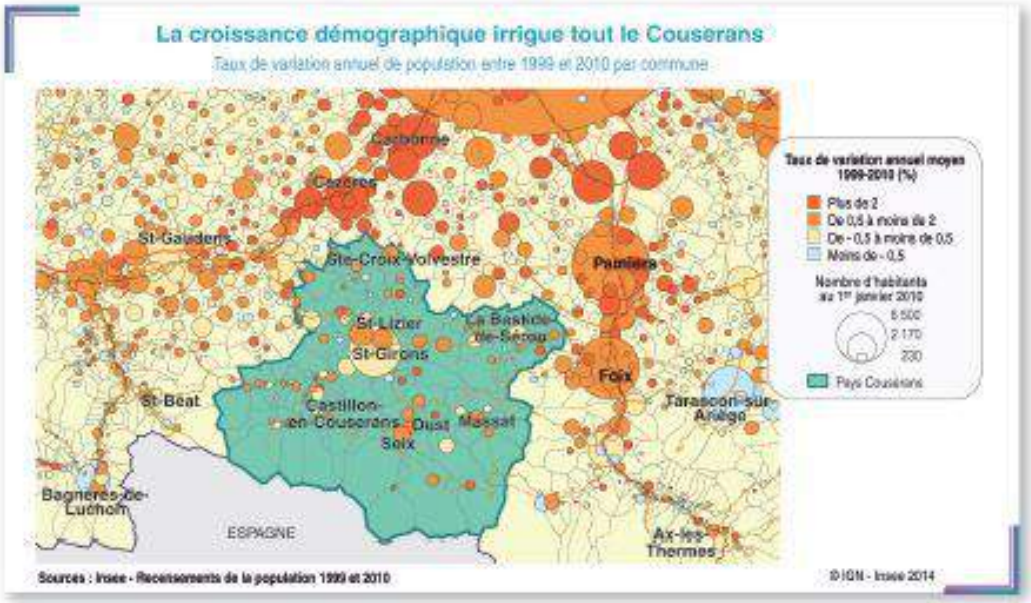

Thierry Guillaume
avec la collaboration de Fabien Batlle (Insee), Cyrille Jacob et Olivier Rey (Pays Couserans)

Le Pays Couserans est un territoire montagneux avec une altitude comprise entre 300 et 2 880 mètres. Il comprend 95 communes regroupées en huit communautés de communes, réparties sur 1 638 km². Il est constitué d'une vingtaine de vallées qui convergent vers Saint-Girons, pôle d'emploi de 10 000 habitants. Ce territoire, positionné dans la partie centrale des Pyrénées, partage 30 km de frontière sans accès direct avec la Catalogne espagnole. Le caractère rural y est marqué : très faible densité de population (18 hab./km²), espaces naturels très boisés et terres agricoles qui marquent le paysage des vallées. Situé à environ 1h de route de l'agglomération toulousaine, le territoire n'est pas directement desservi par une autoroute, contrairement à Pamiers et Saint-Gaudens. Le Couserans ne dispose pas non plus de liaisons ferroviaires qui le relient à la métropole régionale et aux autres grandes villes du Sud-Ouest.

En 10 ans, 2 000 habitants de plus

La démographie couserannaise se porte relativement bien : entre 1999 et 2010, le pays a gagné près de 2 000 habitants et atteint désormais 30 000 habitants. Sur cette période, la croissance annuelle de population est plus élevée que dans l'ensemble des 7 pays de la chaîne pyrénéenne (+ 0,6 % contre + 0,4 %) et que dans l'ensemble des 15 pays du territoire métropolitain (+ 0,5 %), zones de référence retenues dans la suite de l'étude. Cela n'a pas toujours été le cas : pendant longtemps, ce territoire a été confronté à un exode rural marqué. En 1962, le Pays comptait ainsi 35 200 habitants. La baisse de la population s'est poursuivie jusqu'à la fin des années 90. Le retournement de tendance est lié exclusivement à l'apport migratoire qui compense désormais largement un déficit naturel persistant. Cette croissance démographique profite à presque toutes les communes.

L'attractivité récente en est le moteur. Elle est plus forte en moyenne que dans les autres pays de référence. Si cette tendance se poursuivait, la population continuerait à croître à l'horizon 2040. Cependant, sans maintien de l'apport migratoire, le Pays serait confronté de nouveau à une baisse de population. Être en mesure d'accueillir les nouveaux habitants tout en maintenant la population résidante est un des enjeux du territoire.

Un afflux migratoire irriguant l'ensemble du Pays

Entre 2003 et 2008, quelques 4 600 personnes s'installent dans le Couserans. Cet afflux migratoire irrigue l'ensemble du Pays. Les 4 300 arrivants en provenance de France métropolitaine viennent de territoires proches : l'aire urbaine de Toulouse (29 %), le reste de l'Ariège (12 %) mais aussi pour moitié de départements situés en dehors de Midi-Pyrénées. Le Pays accueille deux fois plus d'actifs que de retraités (2 100 actifs contre 1 000 retraités). Installés en Couserans, ces actifs appartiennent à toutes les catégories socioprofessionnelles. Les employés et professions intermédiaires sont majoritaires (600 chacun), devant les ouvriers (500), les cadres et les non-salariés (200 chacun). Par rapport aux territoires de référence, l'impact des migrations est plus fort pour les professions intermédiaires et les non salariés. Les arrivants sont aussi plus diplômés en moyenne que les résidants stables. Proposer un cadre de vie adapté aux besoins et aux attentes de nouveaux arrivants exerçant des professions intermédiaires et supérieures apparaît ainsi comme un enjeu pour l'avenir : celui de maintenir ces populations qualifiées.

Le Couserans n'accueille pas que des actifs en provenance de l'aire urbaine de Toulouse et continuant à y travailler. Trois quarts des nouveaux arrivants ayant un emploi l'occupent dans le Couserans. Seul un nouvel arrivant sur huit travaille en Haute-Garonne et un sur dix en Ariège, en dehors du Pays.

Des habitants partent aussi : 3 000 en cinq ans (hors les départs vers l'étranger non connus), principalement vers le reste de Midi-Pyrénées (64 %), le Languedoc-Roussillon (9 %) et l'Aquitaine (7 %). Pour près d'un tiers, ces départs sont ceux de jeunes de 15 à 24 ans qui vont poursuivre leurs études ou occuper un premier emploi ailleurs.

Au jeu des migrations, le Couserans est gagnant : les arrivées sont plus nombreuses que les départs. Le déficit migratoire des jeunes de 15 à 24 ans est classique pour un territoire sans offre développée de formations supérieures. Au contraire, au-delà de 30 ans, l'excédent migratoire contribue à l'accroissement de la population active, et dans une proportion plus forte que dans les zones de référence. Ces apports migratoires permettent ainsi à la plupart des communes de gagner de la population.

L'excédent migratoire moteur de la croissance démographique depuis les années 90

Taux de variation annuel de la population dû aux soldes naturel et migratoire dans le Pays Couserans

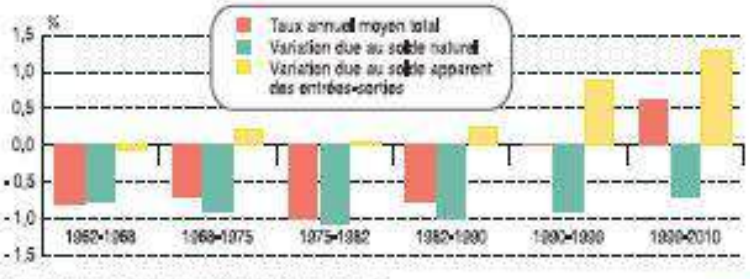

Sources : Insee - Recensements de la population, Etat civil

Accompagner le vieillissement

L'attractivité exercée par le Couserans sur de nouvelles populations, d'âge actif en particulier, n'empêche pas le vieillissement de la population. En 2010, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans :

26 % contre 20 %. Ce vieillissement de la population n'est pas caractéristique du territoire mais il y est plus marqué que dans l'ensemble des autres pays de la chaîne pyrénéenne ou dans celui du territoire métropolitain. En 2040, les 65 ans ou plus seraient deux fois plus nombreux que les moins de 20 ans, si les comportements, migratoires en particulier, restaient les mêmes. Ainsi, ils représenteraient plus du tiers de la population en 2040 contre le quart aujourd'hui, alors que la part des moins de 20 ans passerait de 19 % à 17 %.

Cet accroissement du nombre de personnes âgées pourrait doper l'emploi dans le secteur social au cours des prochaines années, en lien avec la prise en charge de la population dépendante. Si l'option choisie était de renforcer le maintien des personnes à domicile, l'adaptation des logements à construire ou à rénover deviendrait un enjeu important en termes de politique publique et favoriserait l'emploi dans le secteur de la construction.

Un impact des migrations plus favorable qu'ailleurs pour les plus de 30 ans

Ratio du solde migratoire sur la population en 2008

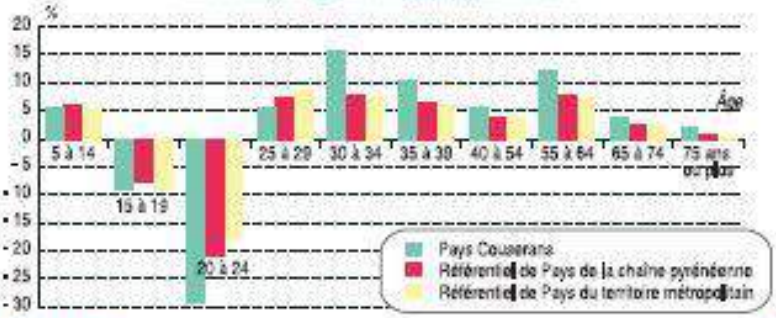

Note de lecture : parmi les 30 à 34 ans, le solde migratoire (entrées moins sorties du territoire) sur la période 2003-2008 est positif et représente 16 % de la population résidante de 2008.

Source : Insee – Recensement de la population 2008

Des fragilités sociales

En Couserans, le taux de chômage est plus important qu'ailleurs : 13,4 % dans la zone d'emploi englobante de Saint-Girons au 3e trimestre 2013. La zone d'emploi de Saint-Girons se classe parmi celles de métropole avec le plus fort taux de chômage (289e sur 326). Quels que soient l'âge et le sexe, le chômage est plus élevé en Couserans que dans les zones de référence. La part des chômeurs de longue durée y est aussi beaucoup plus importante.

La pauvreté est plus prononcée qu'ailleurs. En 2011, une personne de moins de 65 ans sur quatre vit dans un ménage dont le revenu mensuel par unité de consommation est inférieur au seuil de bas revenus (soit 982 euros nets par mois pour une personne seule, ou 2 062 euros pour un couple avec 2 enfants de moins de 14 ans par exemple). Cela concerne 2 600 allocataires de la Caisse d'allocations familiales (CAF) ou de la Mutualité sociale agricole (MSA), soit 5 500 personnes au total avec les ménages concernés, dont près de 1 900 enfants. Parmi ces personnes, une sur deux dépend des prestations sociales pour plus de la moitié de ses revenus.

Comme ailleurs, la pauvreté touche davantage les jeunes adultes. En effet, 27 % des 25-49 ans ont des bas revenus, contre 21 % pour les 50 à 64 ans. Si on ne prend pas en compte les revenus sociaux non imposables (minima sociaux, prestations familiales et aides au logement), le revenu au-dessous duquel se situent les 10 % les plus modestes est très bas, particulièrement pour les adultes de 30 à 39 ans (170 euros). Les 65 ans ou plus déclarent, quant à eux, des revenus fiscaux (hors minimum vieillesse notamment) plus élevés. Ainsi, parmi eux, les 10 % des personnes les plus modestes déclarent moins de 740 euros par mois.

En Couserans, les jeunes sont moins insérés dans la vie professionnelle qu'ailleurs. Ainsi, en 2010, 27 % des 18 à 25 ans ne sont ni en emploi, ni élèves, étudiants ou stagiaires. Cette part de jeunes non insérés, parfois en cours d'insertion, est supérieure de cinq points à celle des 15 pays de référence du territoire métropolitain. Ces jeunes constituent une cible prioritaire des politiques d'insertion sociale et professionnelle.

Comme la majorité des territoires, la crise économique et financière a eu des conséquences sociales. Ainsi, le nombre de personnes à bas revenus augmente de 500 entre 2008 et 2011, alors qu'il avait baissé de 200 entre 2006 et 2008.

Une restructuration de l'économie

Ces dernières années, le Couserans est confronté comme l'ensemble de la métropole aux difficultés économi-

Une analyse basée sur la comparaison de territoires

Afin de repérer certaines spécificités ou enjeux propres à ce territoire, le Pays Couserans est comparé à une sélection de pays aux caractéristiques proches et qui jouent le rôle de zones de référence. Les principaux critères de choix de ces zones de référence sont le nombre d'habitants, l'absence d'un pôle urbain à moins de 30 minutes de la commune principale, la présence d'un à trois grands pôles urbains situés entre 30 et 60 minutes de la commune principale, la faible part de population vivant dans le périurbain et la forte proportion de la population résidant en zone de montagne. Deux ensembles de pays ont ainsi été sélectionnés : au niveau national, les « pays du territoire métropolitain » comprenant 15 pays, et l'autre propre aux Pyrénées, les « pays de la chaîne pyrénéenne » regroupant 7 pays.

Saint-Girons le cœur de l'emploi pour les Couserannais

Principaux déplacements domicile-travail selon les EPCI* en 2010

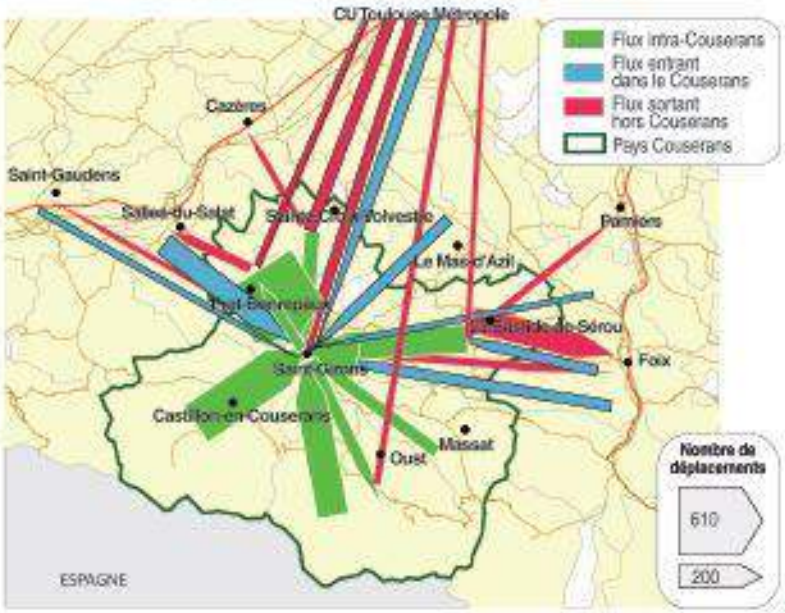

* EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Source : Insee - Recensement de la population 2010

ques : l'emploi recule en 2007 et 2008 (- 5 % en deux ans dans la zone d'emploi de Saint-Girons dont le périmètre est proche de celui du Pays Couserans) puis se stabilise en 2009-2010. Pendant 15 ans, de 1975 à 1990, le Pays avait connu un fort recul de l'emploi (- 12 %), quatre fois supérieur à celui des deux zones de référence (- 3 %). La décennie 90 se caractérisait par une amélioration notable, l'emploi s'y étant presque stabilisé (- 2 %). Et le début des années 2000 avait été marqué par le retour de la hausse de l'emploi (+ 10 % sur la zone d'emploi de Saint-Girons entre fin 1998 et fin 2003) puis une stabilisation jusqu'à fin 2006.

Le Pays a connu dans le même temps une profonde recomposition sectorielle. En 2010, l'agriculture ne constitue plus qu'un emploi sur douze, contre un sur trois en 1975.

Comme ailleurs, le tertiaire a tiré la croissance de l'emploi, même si sa part dans l'emploi total a progressé moins vite que dans les zones de référence durant les dernières décennies. Depuis le début des années 2000, c'est surtout le tertiaire non marchand (éducation, santé, action sociale et administration) qui progresse fortement (+ 16 % entre fin 1998 et fin 2010 sur la zone d'emploi de Saint-Girons). L'emploi dans le secteur tertiaire marchand augmente aussi mais à un rythme quatre fois plus faible (+ 4 %).

Depuis le début des années 90, l'industrie couserannaise résiste, quant à elle, relativement mieux que dans les deux zones de référence. Cependant, la fermeture de la papeterie de Lédar en 2008 a lourdement pesé sur l'évolution de l'emploi industriel (perte de 120 emplois directs, soit 10 % de l'emploi industriel).

Le secteur de la construction n'a pas

Le mot du partenaire, le Syndicat Mixte du Pays Couserans

« Cette union qui fait la force

Le renouveau démographique du Couserans constaté en 2000 se confirme 10 ans plus tard, et les projections à l'horizon 2040 sont encourageantes. Ce document réalisé en partenariat avec l'Insee n'est pas le fruit du hasard, cette année 2014 marquant un nouveau point de départ : Contrat de plan État-Région (CPER) assorti de ses volets « territorial » et « massif Pyrénées » et nouvelle programmation des fonds européens 2014-2020.

Nouveau départ avec en point de mire l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) pour l'aménagement et le développement durable, 2014 est aussi l'année du bilan des 15 ans consacrés à une coopération renforcée des intercommunalités par la création du Syndicat de Pays en 2003, à la suite de l'Association de développement du Couserans initiée en 1997.

Au nom du développement solidaire des 18 vallées, de nombreuses actions ont été engagées à l'échelle du Pays dans de nombreux domaines par la volonté partagée des acteurs publics et privés avec les soutiens institutionnels : amélioration de l'habitat, modernisation du commerce et de l'artisanat, services pour l'enfance et la jeunesse, action culturelle en réseau, pôle touristique et du patrimoine, infrastructures et soutien au développement économique et à l'emploi, réseaux et usages TICs, formation et pôle de recherche scientifique, et plus largement mobilisation de tous les partenaires du contrat de revitalisation de la zone d'emploi du Couserans.

De nouveaux produits et services, facteurs de dynamisation économique et sociale, restent à imaginer pour faire reculer fragilités et précarité, avec, par exemple, un fort potentiel d'innovation de la « silver économie » lié au vieillissement et des ressources environnementales et agricoles importantes.

Point d'orgue de cette coopération renforcée des collectivités du territoire, l'ouverture prochaine d'un bassin aquatique « de pays » à Saint-Girons, programmé et financé en commun.

Autant de concrétisations et de nouveaux projets structurants pour le Couserans de demain, en Ariège et en Midi-Pyrénées, au cœur du massif pyrénéen riche de ressources naturelles et humaines à valoriser, ouvert aux échanges. »

été épargné par la crise. Entre fin 2008 et fin 2010, la zone d'emploi de Saint-Girons perd chaque année une cinquantaine d'emplois dans ce secteur. Pourtant, depuis le début des années 2000 avec l'installation croissante de nouveaux résidants, ce secteur s'y était particulièrement développé (hausse des emplois de 30 % entre 1998 et 2008), marquant une rupture avec les décennies 80 et 90. En effet, entre 1982 et 1999, l'emploi dans la construction avait reculé d'un tiers.

Un poids de plus en plus important du secteur tertiaire

Part de chaque secteur dans l'emploi en Pays Couserans

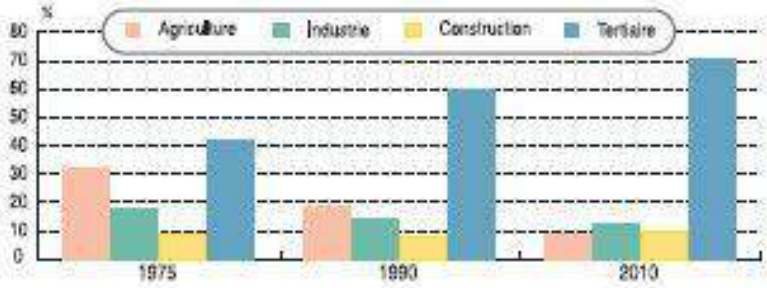

Sources : Insee - Recensements de la population

Une spécificité dans la santé qui demeure

En 2010, quelque 10 200 personnes travaillent dans le Couserans. L'unité urbaine de Saint-Girons concentre à elle seule près de la moitié des emplois. Dans l'ensemble du Pays, l'économie reste toujours fortement marquée par la présence du secteur de la santé et de l'action sociale. Celui-ci représente 23 % de l'ensemble des emplois, beaucoup plus que dans les deux zones de référence (entre 16 et 19 %). Globalement, le secteur tertiaire domine avec sept emplois sur dix. Malgré ses fortes pertes, l'agriculture occupe toujours une place importante : les 900 emplois agricoles représentent 8 % de l'ensemble des emplois, c'est deux points de plus que dans les pays de la chaîne pyrénéenne et cinq points de plus qu'en moyenne dans les 15 pays du territoire métropolitain. En 2010, l'industrie représente 1 200 emplois, soit 12 % de l'ensemble des emplois du Pays. C'est moins que dans les zones de référence (14 % pour les pays de la chaîne pyrénéenne et 15 % pour ceux du territoire métropolitain) malgré le poids de l'agroalimentaire (400 salariés) ou encore de la papeterie avec la présence du groupe SWM à Saint-Girons (300 salariés).

Malgré la crise, l'économie couserannaise montre des signes de dynamisme. Ainsi, ces trois dernières années, les créations d'établissements y sont plus importantes que dans les deux zones de référence. Cependant, les établissements présents dans le Couserans sont un peu moins pérennes qu'ailleurs. Au 1er janvier 2012, 51 % des établissements sont encore actifs au moins cinq ans après leur création (contre 54 % pour les deux zones de référence).

Le territoire dispose de plusieurs atouts en matière de développement. Le vieillissement prévisible et prononcé de la population pourrait par exemple conduire à favoriser les services aux personnes âgées (« silver économie » ou économie du vieillissement).

L'attrait touristique et patrimonial de ce pays des Pyrénées centrales à double saisonnalité été/hiver (station de ski de Guzet et thermes d'Aulus-les-Bains, cité historique de Saint-Lizier, réserve du Mont-Valier...) comporte également des marges de développement. En effet, aujourd'hui, l'accueil touristique repose essentiellement sur des résidences secondaires (92 % des 53 000 lits touristiques). L'hébergement marchand reste peu important et les emplois liés au tourisme sont limités : dans les deux cas, c'est deux fois moins que dans les zones de référence.

Déséquilibres territoriaux

L'organisation interne du Pays traduit certains déséquilibres. En effet, même si le Couserans dispose d'une relative autonomie sur le plan des emplois (8 emplois localisés dans le Pays pour 10 actifs en emploi y résidant), au déséquilibre classique urbain/rural s'ajoutent des déséquilibres liés à la

La population du sud éloignée des principaux équipements

Temps moyen d'accès aux équipements de la gamme intermédiaire

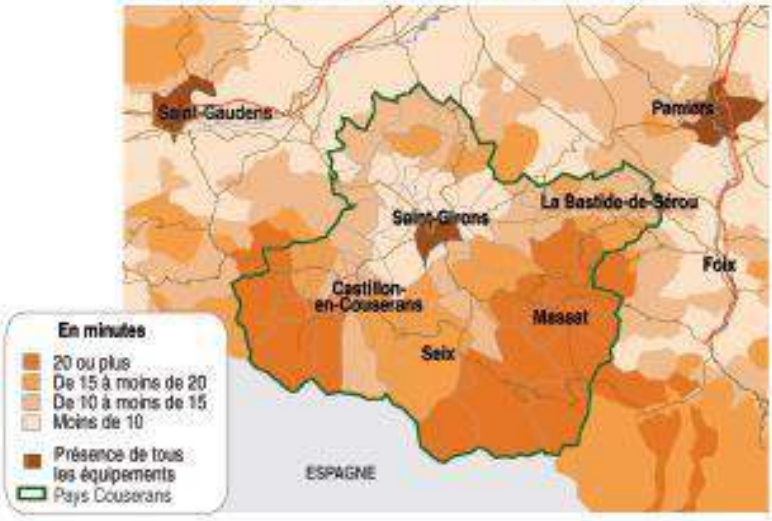

Note de lecture : la gamme intermédiaire comprend 31 équipements dont police-gendarmerie, supermarché, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation.

Source : Insee - Base permanente d'équipements 2012 (BPE)

Les zonages utilisés lors de l'analyse

Pour l'analyse locale des problématiques liées à l'emploi, la zone d'emploi est le zonage le plus adapté car elle permet d'avoir des données robustes, récentes et à intervalles réguliers sur l'emploi (trimestrielles pour les taux de chômage localisés et annuelles pour les estimations d'emplois). L'étude fait ainsi référence pour les données postérieures à fin 1998 à la zone d'emploi de Saint-Girons, dont le périmètre est très proche de celui du Pays Couserans. Pour les données d'emploi sur les décennies 60, 70, 80 et 90, la seule source utilisable est le recensement de la population, mobilisé sur le Pays Couserans.

Pour des raisons de fiabilité des résultats, les projections de population ont été réalisées sur un territoire un peu plus large que le Pays, comprenant les cantons d'Aspet, de Salies-Du-Salat, du Mas d'Azil et de Saint-Béat. Ces cantons ont été sélectionnés en raison de leur proximité avec le Couserans et de leurs caractéristiques proches en ce qui concerne l'évolution de la population lors de la dernière décennie. Les résultats obtenus en termes d'évolution projetée de la population ne diffèrent pas significativement de celles que l'on observerait sur le seul Couserans.

géographie montagnarde du territoire. Le sud du territoire est plus enclavé et les communautés de communes du Castillonnais, du canton de Massat et du canton d'Oust ne disposent que de 6 emplois sur place pour 10 résidants en emploi. Il est vrai que, dans l'objectif de redensifier les vallées, de nombreux services propices à l'accueil de nouveaux actifs sur tout le Pays ont été créés, particulièrement dans les pôles intercommunaux tels que Prat-Bonrepaux, Sainte-Croix-Volvestre, La Bastide-de-Sérou, Massat, Seix-Oust et Castillon-en-Couserans. D'autres zones comme les communautés de communes du Bas Couserans et du Val Couserans ont des seuils bien plus bas (3 emplois sur place pour 10 résidants en emploi). Cette faible part s'explique notamment par leur proximité avec le pôle d'emploi de Saint-Girons et leur caractère résidentiel grandissant. L'accès aux services et aux commerces est un facteur de maintien de la population résidante. C'est un élément d'attractivité à la fois pour la population et pour les entreprises.

Dans son ensemble, le Couserans bénéficie d'un bon niveau d'offre de services et d'équipements, rapporté au nombre d'habitants : 13 équipements pour 10 000 habitants. Dix pôles d'équipements de proximité (médecins généralistes, écoles élémentaires, supérettes…) structurent le Pays. L'agglomération de Saint-Girons possède aussi tous les équipements de la gamme intermédiaire (collège, orthophoniste, supermarché...). Elle dispose de plus, grâce à la présence d'un hôpital, de nombreux services de santé spécialisés. Néanmoins, une partie de la population plus importante que dans les zones de référence est éloignée des équipements, qu'il s'agisse de commerces et services de la vie quotidienne ou d'équipements d'usage moins courant, comme les services de soin de proximité. Et cette caractéristique vaut principalement pour le sud du Pays, situé en haute montagne.

Enfin, l'agglomération de Saint-Girons et donc le Pays présentent une carence pour certains équipements (piscine couverte, cinéma multisalles, salles de pratique et de diffusion culturelles) par rapport à ses grandes voisines (Saint-Gaudens, Foix ou Pamiers). Favoriser l'accessibilité aux équipements et services constitue un réel enjeu d'attractivité.

Pour en savoir plus

- « *Seize zones d'emploi pour caractériser l'emploi en Midi-Pyrénées* », Insee et Direccte Midi-Pyrénées, mars 2012 sur www.insee.fr, rubrique Dossiers Études.
- « *Regards sur l'Ariège - Panorama du département* », Insee Midi-Pyrénées, n°30-09, juillet 2012.
- Sites : www.sig-pyrenees.net et www.pays-couserans.fr

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
DIRECTION RÉGIONALE DE MIDI-PYRÉNÉES

Téléphone : 05 61 36 61 36
Télécopie : 05 61 36 62 00
Adresse : 36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217
31054 TOULOUSE CEDEX 4

Directeur de la publication : **Jean-Philippe Grouthier**
Rédacteur en chef : **Bruno Mura**
Maquettiste : **Agnès Ilier**

Imprimeur : Scop Imprimerie de Ruffié
Dépôt légal : février 2014
ISSN : 1262-442X